Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13501 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 25 JUIN 1988

Eté chaud en Yougoslavie

Le malaise social s'amplifie en Yougoslavie. Après les mineurs de Bosnie-Herzégovine et de Serbie, et les ouvrières du textile de Zvornik, ce sont maintenant les employés de l'usine de machines agricoles Zmaj à Belgrade et ceux des établissements automobiles Tam à Maribor en Slovénie qui cessent le travail. De nombreuses entreprises sont affectées quotidiennement par cette vague de grèves, réaction à la cure d'austérité décidée par le gouvernement fédéral de M. Branko Mikulic pour tenter de ramener l'inflation de 150 % à 95 % et d'endiguer une dette extérieure de plus de 20 milliards de dollars.

Fait exceptionnel depuis l'arrivée des communistes au pouvoir dans ce pays en 1945, les grévistes descendent dans la rue pour témoigner de leur colère. La semaine dernière à Belgrade, ils étaient une dizaine de milliers – ouvriers et passants sympathisants – à manifester devant le Parlement fédéral pour réclamer un relèvement de 50 % de leurs salaires et la révocation de dirigeants « inefficaces ». Jeudi, à Maribor, près de cinq mille personnes ont marché, pour des raisons analogues, sur l'hôtel de ville.

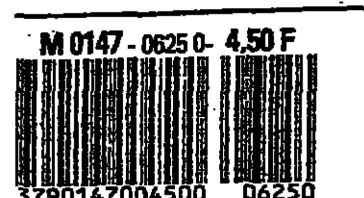
Comment faire adhérer la population à une politique de redressement économique inéluctable, mais qui se traduit concrètement par une chute sensible du niveau de vie ? Tel est le problème épineux auquel est confronté le gouvernement de M. Branko Mikulic. Voyant leurs revenus fondre, beaucoup de Yougoslaves baissent les bras, et l'absentéisme est devenu une maladie chronique.

L'autogestion apparaît, de l'avis général, comme un frein aux réformes, et les syndicats ne cessent de dénoncer la prolifération des directives bureaucratiques. Mais y renoncer équivaudrait, pour la Yougoslavie, à perdre une partie de son âme idéologique. Les larges prérogatives dont jouissent les six républiques de la Fédération constituent un second frein, et malgré les réformes constitutionnelles en chantier il semble impossible de mettre sur pied, dans un avenir proche, une stratégie économique cohérente de dimension « nationale ».

C'est en Slovénie, la république la plus performante et la plus « libérale » de Yougoslavie, que s'expriment les plus fortes volontés de changement. Mais la voie de la démocratisation politique, économique et culturelle prônée par les dirigeants de Ljubljana pour sortir le pays du tunnel n'est pas vue d'un très bon œil dans les autres régions, où l'on parle de tentative de « contre-révolution » slovène. L'armée, en particulier, seule entité vraiment « fédérale » de la Yougoslavie, dénonce depuis plusieurs mois la liberté « irresponsable » dont y jouissent la presse et des revues « alternatives » pour la jeunesse, comme « Mladina », qui réclament, par exemple, un statut pour les objecteurs de conscience.

Ce conflit entre les militaires et l'intelligentsia slovène s'est durci avec l'arrestation, fin mai et début juin, de deux journalistes et d'un sous-officier accusés de « divulgation de secrets militaires ». Face aux carences du pouvoir politique et aux tentations sécessionnistes de certaines républiques, pourra-t-on toujours exclure une intervention, ne serait-ce que temporaire, de militaires s'estimant traînés dans la boue par les libéraux ?

M 0147 - 0625 0- 4,50 F



Le début de la législature après l'élection de M. Fabius

M. Rocard veut un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français

M. Fabius a été élu, le jeudi 23 juin, président de l'Assemblée nationale. Au second tour de scrutin, il a réuni l'ensemble des voix de gauche (PS, MRG, PC). Plus jeune président de l'Assemblée depuis Gambetta, il a promis d'assurer l'ouverture de la majorité et le respect des minorités « responsables ». Les socialistes ont proposé à l'opposition deux présidences de commission parlementaire sur six. Mais l'UDF et le RPR ont fait front commun pour en revendiquer trois.

Reconduit dans ses fonctions, M. Rocard entend former un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français, au début de la semaine prochaine.

« Enfin, les difficultés commencent ! » Nommé de nouveau premier ministre, moins de vingt-quatre heures après que la démission de son premier gouvernement fut devenue effective, M. Michel Rocard pourrait paraphraser la formule célèbre de Léon Blum. Dès que le gouvernement Rocard II aura été nommé, le premier ministre sera, enfin, en situation d'agir avec des coudées plus franches que pendant la période de transition mouvante et insaisissable qui a suivi sa première nomination.

Au programme des tout prochains jours, la composition du gouvernement. Après les tentatives d' *« ouverture »* politique vers le centre dans le gouvernement Rocard I, l'équipe Rocard II devrait, conformément aux vœux exprimés par le président de la République, être celle de l'ouverture vers la *« société civile »*. Cette solution est sans doute moins sujette aux dérapages et aux critiques que la précédente. Elle répond mieux aux conceptions de M. Rocard. Le premier ministre a toujours pensé qu'il était inutile, voire nuisible, de placer la charrue devant les bœufs et d'intégrer des centristes estampillés au gouvernement tant que des convergences ne se seront pas dégagées dans la pratique politique quotidienne.

Si M. Rocard vient à bout, sans trop de mal, des inévitables contraintes de la formation d'un gouvernement, il devrait se trouver à la tête d'une équipe comptant un peu moins de socialistes et un peu plus de ministres ou secrétaires d'Etat extérieurs au PS.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 9.)

Accord Suez-De Benedetti sur la SGB

La Générale, fin de partie

Les groupes Suez et De Benedetti ont présenté, le vendredi 24 juin, l'accord à propos de la Société générale de Belgique. L'homme d'affaires italien reconnaît avoir échoué ; il va revendre la moitié de ses actions à Suez, qui contrôle désormais solidement la SGB. M. De Benedetti ne détiendra plus que 16 % du capital. En revanche, il obtient une entrée au conseil d'administration et deviendra vice-président du groupe belge. Les deux rivaux qui s'étaient déchirés en Belgique se réconcilient et veulent faire de la SGB un grand holding européen.

BRUXELLES
de notre correspondant

Qui a gagné, qui a perdu ? Telle est la question que chacun, bien entendu, se pose maintenant que le rideau est tombé sur *« l'affaire de la Générale »*. A en croire les principaux protagonistes – qui s'inspirent sans doute des hommes politiques lors de certaines soirées électorales – il n'y aurait que des gagnants. La médiatisation jouant dorénavant un rôle essentiel dans les batailles financières, il est évidemment impossible, pour des raisons de prestige mais aussi de saine gestion, d'avouer un faux pas, sous peine d'une sanction rapide du marché. Difficile aussi de faire des comptes précis. La bataille s'étant jouée – et cela est une des rares certitudes – à coups de milliards de francs, comment savoir quelles sommes exactes ont dû débourser les principaux acteurs, notamment dans la période la plus folle, quand le cours de l'action de la Société Générale atteignait des sommets inimaginables ?

Carlo De Benedetti, s'il a eu le mérite d'accepter d'étouffer un jeu qu'il avait lui-même allumé, ne bâtira donc pas, à partir de la Société générale, le premier grand holding européen qu'il avait l'ambition de créer. A cet égard, il a donc échoué. Pourquoi ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 27.)

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Dialogue pour le Caillou

Partisans et adversaires de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie ont eu une première réunion de travail, le jeudi 23 juin, à l'Hôtel Matignon, présidée par M. Michel Rocard. Ils doivent se retrouver mardi pour une nouvelle discussion. Les deux délégations, conduites respectivement par MM. Lafleur et Tjibaou, n'ont pas fait de commentaire, le premier ministre précisant qu'il leur a demandé de *« réfléchir à certaines orientations »*. Celles-ci reprennent les propositions élaborées par M. Christian Blanc, préfet, et coordinateur de la mission du dialogue qui s'était rendu récemment sur le territoire. Au nombre de neuf, elles prévoient notamment le renforcement du pouvoir d'Etat, un système fédéral et un référendum national permettant d'approuver ce dispositif.

Il s'agit pour le gouvernement d'éloigner le spectre de la guerre civile et d'organiser le dialogue, en sachant que pour le moment les perspectives de chacune des délégations en présence restent inconciliables. La composition des délégations fait d'ailleurs la part belle aux durs de chacun des camps, ce qui peut conduire soit à l'échec, soit au contraire à l'acceptation du dialogue par ceux qui y étaient à l'origine hostiles.

(Lire nos informations page 12.)

Petits portraits de la révolution

Cuba à l'heure de la « castroïka »

En l'an 30 de leur révolution, les Cubains vivent aujourd'hui une nouvelle étape du régime castriste – officiellement dénommée « Rectification », que la population désigne sous le terme de « castroïka ».

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Ils sont nés tous deux l'année de la révolution, en janvier 1959, après le départ du dictateur Batista et l'entrée du « Che » et de Fidel Castro dans La Havane libérée. Uven est tourneur et Bertha, sa femme, professeur. Ils habitent au cœur de la capitale, en bordure du quartier colonial de la vieille ville, superbe enchevêtrement de demeures que l'Etat cubain a entrepris de restaurer. Uven et Bertha ont été bercés par les histoires de cette révolution à laquelle ont participé leurs parents.

Le système cubain leur va comme un gant. Un salaire de 250 pesos (1) chacun, une motocyclette équipée d'un side-car, le véhicule populaire quand on a la chance de faire partie de ces 20 % de « privilégiés » qui possèdent leur propre moyen de locomotion. Uven a été formé pendant quatre ans en Allemagne de l'Est. Il est bien coté dans son entreprise des faubourgs de La Havane et fait partie du syndicat et du Comité de défense de la révolution (CDR), sorte de comité de quartier aux tâches multiples. L'an dernier, Uven et Bertha ont même pu partir en vacances sur la plage de Varadero, la « vitrine » touristique cubaine, pratiquement réservée aux étrangers. Ils ont eu accès à une maisonnette, pour une semaine, à un prix dérisoire, grâce à leur *« travail efficace »*.

« Bien sûr les magasins sont vides ou presque, ici, dit-il. *Mais, en Haïti, les boutiques sont pleines et les gens crèvent de faim. Ils n'ont droit ni à la santé ni à l'éducation. »* En une phrase, Uven a tout dit, ou presque.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire la suite page 3.)

(1) Un peso équivaut à 1 dollar US (environ 6 FF) au taux officiel et cinq fois moins au marché noir.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4.50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

ÉGALITÉ

Performances scolaires : le modèle aveyronnais

par MICHÈLE SELLIER (*)

LA formation est devenue la priorité du gouvernement : on ne peut que s'en réjouir. Des crédits importants vont être attribués à l'éducation nationale, qui permettront notamment de recruter des enseignants, de mieux les payer et de leur fournir, de l'école primaire à l'université, des conditions de travail décentes.

Encore faudra-t-il que cet effort en faveur de la formation se traduise en résultats que l'on sache effectivement mesurer et, plus encore, interpréter. Faute de quoi, rien n'empêcherait l'éducation nationale de se comporter en institution-éponge, dotée d'une capacité d'absorption de crédits sans véritable limite.

Or dès qu'on évoque la notion de résultats, on se heurte à deux constats pour le moins préoccupants :

1. La distribution, aussi équitable soit-elle, des moyens d'enseignement ne parvient pas à corriger l'inégalité flagrante des résultats scolaires selon les établissements.

2. On ne sait pas au juste pourquoi..., la distribution *réputée* équitable s'opère comme suit : chaque année, après le vote du budget, le ministre de l'éducation nationale fait procéder à une répartition des heures et des crédits d'enseignement entre tous les établissements scolaires au prorata du nombre d'élèves attendus ; de leur côté, les collectivités territoriales, désormais compétentes quant à la répartition des moyens, appliquent à cet égard (du moins dans leur ensemble et pour le moment) de semblables normes d'équité, comme le faisait naguère l'Etat.

Pour autant, d'une région à une autre, d'un département à un autre et selon les établissements, les performances scolaires continuent de différer grandement : les chances d'un enfant d'accéder à une classe préparant le bac peuvent varier plus que du simple au double. Pourquoi de tels écarts ? Dans une très large mesure, on l'ignore, malgré les efforts d'évaluation accomplis récemment. S'agirait-il de phénomènes inexplicables par essence ? Non, bien sûr, pour peu que l'on se donne les moyens, tout d'abord, de les mesurer avec précision, ensuite, de les étudier avec rigueur.

Mais jusqu'à présent l'éducation nationale, toute accaparée par sa mission – offrir sur tout le territoire une même école aux mêmes conditions pour tous, – a préféré, pour l'essentiel, continuer de faire comme si les inégalités de résultats n'existaient pas ; et, cause ou conséquence d'une étrange pudeur, elle n'a pas pris l'habitude, du moins à l'échelle de l'institution dans son ensemble, de mesurer méthodiquement les résultats scolaires.

Sans entrer dans les détails, on constate en effet que les chiffres disponibles au niveau national diffèrent de ceux exploités à l'échelon des académies ou des départements, car les modes de saisie des statistiques ne sont pas véritablement homogènes. Par ailleurs, les établissements scolaires – qui se situent à la source – ne sont pas encore tous informatisés, si bien que les chefs d'établissement, souvent assaillis de multiples enquêtes, en arrivent parfois à se décharger sur un TUC du soin de répondre aux questionnaires...

Quant aux services de l'orientation, *ils disposent sans* doute des chiffres les plus intéressants, dans la mesure où, surtout dans les petits départements, ils ont la possibilité de suivre un à un les itinéraires scolaires des élèves, mais ils travaillent de leur côté, sans que les autres services bénéficient toujours de leurs lumières.

Négligeons momentanément les méthodes de mesure pour revenir aux phénomènes eux-mêmes, c'est-à-dire aux inégalités de résultats scolaires. Et prenons un cas assez net pour que les ordres de grandeur ne puissent faire de doute.

D'après les données disponibles à l'administration centrale, l'académie de Toulouse (qui coïncide avec la région Midi-Pyrénées) peut se flatter d'enregistrer les meilleurs parcours scolaires de France : en 1986, 44,4 % d'une génération d'élèves y ont accédé à une terminale de baccalauréat, alors que la moyenne nationale s'établissait à 38,4 % (voire au-dessous de 35 % dans certaines académies).

Or, dans cette région privilégiée, un département se distingue : l'Aveyron ; *il semble*, en effet, obtenir les meilleurs résultats, quels que soient les indicateurs retenus (enseignements public et privé confondus) : scolarisation à l'âge de deux ans (64,4 %), faiblesse du taux de redoublement en cours préparatoire (6,5 %), passage en 4e de collège (70 %) ou en seconde de lycée (60 %, plus 2 % vers les lycées agricoles), taux de sortie à la fin de la 3e (0,2 %) (1). Les données fournies par l'inspecteur de l'information et de l'orientation de Rodez sont corroborées par celles recueillies par l'armée : en 1982, selon un article paru dans *Science et Vie*, l'armée recensait 0,84 % d'analphabètes en France, contre 0,16 % en Aveyron ; par ailleurs, on comptait 7,85 % d'Aveyronnais sachant à peine *lire et écrire, alors que la* moyenne française se situait à 15,3 %.

Les raisons d'un succès

En bref, ainsi appréhendées, les performances du système scolaire aveyronnais seraient les meilleures de France (*Paris* excepté !). A-t-on jamais réfléchi aux raisons d'un tel succès ?

En quoi, *précisément*, l'éducation nationale y contribue-t-elle ? Est-il possible d'en tirer des enseignements susceptibles de généralisation ?

Pour qui connaît la région, des hypothèses viennent à l'esprit. L'Aveyron, département montagneux à dominante rurale, faiblement industrialisé (à l'exception de Decazeville aujourd'hui en crise), n'a jamais été capable de donner de l'emploi à tous les jeunes dès la sortie du système scolaire obligatoire. De ce fait, l'idée se serait peu à peu installée chez les parents, dans ce pays de langue d'oc de riche tradition intellectuelle, que leurs enfants devaient prolonger leurs études pour trouver un emploi, le plus souvent à l'extérieur du département.

Autre stimulant : la multiplicité des structures d'accueil existantes, tant publiques que privées, qui constitue certainement une incitation à la poursuite d'études. Quoique faiblement peuplé (278 000 habitants), l'Aveyron possède en effet treize lycées professionnels et quatorze lycées d'*enseignement général et techno*logique de l'éducation nationale (sans compter les établissements agricoles). En ce pays catholique, l'Église a parsemé le territoire d'institutions scolaires... et l'enseignement public n'a pas été en reste !

En revanche – et c'est important – l'Aveyron ne se distingue de ses voisins ni par un nombre exceptionnel de professeurs *agrégés ou certifiés ni* par un nombre d'élèves par classe particulièrement réduit. Et rien ne permet de penser que les professeurs et leurs chefs d'établissement seraient « meilleurs » dans l'Aveyron que dans – disons – la Haute-Marne, dont les résultats scolaires demeurent, hélas, loin derrière.

Une première conclusion semble s'imposer : les traditions régionales ou locales, la mentalité des parents, leur attitude (individuelle et collective) vis-à-vis de l'école... jouent un rôle important dans la réussite des enfants ; en d'autres termes, les explications des bonnes performances scolaires globales seraient à rechercher dans l'interaction entre l'école et son contexte au sens le plus large, plutôt qu'au sein de l'école elle-même.

Dans l'espace et dans le temps

D'où une seconde conclusion : le moment est peut-être venu de remettre en cause le mythe de l'égalité de tous devant l'école à *l'échelle du territoire dans son* ensemble ; car si on a déjà constaté, mesuré, étudié les différences de résultats scolaires selon l'origine sociale des élèves, on n'a pas encore évalué – et encore moins véritablement expliqué – les différences qui s'attachent à l'implantation géographique de ces mêmes élèves.

A cet effet, il faudrait tout d'abord savoir mesurer et étudier systématiquement et méthodiquement ces disparités, à la fois dans l'espace et dans le temps. Cela nécessite, on l'a vu, la mise en place d'outils d'évaluation efficaces, communs à l'ensemble des composantes de l'éducation nationale.

Ce travail pourrait alors inspirer une nouvelle répartition des crédits qui romprait avec le mode actuel trop mécanique de distribution des moyens d'enseignement en fonction des nombres d'élèves (comme si tant ces derniers que leurs professeurs se résolvaient en unités interchangeables !). Dans le cadre de cette nouvelle répartition (moins égalitaire certes que la précédente, mais sans doute plus équitable), les moyens supplémentaires ne devraient être accordés qu'au vu de projets pédagogiques précis et évaluables ; il est en effet de la responsabilité des chefs d'établissement et de leur équipe d'assortir de propositions d'actions leurs demandes de moyens.

Priorité devrait également être donnée à des projets précis et évaluables mettant en jeu les partenaires naturels de l'école (parents, collectivités territoriales, entreprises, associations, administrations), et non à des projets limités à l'école elle-même, comme si elle fonctionnait en vase clos. La politique des « zones prioritaires » et celle des « jumelages école-entreprise » vont déjà dans ce sens.

A charge pour les collectivités territoriales de construire parallèlement des lycées, en nombre, *taille* et structures pédagogiques appropriées...

Ainsi peut-être, grâce à l'effort de tous, l'exception aveyronnaise deviendra-t-elle la règle nationale.

(*) Recteur d'académie.

(1) A titre de comparaison, la direction de l'évaluation et de la prévision donne, pour la France métropolitaine, les chiffres suivants : scolarisation à deux ans (36,2 %), taux de redoublement en cours préparatoire (10 %), passage en 4e de collège (68,2 %), en seconde de lycée (57,8 %), taux de sortie à la fin de 3e (6,4 %).

INTELLECTUELS

D'une scène l'autre

par MICHEL WIEVIORKA (*)

ELLE semble lointaine, l'époque où les « nouveaux philosophes » recueillaient les fruits plus que mûrs de la décomposition du marxisme français et en tiraient de somptueux profits médiatiques ; ils sont révolus, les temps où, dans la chaleur de l'été, le porte-parole d'un gouvernement de gauche, dans ces colonnes mêmes, s'inquiétait du « silence des intellectuels » et trouvait légitime et nécessaire de les admonester.

Le climat désormais a changé, le paysage intellectuel se reconstruit. Et, contrairement à ce que disent Ferry et Renaut des heideggériens dans *Heidegger et les modernes* (Grasset), il n'est pas *possible de réduire* les débats qui s'engagent et les positions qui se précisent à l'image d'un sursaut qui serait caractéristique d'une certaine intelligentsia parisienne, en mal d'une *« ultime caution disponible après l'effondrement du marxisme »*.

⁂

Deux thèmes émergent, parmi d'autres, qui expriment l'ouverture et le renouveau dans le domaine de la pensée. *Le* premier concerne la philosophie politique, qui a su mieux que d'autres disciplines traverser les années 70. Il a trait, précisément, aux discussions et polémiques qui s'organisent autour de Heidegger, bien au-delà du cercle des seuls philosophes.

Le second relève de l'histoire et tient à l'impressionnante production relative au phénomène nazi. Rien qu'au cours de ces dernières semaines, viennent d'être publiés en français trois ouvrages majeurs, le monumental livre de Raul Hilberg *sur la Destruction des juifs d'Europe* (Fayard), le *Hitler et la solution finale*, de Gérald Fleming (Commentaire-Julliard) et le dossier de la controverse en Allemagne, *Devant l'Histoire* (Cerf).

Les débats à propos de Heidegger ne se limitent pas à la relation concrète du philosophe au nazisme ; s'ils mobilisent ainsi l'attention, c'est parce qu'ils s'inscrivent dans les interrogations générales que suscite aujourd'hui la modernité et qu'ils permettent de mieux définir et cristalliser diverses positions – critiques, postmodernes, antimodernes...

Interrogations indissociables d'une réflexion sur la culture et *sur la tradition, et dont la princi*pale caractéristique est dans la grande insensibilité à des thèmes proprement sociaux. La crise urbaine, la dualisation de la société, les conflits du travail, par exemple, sont à peu près extérieurs au champ de débats où s'opposent les nouveaux modernes et les nouveaux anciens, sans référence majeure aux drames et aux tensions qui taraudent la vie sociale. La *pensée des années 70 parlait* en termes mythiques de la classe ouvrière et, plus largement, de la société, et la crise du marxisme doit beaucoup à celle de sa principale figure de référence, le mouvement ouvrier. Il a fallu se défaire de discours artificiels, s'écartant de réalités sociales elles-mêmes de plus en plus décomposées, puis réinventer ou redéployer le débat d'idées. Là est l'apport essentiel de la philo*sophie politique* contemporaine.

⁂

Cet apport est d'autant plus visible que dominent les idées de vide social, de narcissisme ou d'individualisme, de fin du social. Mais est-ce bien ainsi que doit être conçue et analysée notre vie collective ?

L'intérêt actuel pour le nazisme, dont l'affaire Heidegger relève bien évidemment aussi, pose de tout autres questions où sont en jeu les rapports de la collectivité nationale avec elle-même, c'est-à-dire avec son histoire. Il a fallu attendre le colloque sur « l'Allemagne nazie et le génocide juif » organisé en 1982 par l'Ecole des hautes etudes en sciences sociales (publié en 1985, Gallimard/Le Seuil), puis la publication du livre de Hilberg ou la diffusion du film *Shoah* pour que l'on puisse parler de volonté affichée, répondant à une forte attente, de voir assemblés les éléments irréfutables du dossier historique de la solution finale.

La controverse en République fédérale d'Allemagne, l'*Historikerstreit*, n'apporte aucun élément factuel nouveau, et exprime surtout les choix difficiles de la conscience allemande contemporaine : *le nazisme est-il inscrit* dans une tradition nationale qui oblige soit à le banaliser, pour pouvoir se prévaloir de cette tradition, soit à se démarquer de toute affirmation trop fortement nationaliste ? Est-ce un phénomène unique, spécifique ? Le « révisionnisme » allemand, contrairement à son homologue français, ne nie pas les faits : il propose une interprétation permettant de hisser haut le drapeau d'un certain nationalisme.

⁂

Le caractère tardif du souci de rendre disponible un dossier auquel, dans l'ensemble, peu d'historiens français ont réellement contribué, et l'intérêt pour la controverse allemande nous mettent en face de notre propre conscience nationale, de notre propre rapport au passé. Tant qu'il s'agit des autres, et surtout d'un passé infâme, nous posons des questions, nous manifestons un intérêt qui s'affaiblit s'il s'agit de nous-mêmes. Cela tient peut-être à une culture politique ancienne, qui fait que l'historiographie des pages les moins glorieuses de la nation française est pauvre, et parfois même dominée par des travaux étrangers, tel le livre de Marrus et Paxton sur la *France de Vichy*.

Mais il y a aussi un phénomène plus récent, qui est le consensus général actuel autour d'une image positive de la nation française. Il y a dix ou quinze ans, dans le climat encore prégnant de la décolonisation, la critique, voire la haine, de la France animait de nombreux intellectuels, et le vocabulaire du nationalisme était associé à des courants de droite et d'extrême droite. Aujourd'hui, l'hypernationalisme du Front national exacerbe et distord des thèmes nationaux que personne ne rejette, bien plus qu'il ne s'oppose véritablement à eux, et ce n'est pas un hasard si les travaux de la « Commission de la nationalité » ont abouti à des propositions unanimement soutenues par des « sages » aussi différents que Pierre Chaunu et Alain Touraine.

Le consensus actuel sur la nation, sorte de centrisme, a bien des vertus, et en particulier celle de rendre improbables des dérives massives vers la xénophobie. Mais il participe d'une certaine atonie, et contribue à entretenir une réelle impuissance à penser l'histoire et la place de notre pays dans le monde.

⁂

Que, contrairement à une longue tradition, on se livre en France aujourd'hui à un travail d'importation des idées et des débats est très positif, et certainement nécessaire à la reconstruction d'une scène qui fut ravagée tout au long des années 70. Mais ne confondons pas cet effort avec une analyse en profondeur de la société française, et ne nous contentons pas de nous faire l'écho des déchirements de la nation voisine.

(*) Sociologue.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

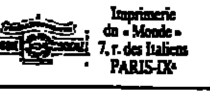
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.









Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Au courrier du Monde

CAUSE

Abstentions et vacances

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une cause très simple concernant les abstentions aux dernières élections.

A ma connaissance aucun journaliste, aucun homme politique n'a remarqué que ces élections ayant lieu en juin, un nombre important de nos concitoyens seraient en vacances.

Les vacances, cela se prépare longtemps à l'avance. Le choix du site, les locations retenues, croyez-vous qu'on abandonne cela parce que le président décide que les citoyens doivent rester chez eux aux premiers beaux jours ?

Le nombre de « vacanciers » de juin doit s'établir entre un et deux millions d'adultes. Pour nous seuls, ma femme et moi, nous avons vu ainsi deux couples de personnes en retraite s'éloigner sans souci de leur bureau de vote.

Si l'on remarque que cette première vague d'estivants se recrute parmi les personnes âgées et aussi les jeunes ménages, dont les enfants ne fréquentent pas encore l'école, c'est, à mon avis, une bonne part de l'électorat de droite qui a fait défaut. Les personnes d'âge ne sont guère tentées par les partis de mouvement et savent par expérience que le progrès humain n'est guère l'affaire des politiciens.

PAUL LEVESQUE (Angers).

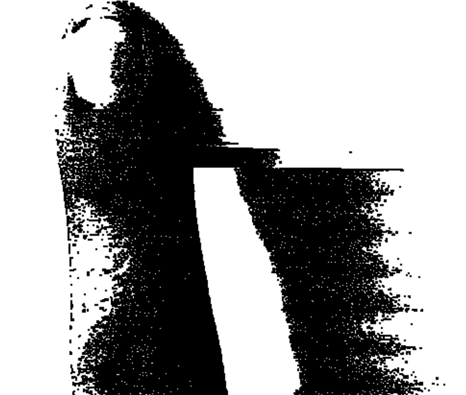
COPIES

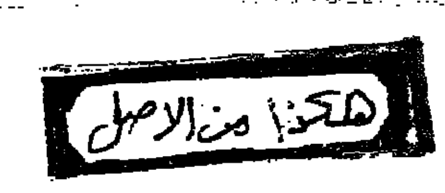
Candidats et correcteurs

Me trouvant en vacances, je viens de lire, dans *le Monde*, les sujets de philosophie donnés au baccalauréat. Bien que je *ne puisse juger*, en l'absence de citations, de ceux qui portent sur des textes, ils me paraissent pour la plupart, sinon tous, excellents tant de fond que de forme : chacun d'eux propose en effet, en termes lapidaires, un des grands débats de la philosophie classique et contemporaine. Mais je me demande s'ils ne sont pas tous, ou presque, très au-dessus des capacités de jeunes débutants.

Sans doute il n'est pas aisé, s'il n'est pas impossible, de trouver des sujets faciles en philosophie. Il semble toutefois qu'on pourrait faire un effort pour découvrir des problèmes, ou une formulation de problèmes, plus en rapport avec la culture, l'expérience et la réflexion de jeunes candidats. Je serais curieux de lire, sur les *thèmes qu'on leur a soumis*, les copies de leurs correcteurs.

JEAN THEAU
département de philosophie université d'Ottawa.





Haïti après le coup d'Etat

Une nouvelle période de transition s'ouvre dans l'indifférence générale

« *On prend les mêmes et on recommence.* » En créole, en français, dans les quartiers de la bourgeoisie mulâtre de Pétionville, et dans les bidonvilles du bas de Port-au-Prince, la population a accueilli le coup d'Etat militaire contre le président Leslie Manigat avec une indifférence teintée de fatalisme.

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Personne ne semble regretter ce président mal élu qui n'avait pas su se rendre populaire. L'armée, elle, reste discrète.

Dans la capitale, les embouteillages de tap-taps — les transports publics bariolés — ont repris de plus belle, et les vendeurs à la sauvette encombrent à nouveau les trottoirs des produits de la contrebande. Le retour à la dictature casquée ne trouble apparemment pas les marchandes du boulevard Dessalines: « *Nous sommes un peu inquiets, mais nous continuons à travailler comme avant. Nous avons diffusé trois fois la conférence de presse de Manigat à Saint-Domingue* », dit un journaliste de Radio-Métropole, en espérant que la liberté d'expression, « *la principale conquête du 7 février 1986* [la chute de Jean-Claude Duvalier] *résistera au nouveau coup de force* » du général Henri Namphy.

Le nouveau ministre de l'information, le colonel Acedius Saint-Louis, ancien officier de la garde présidentielle de François Duvalier et l'un des fondateurs du corps redouté des Léopards, a en effet joué un rôle-clé dans l'exécution du coup d'Etat. « *Jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise contre la liberté de la presse* », se rassure le Père Hugo, un religieux belge qui dirige l'influente Radio-Soleil, proche du secteur progressiste de l'Eglise catholique. « *En réalité,* ajoute-t-il, *le véritable coup d'Etat n'a pas eu lieu lundi dernier mais le 29 novembre 1987, lorsque les élections ont été noyées dans le sang.* »

Le retour au pouvoir du général Namphy et de ses amis s'est fait *sans effusion de sang et n'a pas été* suivi par une vague massive d'arrestations. Les tirs nourris d'armes de tous calibres et les explosions de grenades qui ont conclu la « semaine des dupes » et provoqué la chute de Leslie Manigat étaient surtout destinés à intimider la population.

Au total, seize collaborateurs de l'ancien président, dont M. Roger Savin, qui détenait le portefeuille de l'information, ont été emprisonnés dans la caserne de Fort-Dimanche. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gérard Latortue, a, pour sa part, déclaré qu'il n'avait pas été inquiété et qu'il comptait quitter Haïti vendredi pour regagner le poste qu'il occupait aux Nations unies.

Il est encore trop tôt pour savoir de quelle nature sera la nouvelle dictature. L'unité des forces armées a-t-elle été durablement ressoudée autour du général Henri Namphy ? Le ralliement du colonel Jean-Claude Paul, le chef des casernes Dessalines et la bête noire des Américains, qui l'accusent de trafic de drogue, est-il sincère ? « *Tous les coups restent permis au sein de l'armée, à condition qu'un front uni soit préservé vis-à-vis de l'extérieur* », affirme un observateur qui connaît l'institution de l'intérieur.

L'opposition silencieuse

Selon les versions les plus crédibles, le général Namphy a été propulsé à la tête des putschistes par un petit groupe animé par le colonel Prospère Avril, car il était le seul « parrain » acceptable par ses pairs. Tôt ou tard, d'autres ambitions seront tentées de s'imposer. Le mutisme des militaires s'expliquerait par des divergences sur la manière d'envisager l'avenir. Une tendance résolument hostile aux civils « *incapables de gouverner* » entend garder le pouvoir sans limite de temps.

Un autre clan, plus réaliste et soucieux de récupérer l'aide américaine au plus tôt, serait prêt à annoncer la tenue de nouvelles élections, *quitte à en contrôler étroitement* l'organisation.

En attendant, l'opposition préfère rester silencieuse. Seuls le pasteur Silvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien, et M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), ont pris position *publiquement. Le premier n'a pas* caché sa satisfaction à la suite du renversement de Leslie Manigat, tandis que M. René Théodore a « *pris note de l'engagement du gouvernement militaire de respecter les conquêtes du 7 février et de ne pas instaurer une dictature féroce* ».

A l'exception du père Jean-Bertrand Aristide, *conforté dans ses analyses* et ses choix révolutionnaires *par l'évolution de la situation*, l'Eglise est également restée muette face au coup d'Etat. Impuissants face à la valse des uniformes, les leaders politiques et religieux attendent d'en savoir plus sur les intentions des militaires. Selon plusieurs coopérants travaillant avec l'administration haïtienne, la plupart des nouveaux ministres, tous militaires, sont notoirement incompétents et le reconnaissent parfois. Au point qu'il a fallu leur adjoindre des « conseillers spéciaux », souvent d'anciens ministres du Conseil national de gouvernement, au pouvoir en 1986 et 1987.

A part la dissolution des Chambres, dès lundi, le nouveau gouvernement n'a encore annoncé aucune décision. Alors que le pays s'enfonce chaque jour davantage dans la misère, les miliatares vont devoir se mettre en quête d'argent frais, ne serait-ce que pour payer les soixante mille fonctionnaires et acquitter la facture pétrolière. Ils n'auront d'autre choix que de se *tourner une nouvelle fois vers les* bailleurs de fonds occidentaux. Les Américains qui, selon plusieurs diplomates en poste à Port-au-Prince, avaient été informés du coup d'Etat, ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils « *n'excluaient pas de travailler avec le nouveau gouvernement militaire* ».

JEAN-MICHEL CAROIT.

La sécheresse aux Etats-Unis

Plus de 1 200 comtés sont déclarés « zone sinistrée »

Plus de mille deux cents comtés dans trente Etats ont été déclarés « zone sinistrée » et sont appelés à ce titre à bénéficier d'une aide fédérale d'urgence. Mais M. Lyng, ministre de l'agriculture, à la grande déception d'une dizaine de gouverneurs réunis à Chicago, n'a pas encore formulé *un programme d'assistance. Il* faut attendre un peu pour apprécier la situation dans son ensemble, a dit en substance le ministre.

WASHINGTON
correspondance

La sécheresse, exceptionnelle par le nombre des Etats touchés, frappe inégalement les agriculteurs. Elle a, sans doute, anéanti la moitié de la *récolte de blé de printemps*, mais les trois quarts de la récolte totale proviennent des blés d'hiver. La situation est plus grave pour le maïs. La perte de production est évaluée à 10 %, mais elle pourrait atteindre *40 % s'il ne pleut pas d'ici la mi-*juillet. Toutefois, les stocks de maïs excédentaires sont tels que les prix ne devraient pas trop en souffrir. En revanche, les sojas, bien que résistant mieux à la sécheresse, ne sont pas suffisamment excédentaires: une perte de production même réduite créerait une pénurie, et une hausse des prix se dessine déjà.

L'élevage est le secteur le plus touché. Les pâturages ont souffert et le ministre de l'agriculture prévoit que le fourrage national sera, cet *été, 32 % au-dessous de la moyenne.* Beaucoup d'éleveurs ont vendu leur bétail *ce qui, à court terme, provo*quera une baisse des cours du bœuf. *En tout cas, les autorités font un* effort particulier pour les éleveurs, d'abord en leur fournissant pour leurs bêtes des grains à prix réduit *pris sur les stocks fédéraux*, et *en* les autorisant à faire les foins et à créer des pâturages sur des terres actuellement retirées de la production pour réduire les excédents et encourager la préservation des sols.

Changer les habitudes

A *dire vrai*, les *parlementaires* des régions concernées s'efforcent de *canaliser au profit* de leurs administrés les milliards de dollars économisés *par la réduction des subven*tions provoquée par la hausse des *prix agricoles. Les autorités crai*gnent que l'application de la loi de *1985 qui, pour réduire les excédents,* impose la mise en jachère de vastes *surfaces arables, ne crée la pénurie.* Par ailleurs, cette même loi a permis de *subventionner les exportations* (1 milliard de dollars en deux ans), *réduisant ainsi sensiblement* les réserves. Le programme des subventions aura *permis aux Etats-Unis de* regagner le terrain perdu sur les marchés à l'exportation. Une baisse sensible de la production pourrai compromettre ces progrès.

La sécheresse ne fait pas que des victimes. Par exemple, dans les régions épargnées des Carolines, de la Géorgie et de l'Alabama où le volume des pluies a été normal, les *fermiers plantent fébrilement* du soja. En effet, en quelques semaines *le boisseau de soja est passé de 4 à* 10 dollars. Quant au Mississippi, *n'est plus le grand fleuve roulant* de la chanson... Les remorqueurs font des *affaires d'or en aidant* les grosses péniches ensablées à sortir des secteurs asséchés.

Pour le grand public, cependant, *la sécheresse pose de sérieux pro*blèmes d'ajustement. Il faut chan*ger de vieilles habitudes, passer* moins de temps sous la douche, *renoncer à arroser son jardin, à laver* sa voiture... Voir son gazon dépérir, et sa voiture *rester sale*, est insupportable pour l'Américain moyen. A l'époque de l'embargo pétrolier, il avait accepté les restrictions sur l'essence, mais il a du mal à fermer les robinets. L'appel aux restrictions volontaires n'a pas été suffisant. Les municipalités limitent autoritairement l'arrosage à certaines heures ou à certains jours, avec des amendes pour les contrevenants.

Dans l'Ouest, les autorités de *San-Francisco ont imposé un ration*nement de l'eau avec pour objectif *de réduire la consommation de* 25 %. Mais finalement la technolo*gie est là pour suppléer les défail*lances humaines : à Los Angeles et à New-York, *en plus de la campagne* d'éducation, les autorités songent à *imposer l'installation* d'appareils spéciaux dans les douches, et même *dans les chasses d'eau des toilettes*, dispositifs qui, selon les experts, pourraient réduire jusqu'à 45 % la consommation domestique.

HENRI PIERRE.

Cuba à l'heure de la « castroïka »

(Suite de la première page.)

Et c'est vrai qu'à La Havane on est surpris par l'absence dans les rues de ces gamins mendiants et mal nourris que l'on rencontre si souvent dans les villes latino-américaines. Il est indéniable également que Cuba possède un fort taux de scolarisation, en raison de la gratuité des écoles, et une couverture médicale — gratuite elle aussi — que pourraient lui envier bien des pays plus développés. Malgré la dictature et les injustices criantes, Cuba d'avant la révolution avait déjà un niveau de vie supérieur à la plupart des pays de la région.

Aujourd'hui, tout le monde en bénéficie. Ernesto aussi. Mais ce *coiffeur connaît une situation un* peu particulière, qu'il partage avec *beaucoup d'artisans (mécaniciens,* couturiers, etc.). Son salaire de *148 pesos est faible*, et même *inférieur à la moyenne nationale (180 pesos).* Mais dans sa petite maison du centre ville il gagne 60 pesos... par jour en coiffant chez lui ses clients personnels. Parfois il peut même gagner quelques dollars, ce qui est strictement interdit, mais assez répandu. Il a accès, grâce à ses gains, au marché libre, aux boutiques diplomatiques par l'intermédiaire d'amis, et mène grand train.

Marcello a moins de chance. A quarante-cinq ans, son salaire atteint à peine 250 pesos. Avec ses quatre enfants et sa femme, qui reste à la maison, il a tout juste de quoi vivre. Ses achats de nourriture se font avec la *libretta*, ce carnet de rationnement qui permet d'avoir accès aux produits « subventionnés » : riz, huile, viande. La *libretta* offre, pour une somme d'environ 14 pesos par *personne, tous les produits de pre*mière nécessité pour le mois. Marcello *se prive pourtant* de viande pour en faire bénéficier ses enfants, *les 80 grammes de porc ou de poulet* par jour et par personne étant à son avis « *insuffisants* ». Il n'a guère la possibilité d'avoir recours au marché *libre, les prix étant nettement* plus élevés et la demande très forte. Un *dimanche en fin de matinée*, un camion chargé de 8 tonnes d'ananas *a ainsi été* « *dévalisé* » *en moins* d'une heure.

Tous les trois : Uven le tourneur, Ernesto le coiffeur et Marcello le *grutier font partie du système. Au* cœur pour le premier, à la périphérie pour les deux *derniers, du côté de* « l'abondance » ou de la pauvreté. Et *puis il y a les autres. Les apparat*chiks de cette bureaucratie, qui rem*plissent chaque jour les grands par*kings du comité central avec leurs *voitures particulières, rare privilège,* comme on peut le constater quotidiennement dans une capitale où la circulation rappelle en permanence celle de Paris un 15 août. Ou encore les 12000 touristes cubains, 1 % de la population, qui peuvent voyager à l'étranger, pour la plupart dans les pays socialistes.

Tous ont des obligations liées au caractère « révolutionnaire » du régime : le service militaire d'une durée de trois ans, l'appartenance à plusieurs « organisations de masse » et l'assiduité aux réunions fréquentes de ces dernières. Une participation encouragée *sinon imposée.* Marcello remarque ainsi à propos de *sa fille de douze ans qui souhaite* faire des études de médecine : « *Bien sûr, il faut qu'elle ait un bon carnet scolaire, mais surtout il faut qu'elle soit une bonne militante.* »

Une critique diffuse tolérée

Le paysage cubain comporte aussi des « zone d'ombres » où tentent de se faire oublier ces Cubains impossibles à rencontrer. Ils avouent leur « *peur* », sans que l'on puisse dire avec certitude s'il s'agit de paranoïa ou de bien autre chose. Parmi eux, ceux convaincus d'une « *conduite de peligrosidad* » (dangereuse) et qui peuvent pour « *activités contre-révolutionnaires* » être condamnés à quatre ans de prison, ou encore les « marginaux » sans travail, les couples mixtes, et d'une manière générale, ceux qui demandent ou souhaitent quitter le pays.

La critique du régime est pourtant permise sous certaines formes diffuses, notamment dans le domaine culturel. C'est ainsi qu'une exposition d'arts plastiques, il y a quelques semaines, reflétait bien ce malaise dont on débat dans les instances les plus hautes, avec un cadre vide intitulé « *l'œuvre n'a pu être réalisée par manque d'information* ».

Ce n'est qu'un exemple. On pouvait relever bien d'autres allusions transparentes à la censure ou à la bureaucratie. Les jeunes artistes les plus en pointe ont même organisé pendant plusieurs semaines des « expositions » sauvages dans la rue. Chaque *mercredi*, à « G/23 », une intersection de deux rues de la capitale, *on pouvait assister à de telles* manifestations. Elles sont suspendues. *Les* « *masses populaires étant choquées* », selon les termes officiels, *il a été décidé que ces exposi*tions auraient dorénavant pour *cadre le campus de l'Institut supé*rieur de l'art qui se trouve dans le *quartier chic de Miramar*, à quelques kilomètres du centre ville.

Les coups de frein à cette « explosion » ont parfois pris des allures ubuesques. Lors du Festival du film soviétique, le film annoncé sur les marginaux d'URSS et les anciens d'Afghanistan, *Est-il facile d'être jeune ?* a été interdit au dernier moment. Quelques jours après cette « bourde » qui a fait grand bruit non seulement chez les créateurs, mais aussi, dit-on, à l'ambassade soviétique, le « *commandant suprême* » a fait programmer le film iconoclaste à la télévision un dimanche en début d'après-midi.



Le succès des « Nouvelles de Moscou »

En dehors du domaine culturel, la critique n'est pas aisée. Certes les récriminations ponctuelles sont-elles monnaie courante. A propos des *transports à La Havane*, par exemple, où les bus surnommés *guagua sont d'une lenteur et d'une irrégula*rité qui coûte, chaque jour plusieurs heures à la grande *majorité* des citadins qui les empruntent. Ou encore à propos du « *téléphone qui rend fou* ». Etablir une communication relève souvent de la gageure. Un appel débouche parfois sur un programme de radio. D'autres surprises sont fréquentes comme la conversation à plusieurs ou l'« erreur » systématique qui a pour effet de provoquer l'énervement de deux abonnés pour le prix d'une seule communication.

Ces critiques ne dépassent pourtant pas le stade du quotidien. « *Les Cubains ont beaucoup de moyens de faire valoir leurs revendications* », disait un officiel, qui citait : « *Le parti, le gouvernement, les comités de défense de la révolution, les syndicats, les différentes associations* » (femmes, étudiants, pionniers...). Certes! Mais tous ces organismes relèvent en fait du même système et de la même autorité. Les limites de la critique sont d'autant plus évidentes que la presse ne constitue pas réellement un modèle d'indépendance. Les grands journaux, *Granma* pour le parti, *Juventud Rebele* pour la jeunesse, *Bastion pour les militaires ou Trabajadores* pour le syndicat, se cantonnent le plus souvent dans une apologie répétitive du régime et rappellent jusqu'à l'ennui les « *valeurs et les devoirs du révolutionnaire* ». Il en est pratiquement de même pour la télévision et la radio. Le succès des *Nouvelles de Moscou*, le flambeau de la « transparence », qui est publié en espagnol à La Havane, souligne, s'il en était besoin, cette grande indigence de la presse cubaine.

« *Il s'agit le plus souvent de l'autocensure des journalistes* », dit un membre du gouvernement, alors que le commandant Fidel Castro « *appelle,* dit-il, *sans cesse à plus de critiques de la part des médias* ». *On a tout de même du mal à croire* qu'après trente ans de révolution ces *derniers soient les seuls responsables* d'une telle situation. On continue d'insister *sur le réflexe de la* « citadelle assiégée ». Partout des panneaux publicitaires rappellent que les Cubains sont prêts à combattre, et l'image du soldat en armes vigilant est omniprésente. La proximité du grand voisin américain hostile, la poursuite du blocus économique par les Etats-Unis alimentent encore ce réflexe d'autodéfense.

Depuis plus d'un an, les autorités ont lancé le fameux programme de « rectification » qui doit permettre de redonner une vitalité au régime, à l'économie et à la population. Les autorités cubaines se défendent de copier les célèbres « glasnost » et « perestroïka » soviétiques. Non sans raisons. Alors que les autorités soviétiques semblent accorder prudemment quelques libertés aux entreprises et multiplie les espaces ouverts à l'économie de marché, le plan et le secteur nationalisé restent la règle à Cuba : l'ouverture de marchés libres d'artisans et de paysans a fait long feu. En forme de boutade, certains proches du régime ont donné une appellation locale à ce programme de retour à l'esprit originel de la révolution : la « castroïka »...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

CANADA

L'attaché militaire soviétique expulsé à son tour

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le Canada et l'URSS se sont-ils lancés dans une partie de bras de fer du type de celle que s'étaient livrée en septembre 1985 Londres et Moscou en expulsant chacun trente et un diplomates de l'autre camp ? L'escalade s'est en tout cas poursuivie jeudi 23 juin : le Canada a annoncé que l'actuel attaché militaire de l'ambassade soviétique, le colonel Grigori Stepanovich Roublev, avait quatre jours pour regagner son pays et que l'ancien secrétaire d'ambassade Sergueï Mikhaïlovich Kashtanov, en poste entre 1981 et 1985 au Canada, était prié de ne plus jamais y revenir. Ottawa a de plus limité le nombre total de diplomates soviétiques au Canada à soixante, trois de moins qu'auparavant.

La veille, Moscou avait expulsé deux diplomates canadiens et décidé que trois autres, absents d'URSS, ne seraient pas autorisés à y retourner. L'Union soviétique entendait ainsi répliquer à *l'« énorme provocation »* d'Ottawa, qui avait accusé mercredi huit diplomates soviétiques (dont l'adjoint de M. Roublev) expulsés la semaine dernière et neuf personnes déclarées *personae non gratae* d'avoir tenté d'infiltrer les services canadiens de renseignement et d'avoir cherché à obtenir des informations sur des technologies utilisées dans l'industrie et la défense.

Remaniement ministériel

Qualifiant les nouvelles mesures prises par le Canada d'« *actes indécents de revanche* », le porte-parole de l'ambassade soviétique à Ottawa a assuré que des représailles ne tarderaient pas à être annoncées.

Le premier ministre *québécois*, M. Robert Bourassa, a d'autre part changé, jeudi, les affectations du tiers des membres de son cabinet, en conservant la même équipe de vingt-huit ministres. Ce réaménagement — le premier depuis le retour du Parti libéral au pouvoir en décembre 1985 — visait plus à proposer de nouveaux défis à certains ministres qu'à sanctionner d'éventuels échecs. Le Parti libéral, qui vient de remporter deux élections partielles lundi dernier, caracole toujours en tête *dans les sondages avec près de 55 %* des intentions de vote, alors que le Parti *québécois, repris en main au* printemps dernier par l'indépendantiste Jacques Parizeau, tarde à retrouver ses élans d'antan.

M. Bourassa a accédé aux requêtes de deux de ses ministres qui avaient demandé à changer de maroquin. Pierre Paradis, auteur d'une réforme très controversée du système d'aide sociale en tant que ministre de la main-d'œuvre et du travail, passe aux affaires municipales. Paul Gobeil, président du conseil du Trésor, devient ministre des affaires internationales, un portefeuille que détenait Gil Remillard, lui-même nommé à la justice.

Le précédent titulaire de ce poste apparaît comme le seul véritable *perdant de ce réajustement.* M. Herbert Marx a en effet récemment *subi les foudres de l'opposition pour* avoir accepté de rembourser les frais *d'avocat d'une association d'anglo*phones dont plusieurs membres ont *contesté devant les tribunaux les lois* faisant du français la seule langue à *utiliser dans l'affichage commercial.* Ce dernier dossier, qui continue de *susciter* des débats passionnés au Québec, sera bientôt examiné par la Cour suprême du Canada.

M. Marx a conservé son titre de solliciteur général, chargé de la police et des prisons.

MARTINE JACOT.

Europe

Jean-Paul II à Vienne

Le pape évoque « la grande épreuve et la cruelle tyrannie » subies par l'Autriche sous le nazisme

Lors d'une cérémonie eucharistique célébrée sur l'aérodrome de Trausdorf situé à proximité de la frontière hongroise et transformé pour l'occasion en « fenêtre sur l'Est », Jean-Paul II devait s'adresser, vendredi 24 juin en fin de matinée, à des dizaines de milliers de fidèles venus de Hongrie ou de Yougoslavie, et aussi aux catholiques de Tchécoslovaquie, dont quelques dizaines seulement avaient pu faire le déplacement. Le pape devait se rendre ensuite au camp de concentration de Mauthausen. La veille, la première étape du deuxième voyage de Jean-Paul II en Autriche avait notamment été marquée par la présence, controversée, de M. Kurt Waldheim à ses côtés et par un ferme rappel à l'ordre à l'intention de l'Eglise autrichienne.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Incontournable président Waldheim ! Certains diront « *incontourné* », en reprochant au pape de l'avoir trop rencontré en un an, en 1987 à Rome et, cette fois, à Vienne. Si les dirigeants de la conférence épiscopale autrichienne ainsi qu'une grande partie de la classe politique avaient souhaité que sa présence fût le plus discrète possible, c'est manqué.

M. Waldheim était, jeudi après-midi, à l'aéroport de Schwechat pour accueillir Jean-Paul II. Il assistait, au premier rang des personnalités civiles, à l'office dans la cathédrale Saint-Etienne. Peu après, pour présenter le gouvernement et le corps diplomatique, il recevait le pape dans sa résidence, à la Hofburg, et il a bénéficié, pour lui et sa famille, d'un entretien tout à fait privé, un peu plus long que prévu (un quart d'heure). M. Waldheim sera *encore* aux côtés de Jean-Paul II au terme de la visite à Innsbruck, lundi.

La télévision retransmettant le moindre déplacement du pape, on aura donc beaucoup vu M. Waldheim, et également entendu, puisqu'en moins de quatre heures il a pu prononcer deux discours – il est vrai des plus convenus et anodins. Après des paroles traditionnelles de bienvenue, M. Waldheim n'a guère dit autre chose que la « *joie* » apportée par cette visite à la grande majorité des Autrichiens, en précisant que « *même ceux qui ne sont pas croyants doivent* [au pape] *le respect* ».

A sa descente d'avion, répondant à M. Waldheim, Jean-Paul II a dit qu'il était « *heureux d'être accueilli par le président de la République* », notant qu'il se trouvait sur « *une terre qui a un lourd passé à porter* ». Si l'attitude du pape a semblé souvent fort distante lorsque M. Waldheim était à ses côtés, Jean-Paul II a en revanche repris à son compte la thèse, controversée, de l'Autriche victime du nazisme, qui avait été officiellement adoptée par les Alliées après la guerre.

ÇA, C'EST UN PORTRAIT DE PIE XII PENDANT LA GUERRE !... JE L'AIME BEAUCOUP !

PLANTU

Abordant, lors de sa réception à la Hofburg, un passé qui depuis l'affaire Waldheim est revenu soudainement hanter et troubler le pays, le pape a déclaré : « *En cette année 1988, je voudrais tout particulièrement rappeler la grande épreuve et la cruelle tyrannie dont l'Autriche, comme d'autres nations, a eu a souffrir dans un passé récent.* » Evitant d'évoquer à ce moment les silences et les compromissions de l'épiscopat et d'une partie du clergé autrichien sous le troisième Reich, il a souligné que « *parmi ceux qui avaient été persécutés pour des raisons religieuses, raciales et politiques, il y avait beaucoup de catholiques – des prêtres, des membres d'ordres religieux et des laïcs* ».

Protestations devant la Hofburg

M. Waldheim a adopté de son côté, à la Hofburg, un ton fort neutre, se contentant de mettre en valeur le rôle d'intermédiaire que l'Autriche assume entre l'Est et l'Ouest.

Boudé par la plupart des gouvernements étrangers, interdit de séjour aux Etats-Unis et tenu fréquemment à l'écart de la vie publique dans son propre pays, M. Waldheim n'en a pas moins eu l'occasion de faire ainsi une apparition spectaculaire sur le devant de la scène internationale après les remous provoqués par son passé durant la deuxième guerre mondiale dans les rangs de l'armée allemande.

Pour répondre aux protestations déjà exprimées depuis l'annonce du voyage du pape, et pour prévenir sans doute les réactions devant l'omniprésence de M. Waldheim pendant la première journée, les autorités religieuses autrichiennes avaient tenu, au cours d'une conférence de presse mercredi, à souligner que, si la participation du président au voyage papal était « *normale* », la puissance invitante était bien la conférence épiscopale du pays et qu'il s'agissait essentiellement d'une « *visite pastorale* », c'est-à-dire non politique.

Accompagné d'une demi-douzaine de ses disciples revêtus de l'uniforme rayé des déportés, le rabbin Avi Weiss, de New-York, était néanmoins venu jeudi matin devant la Hofburg pour demander une nouvelle fois que le pape ne rencontre pas M. Waldheim. Le soir, il était aux côtés de Mme Beate Klarsfeld et d'une délégation de l'Association des fils et filles de déportés venue de France. Ils ont fait savoir leur indignation depuis les fenêtres d'un hôtel situé juste en face du porche de la cathédrale de Vienne où arrivait le pape.

Dans la soirée le mouvement de gauche « Nouvelle Autriche » né de « l'affaire Waldheim » a réuni pour sa part non loin de la Hofburg près de cinq cents personnes pour dénoncer aussi la situation.

Profil bas

La visite à Mauthausen et l'audience accordée auparavant aux représentants de la communauté juive pourraient permettre au pape, vendredi, de corriger l'impression laissée par cette première journée, celle d'avoir pris le risque de relancer un débat qui, depuis le cinquantenaire de l'annexion de l'Autriche par Hitler, en mars, a perdu ici de son acuité. Après cette commémoration et le rapport de la commission d'historiens chargée d'examiner le cas Waldheim (1), on semble avoir admis, à gauche, dans le Parti socialiste du chancelier Vranitsky surtout, qu'il fallait prendre son mal en patience puisque M. Waldheim s'accroche à son mandat et a bien l'intention d'aller jusqu'au bout de celui-ci, pour quatre ans encore.

A droite, les amis du président – qui pour beaucoup reconnaissent l'embarras qu'il cause – ont fait de leur mieux pour tenter d'inciter M. Waldheim à garder un profil bas. Même au sein de la « Nouvelle Autriche », où se trouvent les adversaires les plus virulents du président, on laisse entendre qu'il existe une sorte d'accord tacite pour que le pays ne pâtisse pas davantage de « *l'affaire* », parce qu'il a un besoin vital de retrouver une bonne réputation sur le plan international, qu'il s'agisse de solliciter l'entrée de l'Autriche dans la CEE ou de maintenir ce rôle particulier et cher aux Autrichiens de « *pont entre l'Est et l'Ouest* », comme l'a d'ailleurs rappelé Jean-Paul II. Mais il est difficile de contraindre M. Waldheim à la discrétion, personne ne pouvant oublier qu'il a été confortablement élu avec 54 % des suffrages de ses concitoyens, en pleine campagne de dénonciations contre lui.

« Défendez vos positions »

L'opinion publique en général, quoi qu'il en soit, semble beaucoup plus préoccupée actuellement par le *trouble qui affecte* l'Eglise autrichienne que par celui dont le président est tenu pour responsable. D'emblée, le pape paraît avoir confirmé la volonté du Vatican de reprendre en main cette Eglise en grande partie rebelle (*le Monde* du 24 juin).

Après les nominations contestées de plusieurs prélats considérés comme trop conservateurs ou jugés plus proches du Saint-Siège que de l'Autriche, Jean-Paul II a fortement parlé dès le premier jour de la nécessité d'une « *nouvelle évangélisation* », en développant certains de ses thèmes favoris, notamment sur le *besoin* d'une *foi rigoureuse* dans un monde moderne en proie aux « *ténèbres* ». Prônant la fermeté au cours de son homélie, il s'est écrié : « *Défendez vos positions !* » Il a longuement exposé, une fois encore, ses vues sur la préservation de la vie, dénonçant implicitement l'avortement et la contraception, et défendant explicitement « la famille ».

Cela ne pouvait que déplaire davantage à ces groupes de fidèles qui n'hésitent pas à faire entendre leurs objections. « *Nous avons plus besoin de dialogue que de discipline* », disait, jeudi, l'un des dirigeants d'un des principaux mouvements d'action catholique. Eglise et Communauté a distribué autour de la cathédrale des tracts très critiques, tandis que d'autres contestataires défilaient dans les rues de Vienne avec un âne pour inciter le pape à plus de modestie et d'humilité, en rappelant que c'est dans cet esprit que Jésus avait choisi cet animal pour entrer dans Jérusalem...

FRANCIS CORNU.

(1) Cette commission a conclu que M. Waldheim n'avait pas personnellement participé à des crimes de guerre dans les Balkans, mais que, contrairement à ce qu'il avait affirmé, il en avait eu connaissance et n'avait rien fait pour les empêcher. En outre, le rapport avait reproché au président d'avoir gommé cette période de sa carrière.

URSS

La réhabilitation politique de Boukharine serait imminente

MOSCOU
de notre correspondant

La réhabilitation politique de Nikolaï Boukharine pourrait être officiellement annoncée dans les prochains jours – c'est-à-dire à la veille de la conférence du parti qui s'ouvre mardi 28 juin. Déjà lavé par la Cour suprême, en février dernier, des grotesques accusations sous lesquelles Staline l'avait fait fusiller en 1938, celui qui fut l'un des plus brillants théoriciens du parti bolchevik devrait ainsi jouer, un demi-siècle après sa mort, un rôle fondamental dans l'actuelle renaissance du débat politique en URSS.

Car d'abord chef de file de la gauche d'un parti dont il était, selon Lénine, le « *préféré* », Boukharine est resté dans l'histoire comme l'homme qui avait ensuite vainement plaidé pour la modération du cours révolutionnaire. S'il ne fut pas le seul à avoir mis en garde contre l'industrialisation forcenée et la collectivisation des campagnes, c'est, en effet, lui qui le fit avec le plus d'autorité et son nom est ainsi devenu synonyme de défense de la paysannerie et du rôle du marché.

Or, simpliste ou pas, cette assimilation est aujourd'hui extrêmement précieuse pour les partisans des réformes, car elle leur donne, en la personne d'un dirigeant bolchevik de très grande stature, une caution *doublement précieuse*. Elle permet d'abord d'affirmer une filiation idéologique directe de Lénine aux réformes d'aujourd'hui puisque Boukharine défendait la poursuite de la Nouvelle Politique économique (NEP), mise en place par Lénine et que la « perestroïka » rappelle, en infiniment plus timide, la *démarche qui* avait *inspiré* cette NEP.

Vis-à-vis des conservateurs, on peut ainsi parer le reproche d'hétérodoxie, et cette légitimation permet ensuite – ce n'est pas négligeable – de tenter de maintenir une cohérence idéologique, car l'histoire témoignerait donc que, *loin de s'éloigner* du socialisme, on reviendrait aujourd'hui à ses sources.

Mort en écrivant : « *J'en appelle à vous, génération future des dirigeants du parti...* », Nikolaï Boukharine a une fonction politique dans l'URSS de M. Gorbatchev. Si sa réhabilitation politique était confirmée, la manière dont elle serait annoncée – retentissante ou discrète, simple réintégration posthume dans les rangs du parti ou approbation de ses thèses – donnerait une précieuse indication de tendance. Moins on ferait de bruit autour de cette décision, moins on serait proche de mesures radicales dans l'agriculture – domaine dans lequel des réformes s'imposent d'urgence afin que les magasins se remplissent et que la « perestroïka » ait un sens. A l'inverse, plus on ferait de bruit, plus l'idée pourrait prendre corps que le temps des paysans-fonctionnaires et de la gabegie a déjà beaucoup trop duré.

BERNARD GUETTA.

Important rassemblement à Tallin en faveur de la réforme en Estonie

Entre cent et cent cinquante mille personnes ont participé le 17 juin à un rassemblement dans un stade de Tallin, la capitale de la République balte soviétique d'Estonie, à l'initiative du tout nouveau Front populaire estonien, une organisation qui souhaite rassembler tous les partisans de la réforme. Selon le journal local *Molodej Estoni*, des délégués estoniens à la conférence fédérale du parti, qui s'ouvre la semaine prochaine, assistaient aussi au meeting. Le journal publie plusieurs photos représentant une foule immense assemblée en plein air.

Certains des propos tenus par les intervenants ont une connotation fortement nationaliste. Reprenant le thème de l'autonomie économique pour l'Estonie, une déléguée à la conférence du PCUS, Mme Mare Rossmann, a déclaré : « *Il ne faut pas vivre aussi pauvrement sur une terre aussi riche. Nous voulons seulement vivre libres et heureux sur notre terre et pour cela nous voulons décider nous-mêmes ce qui, justement, constitue le bonheur à nos yeux. Nous voulons l'amitié entre les peuples d'URSS, mais sans grands ni petits frères.* » Un responsable d'usine, M. Tiit Viakhi, a souligné l'« *importance* » pour l'Estonie et « *toutes les républiques fédérées* » de parvenir « *à la reconnaissance de leur souveraineté. Il est indispensable d'affermir le principe de l'union-fédération, composée d'Etats véritablement égaux et souverains* ».

Deux représentants d'un autre Front populaire récemment créé, celui de Lituanie, avaient été invités à ce rassemblement, qui est intervenu au lendemain du remplacement du premier secrétaire du PC d'Estonie, M. Karl Vajno, après dix ans de services. – (*AFP.*)

HONGRIE

Prochain remaniement gouvernemental

M. Janos Berecz, « numéro deux » du Parti communiste hongrois, a annoncé, jeudi 23 juin, qu'un remaniement à la tête de l'Etat et au sein du gouvernement hongrois serait soumis par le comité central au Parlement, le 29 juin.

Les nominations proposées par le comité central, réuni jeudi et vendredi à Budapest, portent essentiellement sur le remplacement au poste honorifique de chef de l'Etat de M. Karoly Nemeth, un proche de l'ancien secrétaire général Janos Kadar, par une personnalité non membre du parti, M. Bruno Straub, vice-président de l'Académie des sciences, et originaire de Transylvanie (aujourd'hui sous souveraineté roumaine), ainsi que sur l'attribution d'un portefeuille de ministre d'Etat à M. Imre Poszgay, chef de file de l'aile réformiste au sein du parti. M. Poszgay a accédé au bureau politique à l'issue de la conférence nationale du parti qui, le mois dernier, s'est soldée par l'élimination des instances dirigeantes de la « vieille garde » de M. Kadar. – (*UPI, AFP.*)

● **IRLANDE DU NORD : un hélicoptère atteint par des tirs de l'IRA.** – Un hélicoptère Lynx de l'armée britannique a été contraint jeudi 23 juin à un atterrissage forcé près de Silverbridge, dans le comté d'Armagh, l'un des fiefs de l'IRA, après avoir été atteint par des tirs. Le mouvement terroriste irlandais a immédiatement revendiqué l'attentat. Il pourrait s'agir de tirs de mitrailleuses lourdes. Depuis quelques mois déjà, l'armée redoutait que l'IRA se lance dans de telles attaques, la suspectant d'avoir réussi à se procurer, probablement en Libye, des armes lourdes, y compris des missiles anti-aériens. – (*AFP.*)

● **POLOGNE : les dépouilles mortelles de 50 prisonniers français auraient été retrouvées.** – Une fosse commune découverte il y a deux ans en Pologne renfermerait, selon toute vraisemblance, les restes de cinquante prisonniers de guerre français exterminés par les nazis pendant la dernière guerre mondiale. Selon le journal du soir de Varsovie, *Express Wieczorny*, qui a rapporté cette information mardi 21 juin, cette fosse commune a été mise au jour lors de travaux de terrassement dans la petite localité de Nowa-Rozanka, dans la région d'Olsztyn (ancienne Prusse orientale), à proximité de la bourgade de Ketryn, où Hitler avait installé son quartier général en 1941 pour diriger les opérations contre l'URSS. – (*AFP.*)

● **SOS-Pologne.** – L'association humanitaire SOS-Coordination-Pologne organise une collecte pour une jeune Polonaise de quinze ans, Renata, atteinte d'une leucémie aiguë de la moelle osseuse et que seule une greffe réalisée à l'hôpital Hammersmith de Londres peut sauver. (27, rue du Docteur-Potain, 75019 Paris, ou CCP 1336936X Paris.)

ISLANDE : l'élection présidentielle du 25 juin

Une affaire de femmes

Décidément, la politique intérieure se féminise de plus en plus en Islande ! Aux législatives du printemps 1987, le Parti des femmes – unique au monde – avait recueilli environ 10 % des suffrages, et ses six « députées » jouent depuis un rôle charnière au Parlement de Reykjavik, l'Alting.

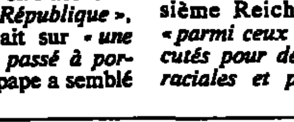
Nouveau coup d'éclat des femmes : l'élection présidentielle, qui doit se tenir le samedi 25 juin dans cette île du nord de l'Europe qui ne compte que deux cent trente-cinq mille habitants, mettra aux prises... deux représentantes du sexe féminin : Mme Vigdis Finnbogadottir, qui brigue un second mandat de quatre ans, et Mme Sigrun Thorsteindottir, qui a annoncé sa candidature voilà quelques mois. Elle avait alors réuni les mille cinq cents signatures de notables et particuliers nécessaires pour se lancer dans la course. Cette joute *inhabituelle n'est pas du goût* des Islandais. Une tradition bien respectée veut, en effet, qu'aucun candidat ne se présente contre un président en poste qui souhaite un renouvellement de son mandat...

Agée de quarante-trois ans, le challenger de Mme Finnbogadottir est une simple mère de famille résidant dans les îles Vestmann. Elle se dit membre d'un étrange mouvement humaniste attaché à certains idéaux... bouddhistes. Elle estime que le chef de l'Etat, qui, selon la Constitution, a des fonctions essentiellement honorifiques, devrait prendre une part plus active dans les affaires politiques de la nation. Mais personne en Islande ne lui accorde la moindre chance tant est grande la popularité de la présidente sortante.

Elue pour la première fois en juin 1980 devant quatre candidats masculins, Mme Finnbogadottir avait été reconduite dans ses fonctions « *automatiquement* » en 1984. Agée aujourd'hui de cinquante-huit ans, cette francophile passionnée fit, dans les années 50, ses études à Grenoble et à la Sorbonne, et enseigna la littérature et le théâtre français en Islande. Avant d'accéder à la magistrature suprême, elle dirigeait un théâtre à Reykjavik. Pour la *grande majorité de ses compatriotes*, c'est une présidente de la République de rêve qui assume sa charge avec « *simplicité et élégance* ».

Cette élection, elle ne peut pas la perdre, mais, ironisait ces derniers jours un humoriste de Reykjavik, « *en Islande, il n'y a plus que des femmes pour désirer le pouvoir* »...

AL. D.



SÉNÉGAL

Vive tension sur le campus universitaire de Dakar

La police a fait usage jeudi 23 juin de grenades lacrymogènes pour disperser plus d'une centaine d'étudiants qui tentaient d'empêcher le déroulement d'examens à la faculté de médecine de Dakar. Selon une source universitaire, une dizaine de jeunes gens ont été blessés. Plusieurs autobus ont été endommagés par des pierres lancées par des étudiants dans les quartiers populaires, mais le calme était revenu dans la capitale sénégalaise en début d'après-midi. C'était la première fois depuis la levée de l'état d'urgence le 20 mai que les forces de l'ordre pénétraient sur le campus.

Le fonctionnement des lycées et universités est perturbé depuis environ cinq mois par divers mouvements de grève. A Dakar, seule la faculté de médecine, qui accueille un nombre important d'étrangers et des étudiants de l'école de santé militaire, a pu fonctionner. Les étudiants protestent contre de mauvaises conditions de travail et le manque de débouchés professionnels. Les pourparlers entre les élèves, les étudiants et leurs ministres respectifs sont actuellement *dans l'impasse*.

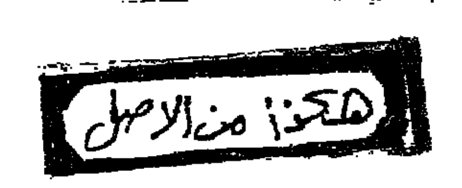
Le président Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, a décidé de rentrer, dès vendredi après-midi, à Dakar, immédiatement après la cérémonie d'ouverture à Lomé (Togo) du onzième sommet de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest. – (*Reuter, AFP.*)

● **BURKINA-FASO : la veuve de Thomas Sankara réfugiée au Gabon.** – Accompagnée de ses deux fils, Mme Mariam Sankara, veuve du président tué lors du putsch du 15 octobre 1987, est arrivée à Libreville le lundi 21 juin à bord de l'avion personnel du président Bongo, à l'origine de cette solution. De source gabonaise, on indique qu'elle pourra séjourner au Gabon « *aussi longtemps qu'il lui plaira* ». – (*AFP, Reuter.*)

● **GAMBIE : procès du « complot libyen ».** – Trois des quatre personnes accusées dans l'affaire du « complot libyen » visant à renverser le gouvernement gambien ont été condamnés à des peines allant de neuf ans à trente ans de travaux forcés et la quatrième a été acquittée, à l'issue de deux mois et demi de procès devant la Cour suprême de Banjul, présidée par le juge Ayola.

Les accusés condamnés à trente ans de travaux forcés sont Musa Sanneh et Amadu Badji, reconnus coupables, selon le verdict, de haute trahison, de conspiration et d'association visant à renverser le régime gambien. – (*AFP.*)

● **ERRATUM.** – M. Maxime Rodinson nous demande de préciser qu'il est directeur d'études à l'Ecole pratiques des hautes études (IVe section : sciences historiques et philologiques) et non pas directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, comme nous l'avions malencontreusement indiqué dans nos éditions datées 18 juin en publiant son article sur le livre de Kassa Houari, *Un Algérien à Paris*.



Asie

THAILANDE

Quatre années de prison pour lèse-majesté

BANGKOK
correspondance

Ancien vice-minitre de l'agriculture, puis de l'intérieur, membre du Parlement depuis l'âge de vingt-sept ans, proche du premier ministre, M. Prem Tinsunalonda, chef de file de la faction dissidente du Parti démocrate (l'un des quatre partis au pouvoir), M. Veera Musikapong, quarante ans, enfant prodige de la vie politique thaïlandaise, a été condamné, mercredi 22 juin, par la Cour suprême, à quatre ans de prison ferme pour crime de lèse-majesté.

En 1986, dans le Nord, au cours d'une campagne électorale particulièrement vive, où ses adversaires l'avaient accusé d'être un « parachuté » du Sud, M. Musikapong avait rétorqué qu'il aurait préféré naître dans un palais, où l'existence lui aurait été plus facile. Cette référence provoqua tout aussitôt une plainte de l'un de ses rivaux.

Condamné une première fois, il fut innocenté quelques mois plus tard par un tribunal de première instance. Mais, en octobre 1987, la cour d'appel l'a jugé coupable. C'est ce verdict que vient de confirmer la Cour suprême, qui a toutefois réduit la peine de prison de six à quatre ans.

Les cas de lèse-majesté sont très rares en Thaïlande, pays où *l'institution monarchique jouit* d'un respect unanime. Nombreux sont ceux qui estiment que le jeune parlementaire est victime d'ennemis politiques autant que de son franc parler.

M. Veera Musikapong, après des études de droit, avait, en 1976, été le porte-parole du gouvernement de M. Seni Pramoj. Un an plus tard, sa participation à une tentative de coup d'Etat lui avait valu huit mois de prison. Plus récemment, il s'est retrouvé à la tête des dissidents du Parti démocrate, et était devenu l'un des chef de file du Parti du peuple (Prachachon), qui, à l'occasion des élections législatives prévues le 24 juillet, espère bien bousculer sérieusement les démocrates dans leur bastion du Sud. Sa condamnation est un coup dur pour le nouveau Parti. Privé de ses droits politiques, M. Veera Musikapong n'a plus comme seule ressource qu'un appel direct à la clémence royale.

JACQUES BEKAERT.

● **VIETNAM : la canonisation de 117 martyrs.** — Mgr Lustiger, archevêque de Paris, participera à la célébration des *« saints martyrs du Vietnam »* à Notre-Dame de Paris, le samedi 25 juin à 18 h 30. En l'absence, faute d'autorisation, d'une délégation vietnamienne à la cérémonie de canonisation du 19 juin à Rome (*le Monde* du 21 juin), le cardinal Can a adressé, de Hanoï, un télégramme aux Missions étrangères de Paris exprimant sa reconnaissance pour leurs *« travaux apostoliques »*.

● **PHILIPPINES : affrontements dans le Sud.** — Quinze communistes et huit soldats ont été tués, mercredi 22 juin, au cours d'un affrontement dans une région montagneuse au nord de Bislig, dans le sud de l'archipel, a-t-on appris, jeudi, de source militaire. Neuf autres militaires ont été blessés dans ces combats, auxquels participaient cent cinquante membres de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), bras armé du Parti communiste interdit), a-t-on ajouté de même source. — *(AFP.)*

La recherche d'un règlement du conflit cambodgien

Pékin demande une « supervision internationale » du retrait des troupes vietnamiennes

PÉKIN
de notre correspondant

Le prince Norodom Sihanouk s'est rendu à Bangkok, vendredi 24 juin, pour des consultations avec la Thaïlande avant de participer à la rencontre informelle organisée en principe le mois prochain par l'Indonésie en vue d'apporter une très hypothétique solution au conflit cambodgien. L'ancien monarque, qui se tient à l'écart de la presse, serait pessimiste sur les chances de progrès réels dans les tentatives de règlement de la crise à la faveur de la réunion de Djakarta.

La Chine, qui passe pour défavorable à la rencontre d'Indonésie, s'est montrée très irritée, le 23 juin, des fuites américaines concernant le sort futur du dirigeant khmer rouge, M. Pol Pot. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié d'*« irresponsable »* la publication par le *Washington Post* d'un article citant des sources américaines selon lesquelles Pékin avait offert de donner asile au chef khmer rouge en cas de règlement politique au Cambodge. Cette information est *« totalement dénuée de fondement »*, a-t-il ajouté.

La vivacité de la réaction chinoise s'explique sans doute par le fait qu'une telle information affaiblit le camp antivietnamien à l'approche des pourparlers d'Indonésie. Il demeure que les Khmers rouges ne sont pas particulièrement mis en avant par Pékin pour le moment. Ainsi, l'ambassadeur de la coalition à Pékin, M. Chan Youran, un Khmer rouge bon teint, n'a pas assisté, contrairement à la tradition, au banquet offert au prince Sihanouk par le premier ministre Li Peng le 21 juin. On croit savoir que la Chine aurait informé l'ancien monarque cambodgien que la présence de ce personnage *« n'était pas nécessaire »*, et que la question des *Khmers rouges aurait été passée* sous silence pendant tout le dîner.

Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères chinois a réclamé, jeudi, qu'*« une supervision internationale stricte et une supervision sur le terrain »* accompagnent le retrait des troupes vietnamiennes. C'est un petit pas en direction de l'exigence du prince Sihanouk qu'une force internationale de maintien de la paix soit mise sur pied. Dans l'esprit du chef de la résistance, *il s'agit aussi de prévenir par* ce biais un retour des Khmers rouges au pouvoir.

Y a-t-il donc de véritables concessions chinoises ou une manœuvre destinée à torpiller ce que Pékin ressent *comme une tentative vietnamienne* de tirer la couverture à soi ? On ne peut encore pencher à coup sûr pour la première explication. Les déclarations faites jeudi à Hanoï par le chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach, laissant entendre qu'il accepterait de *« parler, mais non négocier »* avec le prince Sihanouk à Djakarta, ont été reprises par la presse chinoise sous un angle contraire, soulignant que M. Thach avait *« à nouveau refusé de parler directement »* à l'ancien monarque... Dans le même temps, la Chine a noté dans sa presse officielle, avec une nuance d'inquiétude dans le ton, qu'une délégation de la Diète japonaise comportant des représentants de tous les partis politiques effectuait à l'heure actuelle une visite sans précédent au Cambodge à l'invitation du gouvernement provietnamien. Les Chinois, ne voulant pas se poser en *« faucons »* dans l'imbroglio cambodgien, paraissent surtout soucieux de rejeter sur l'adversaire l'échec éventuel de cette reprise du dialogue, tout en souhaitant secrètement que la *« mayonnaise »* indonésienne retombe d'elle-même.

FRANCIS DERON.

● **CAMBODGE : une exposition de photos.** — Réalisées de 1981 à 1988 par François Grunewald au Cambodge et dans les camps de réfugiés sur la frontière avec la Thaïlande, ces photos seront exposées du 27 au 30 juin, 28, rue Cambon, à Paris (1er).

● **INDE : levée du couvre-feu à Amritsar.** — Le couvre-feu décrété mardi à Amristar au Pendjab, après le double attentat à la bombe qui a fait trente morts (*le Monde* du 22 juin), a été levé jeudi 23 juin en raison d'une *« amélioration évidente de la situation »*, a rapporté l'agence de presse indienne PTI. — *(AFP.)*

Diplomatie

La recherche d'un règlement en Afrique australe

Conversations quadripartites au Caire

Amorcées le mois dernier à Londres sous l'égide de Moscou et Washington, les conversations quadripartites (Afrique du Sud, Cuba, Angola et Etats-Unis) pour un règlement négocié du dossier angolo-namibien devaient reprendre vendredi 24 juin au Caire. Elément nouveau et important dans la négociation, les Angolais n'exigent plus l'arrêt de l'aide américaine à l'UNITA (opposition armée au régime de Luanda) comme condition préalable à un retrait des *quarante à cinquante mille soldats cubains stationnés dans ce pays.*

La question de l'aide des Etats-Unis au mouvement de Jonas Savimbi — également soutenu directement par Pretoria — *« devra être*, selon M. Pedro Castro Van Dunem, ministre angolais, *abordée à un autre moment »*. Les Sud-Africains conduits par M. Roelof « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, ont affirmé, à leur arrivée au Caire, jeudi 23 juin, avoir apporté dans leurs bagages de *« nouvelles propositions »* pour résoudre le conflit.

Des Sud-Africains au pied des pyramides

Soixante-six Sud-Africains en liberté au pied des grandes pyramides de Gizeh et dans le bazar du Caire : on n'avait pas vu cela en Egypte depuis 1956, année de la rupture, pour cause d'apartheid, des relations diplomatiques entre Le Caire et Pretoria. Quelle que soit l'issue des négociations en cours sur l'avenir de la Namibie et de l'Angola, le séjour sud-africain dans une capitale du monde arabe constitue pour Pretoria un succès diplomatique non négligeable.

M. Boutros-Ghali, le vice-ministre égyptien des affaires étrangères, est allé saluer vendredi le chef de la diplomatie *« blanche »* dans sa chambre de l'hôtel Salaam. Toutes les délégations étant logées dans le *même établissement* — dont le nom signifie « Paix », il était certes difficile au ministre égyptien d'ignorer M. « Pik » Botha et son entourage.

Un peu gêné tout de même de s'accointer ainsi presque publiquement avec des représentants du « grand Satan africain », le numéro deux de la diplomatie égyptienne à tenu à rappeler que son pays ne faisait que se conformer aux accords des Nations unies de 1969 sur la tenue des conférences internationales. C'est ainsi qu'une ligne directe de communication a été spécialement établie, pour la durée des conversations, entre Le Caire et Pretoria, afin de permettre aux journalistes de la délégation sud-africaine de transmettre leurs articles.

La télévision égyptienne n'a pas encore osé montrer d'images des Sud-Africains dans la ville, nous signale notre correspondant au Caire, mais la presse écrite donne, elle, un assez large écho à leur présence.

Ce n'est certes pas la première fois que des Blancs sud-africains foulent le sol d'un Etat africain avec lequel ils n'ont pas de relations officielles. La dernière rencontre avec les Angolais avait eu lieu au mois de mai au Congo-Brazzaville. Mais c'est précisément parce que chaque séjour officiel dans un pays du continent altère un peu le statut de « pestiféré » qui est le sien en Afrique que Pretoria insiste tant pour que les conférences auxquelles il participe aient lieu en terre africaine.

Le plus étrange est que, cette fois encore, de nombreux Etats noirs du continent se sont livrés, dans la coulisse, à une compétition générale pour accueillir les délégations. Le Caire a remporté la victoire, et même les Angolais, qui souhaitaient priver Pretoria de l'honneur d'y être reçu et militaient pour discuter en Europe, ont fait contre mauvaise fortune bon cœur. Tout le monde s'est déclaré ravi d'être là, et M. « Pik » Botha a dit *« merci »* à ses hôtes.

P. C.

Océanie

AUSTRALIE : l'année du bicentenaire

M. Hawke propose de conclure un traité avec les aborigènes

L'année du bicentenaire de l'Australie va-t-elle permettre d'officialiser la réconciliation entre les premiers habitants du continent et les nouveaux venus ? Le gouvernement travailliste et les aborigènes semblent s'y employer activement. Ainsi, le premier ministre a-t-il reçu une véritable ovation de la part des six mille aborigènes rassemblés le 12 juin à Barunga, Territoire du Nord, lors du plus important festival organisé dans le pays.

SYDNEY
correspondance

Répondant à une liste de revendications remise sous la forme d'une écorce peinte par le président de l'assemblée du Territoire du Nord, M. Bob Hawke s'est engagé à conclure avant la fin de son mandat, qui expire en 1990, un traité avec les aborigènes. Selon le gouvernement, ceux-ci sont au nombre de 260 000, mais les premiers occupants avancent le chiffre de 500 000. Le document remis au premier ministre réclamait en substance le droit à l'autodétermination des aborigènes, la jouissance permanente de leurs terres ancestrales ou un dédommagement pour leur perte, et la création d'un organisme représentatif.

Après avoir négocié, assis en tailleur sur le sable, avec ses interlocuteurs, M. Hawke a déclaré que c'était aux aborigènes de décider ce qu'ils voulaient voir inscrire dans le nouveau traité. *Le gouvernement est* prêt à les aider à organiser, avant la fin de l'année, un sommet de sept représentants des divers groupes tribaux, qui soumettrait à Canberra un projet de traité.

Une population très dispersée

L'idée d'un contrat entre aborigènes et Australiens blancs n'est pas vraiment nouvelle, puisqu'elle avait déjà *été proposée en 1982* par le gouvernement conservateur de M. Fraser. Mais ces vœux pieux étaient restés lettre morte. Cette fois-ci, les aborigènes sont plus optimistes, tout en restant prudents. Ils ne veulent pas d'un contrat *« rédigé sur papier bonbon »*, selon l'expression d'un indigène sceptique. C'est la première fois que plusieurs tribus présentent ensemble une déclaration liant la propriété coutumière des terres au droit international.

Selon un porte-parole du ministère des affaires aborigènes, une commission des affaires aborigènes devrait voir le jour le 1er janvier prochain. Elle comprendra quinze membres élus par les différentes communautés, qui seront chargés d'énoncer les besoins et les souhaits de la majorité des aborigènes.

Bien que ces projets soient encore flous, ils créent un malaise évident dans la communauté australienne blanche. Certains s'inquiètent de voir le pays *se diviser* en deux nations, et l'opposition, par la voix de M. John Howard, chef du parti libéral, crie à l'*« apartheid »*. La restitution des terres ou le dédommagement sont des sujets très sensibles.

« Le problème, dit M. Pat Dodson, directeur aborigène de l'assemblée du Territoire du Nord, *est que nous avons un lien profondément spirituel avec la terre, que nous considérons sacrée. Mais les conservateurs, qui ont depuis longtemps encouragé les investissements étrangers dans les entreprises minières, très lucratives, sur nos terres ancestrales, considèrent eux ausi, et pour des raisons très différentes, cette terre comme sacrée ! »*

« Le lien que nous avons avec la terre est un concept très difficile à comprendre pour des Blancs, renchérit le révérend Charles Harris, président des Eglises unifiées d'Australie. *Bien sûr que nous ne voulons pas d'un* « apartheid », *mais nous voulons que justice nous soit rendue, et que nous soyions représentés au Parlement. Je crois que ce que la plupart des aborigènes souhaitent, c'est un traité dans le genre de celui de Waitangi entre Maoris et Néo-Zélandais, et qu'il soit respecté* (1). » Les aborigènes entendent qu'au moins les terres qui n'ont pas été déclarées propriété de la Couronne — comme les réserves et les parcs nationaux — leur soient restituées.

Il sera difficile de mettre tout le monde d'accord. Les aborigènes sont très dispersés, et plus de la moitié vivent, souvent misérablement, en zone urbaine. Mais le révérend Harris estime que, si différents soient-ils, les premiers habitants de l'Australie sont d'accord sur les grandes lignes proposées au premier ministre. Faire partager ce point de vue aux Australiens blancs sera sans doute moins aisé, même s'ils semblent plus ouverts que par le passé aux revendications d'un peuple qui les a précédés dans ce pays-continent.

JOËLLE ANDRÉOLI.

(1) Signé en 1840, ce traité n'a jamais été respecté.

Proche-Orient

M. Christian Graeff est nommé ambassadeur de France en Iran

La France et l'Iran ont annoncé presque simultanément, jeudi 23 juin, la nomination de leur ambassadeur à Téhéran et à Paris. M. Christian Graeff, ancien ambassadeur en Libye et au Liban, représentera la France en Iran, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay. M. Ali Ahani, *directeur général* pour les affaires de l'Europe occidentale au ministère iranien des affaires étrangères, représentera l'Iran à Paris (*le Monde* du 18 juin).

Les relations diplomatiques entre les deux pays ont été officiellement rétablies le 16 juin, après onze mois de rupture. Cette reprise des relations, annoncée en fait par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, au lendemain de la libération des trois derniers otages *français* du Liban, MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, début mai, avait été précédée de pourparlers entre les deux pays, menés à Genève par MM. Graeff et Ahani.

Ce dernier avait été l'un des responsables iraniens chargés de tenter de normaliser les rapports entre les deux pays avant la rupture de juillet 1987.

C'est à ce titre qu'il s'était notamment rendu en France en janvier 1987 pour des entretiens avec M. Chirac et son ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

[Né en 1925, M. Christian Graeff a été en poste successivement à Rabat (1960-1963), Beyrouth (1963-1967), Damas (1967-1969). Il a été sous-directeur au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères (1971-1974), sous-directeur, puis chef de service au ministère de la coopération. Il a été ensuite ambassadeur extraordinaire à Tripoli (1982-1985), puis à Beyrouth (1985-1987).]

Climat de détente entre Téhéran et Londres

Le nouveau climat de détente instauré au cours des dernières semaines entre Londres et Téhéran est bien perçu en Grande-Bretagne, où le gouvernement évite cependant de se montrer trop optimiste sur le sort des trois otages britanniques au Liban. La délégation de quatre parlementaires britanniques qui vient de passer trois jours à Téhéran, à l'initiative de l'archevêque de Canterbury, Mgr Robert Runcie, est rentrée mercredi 22 juin satisfaite de ses contacts avec les officiels iraniens. Ceux-ci ont promis d'aider la Grande-Bretagne à localiser les otages britanniques détenus par le Hezbollah au Liban.

Au cours d'une conférence de *presse mercredi soir, les quatre parlementaires*, MM. Robert Hicks et Cyril Townsend (conservateurs), Tom Clarke (travailliste) et lord Tordoff (libéral), ont qualifié leur mission de *« succès »* en précisant que Téhéran avait été sensible au fait que le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, avait condamné aux Nations unies l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. La mission a également servi aux autorités iraniennes à faire passer un message au gouvernement de Londres : une normalisation des relations passe par la condamnation de l'Irak, le retrait de bâtiments de guerre britanniques dans le Golfe et le rétablissement de relations diplomatiques normales.

Mais le gouvernement britannique reste extrêmement prudent quant aux perspectives de normalisation et répète qu'il n'est pas question pour lui de négocier la libération des trois otages, l'envoyé spécial de l'archevêque de Canterbury, Terry Waite, le journaliste John McCarthy et l'enseignant Brian Keenan.

D'autre part, Londres a annoncé jeudi avoir accepté un calendrier de remboursement en trois versements de près de 1 million de livres sterling (10 millions de francs environ) à l'Iran dans le cadre du règlement des demandes d'indemnisations formulées à la suite des dégâts causés aux ambassades des deux pays. Ces derniers avaient entamé des négociations à Londres il y a deux semaines (*le Monde* du 8 juin). Depuis, la *Grande-Bretagne a accepté de* verser à l'Iran 1,8 million de livres sterling (20 millions de francs) et l'Iran versera à la Grande-Brtagne 900 000 livres sterling. Londres doit donc de fait verser près de 1 million de livres sterling. — *(AFP, Reuter.)*

Une enquête des « Cahiers de l'Orient »

L'argent des milices au Liban

Dans son numéro 10, qui vient de sortir à Paris, la revue d'étude et de réflexion, *les Cahiers de l'Orient*, publie un intéressant document sur le financement des diverses milices libanaises, chrétiennes et musulmanes. On y apprend notamment que la milice chrétienne des Forces libanaises alimente son budget grâce à des taxes sur les hydrocarbures, à des impôts sur les services et sur la farine, à des droits de douane et de péage.

Côté musulman, le PSP du chef druze Walid Joumblatt fonctionne à l'aide des droits perçus dans les deux ports qu'elle contrôle, Jiyeh et Khaldé, et des contributions de la communauté druze américaine. *Amal recourt à des impôts fonciers* et reçoit un très fort soutien financier de la diaspora chiite, notamment d'Afrique. Le budget du Hezbollah est, quant à lui, estimé à près de 12 millions de dollars par mois. Il est alimenté en quasi-totalité par l'Iran.

★ *Les Cahiers de l'Orient*, nº 10. Deuxième trimestre 1988. 80, rue Saint-Dominique. 75007 Paris. Tél. : 45-55-19-75.

La guerre du Golfe

L'Irak reprend ses raids contre des objectifs économiques iraniens

L'Irak a repris, jeudi 23 juin, ses raids aériens contre des objectifs pétroliers en Iran en lançant la plus importante attaque de ce genre depuis l'instauration d'une trêve dans la « guerre des villes », qui *avait été la plus longue et la plus* meurtrière entre les deux belligérants.

Selon un communiqué de l'état-major à Bagdad, plusieurs appareils ont bombardé six unités de production *de brut dans deux champs* pétrolifères à Ahwaz, située à une centaine de kilomètres des frontières, deux autres dans la station de pompage à Bibi-Hakima (Sud) et deux installations pétrolières à Kaj-Saran (*non localisé*).

Selon Téhéran, ces raids ont visé plusieurs *« unités industrielles »* dans les provinces iraniennes de Hamadan (sud-ouest de Téhéran), du Kurdistan (Nord-Ouest), de Louristan (Ouest) et du Khouzistan (sud) et ont fait, selon un bilan provisoire, un tué parmi les civils à Ahwaz, dans le Khouzistan.

Il s'agit des premiers raids d'envergure contre des objectifs économiques en Iran depuis la trêve dans la « guerre des villes », qui avait fait rage pendant huit semaines et au cours de laquelle l'Irak avait affirmé avoir tiré cent quatre-vingt-neuf missiles sur des villes iraniennes, dont cent trente-cinq sur Téhéran, contre presque autant de missiles iraniens sur l'Irak, dont au moins trente-cinq avaient explosé à Bagdad. — *(AFP.)*

● ***ISRAËL : panne d'électricité* dans tout le pays.** — Une panne d'électricité gigantesque a paralysé l'ensemble d'Israël, jeudi 23 juin, provoquant des encombrements dans les villes, rendant muettes les stations de radio et éteignant les climatiseurs d'un bout à l'autre du pays. Vendredi matin, les techniciens n'avaient pas encore pu déterminer la cause de cette panne, qui a duré plus de deux heures. — *(Reuter).*

Politique

L'élection de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale

Le rattrapage réussi

L'important, dans l'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, c'est, pour le moment, l'élection elle-même. L'ancien premier ministre se sentait frustré depuis son échec lors de la désignation du premier secrétaire du PS, le 14 mai dernier. Le jeudi 23 juin, tous les membres du groupe des députés socialistes et apparentés ont voté dès le premier tour pour le candidat au « perchoir » désigné, avec l'appui du président de la République, par le bureau exécutif du PS, puis approuvé par le groupe lorsqu'il avait été réuni par M. Pierre Mauroy, le 16 juin.

Echaudés par l'échec du mois dernier, les amis de M. Fabius n'ont été tranquillisés qu'après le premier tour de scrutin au Palais-Bourbon. Quelques défections ne pouvaient être écartées avec certitude *a priori*. Si peu nombreuses qu'elles eussent été, elles auraient suffi à faire du député de la Seine-Maritime un mal élu. Dans un groupe où la discipline de vote est un impératif, un manquement, même limité à quelques voix, aurait été interprété comme l'expression d'une défiance suffisamment forte pour autoriser une telle transgression. Au-delà, on pouvait imaginer toutes sortes de « coups fourrés », selon des hypothèses, néanmoins, extravagantes, quels que fussent l'ingéniosité et le talent diplomatiques de M. Jacques Chaban-Delmas.

Au moment où les autres groupes de l'Assemblée nationale, UDF et RPR, se divisent, et alors que les socialistes ne disposent que d'une majorité relative, l'unanimité de ces derniers est plus que jamais nécessaire pour le chef de l'Etat, pour le premier ministre et pour le PS lui-même. Ce souci avait prédominé dans la recherche d'un candidat à la présidence du groupe qui pût recueillir l'assentiment de tous ses membres. La crainte de prolonger au sein du groupe le clivage qui était apparu pour le choix du premier secrétaire du parti avait abouti, au début de cette semaine, à un accord sur le nom de M. Louis Mermaz. M. Fabius ne pouvait que redouter d'être celui par qui la division arrive.

Voie ouverte ou voie de garage ?

Il n'en a rien été. Quant au vote des députés communistes, au second tour, il était acquis, dans son principe, depuis la semaine dernière, mais, là encore, la preuve de la validité du *modus vivendi* PS-PC était à faire. Ancien chef d'un gouvernement dans lequel les communistes avait refusé, en juillet 1984, de maintenir la participation qui avaient été la leur dans le gouvernement de M. Mauroy, M. Fabius avait, cependant, peu d'inquiétudes de ce côté, dans la mesure où la position du PCF, lié par un « donnant-donnant » avec le PS, n'était pas tributaire de questions de personnes.

La discipline du parti, appuyée sur un consensus général des responsables des courants, a donc fonctionné en faveur de M. Fabius, qui se voit ainsi réinstallé parmi les personnalités ayant vocation à rassembler les socialistes autour d'elles. Un autre choix, de la part de l'ancien premier ministre, aurait privilégié, au contraire, la confrontation. Ce n'était pas, de son point de vue et dans la conjoncture actuelle, le plus souhaitable. Il lui faut, maintenant, faire ses preuves. Soutenu par ses amis, accepté par ceux qui n'en sont pas, M. Fabius n'a pas été, à proprement parler, plébiscité. Le sort de tel de ses proches comme M. Christian Pierret, ancien rapporteur général du budget, « oublié » dans la répartition des postes auxquels les socialistes peuvent prétendre à l'Assemblée, montre que la compétition interne, pour n'être pas apparue au grand jour, n'en continue pas moins.

M. Fabius a réussi son rattrapage — ce qui n'est pas rien — plus qu'il n'a fait triompher une conception. Celle-ci est en instance de démonstration. Le choix probable comme directeur de cabinet de M. Jean-Claude Colliard, qui occupe cette fonction à l'Elysée depuis 1981 et qui a échoué dans une tentative électorale, le 5 juin, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, indique, s'il en était besoin, dans quelle fidélité M. Fabius entend s'inscrire. Reste à savoir ce qu'il en fera. M. Fabius n'ignore pas que les rails sur lesquels il est parvenu à se remettre peuvent conduire, s'il n'y prend garde, à une voie de garage.

PATRICK JARREAU.

[M. Laurent Fabius est né le 20 août 1946 à Paris. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et agrégé des lettres. Auditeur au Conseil d'Etat en 1973, entré au PS, directeur de cabinet de M. François Mitterrand, il devient premier adjoint au maire du Grand-Quevilly en mars 1977 et est élu député (PS) de la Seine-Maritime en mars 1978. Réélu en 1981, il est nommé alors ministre délégué au budget, puis ministre de l'industrie et de la recherche en 1983. Il accède au poste de premier ministre en juillet 1984, en remplacement de M. Pierre Mauroy. Président du conseil régional de Haute-Normandie de 1981 à 1986, il conduit la liste socialiste pour les élections législatives de mars 1986 en Seine-Maritime et est réélu, dès le premier tour en juin dernier. M. Fabius, candidat au poste de premier secrétaire, a échoué dans cette tentative le 14 mai dernier.]

La composition des groupes parlementaires

Conformément au règlement de l'Assemblée nationale, les groupes parlementaires ont remis à la présidence de l'Assemblée nationale, jeudi 23 juin dans la soirée, la liste de leurs membres accompagnée de leur déclaration politique signée par tous. Le groupe socialiste, présidé par M. Louis Mermaz, reste le plus important de l'hémicycle avec 258 membres et 17 apparentés, soit au total 275 députés. Les apparentés, aux termes de l'article 19 du règlement sont, outre les neuf députés MRG, Mme Huguette Bouchardeau (Doubs), MM. Alain Calmat (Cher), Elie Castor (Guyane), Aimé Césaire (Martinique), François Colcombet (Allier), Claude Lise (Martinique), Guy Lordinot (Martinique), Lionel Stoleru (Oise).

Le groupe du Rassemblement pour la République (RPR), présidé par M. Bernard Pons, compte 127 membres plus trois apparentés : MM. Edouard Frédéric-Dupont (Paris), élu en 1986 sur la liste du FN, Jean Kiffer (Moselle) et Auguste Legros (la Réunion).

Le groupe UDF, présidé par M. Jean-Claude Gaudin, comprend 81 députés et 9 apparentés : MM. Jean Bousquet (Gard), Jean-Guy Branger (Charente-Maritime), Albert Brochard (Deux-Sèvres), Paul Chollet (Lot-et-Garonne), Yves Coussain (Cantal), Georges Durand (Drôme), François d'Harcourt (Calvados), Xavier Hunault (Loire-Atlantique) et Philippe de Villiers (Vendée).

Le groupe UDC, présidé par M. Pierre Méhaignerie, compte quant à lui 41 membres, dont sept apparentés, parmi lesquels M. Raymond Barre.

Trente-sept élus n'appartiennent à aucun groupe et siégeront sur les bancs des non inscrits. Parmi eux les 27 députés communistes. Les dix autres députés non-inscrits sont M. Gautier Audinot (Somme), Mme Christine Boutin (Yvelines), que nous avons donnée à tort, dans nos éditions du 24 juin, comme apparentée UDC, MM. Roger Lestas (Mayenne) et Claude Miqueu (Hautes-Pyrénées, PS dissident), Mme Yann Piat (Var, FN), MM. Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), André Thien Ah Koon (la Réunion) et Aloyse Warhouver (Moselle, CDS dissident).

La majorité socialiste compte donc 275 élus, soit 13 de moins que la majorité absolue. En revanche, avec l'appoint des élus du PCF, le PS franchit nettement cette barre.

Fabius I

APRÈS avoir été, en juillet 1984, le plus jeune premier ministre « donné à la France » depuis les débuts de la IIIe République, M. Laurent Fabius est devenu, le jeudi 23 juin, peu après 20 heures, le plus jeune président de l'Assemblée nationale depuis Gambetta. Le chef de file des républicains de gauche avait été élu au « perchoir » à l'âge de quarante ans en 1879. M. Jacques Chaban-Delmas, recordman de la longévité à l'hôtel de Lassay, y était entré pour la première fois en 1958, à l'âge de quarante-trois ans.

En bon sportif, le maire de Bordeaux, auquel M. Fabius a rendu hommage, a estimé, peu après la victoire du député de Seine-Maritime, que l'Assemblée s'était dotée *« d'un président de grande capacité ». « Les choses se sont passées comme il était prévu, et le résultat est celui qui était attendu »*, a expliqué M. Chaban-Delmas.

La première journée de cette législature s'est déroulée dans le calme. Elle n'a pas connu les incidents et les multiples rappels au règlement qui avaient émaillé l'ouverture de la précédente législature, le 2 avril 1986. Le RPR a renoncé à créer un incident sur le point de savoir si l'Assemblée nationale pouvait siéger en l'absence des deux députés polynésiens qui ne seront élus que dimanche.

M. Fabius est parvenu, quant à lui, à ressusciter sur son nom l'union de la gauche défunte après son entrée à l'hôtel Matignon il y a quatre ans. Les élus communistes ont fait savoir que ce n'était pas un chèque en blanc, tout en laissant la porte ouverte à la mise en place d'une *« véritable politique de gauche »*.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'Etat, a, dans son premier discours, mis l'accent sur la nécessité de maintenir

Le plein des voix de la gauche

15 h 45 : pleine à craquer, gorgée de soleil, la salle des Quatre-Colonnes ressemble à une auberge du Midi en plein mois d'août. La densité de journalistes au mètre carré est impressionnante, pour l'ouverture de cette législature d'un type nouveau. Confidences et petites phrases s'échangent dans une ambiance bon enfant, sous les yeux un peu interloqués des nouveaux élus. Ils découvrent la pagaille des jours de rentrée dans ce carrefour où aboutit le couloir qui mène à l'hémicycle.

Le roulement de tambours qui annonce l'arrivée du président de séance couvre à peine les conversations. M. Charles Hernu (PS, Rhône) très tôt arrivé, ne décolère pas. *« Il n'y a plus de courant A* [Mitterrandiste] *au PS, il n'y a plus que des clans »*, se plaint-il en faisant allusion à la réunion du groupe socialiste le matin, au cours de laquelle les places au sein du bureau du groupe et dans les instances de l'Assemblée ont été réparties sans vote. Il n'avait rien obtenu.

Un peu plus loin, M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) rassure ceux qui s'inquiètent du sort de son âme. *« Tout le monde en a parlé durant quinze jours. Aujourd'hui, plus personne n'en parle. Mon âme va très bien, merci. » « Je suis un homme politique free-lance »*, plaisante M. Jacques Toubon (RPR Paris) dégagé de sa charge de secrétaire général du RPR.

Le doyen au perchoir

Par petits groupes, les députés du cru 88 font leur entrée dans l'hémicycle. En quelques minutes les travées se colorent d'un camaïeu de gris bleu. Les femmes-députés sont rares, mais offrent quelques points d'ancrage éclatants dans la monotonie vestimentaire masculine.

Pour ce premier jour, les députés se retrouvent sur les bancs par ordre alphabétique. Le traditionnel petit jeu peut commencer : qui est à côté de qui ? M. Georges Marchais (PCF, Val-de-Marne) semble vouloir ignorer qu'il est placé entre l'ancien ministre de l'intérieur M. Raymond Marcellin (UDF, Morbihan) et M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime). M. Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire-de-Belfort) semble faire bon ménage à la gauche d'un Jacques Chirac (RPR, Corrèze), bronzé au soleil de Quiberon.

Si les couples sont séparés — Mme Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) est à bonne distance de M. François Hollande (PS, Corrèze) — les frères eux, se retrouvent côte à côte. Les Debré et les Bérégovoy, les deux grands Pierre, M. Mauroy (PS, Nord) et M. Méhaignerie (UDC, Ille-et-Vilaine) peuvent évoquer tout à loisir les charmes de l'ouverture. A leur banc, MM. Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) et Raymond Barre (apparenté UDC-Rhône) attendent loin l'un de l'autre, la suite des événements.

Les sièges des ministres sont vides, les députés ex-ministres du gouvernement Rocard démissionnaire sont à leurs bancs de parlementaires. A 16 h 04, le doyen d'âge (quatre-vingt-cinq ans) M. Edouard Frédéric-Dupont (apparenté RPR Paris) fait son entrée et monte au perchoir. *« Je déclare ouverte la neuvième législature de l'Assemblée nationale »*. Après avoir regretté l'absence de deux députés polynésiens qui ne seront élus que dimanche prochain, le président d'âge élu pour la première fois sous le Front populaire, procède à la lecture du traditionnel discours de début de législature. Les six plus jeunes députés (deux RPR, deux UDF, deux PS) forment auprès de lui, le bureau d'âge.

Défenseur de *« la tribune parlementaire »*, M. Frédéric-Dupont qui siégeait sur les bancs du Front national dans la précédente assemblée, soulève un grondement réprobateur dans l'hémicycle en donnant un coup de chapeau à Mme Yann Piat, seul député FN rescapé. *« Des familles politiques entières ont été éliminées »*, se plaint-il avant de dénoncer pêle-mêle *« l'influence insaisissable de l'administration »* et *« la dictature des sondages qui manipulent les citoyens ». « Au seuil de cette législature, permettez-moi de vous convier à mettre à cette tribune plus de lumière sur ce que chacun de nous a de meilleur : la part de l'homme »*, conclut-il, sous les applaudissements polis d'une assistance un peu distraite.

A 16 h 16, les candidatures de MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR), Laurent Fabius (PS), Georges Hage (PCF) et de Mme Piat (FN) sont mises aux voix à bulletins secrets. Le député FN se présente au dernier moment, créant la surprise. Elle avait déjà brigué ce poste en 1986.

« Je vais désigner les scrutateurs dont je vais tirer aux noms le sort... », lâche M. Frédéric-Dupont. Rires sur les bancs. *« Vous êtes sans pitié »*, proteste-t-il. Deux urnes vert et or, sont montées à la tribune. L'une pour recevoir l'enveloppe blanche du vote, l'autre pour recueillir une bille qui permet de vérifier le décompte des voix. Le défilé à la tribune commence. M. Michel Rocard monte le premier pour bien marquer symboliquement son vote en faveur du candidat socialiste. Il retournera ensuite à Matignon pour continuer à expédier les *« affaires courantes »* avant, le scrutin terminé, d'être reconduit dans la soirée au même poste par le chef de l'Etat.

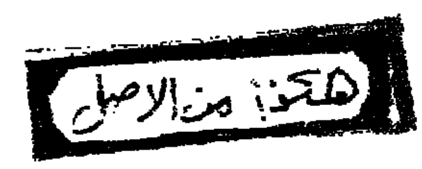
Battre le rappel

Dans les salons avoisinants, les députés socialistes prennent ostensiblement sur les tables, le bulletin marqué au nom de M. Fabius, et le glissent dans l'enveloppe. La consigne a été passée : pas une seule voix ne doit manquer à l'infortuné candidat au poste de premier secrétaire du PS. L'intéressé a d'ailleurs pris soin de faire battre le rappel en fin de matinée des élus socialistes qui étaient absents à la réunion du groupe.

Le maire de Bordeaux n'a pas non plus ménagé ses efforts, mais de façon un peu différente. Il a contacté ou fait contacter des élus socialistes et des personnalités proches du PS pour tenter de faire prévaloir sa candidature d'« ouverture ».

Dans les couloirs, en attendant la fin du premier tour de scrutin et son dépouillement, les commentaires vont bon train. *« Je me plaignais du manque de productivité du conseil général de mon département. Je crois qu'ici c'est encore pire »*, souligne un député socialiste du Midi. M. François Hollande (PS) reconnaît quant à lui que le fait d'être encadré dans l'hémicycle par deux députés de droite a tempéré ses manifestations de désapprobation à l'écoute de M. Frédéric Dupont. *« Pour éviter les incidents, c'est peut-être mieux d'être mélangés. Si j'avais été à côté d'Emmanuelli, je me serais peut-être libéré. »* M. Michel Delebarre (PS, Nord) compte sur ses doigts. *« Il y a deux ans, j'étais entouré de trois Debré, cette année il n'y en a plus que deux. Peut-être que le prochaine fois... »*

M. Thien Ah Koon (non-inscrit, La Réunion) remporte pour sa part haut la main la palme de l'autopromotion. Suivi tout l'après-midi d'une caméra de RFO, il s'est fait longuement filmer, ici dans les bras de M. Barre, là dans ceux de MM. Barrot



Politique

Rocard II

ouverte la majorité tout en respectant les minorités. Il a proposé également aux députés de préparer l'Assemblée nationale de l'an 2000. Vaste projet, qui a suscité ici ou là les sourires désabusés des vieux briscards du Parlement, habitués aux déclarations de bonnes intentions. Pourtant, rarement la configuration politique du Palais-Bourbon aura été aussi favorable à un travail parlementaire de qualité. Outre les bonnes intentions affichées par le premier ministre, M. Michel Rocard — reconduit à son poste peu avant 19 h 45 le 23 juin, — et le président de l'Assemblée, l'absence de majorité absolue socialiste dans l'hémicycle pourrait être un aiguillon efficace pour ne pas céder, au fil des sessions, aux délices des procédures contraignantes.

Quant au gouvernement Rocard II, il ne devrait être constitué qu'après l'élection des présidents de commission, mardi prochain.

Vendredi matin, les présidents de groupe devaient se retrouver pour mettre au point, à l'amiable, la composition du bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe PS devrait avoir deux vice-présidences et deux questures, le RPR une vice-présidence et une questure, le PCF une vice-présidence, tandis que l'UDF et l'UDC devraient se partager les deux vice-présidences restantes.

Au Sénat, la séance ouverte à 17 h 45 n'a duré qu'une dizaine de minutes. M. Alain Poher a notamment donné connaissance des conclusions de la conférence des présidents à laquelle assistait M. Rocard. C'est ainsi que le projet de loi portant amnistie, adopté jeudi par la commission des lois, sera examiné mercredi et jeudi prochains. Ce débat commencera après que la déclaration de politique générale du gouvernement aura été lue au palais du Luxembourg per M. Maurice Faure.

au deuxième tour

et Méhaignerie. Mme Piat, bronzage varois, explique quant à elle les raisons de sa candidature à la présidence : *« Avec 4,5 millions de voix pour le Front national, je suis le député le mieux élu de France. Il fallait faire comprendre que dans cette démocratie, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien. »*

Partie jouée

17 h 35. Clôture du premier tour. On procède au dépouillement. 18 h 13. L'hémicycle se remplit à nouveau pour la proclamation des résultats. Tous les députés, soit 573 (il manque les deux députés de Polynésie et les deux invalidés de l'Oise) ont participé au scrutin. Sur cinq cent soixante-huit suffrages exprimés (il y a 5 blancs ou nuls) M. Fabius empoche la totalité des suffrages du groupe socialiste plus une voix : 276 suffrages. Ce n'est pas suffisant pour atteindre la majorité absolue (289).

Le tenant du titre, M. Chaban-Delmas le talonne avec 263 voix soit deux de plus que le total cumulé des groupes RPR, UDF, et UDC. Le candidat communiste obtient 25 voix. Il a perdu en route celles des deux élus communistes réunionais en délicatesse avec leur parti. Ils avaient appelé à voter Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Enfin, Mme Piat recueille quatre suffrages.

Deux candidats vont rester en lice pour le second tour :

Mme Piat se retire, et, compte-tenu des accords passés avec le groupe socialiste (1), M. Hage fait de même, après avoir lu une courte déclaration. *« Mon retrait ne constitue en rien une caution de la politique qui suivra le gouvernement »* prévient-il. Il s'agit de *« barrer la route »* à la droite et de donner la présidence au groupe le plus important de l'Assemblée. Il précise en outre que le Parti communiste est toujours *« disponible pour une politique de gauche »*, un petit appel du pied qui ne passe pas inaperçu.

276 + 25 = 301. La partie est jouée. L'ancien premier ministre peut aller au deuxième tour en toute quiétude. Il n'aura pas besoin du troisième où le vainqueur est élu à la majorité relative.

18 h 17, le second tour de scrutin commence dans une atmosphère soudainement dépassionnée. A la sortie de l'hémicycle, M. Mauroy est rayonnant. *« Je suis ravi pour Fabius. C'est la manifestation éclatante qu'il y a une majorité de gauche dans l'Assemblée »*. *« C'est normal que la gauche essaie de se rassembler. Ce n'est pas nouveau et c'est très bien. Ce que nous voulons par ailleurs, c'est avoir vis-à-vis de l'opposition de droite une bonne pratique démocratique en imposant notamment la proportionnelle dans les commissions »*, avait expliqué de son côté, peu avant le début de la séance, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Paul Quilès (PS, Paris) se fait pédagogue. *« Nous sommes dans une phase de transformations. C'est un mouvement lent et profond. On ne recompose pas un paysage politique en quelques jours. Il faudra du temps. On ne peut remettre en cause brutalement des pratiques vieilles de plusieurs décennies. »* *« Les socialistes nous demandent sans cesse de clarifier nos rapports avec le FN, j'attends qu'ils fassent la même chose avec le PCF »*, insiste M. Dominique Baudis (apparenté UDC, Haute-Garonne).

19 h 50. M. Frédéric-Dupont remonte pour la dernière fois au « perchoir » : *« La séance est reprise »*. Suit la lecture du résultat définitif. Le nombre des suffrages exprimés régresse, passant de 573 à 569 (apparemment les quatre voix de Mme Piat se sont abstenues). La majorité absolue est à 285 suffrages. M. Fabius fait le plein des voix de gauche et obtient 301 voix.

Le respect des minorités

A l'annonce de ce résultat lu par le président de séance, les applaudissements se déchaînent dans tout l'hémicycle. L'ancien premier ministre reste un moment assis, hochant la tête en signe de remerciement tandis que la clameur se prolonge. Ému, il se lève, sert ses deux mains en signe de victoire, remercie encore en se tournant sur sa droite, sur sa gauche et vers la tribune. Le président de séance reprend sa lecture : M. Chaban-Delmas recueille 268 voix. Il est applaudi à son tour. M. Fabius est alors invité à prendre place dans le massif fauteuil présidentiel.

19 h 53. Le nouveau président de l'Assemblée nationale pour la durée de la législature, prend la parole dans un silence total. Il exprime tout d'abord sa *« gratitude »* à *« ceux qui, prenant une décision politique l'ont élu (...). Envers les autres (...), je n'oublierai pas que je suis désormais aussi* [leur] *président »*. L'hommage chaleureux qu'il rend ensuite à son prédécesseur est applaudi sur tous les bancs, toutes étiquettes confondues. M. Fabius aborde ensuite la partie plus politique de son discours en soulignant le *« rôle un peu nouveau qui attend la nouvelle Assemblée nationale »*.

« Je résumerai l'objectif qui me paraît souhaitable : une majorité ouverte, des minorités respectées et responsables (...). Nous devons entendre, faire entendre ce que nous disent chaque semaine nos concitoyens dans nos circonscriptions : chômage, logement, campagne qui se vide, avenir des jeunes, difficultés à vivre. Nous devons faire le maximum pour placer la France parmi les pays de tête, et pour éviter que nos compatriotes, en particulier les plus faibles, ne soient emportés dans les flots maudits du racisme et de l'exclusion (...). Ça veut dire que non seulement nous devrons aider chacun selon ses convictions propres — notre pays a relevé ce défi, — mais encore qu'il nous faudra préparer l'Assemblée nationale de l'an 2000. »

M. Fabius pose ensuite trois questions : *« Comment faire en sorte que ce soit dans cette enceinte qu'ait lieu d'abord l'essentiel du débat politique, car le Parlement est le cœur de toute vraie démocratie ? Comment offrir à l'opinion qui nous juge, un visage autre que l'alternance des joutes (...) et des travées souvent trop vides ? Comment enfin, avec un pouvoir exécutif légitimement fort, dans un contexte mondial contraignant à propos de sujets très complexes, comment permettre à chaque député d'exercer vraiment sa fonction de législateur et de contrôler le gouvernement ? Je proposerai sur ces différents points, prochainement, des suggestions »*, ajoute-t-il en concluant sur trois mots dont il souhaite s'inspirer dans ses nouvelles fonctions : tolérance, transparence, clairvoyance.

20 h 08. La première séance de la neuvième législature est levée.

PIERRE SERVENT.

(1) A la suite d'un accord conclu avec le PCF, les députés communistes disposeront d'une vice-présidence au sein du bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe socialiste s'engage en outre à appuyer une proposition de résolution tendant à abaisser le nombre de députés nécessaires pour former un groupe (de trente à vingt). Enfin, jusqu'au moment où il y aura abaissement du seuil de constitution d'un groupe, le PCF disposera du temps de parole qu'il aurait eût avec trente députés.

M. Rocard veut un gouvernement proche des préoccupations concrètes des Français

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat, soucieux de couper court aux accusations — même s'il les trouve exagérées — de monolithisme socialiste, aurait demandé que les socialistes ne représentent pas plus que l'exacte moitié du gouvernement.

Une fois terminé cet exercice de haute voltige, M. Rocard devra entrer dans le vif du sujet et s'employer à répondre le mieux et le plus vite possible aux attentes d'une opinion inquiète et déboussolée, tout en gérant le pays dans la durée. Deux paramètres contradictoires mais inséparables.

C'est, sans doute, parce que cette opinion a eu l'impression que le gouvernement ne gouvernait pas assez ces dernières semaines que le premier ministre a subi une forte baisse de popularité dans un récent sondage. Une telle impression repose en partie sur une réalité (un gouvernement de campagne à l'existence précaire et aux marges d'action limitées), mais aussi sur un effet d'image. Comme le redoutait M. Rocard, le débat politicien autour du *« vocabulaire de serrurerie »* de l'ouverture a occulté les premières mesures du gouvernement, choisies pourtant avec le premier souci de montrer que la vie quotidienne des Français est au cœur de ses préoccupations.

Pour *surmonter cette difficulté*, M. Rocard aurait pu forcer la cadence et, par exemple, faire adopter rapidement par le Parlement le revenu minimum et l'impôt sur les grandes fortunes. Il ne l'a pas voulu. Ce refus de céder à la hâte est caractéristique du mode de gouvernement rocardien. Le premier ministre avait promis qu'il gouvernerait *« autrement »*, en respectant les acteurs politiques et sociaux, qu'il agirait *« vite »* mais *« sans précipitation »*. Il s'y tiendra, quoi qu'il puisse lui en coûter dans l'opinion. Depuis vingt ans, M. Rocard s'emploie à être fidèle à lui-même, quelque rugueuse que puisse être son image. Ce n'est pas maintenant qu'il va changer. Dès le premier jour, il était clair qu'il souhaitait imprimer sa marque à Matignon, et non l'inverse. Il respecte cette ligne de conduite qui, entre autres, impose — dans son esprit — de légiférer le mieux possible, c'est-à-dire avec le plus large accord possible.

Faible marge de manœuvre

Ce chemin de crête est étroit. La démarche doit être audacieuse. L'entourage du premier ministre veut tout simplement inverser la courbe de popularité habituelle d'un gouvernement, haut perchée quand il arrive, en baisse quand il gouverne et donc qu'il mécontente. Premier rendez-vous d'importance : à la rentrée d'automne, M. Rocard fera voter simultanément le revenu minimum et l'impôt sur la fortune, alors que les attentes de l'opinion d'ici là risquent de s'être déplacées vers d'autres questions (les deux premières étant considérées comme réglées), notamment celle du pouvoir d'achat, pour lequel la marge de manœuvre gouvernementale est faible.

Au Parlement, M. Rocard devra gérer une situation inédite. La recomposition du paysage politique à marche forcée tentée depuis le mois de mai s'est heurtée à des résistances prévisibles. M. Rocard s'efforcera de la conduire à son rythme, non pas en poussant les centristes à faire acte d'allégeance envers le PS, mais en les aidant à être eux-mêmes et à découvrir, en même temps que leur liberté toute nouvelle, qu'ils peuvent travailler avec les socialistes sans perdre leur identité. Le premier ministre devra, dans son entreprise, ménager un PS de nouveau sensible (à l'approche des cantonales et des municipales) aux charmes renaissants de l'union de la gauche qui laissent M. Rocard de marbre.

Selon l'analyse développée par ses proches, c'est après les municipales de 1989 qu'il saura s'il peut gagner ou non son pari. Si M. Rocard passe ce cap en étant confirmé à Matignon par M. Mitterrand, de longs mois sans élections (en dehors des européennes) lui permettraient d'agir en profondeur sans avoir dans les reins l'épée du calendrier électoral.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le respect de la loi limitant le nombre des mandats

● AIN

M. Lucien Guichon (RPR), député et maire d'Oyonnax, a annoncé, *mercredi 22 juin*, qu'il abandonne son mandat de conseiller général. Après M. Charles Millon (URC-UDF), il est le second député de l'Ain à quitter le conseil général.

● CORRÈZE

M. Jean Charbonnel (RPR), député et maire de Brive-la-Gaillarde, a démissionné, jeudi, de son mandat de conseiller général de la Corrèze, se conformant ainsi à la loi sur le non-cumul des mandats.

● HAUTE-LOIRE

M. Jean Proriol, député (*UDF-PR*), abandonne son poste de conseiller de la région Auvergne. M. Proriol reste vice-président du conseil général de Haute-Loire ; il est conseiller général de Monistrol-sur-Loire. — *(Corresp.)*

● *SEINE-MARITIME*

Pour se conformer à la loi limitant le cumul des mandats, les députés Antoine Rufenacht (RPR) et Jean-Claude Bateux (PS), élus respectivement des septième et cinquième circonscriptions, ont abandonné, *mercredi, leurs postes de conseillers* régionaux de Haute-Normandie ; ils restent tous les deux conseillers généraux de Seine-Maritime.

● **RECOURS.** — M. Kléber Haye, candidat (PS) battu au second tour des *élections législatives* dans le 8e circonscription de la Gironde, a annoncé jeudi qu'il avait déposé un recours en annulation du résultat de ce scrutin auprès du Conseil constitutionnel, pour *« irrégularités dans la campagne »*. M. Kléber Haye avait obtenu 48,62 % des suffrages contre 51,38 % à M. Robert Cazalet, député (UDF) sortant, soit un écart de 1 691 voix.

Les reclassements à droite

M. Méhaignerie s'éloigne de M. Barre

« L'UDF continue au complet », s'est empressé d'affirmer, toujours optimiste, M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais en réalité, à moins d'une semaine du conseil national qui doit, le 30 juin, procéder à l'élection d'un nouveau président, rien n'est réglé. Le sac d'embrouilles de cette UDF s'est même un peu plus alourdi, après le bureau politique du jeudi 23 juin qui laisse augurer une nouvelle partie de bras de fer entre, d'un côté, des centristes qui font monter les enchères et, de l'autre, M. Giscard d'Estaing, candidat désormais déclaré à la succession de M. Jean Lecanuet et qui entend ménager son prestige en s'assurant d'une élection à l'auvergnate.

Deux problèmes indissociables restent à régler avant le 30 juin. La création, réclamée par le CDS, d'un intergroupe UDF à l'Assemblée nationale et la révision des règles de fonctionnement interne de la confédération. Considérant que l'on ne peut être à la fois *« dedans et dehors »*, le dirigeants du PR et des autres composantes feignent d'entretenir un dialogue de sourds en déclarant que cette exigence centriste ne pourrait être satisfaite qu'en échange d'un soutien sans condition à la candidature de M. Giscard d'Estaing. Mais il semble bien que la constitution d'un intergroupe présidé alternativement par M. Jean-Claude Gaudin et M. Pierre Méhaignerie puisse servir quand même de transaction commune. M. Giscard d'Estaing n'y est pas franchement hostile. En privé, M. Léotard n'avait pas, il y a quelques semaines, rejeté formellement ce projet, lorsque le président du CDS lui en avait fait part. Enfin, on imagine mal que le président du Parti radical pousse plus loin son entêtement. En septembre 1986, M. Rossinot avait été le premier à plaider pour la création de cet intergroupe UDF au palais Bourbon. C'était, il est vrai, à l'époque où celui-ci souhaitait *« multiplier les petits pas vers le centre »*, boussole dirigée vers les radicaux de gauche, et où il prêchait *« pour un redéploiement des identités des composantes de l'UDF »*. Mais au rythme des variations radicales, ce temps-là semble remonter à la préhistoire.

Depuis que l'UDF est née, il y a dix ans, nombreux ont été également les responsables de l'UDF à demander un meilleur fonctionnement interne de la confédération. Le communiqué publié après ce dernier bureau politique fait d'ailleurs état de cette nécessité de *« moderniser les règles de fonctionnement de l'UDF »*. Mais comment ? Les centristes ont mis la barre haute en exigeant *« une harmonisation des représentativités »* des six composantes. Que les petites composantes du Parti radical, du PSD, des adhérents directs, des clubs giscardiens perspectives et réalités disposent de la même voix au bureau politique que le PR et le CDS leur semble une incongruité qui a trop longtemps duré. Prônant *« une pondération des composantes »*, les centristes souhaitent disposer avec le PR de l'arme dissuasive du droit de veto.

Aucunement décidés à se couper pour l'heure du soutien des petites formations amies, les léotardiens ne sont guère prêts à partager cette revendication. Le débat risque donc de durer. Pour l'éclaircir, une petite cellule de réflexion a été rapidement montée avec MM. François Bayrou (CDS), Alain Madelin (PR), Alain Lamassoure (Clubs perspectives et réalités) et le secrétaire général de l'UDF, M. Jean-Philippe Lachenaud. M. Giscard d'Estaing doit revoir M. Méhaignerie mardi.

Les centristes, en tout cas, ne paraissent guère prêts à lâcher du lest sur ce point, considérant que, si ce problème n'est pas réglé avant l'élection de M. Giscard d'Estaing, il ne pourra plus l'être après. Certains même, entretenant à plaisir la menace, suggèrent de prolonger de six mois le mandat de M. Lecanuet, le temps de trouver une solution satisfaisante. N'étouffant pas encore tout à fait sous les fleurs, celui-ci, à toutes fins utiles, a rappelé jeudi, devant ses amis sénateurs centristes, qu'il ne se considère point comme démissionnaire mais que, simplement, il avait *« remis son mandat à la disposition de l'UDF »*.

La stratégie centriste passe par Matignon

Ce nouvel épisode confirme qu'il faudra à présent se résoudre à parler d'une nouvelle race d'hommes politiques : « les centristes durs ». Deux termes qui voici encore quelques semaines paraissaient antinomiques. Au bureau politique, M. Méhaignerie a tenu à préciser qu'il se trouve désormais *« à mi-chemin de Giscard et à mi-chemin de Barre »*. A mi-chemin de Giscard : les centristes ne tiennent aucunement à être phagocytés par une UDF totalement giscardisée. A mi-chemin de Barre : on a vu également avec quelles précautions ces centristes avaient agi pour créer leur groupe parlementaire, à partir de leur propre rampe de lancement. Aussi, quand M. Méhaignerie déclare que ses amis et lui ne veulent aucunement repartir dès maintenant dans un combat de chefs pour l'élection présidentielle, il faut surtout comprendre que ces centristes veulent se donner le temps et les moyens de bâtir leur propre stratégie présidentielle, qui passe aussi par Matignon.

Misant sur une impopularité croissante du gouvernement minoritaire socialiste, les proches de M. Méhaignerie pensent que leur patron deviendra « incontournable » lorsque M. Mitterrand sera contraint par les faits de jouer enfin la vraie carte du centre. Châteaux en Espagne ? Illusion sur le charisme et la popularité de leur président ? Il est devenu en tout cas évident que entre un Raymond Barre qui va vers les soixante-cinq ans et leur président qui approche, lui, de la cinquantaine, les centristes n'ont plus d'hésitation. Cette nouvelle donne pourrait rapidement isoler M. Barre.

DANIEL CARTON.

M. Le Pen promet « des centaines de Dreux »

« Veuillez nous excuser pour l'exiguïté de cette salle... nous ne sommes plus à l'Assemblée. » C'est à deux pas du Palais-Bourbon, à la Maison de la chimie, que M. Jean-Marie Le Pen a donné une conférence de presse le jeudi 23 juin. Après avoir souligné le caractère *« extrêmement antidémocratique et injuste »* d'un mode de scrutin qui a marginalisé le FN à l'occasion de cette rentrée parlementaire, M. Jean-Marie Le Pen a annoncé la constitution des anciens députés FN en un groupe d'action parlementaire, un *« shadow government »* destiné à épauler Mme Yann Piat, seule élue du FN, présentée comme la « statue du Commandeur » au sein de la nouvelle Assemblée. Le président du FN a déclaré que son parti se prépare d'ores et déjà pour les prochaines consultations de 1988 et 1989, sans écarter l'éventualité de nouvelles législatives, car *« la désintégration de l'ancienne majorité annonce une prochaine dissolution »*. M. Le Pen a ajouté qu'il compte sur les élections locales pour avoir une *« nouvelle représentation »*. *« Le mode de scrutin actuel favorise les ententes sans qu'il y ait obligatoirement identité des programmes »*, a précisé M. Le Pen, qui a confirmé que des contacts sont établis avec le RPR et l'UDF, prélude à des *« centaines de Dreux »*. *« Il y aura des listes d'union au premier comme au deuxième tour*, a conclu M. Le Pen, *les oukases des salons parisiens seront sans effet. »*

(1) En Grande-Bretagne, l'opposition parlementaire se constitue en gouvernement fantôme.

Les 34 députés et 7 apparentés de l'Union du centre veulent « peser sur la gestion des affaires du pays »

Un type nouveau de députés a fait, le jeudi 23 juin, son entrée dans l'hémicycle : le député de l'Union du centre. Par ordre d'importance, le groupe de M. Pierre Méhaignerie est, avec 41 élus, le quatrième du Palais-Bourbon, derrière le PS (275), le RPR (130), l'UDF (90). Le secrétaire général de ce groupe sera M. François Froment-Meurice, membre du Conseil d'Etat, candidat malheureux aux dernières élections législatives dans le Val-d'Oise, conseiller municipal UDF-CDS de Montmorency.

La dizaine d'élus CDS qui ont préféré rester dans la « jeune maison » de l'UDF ont demandé à M. Méhaignerie un délai de réflexion de trois à six mois pour voir l'évolution de la situation.

Voici la composition du groupe de l'Union du centre (UDC).

Président : M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine) ;

Membres : MM. Michel Voisin (Ain), Christian Kert (Bouches-du-Rhône), Georges Chavanes (Charente), Michel Jacquemin (Doubs), Ambroise Guellec (Finistère), Jean-Yves Cozan (Finistère), Yves Fréville (Ille-et-Vilaine), René Couanau (Ille-et-Vilaine), François Rochebloine (Loire), Jacques Barrot (Haute-Loire), Mme Monique Papon (Loire-Atlantique), MM. Adrien Durand (Lozère), Hubert Grimault (Maine-et-Loire), Edmond Alphandery (Maine-et-Loire), Jean-Marie Daillet (Manche), Bernard Stasi (Marne), Loïc Bouvard (Morbihan), Bruno Durieux (Nord), Francis Geng (Orne), François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques), Georges Gengenwin (Bas-Rhin), Adrien Zeller (Bas-Rhin), Edmond Gerrer (Haut-Rhin), Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin), Jean-Jacques Weber (Haut-Rhin), Mme Bernadette Isaac (Rhône), MM. Bernard Bosson (Haute-Savoie), Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine), Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne), Jean-Paul Virapoullé (Réunion), Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon), Henri Jean-Baptiste (Mayotte).

Apparentés :

MM. Jean Briane (Aveyron), Dominique Baudis (Haute-Garonne), Edouard Landrain (Loire-Atlantique), Gérard Vignoble (Nord), Raymond Barre (Rhône), Jean-Pierre Soisson (Yonne), Claude Birraux (Haute-Savoie).

La constitution d'un groupe parlementaire s'accompagne d'une déclaration politique. Voici celle déposée par l'UDC naissante :

« Par leurs votes des 5 et 12 juin, les Français ont apporté la preuve qu'ils étaient favorables à une politique au centre et à l'équilibre des pouvoirs. Ils ont aussi montré qu'ils étaient profondément attachés aux valeurs de liberté, de responsabilité et de primauté de la personne humaine.

» Ils ont besoin maintenant d'identifier clairement, à l'Assemblée nationale, les hommes et les femmes du centre, dans l'union du rassemblement et du centrer. Cette union doit aller de pair avec le pluralisme nécessaire à l'expression autonome des grands courants de pensée.

» Les Français doivent se mobiliser pour que nos entreprises puissent recréer des emplois. Ils doivent se rassembler dans le respect de leurs opinions, afin d'éviter que les mutations économiques ne s'accompagnent de nombreuses exclusions. Ils doivent se garder de toute tentation d'intolérance ou d'indifférence à l'égard des valeurs fondamentales de la démocratie.

» Afin de faire prévaloir à l'Assemblée nationale et dans la vie politique ces objectifs de liberté, de solidarité et d'équilibre, les députés soussignés décident de constituer un groupe parlementaire dénommé Union du centre.

» Le groupe parlementaire de l'Union du centre aura notamment pour objectifs : assurer les conditions du redressement économique du pays en vue d'assurer la création d'emplois durables par les entreprises ; susciter un profond renouveau du système éducatif dans le respect du pluralisme ; poursuivre et développer une politique familiale globale ; promouvoir la justice et le progrès social en s'attachant avant tout à améliorer la situation des plus défavorisés ; garantir l'impartialité de l'Etat par une administration au service de tous, l'indépendance de la justice et le pluralisme de la communication ; poursuivre la décentralisation et donner un nouvel élan à la politique d'aménagement du territoire ; construire une union européenne authentique où la France doit tenir toute sa place ; assurer le développement des départements, territoires et collectivités d'outre-mer dans le respect de la volonté de leurs populations, afin notamment de réaliser l'égalité des chances ; contribuer activement au développement du tiers-monde.

» Le groupe parlementaire de l'Union du centre se montrera soucieux d'éviter tous les excès que peuvent entraîner l'esprit partisan ou l'esprit de système.

» En jugeant le gouvernement sur ses actes et ses décisions, il entend peser efficacement sur la gestion des affaires du pays. »

Nouveaux venus, nouveaux élus

M. François Hollande

Enfant de bourgeois, énarque et député socialiste : l'itinéraire de François Hollande est bien classique. Mais il y a plusieurs manières d'aller d'un endroit à un autre. Lui a toujours choisi la raison contre la révolution, le syndicalisme contre l'extrémisme, l'élection plutôt que les antichambres ministérielles.

Né le 12 août 1954, fils d'un médecin « Algérie française », il découvre la gauche dans un lycée de Neuilly. Elu au conseil de classe, il prend goût à la lutte pour le pouvoir. Responsable du syndicalisme étudiant, il apprend la nécessité de la revendication. Etudiant à l'Ecole des hautes études commerciales, il est rebuté par la soif du profit. L'affaire est entendue : il fera de la politique. Par passion, mais raisonnablement. Sans hésiter, il choisit — encore adolescent — la gauche institutionnelle, *« la gauche triste, celle qui se fait huer dans les assemblées générales étudiantes par les trotskistes. Cambadélis et Dray* [deux autres petits nouveaux députés socialistes], *ce sont des gens que j'ai combattus pendant des années »*, raconte-t-il, amusé. Lui, il est pour l'union de la gauche, au point de refuser longtemps de choisir entre le PC et le PS. Il n'adhérera à ce dernier qu'en 1979, même si dès 1974 il présidait le comité de soutien de Sciences-Po à François Mitterrand, alors qu'il n'avait pas encore le droit de voter.

Sciences-Po, l'ENA... c'est le chemin classique d'un jeune homme doué qui veut faire de la politique. Il le suit. Premier coup de chance : en février 1981, à peine rentré à la Cour des comptes, préférée à l'inspection des finances pour être plus libre dans ses activités politiques, il est envoyé à Jacques Attali, qui a besoin d'une petite main pour écrire des notes. La porte est ouverte : officieux à l'Elysée, puis directeur de cabinet de Max Gallo, ministre, porte-parole du gouvernement. Il suit l'écrivain à la direction du *Matin* : expérience passionnante et souvenirs amers.

La politique pour François Hollande, ce n'est pas d'être le collaborateur d'un ministre, l'homme lige d'un autre homme. Il se veut d'abord un militant. Il rêve de moderniser le Parti socialiste. En 1985, il se lance dans l'aventure des « transcourants ». Lionel Jospin, qui y voit une opération fabiusienne, lui en voudra longtemps et l'empêchera d'entrer au comité directeur du PS, malgré le patronage de Jacques Delors, lors du congrès de Lille. Depuis il a su se faire pardonner.

Faire de la politique, pour lui, c'est être élu. En 1981, il avait été envoyé en kamikaze contre Jacques Chirac en Corrèze. Il a cru, alors, que le maire de Paris n'y resterait pas. Lui s'y est accroché. Pendant sept ans, tous les quinze jours, il a pris le train



du soir pour Brive, et à son tour a sillonné les routes du plateau de Millevaches. En 1988, prudemment, il glisse vers une circonscription plus facile que celle du président du RPR. Et il gagne dans un secteur longtemps dominé par les communistes. *« Moi, mon siège, on ne me l'a pas offert. Je l'ai arraché »*, lance-t-il fièrement, en évoquant le parachutage élyséen de sa compagne, Ségolène Royale. Et il ajoute, toujours pince-sans-rire : *« Je suis parti en campagne candidat d'ouverture. J'en suis revenu élu de l'union de la gauche... »*

Il sait qu'en entrant au Palais-Bourbon il aura moins de pouvoir qu'en dirigeant un cabinet ministériel, *« mais la politique, c'est la légitimité de l'élection, pas simplement le goût du pouvoir »*. Et à son âge, pour détenir le vrai pouvoir, il faut être un homme de l'ombre. Or François Hollande aime la lumière.

THIERRY BRÉHIER.

Passation de pouvoirs au RPR

M. Juppé promet « davantage de collégialité »

M. Alain Juppé, prenant le jeudi 23 juin, ses fonctions de secrétaire général du RPR et recevant les encouragments de son prédécesseur M. Jacques Toubon, a reconnu qu'après *« le choc de la défaite de Jacques Chirac le 8 mai, il est normal qu'il y ait des ondes de choc »*.

Il a tiré les premières leçons de cet échec en ajoutant : *« J'ai perçu une très nette volonté de rénovation dans la vie politique en général et au RPR en particulier. »* Celle-ci, au niveau du mouvement, devrait se traduire *« par plus de collégialité au sommet et par plus de communication avec la base »*. Il faut en conséquence *« de la rénovation dans la réflexion »* pour mettre en valeur *« l'actualité des principes gaullistes à l'approche de l'an 2000 et surtout pour les traduire concrètement dans les matières qui conditionnent la vie de chacun »*. Il s'agit, a-t-il également déclaré, de *« reconstruire une force pour l'alternance en vue des échéances futures ; il faut que le mouvement gaulliste devienne une sorte de pôle de stabilité au sein de l'opposition »*.

Enfin, M. Alain Juppé a affirmé : *« Je lis ici ou là que le RPR serait déchiré. Ce n'est pas de l'exagération, mais de l'invention. »*

Le nouveau secrétaire général, qui a convoqué le comité central pour le samedi 2 juillet, compte d'ici là constituer son équipe de direction. Il a notamment l'intention de renforcer le conseil politique du mouvement en y invitant les représentants des sensibilités diverses, qui viennent de se révéler. Il se proposerait également de changer plusieurs titulaires des fonctions de délégués nationaux en offrant des postes de responsabilité aux partisans de M. Philippe Séguin. Or, certains de ceux-ci semblaient préférer ne pas être associés — dans un premier temps — à la direction nationale du RPR mais tentés d'organiser de façon plus ou moins formelle une tendance au sein du groupe parlementaire.

L'éventualité d'une telle structure donne déjà lieu à quelques conversations et contacts qui pourraient aboutir à une réunion, le jeudi 30 juin, autour de M. Jean de Lipkowski, député RPR de Charente-Maritime, au cours de laquelle serait mis au point un texte qui serait lu au comité central du 2 juillet. Toutefois, les initiateurs de cette tentative ont mesuré que celle-ci ne recueillait pas le soutien de la totalité des 63 députés qui, mardi, ont voté en faveur de M. Séguin pour la présidence du groupe. Beaucoup de ces derniers redoutaient les conséquences néfastes d'une division clairement affichée alors qu'ils ironisent sur les divergences qui se manifestent chez leurs alliés de l'UDF.

A. P.

● **Un appel à la réflexion sur l'avenir du mouvement gaulliste.** — Plusieurs anciens ministres et députés, dont MM. Hubert Germain, Pierre Bas, Yves Lancien, Jacques Trorial et Jean-Paul Mourot, ont signé une « lettre aux gaullistes » dans laquelle ils invitent à une réflexion sur l'avenir du mouvement gaulliste. Ayant pris leurs *« distances avec la stratégie conduite »* depuis dix ans et en *« désaccord avec le pari de la cohabitation »*, les signataires écrivent : *« Nous n'avons pas davantage compris que le courant politique issu du RPF, de l'UNR-UDT, de l'UDR, se balance entre s'ancrer à l'extrême droite, au prix d'un pacte électoral défensif avec le Front national, et se fondre dans une coalition conservatrice avec une partie des libéraux et certains centristes. » « Pouvons-nous accepter plus longtemps de laisser à un petit nombre de dirigeants le soin de définir seuls et sans aucun débat véritable la stratégie, le programme, les alliances en une période où nous ne pouvons échapper à une révision déchirante ? »*, demandent-ils.

Nominations dans la presse et l'édition du PCF

L'Humanité du vendredi 24 juin annonce que M. François Hilsum quitte son poste de rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche*, pour devenir directeur de la maison d'édition Messidor. Il remplace à ce poste, M. Claude Compeyron qui, *« à sa demande*, précise *l'Humanité*, *est libéré de la tâche qu'il assume depuis près d'une décennie »*.

Mme Bulard, chef de la rubrique « Economie et luttes » du quotidien communiste prend la place de M. Hilsum à la tête de l'hebdomadaire du parti et sera secondé, pour cette tâche, par M. Jacques Dion, membre de la rédaction en chef de *l'Humanité*. De son côté, Pierre Ivorra, spécialiste économique, signe son dernier éditorial dans *l'Humanité-Dimanche* et occupera dorénavant la fonction qui était détenue par Mme Bulard. Mme Magali Jauffret, rédactrice en chef adjointe de *« l'H-D »*, devient membre de la rédaction en chef du quotidien. Enfin Jacques Coubard, rédacteur en chef-adjoint de *l'« Huma »*, entre à la direction.

Dans une allocution prononcée, jeudi, devant le personnel des organes de presse centraux du PCF, M. Roland Leroy, membre du bureau politique et directeur de l'« *Huma* », a indiqué que le transfert de M. Hilsum aux éditions du parti était la première d'une série de décisions *« qui seront toutes destinées à créer pleinement les conditions d'une relance de l'activité de Messidor ».* En présentant récemment la fête de *l'Humanité* de septembre, M. Leroy avait déclaré, à propos de *« l'H-D »*, que *« le tassement constaté ces dernières années dans ces cinq premiers mois de l'année »*, l'ancien député communiste de Seine-Maritime avait annoncé *« une véritable transformation de* l'Humanité-Dimanche, *qui célèbre cette année son quatrième anniversaire. Nous travaillons*, avait-il ajouté, *à une rénovation aussi profonde que celle de* l'Humanité *en 1985 (...). Dans les semaines qui suivent la fête de* l'Humanité, *nous améliorons* l'Humanité-Dimanche *et nous engagerons publiquement sa transformation profonde »*. M. Leroy avait également annoncé *« une nouvelle relance de la formule de* l'Humanité *quotidienne »*.

Mme Bulard, MM. Compeyron et Hilsum sont membres du comité central du PCF.



Politique

Les négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement soumet à ses interlocuteurs un schéma d'accord en neuf points

L'ouverture officielle des négociations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le jeudi 23 juin, à l'Hôtel Matignon, s'est réduite à un simple échange de politesses.

Il avait été initialement prévu que cette première séance de travail donnerait lieu à des échanges approfondis mais les circonstances en ont décidé autrement.

En tant que député socialiste des Yvelines, M. Michel Rocard devait d'abord accomplir son devoir au Palais Bourbon pour l'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale. Puis, reconduit officiellement dans ses fonctions de premier ministre, devait se préoccuper de la formation de son deuxième gouvernement.

Le chef de la délégation du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, a été retardé lui aussi par ses obligations parlementaires. Il n'a rejoint ses compagnons – MM. Dick Ukeiwé, Maurice Nenou, Henri Wetta, Pierre Frogier, Jean Lèques et Pierre Bretegnier – qu'à 19 h 30.

Les délégués du FLNKS – MM. Jean-Marie Tjibaou, Yeiwené Yeiwené, Edmond Nekiriaï, Mme Caroline Machoro – et le représentant du LKS, M. Nidoish Naisseline, ont été ponctuels au rendez-vous mais la réunion n'a pas duré plus d'une heure. Le temps simplement pour MM. Lafleur et Tjibaou de rappeler leurs conceptions respectives et antagonistes et pour M. Rocard d'inviter les uns et les autres à faire preuve de conciliation.

Sytème fédéral et référendum national

« Il n'y a pas de blessés », a dit en plaisantant M. Lafleur avant de quitter l'Hôtel Matignon. *« Ça va, ça va »*, a souligné M. Tjibaou avec le sourire

Tout le monde se retrouvera mardi. Ce délai de cinq jours permettra au principal négociateur du gouvernement, M. Christian Blanc, préfet de Seine-et-Marne, de poursuivre ses contacts exploratoires sur la base d'un *« schéma de propositions »* que le premier ministre a soumis à la réflexion de ses interlocuteurs.

Ce projet d'accord qui comporte neuf points, confirme en les synthétisant, les orientations exposées ces dernières semaines par M. Blanc à MM. Lafleur et Tjibaou. Il préconise un processus en trois étapes. Si, le RPCR et le FLNKS acceptaient ce schéma, l'Etat soumettrait d'abord les termes de l'accord *« à la ratification du peuple français par référendum »*. Il mettrait ensuite en place sans délai, sous son administration directe, un système fédéral fondé sur une relative partition du territoire et accompagné d'importantes mesures de développement économique et social. Enfin, tout en prenant acte des résultats du référendum du 13 septembre 1987, l'Etat préparerait un nouveau scrutin d'autodétermination pour 1998. Dans l'entourage du premier ministre, l'on admettait volontiers, jeudi soir, que les premiers contacts officieux avec les uns et les autres semblaient révéler, sur certains de ces points, *« une certaine tension »*.

A. R.

● Le dossier ouvert après la mort de trois Mélanésiens lors de l'assaut d'Ouvéa sera instruit à Paris. – A la demande du parquet de Nouméa, la chambre criminelle de la Cour de cassation a dessaisi, le mercredi 22 juin, le tribunal de Nouméa du dossier ouvert contre X... après la mort de trois militants mélanésiens tués pendant, ou tout de suite après, l'assaut donné contre la grotte d'Ouvéa, pour le confier au tribunal de Paris.

Les neuf propositions

Voici le texte du « schéma de propositions pour l'ouverture de discussions » *soumis par l'Hôtel Matignon à l'examen des deux délégations :*

« 1) L'administration et le développement du territoire de la Nouvelle-Calédonie sont organisés dans le cadre de trois provinces : îles Loyauté, Sud, Nord. Chacune de ces provinces s'administre librement par un conseil élu et un exécutif propre ;

2) Les affaires communes sont gérées par un congrès du territoire composé de la réunion des trois assemblées provinciales. L'exécutif du congrès est confié au représentant de l'Etat qui dirige l'administration du territoire ;

3) Le haut commissaire est le représentant de l'Etat, dont il dirige l'administration ;

4) Les crédits d'investissements sont répartis à proportion d'un quart pour la région Sud et des trois quarts pour le reste du territoire sur la base de ... millions de francs. Pour répondre aux exigences de la nouvelle répartition des compétences, les crédits de fonctionnement et les postes budgétaires sont répartis à raison de deux cinquièmes pour les provinces des îles Loyauté et du Nord, deux cinquièmes pour la province Sud et un cinquième pour le territoire.

5) Dans sa responsabilité en matière d'immigration, l'Etat veille à ce que l'équilibre naturel entre les communautés ne soit pas perturbé.

6) Pour la mise en place du statut et pour une durée de douze mois, les pouvoirs du congrès et du comité exécutif sont exercés par le haut commissaire. Il aura pour mission prioritaire de veiller à l'ordre public et à l'impartialité de l'Etat. Un programme de formation et d'aménagement du territoire sera mis en œuvre (création d'un port en eau profonde et d'une zone industrielle à Népoui, liaisons routières Népoui-Poindimié et Houaïlou). Des chantiers de développement permettront la mise au travail du maximum de jeunes (trois mille cinq cents TUC mis à la disposition des communes, ainsi qu'une dotation de 32 millions de francs pour engager les travaux pour deux ans). Les listes électorales seront refondues et les jeunes feront l'objet d'une inscription d'office à dix-huit ans.

7) L'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne peut être fixé que par un scrutin d'autodétermination. Il est pris acte du scrutin de septembre 1987. Un nouveau scrutin sera organisé en 1998.

8) Les victimes des exactions seront indemnisées par l'Etat, sans délai.

9) Les dispositions du présent accord seront soumises à la ratification du peuple français par référendum. »

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Sécession

LE candidat unique de la droite à l'élection présidentielle de 1995 est désigné. Par lui-même. Il s'est déclaré, plutôt deux fois qu'une. Il a choisi le thème de sa campagne. Il a annoncé ce que serait son gouvernement. Préciser qu'il s'agit de M. Giscard d'Estaing relève presque de la faute de goût.

La déclaration de candidature. – M. Giscard d'Estaing ne multiplie pas les déclarations de politique intérieure pour conserver la présidence de la commission des affaires étrangères. Il ne vise pas la présidence de l'UDF pour y exhiber une plus jolie denture que M. Lecanuet (un peu crispée, la sienne, ces temps-ci). M. Barre ayant amplement démontré le danger qu'il y avait à n'être pas soutenu par un appareil, M. Giscard d'Estaing se doit, pour être au-dessus des partis, de s'emparer de l'UDF (ou de la récupérer), après avoir vainement tenté d'éviter qu'elle n'éclate et ainsi subir son premier revers.
C'est là, pour le Grand Rassembleur, un début amusant. Lui qui veut regrouper sous une houlette unique les deux moitiés de la France, il ne peut mettre dans la corbeille qu'une moitié coupée en trois : la droite de la droite avec le RPR, le centre de la droite avec l'UDF et la gauche de la droite avec la neuve UDC. L'union des Français, avec l'homme du « bon choix », passe par le tronçonnage, maintenant acquis, de l'UDF et par le cisaillage, manifeste sinon officiel, patent sinon avoué, du RPR.

⁂

CE que fait M. Giscard d'Estaing est de bonne guerre, mais c'est une guerre. Moins contre la gauche – qui est, quand même, le vainqueur des élections, une fois haut la main, une autre à la minorité de faveur – que contre son propre camp, c'est-à-dire contre ceux qui oseraient lui en disputer le magistère. La voie de l'union ressemble à un raidillon de montagne. N'est pas mulet qui veut. Ainsi va se jouer à droite une variante inattendue de *la Discorde chez l'ennemi*, chère à de Gaulle : la discorde chez l'allié.

Le cocasse de la situation, pour qui prône la concorde, c'est que la guerre que va conduire M. Giscard d'Estaing l'oppose (encore) à ses deux anciens premiers ministres, qui n'ont, ni l'un ni l'autre, laissé entendre qu'ils renonçaient à leurs ambitions présidentielles ; encore moins qu'ils s'effaceraient, le moment venu, au profit de leur ancien patron. Pour ne rien dire des jeunots type Léotard. Le retour giscardien n'arrange pas leurs affaires. Pouvait-il cependant en être autrement ? Qui a pu oublier que M. Giscard d'Estaing avait une revanche à prendre et qu'il ne l'imaginait pas ailleurs que sur le terrain où il avait été défait ? La droite battue le 8 mai, c'était, pour lui, la première bonne nouvelle depuis longtemps.

Il était difficile de se porter candidat plus tôt à un poste qui ne sera vacant que dans sept ans. Pour un homme qui déplorait naguère que la France fût trop souvent en campagne électorale, c'est un joli paradoxe. Car, ayant ainsi pris position, c'est durant sept années qu'il va tenir un discours dont seuls ses partisans pourront soutenir qu'il n'est pas électoraliste. Cela risque d'être un brin usant.

Le thème de la campagne. – Il faut créditer M. Giscard d'Estaing d'une grande constance, sinon dans les idées, du moins dans les moyens destinés à soutenir son ambition. En vantant le rassemblement dès 1978, il entendait ne pas perdre le pouvoir ; reprenant le même refrain en 1988, il vise à le reconquérir. Tout le reste est littérature. Nul doute, si les vents venaient à lui être favorables, qu'il n'obtienne bientôt le ralliement de M. Stoléru, le soutien de M. Pelletier ou le concours de M. Stasi. Que ne ferait-on pas pour l'unité de la France !

MAIS, fichtre ! Unir quoi ? Les adorateurs des nationalisations avec les enragés des privatisations ? Ceux qui ont abrogé l'autorisation administrative de licenciement avec ceux qui veulent la rétablir ? Les amis de M. Lamassoure, l'amendeur bien connu, avec ses adversaires, afin que les heures de grève soient, simultanément, déduites du salaire, mais que celui-ci n'est soit pas diminué ? Ceux qui donnent la Cinq à M. Hersant et ceux qui voudraient rogner son empire ? Les obligés de M. Michel Droit et ceux qui le questionnent ? Ceux qui vitupèrent la médiocrité de TF 1 et ceux qui verraient bien M. Bouygues à la tête de l'Opéra de Paris pour en réduire le déficit ? Ceux qui jouent à bureaux fermés « Charter pour le Mali » et ceux qui voudraient qu'une telle pièce fût interdite ?

Bien sûr qu'il y avait déjà des zones de convergence. Il n'a pas été besoin d'attendre le grand air du rassemblement (paroles de Giscard, musique de d'Estaing) pour que, pas si rarement que cela, la droite vote des projets de la gauche et la gauche des projets de la droite. De là à dire que l'hymne national n'est plus *la Marseillaise*, mais *Embrassons-nous Folleville*, il y a un pas, qui est aussi celui des convenances et de la vraisemblance.

Attend-on, par exemple, du groupe dont M. Bernard Pons est désormais le premier gendarme la plus petite approbation de ce que suggérera le gouvernement de M. Rocard à propos de la Nouvelle-Calédonie ? Le sort de cet archipel n'est-il pas, pourtant, sur un autre registre, une aussi ardente priorité que l'éducation ou l'investissement, que l'Europe ou la conquête spatiale ? Du groupe où siège M. Balladur qu'on applaudisse au démantèlement des « noyaux durs » des sociétés privatisées ? Du groupe que cornaque M. Gaudin une approbation sans réserve des urgentes et profondes mesures sociales qu'appelle la situation d'une large partie de la population immigrée ?

La composition du gouvernement. – Conscient que la droite et la gauche sont également riches en talents, M. Giscard d'Estaing prend l'engagement, pour 1995, de les appeler à parts égales lorsqu'il sera revenu aux affaires. Avec de telles promesses, comment n'y serait-il pas ramené ?

Pour l'heure, M. Giscard d'Estaing est un homme trop subtil pour avoir cru un instant qu'avait la moindre chance de succès sa suggestion de constituer, pour la France, un gouvernement PS-URC sur le modèle des tribunaux paritaires des baux ruraux ou des conseils de prud'homme. Il s'est borné à agiter ce qu'en termes de chasse, et il y est expert, on appelle un leurre, quelle que soit la nature de la chasse. S'y prendra qui le veut bien.

⁂

IL reste que le mariage du Parti socialiste et de son flanc droit ne cesse pas d'être à l'ordre du jour. Il paraît que, à droite comme à gauche, c'est ce qu'ont voulu des électeurs qui se sont également répartis entre droite et gauche, c'est-à-dire chacun chez soi. Il paraît encore, au bénéfice de ce résultat, que chacun voudrait aller habiter chez l'autre. Mais qui, chez qui ? Lequel des deux imposerait ses us et coutumes ? Lequel serait « assimilé » ?

Rien ne démontre, contrairement à ce que suggéreraient les chiffres, que le plus nombreux devrait dicter son état d'esprit. Entre un centre qui se socialiserait et un socialisme qui se centrerait, le pari n'est pas celui que dicterait l'évidence.

Si la contagion devait être ce qui est à craindre, n'y a-t-il pas lieu de penser que le Parti socialiste cesserait de faire exception dans la vie politique française ? Lui seul, en effet, ne connaît pas, au jour d'aujourd'hui, le syndrome de la sécession. Ce mal triomphe, au contraire, à l'UDF ; il bouillonne au Parti communiste ; il rampe au RPR, et le Front national en subira les affres lorsque la défaite électorale aura fait éclater la rivalité de M. Stirbois et de M. Megret.

Le PS a été jusqu'à présent épargné pour la seule et bonne raison que M. Mitterrand est président de la République. Mais si cela venait à ne plus suffire ? Si certaines des inconvenances entendues contre lui au bureau exécutif du PS aboutissaient à plus grave qu'à faire élire M. Mauroy premier secrétaire ? Certes, la possession du pouvoir a jusqu'ici toujours calmé les ardeurs. Mais si ce pouvoir devait être à ce point partagé que les socialistes s'en voient dépossédés ? Le PS, à son tour, ne connaîtrait-il pas cette « redistribution des cartes » qui traverse la droite ? Ne serait-il pas atteint, lui aussi, du syndrome de la sécession ? A plus forte raison, lorsque viendra le moment qu'il se donne, pour la gauche, le candidat que M. Giscard d'Estaing a désigné pour la droite.

Les projets de M. Arpaillange

Avant les réformes de fond faire face à un « état d'urgence » de la justice

Etonnant Pierre Arpaillange ! Le gouvernement n'a plus d'existence officielle, les anciens ministres invités à la discrétion expédient les affaires courantes, en attendant de savoir quel sort leur sera réservé dans le gouvernement Rocard 2, et lui, tranquillement, *mezzavoce*, choisit d'annoncer les grandes orientations de la politique qu'il souhaite mener, au cours d'un colloque relativement confidentiel organisé sur l'initiative du conseiller d'Etat Jacques Ribs, au palais de justice de Paris, par l'association Droit et démocratie, sur le thème : « La justice de la République. »

« Dans tous les domaines, dans tous les secteurs, la situation est encore plus grave que je ne le craignais », a estimé d'abord le ministre, édifié par l'*« état des lieux »* qu'il a fait établir dès son arrivée place Vendôme. Première constatation qui dépasse le bilan qu'il faisait naguère lorsqu'il était procureur général près la Cour de cassation : l'incroyable lenteur de la justice. *« Si les décisions sont rendues dans des délais à peu près normaux en première instance »*, ceux-ci s'aggravent cruellement devant les cours d'appel et jusqu'à la Cour de cassation.

Ecueil auquel se sont heurtés tous les ministres de la justice, cette lenteur concourt à la *« désespérance »* des justiciables, et notamment des plus défavorisés, qui, enlisés dans d'interminables procédures, regrettent souvent d'avoir mis leur sort entre les mains de la justice. En matière civile — une affaire de construction peut durer jusqu'à cinq ou six ans avant de trouver une solution judiciaire définitive, — ces délais sont encore plus longs lorsqu'il s'agit d'affaires difficiles. *« C'est très, très grave. Il faut améliorer les choses. Je crois que c'est possible grâce à une organisation nouvelle. »*

Prisons à démolir

Comme en matière pénale, M. Arpaillange ne souhaite pas se lancer dans de grandes réformes ni dans des débats de fond : *« Nous n'en avons pas le temps, nous sommes en état d'urgence. »* Avec des textes *« simples, faciles »*, les choses pourront avancer. On reportera la *« remise à plat »* du code pénal et du code de procédure pénale ; on n'entrera pas dans les débats sur la procédure — inquisitoriale ? accusatoire ? On mettra plutôt en chantier toute une série de réformes dont on testera l'efficacité pendant deux ou trois ans avant d'entreprendre une réforme en profondeur.

Très inquiet de la situation des prisons (cinquante-quatre mille détenus pour trente-cinq mille places) et visiblement peu enthousiasmé par le programme de quinze mille nouvelles places lancé par M. Chalandon, son prédécesseur, M. Arpaillange, estime qu'*« on a fait les choses un peu rapidement »* en se contentant de choisir les sites des vingt-neuf nouveaux établissements non selon des critères objectifs, mais au gré des générosités des communes qui offrent ou prêtent les terrains nécessaires. Il en est résulté un *« éparpillement »*, un *« saupoudrage »* peu compatibles avec une politique cohérente.

Recrutement des magistrats et nouvelle profession d'avocat

D'autant que ce programme du « tout carcéral », cette inflation programmée du nombre de places de prison, sont inspirés par l'idée que le nombre des incarcérations doit obligatoirement s'accroître et que *« la politique criminelle resterait constante »*. M. Arpaillange, bien au contraire, souhaite que les magistrats du siège comme ceux du parquet *« utilisent largement les peines alternatives à l'emprisonnement sans avoir de crainte »* et en cassant le réflexe du mandat de dépôt systématique.

Si l'on doit pour des raisons de décence construire des places de prison, il conviendra parallèlement de *« supprimer un certain nombre de prisons — trente à trente-cinq — qui ne devraient pas dans notre pays recevoir des êtres humains »*. Toujours en matière pénale, M. Arpaillange s'inquiète du nombre considérable (qu'il évalue à un tiers) des peines non exécutées dans des affaires où la justice tourne ainsi à vide. *« On ne peut pas faire aujourd'hui comme si la justice fonctionnait normalement (...) Quoi qu'on puisse nous dire, les réformes sont indispensables, il faut aller de l'avant »*. Et aussi, a-t-il averti, tout en respectant les grands principes, il conviendra de bouleverser l'*« état d'esprit »* de nombreux magistrats, avocats et fonctionnaires de justice.

Autres sujets de préoccupation : l'éducation surveillée, qui est en *« déshérence »*, les commissions d'office, l'aide judiciaire : *« Tout est à reprendre en sachant qu'on ne peut, en une seule fois, aller au bout de ce qui est souhaitable. »*

Faisant le tour d'horizon de tous les secteurs dont il a la charge, le ministre voudrait améliorer le recrutement des magistrats (*« pour que des jeunes gens de qualité aient envie d'être magistrats »*), modifier leur statut sans pour autant se lancer d'emblée dans une réforme constitutionnelle qu'exigerait une refonte du Conseil supérieur de la magistrature.

Pour les avocats, M. Arpaillange estime qu'il faut en finir avec les attitudes frileuses et qu'il convient, avec l'aide de l'Etat, de mettre en place *« d'ici dix-huit mois »* une nouvelle profession (« née de la fusion des avocats et des conseils juridiques »). Il n'a pas oublié les surveillants de prison, *« dont la situation n'est guère florissante »* et à qui il serait peut-être temps d'accorder la prime de sujétion spéciale qu'ils réclament depuis *« vingt-cinq ans »*.

Cela dit, le ministre de la justice ne se fait guère d'illusions sur son prochain budget. Si ses volontés de changement et sa générosité sont manifestes, il se heurtera, lui aussi, *au couperet du ministère des finances* et du budget. Il faut pourtant, estime-t-il, faire en sorte que la justice soit *« moins lente, mieux comprise, mieux acceptée. C'est peut-être un rêve mais on pourrait y parvenir »*.

Les plus hauts magistrats du tribunal de Paris, MM. Pierre Drai, premier président de la cour d'appel, Yves Monnet, procureur général, et Michel Raynaud, procureur de la République, assistaient au débat, ainsi qu'un certain nombre de juges d'instruction dont les affaires sensibles ont défrayé la chronique : MM. Claude Grellier (affaire Michel Droit), Jean-Michel Hayat (affaire Jobic) et Michel Legrand (chargé notamment des affaires de terrorisme et du dossier Luchaire). Les hasards du calendrier ont fait de ce colloque prévu de longue date la première réelle « tribune » du garde des sceaux démissionnaire, qui a choisi d'offrir à ses anciens collègues, sur le ton de la confidence, la primeur d'un programme qu'il compte *visiblement* être en mesure de mettre en œuvre.

AGATHE LOGEART.

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

« François Girard était le patron » accuse Philippe Wiesgrill

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Ouvert depuis le 16 juin, le véritable procès des assassins présumés du juge Pierre Michel n'a-t-il vraiment commencé que le 23 juin ? On serait tenté de le penser s'il n'y avait eu, le 20 juin, les aveux de François Checchi, qui a reconnu avoir tiré sur le juge en prétendant toutefois ignorer que sa victime ait été un magistrat. Quoi qu'il en soit, les débats ont pris jeudi une autre dimension puisqu'ils se sont déroulés sans qu'il soit nécessaire de faire appel à de multiples dépositions de témoins n'ayant qu'un lointain rapport avec l'affaire, ni aux longues lectures des déclarations de complices évadés ou de protagonistes assassinés.

Bien au contraire, la cour a entendu les dépositions claires et précises de deux témoins de poids, puisqu'il s'agit des deux personnes qui sont à l'origine de la présence dans le box de François Checchi, accusé du meurtre, et de François Girard, qui nie avoir été l'un des commanditaires, mais dont la position, après ces témoignages, est devenue particulièrement difficile.

L'un de ces témoins a entraîné la déposition de l'autre, car M. Jean-Marie Flori, chef inspecteur à l'Office central de répression du trafic de stupéfiants, a obtenu, en mai 1986, les aveux de Philippe Wiesgrill, arrêté en Suisse le 11 novembre 1985 après la découverte d'un laboratoire de transformation de morphine-base près de Fribourg.

M. Flori paraît appartenir à une catégorie de policiers qui semblent capables de faire avouer n'importe qui avec un seul sourire. Lorsqu'il a interrogé Wiesgrill pour la première fois en Suisse, l'idée du juge Patrick Guérin selon laquelle ce membre de l'équipe de François Girard pourrait avoir été mêlé à l'assassinat lui est revenue en tête. *« Il m'a répondu « non », mais j'ai vu dans ses yeux qu'il disait « Je sais, mais je ne peux pas parler ». Alors il a fallu le convaincre. »*

Et Wiesgrill a parlé. Il a expliqué comment, en octobre 1981, il avait surpris une conversation entre deux membres de l'équipe, Alain Mazza et Charles Altiéri, concernant des filatures à moto opérées dans le quartier du palais de justice de Marseille et comment, pendant l'été 1982, il avait appris que l'ordre venait de François Girard, écroué aux Baumettes depuis juillet 1981. Il a également recueilli les aveux de Charles Altiéri et de François Scapula, arrêtés eux aussi à Fribourg. Puis, en France, il a interrogé Checchi qui venait à son tour d'être arrêté.

D'étranges liens se sont créés entre le policier et le tireur, qui a rapidement cédé devant la « méthode » Flori. *« Quand il a parlé, ses yeux étaient soulagés, contents. Je suis sûr que, maintenant, il me regarde avec les mêmes yeux »*, a murmuré le policier, sans se tourner vers le box.

Le propos a eu un effet surprenant. Checchi s'est aussitôt levé pour ajouter un aveu d'une voix émue : il a touché de l'argent après le meurtre, ce qu'il avait farouchement nié devant la cour. M. Flori a ensuite donné son appréciation sur « l'équipe » : *« François Girard était le patron. Scapula était son second. Quant à Charles Altiéri, il était devenu l'égal de Scapula depuis le meurtre. »* Pour le policier, le mobile est simple : si Girard a donné l'ordre de tuer le juge Michel, c'est parce que le magistrat l'avait inculpé dans deux affaires de drogue différentes : *« Il avait l'impression que c'était une astuce pour le garder en prison. »*

Girard : « c'est le capo »

Mᵉ Pierre Blazy, défenseur de Girard, a tenté de sauver ce qui pouvait encore l'être en évoquant le rôle de Scapula. *« On s'est rendu compte que lui aussi savait*, a admis M. Flori, *mais Girard était le seul acculé. Scapula était parti en Suisse, laissant Altiéri se débrouiller pour exécuter l'ordre. Quand il a été arrêté, il a décidé d'opter pour la position de repenti à l'italienne. »* Sur Scapula, il n'en dira pas plus, en s'abritant derrière le secret qui couvre les instructions toujours en cours à Paris sur des trafics de stupéfiants.

Wiesgrill ne peut pas être mieux présenté que par M. Flori : *« Ce n'est pas le truand classique, il est entré très tard dans la délinquance. Il n'a pas la même mentalité que les autres membres de l'équipe. C'est un excellent « chimiste », un des meilleurs que j'ai pu approcher. »*

Ainsi présenté, Wiesgrill a pénétré dans la salle. Encadré de six gendarmes, cet homme mince, d'une quarantaine d'années, semble particulièrement à l'aise. Il a prêté serment en tonnant : *« Je le jure ! »* avec la voix et l'accent de Raimu. Loquace, il a ensuite déclaré : *« Le 16 mai, le juge suisse, M. Piller, m'a dit que je viendrais témoigner en France. J'ai dit : « D'accord. Mais je reste définitivement. » « Lui m'a dit qu'il ne viendrait pas. Mais des policiers m'ont dit que Piller avait le trac d'aller à Aix. Pourquoi ? Il est bien allé aux USA ? »*

Ses aveux, il les a expliqués avec autant de verve : *« J'ai su que Scapula avait vu les Américains. Pas pour mâcher du chewing-gum. Il a fait un marché que les Suisses n'ont pas tenu. Mais moi, plutôt que de me retrouver dans une nasse infernale, j'ai préféré dire ce que je savais. »*

Il a donc répété, sous une forme truculente, ses aveux tenus devant M. Flori. *« Girard, c'est le capo, le chef. Scapula, c'était son égal, mais il laissait les décisions. Mazza, à part toucher des sous, je ne vois pas ce qu'il faisait là. Altiéri était le manœuvre et moi le chimiste. L'argent, c'est Spacula qui le gérait. Il le gère d'ailleurs toujours. »* Quant au mobile, Wiesgrill le présente de la même manière que le policier, mais en d'autres termes : *« Le blond* [Girard] *avait été embarqué dans une autre affaire par le juge qui voulait l'assaisonner. »*

Le rôle de Scapula semble moins clair : *« Il n'a pas pris l'initiative de tuer un juge. Mais il était au courant depuis le début et, sans se mettre en avant, il en portait la gloire intérieurement. Mazza et Scapula, ils ne se sont pas mouillés, c'est du pipeau. Ils étaient plutôt du genre à pousser les autres. »*

Tout au long de ces témoignages accablants, Girard n'a pas bronché et il lui faudra sans doute attendre la lecture des aveux de Scapula. Il semble en effet que tout espoir de voir venir à Aix ce « témoin » soit perdu, car l'avocat général, André Viangalli, a indiqué que la Suisse avait réitéré son refus de le faire venir témoigner. D'ailleurs, le juge suisse, M. Piller, n'avait-il pas dit à Wiesgrill : *« Scapula ne viendra pas, dans le fond il n'a pas tort ? »*

MAURICE PEYROT.

L'affaire de l'ASSEDIC de Lyon

Trois à cinq ans de prison requis contre les principaux auteurs de l'escroquerie

LYON
de notre bureau régional

Au terme du réquisitoire de trois heures prononcé jeudi 23 juin devant la 5ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Lyon, M. Bernard Rabatel, premier substitut, a requis des peines de prison ferme contre les principaux auteurs de détournements de fonds, évalués à environ 15 millions de francs, au préjudice de l'ASSEDIC de Lyon et du Groupement informatique inter-ASSEDIC (GIA) (*le Monde* du 24 juin).

M. Hervé Gallion, gérant de la Société interrégionale de formation (SIF), tête de pont des malversations, est le plus lourdement visé : cinq années de prison. A l'encontre de MM. Daniel Dumontier, directeur de l'ASSEDIC, et Vincent Aceti, directeur du GIA, le ministère public a requis quatre années de prison. Viennent ensuite MM. Thierry Pinasa, gérant de fait de la SOCOFI : trois ans de prison ; Kim Hadang, PDG de la SOFIPAR : deux années de prison, dont une avec sursis, et Nathaniel Tedguy, PDG de International Rent Computer : dix-huit mois de prison, dont deux avec sursis.

Pour les onze autres personnes impliquées dans cette affaire, M. Rabatel a requis des peines de prison avec sursis, assorties ou non d'amendes, et s'est contenté de réclamer des peines d'amende pour cinq des sept femmes prévenues de recel ou de complicité. Les plaidoiries de la défense, qui ont commencé jeudi après-midi, devaient se prolonger jusqu'à vendredi soir.

R. B.

Non-lieu après la mort d'une passagère en gare d'Evry

Mᵐᵉ Danièle Ganancia, juge d'instruction au tribunal d'Evry, a rendu récemment une décision de non-lieu dans l'information ouverte après la mort, le 23 mars 1987, de Viviane Borderie, quarante-deux ans, une passagère d'un train de banlieue, en gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne). Infirmière à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, Viviane Borderie, mère de trois enfants, avait ce jour-là, lors d'un trajet de retour à son domicile à Grigny, pris la défense d'une autre passagère, une étudiante zaïroise qui, voyageant en infraction, avait une altercation avec deux contrôleurs de la SNCF. La discussion qui s'ensuivit entre les deux contrôleurs et Viviane Borderie s'était envenimée et celle-ci avait été empêchée de descendre du train à Grigny par les deux agents de la SNCF. Deux stations plus loin, à Evry-Courcouronnes, Viviane Borderie était tombée sur le quai et avait été happée par le train au moment où celui-ci redémarrait.

Quatre témoins avaient mis en cause les contrôleurs, affirmant que ceux-ci avaient une responsabilité dans la chute de la passagère. Par contre, outre les deux contrôleurs, deux autres témoins, agents de la SNCF également, avaient, eux, affirmé que la chute de Mᵐᵉ Borderie était purement accidentelle. Une reconstitution fut organisée en avril 1987 par M. Emile Cabié, juge d'instruction primitivement chargé du dossier (*le Monde* du 28 avril 1987).

La famille de Viviane Borderie a décidé de faire appel de cette ordonnance de non-lieu.

MÉDECINE

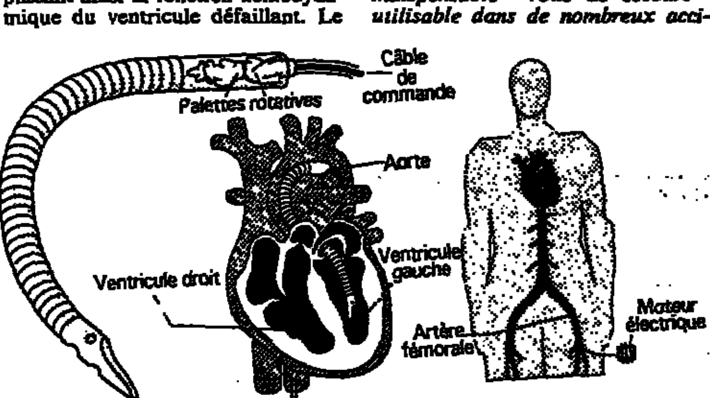
Mise au point aux Etats-Unis

Une nouvelle technique d'assistance cardiaque va être expérimentée en France

Une nouvelle technique permettant de fournir une assistance temporaire à des cœurs défaillants va être expérimentée en France. Ce matériel, dont l'implantation ne nécessite pas d'intervention chirurgicale, pourrait apporter une solution aux difficultés souvent rencontrées par les équipes spécialisées dans la chirurgie et la transplantation cardiaques.

Mise au point par le docteur Richard K. Wampler, le jeune dirigeant de la société californienne Nimbus Inc., cette nouvelle technique est baptisée *« Hemopump »*. Elle intéresse au plus haut point les chirurgiens cardiaques spécialisés dans la transplantation et dans l'assistance mécanique, comme l'a montré, il y a quelques jours, la rencontre internationale, organisée à Lyon sous la présidence du professeur Pierre Marion, et qui a réuni la plupart des meilleurs spécialistes mondiaux dans ce domaine (1). L'Hemopump sera incessamment expérimentée en France par le professeur Daniel Loisance (hôpital Henri-Mondor, Créteil).

A la différence des systèmes souvent très perfectionnés qui cherchent à améliorer les performances du ventricule cardiaque gauche lorsque ses défaillances mettent en danger la vie du malade, le système du docteur Wampler est d'une grande simplicité. Il s'agit d'un tube contenant une pompe rotative à ailettes, alimentée par un minuscule mouvement électrique situé à l'extérieur de l'organisme du malade. Seule une incision au niveau de l'artère fémorale (au pli de l'aine) est nécessaire. On fait alors « monter » le tube dans l'aorte (comme dans un cathétérisme cardiaque), son extrémité distale étant placée à la jonction du ventricule gauche et de l'aorte du malade (*voir schéma*). On peut ensuite faire fonctionner la pompe qui, au rythme de vingt-cinq mille tours par minute, « aspire » le sang du ventricule et le propulse, via le tube, dans l'aorte du malade, remplissant ainsi la fonction hémodynamique du ventricule défaillant. Le



Nimbus Inc. ; Newsweek

principal obstacle théorique d'un tel procédé — la destruction des globules rouges du malade au contact de la pompe — semble avoir été franchi avec succès après une longue expérimentation sur le veau.

« Roue de secours »

Si les premiers essais positifs se confirment, l'« Hemopump » pourrait constituer une véritable révolution dans la prise en charge médico-chirurgicale de nombreux malades cardiaques. Jusqu'à présent, les quelques essais menés aux Etats-Unis plaident en faveur de ce matériel dont le coût (estimé à environ 3 000 dollars) est notablement inférieur à celui des différentes techniques de « cœur artificiel » ou d'« assistance ventriculaire ».

« Il faut se garder de tout enthousiasme a priori, *mais il est clair que si cet appareil peut fournir un débit de quatre ou cinq litres par minute, l'équivalent du débit naturel du ventricule, pendant plusieurs jours, il trouvera des applications très fréquentes et fournira une indispensable « roue de secours » utilisable dans de nombreux accidents cardiaques »*, explique le professeur Loisance. L'« Hemopump » pourrait notamment permettre de fournir une assistance temporaire lors d'affections aiguës (comme des infarctus massifs) ou dans l'attente d'une greffe en cas de maladie dégénérative du muscle cardiaque. C'est grâce à ce matériel que les chirurgiens du Texas Heart Institute de Houston (Dr. O.H. Frazier) ont réussi, il y a quelques semaines, à sauver un malade de soixante et un ans, greffé du cœur, victime d'une crise de rejet.

La mise au point de cette technique survient à un moment où, après l'enthousiasme de ces dernières années, les tenants du cœur artificiel font un bilan décevant des différentes expériences lancées depuis la première implantation d'une prothèse cardiaque — de type Jarvick — dans l'organisme de Barney C. Clark en 1983.

JEAN-YVES NAU.

(1) Rencontre organisée le 9 juin à Lyon par la Fondation Léa et Napoléon Bullukian.

Société

DÉFENSE

Après seize mois d'immobilisation

Le « Foch » sous les feux de la rampe

Après seize mois d'immobilisation, à l'arsenal de Toulon, pour cause de modernisation de ses installations et équipements de bord, le porte-avions *Foch* aura les honneurs de la télévision, le samedi 25 juin, lors d'une journée dite « Les gars de la Une » que TF1 consacre à ses propres « stars » et, accessoirement, à la marine nationale, au travers d'une série d'émissions transmises depuis son pont.

M. Jean-Pierre Chevènement, qui a toutes les chances de rester au ministère de la défense, a accepté d'être de la fête, le maître des cérémonies, en quelque sorte, et, du même coup, l'invité principal de la chaîne de M. Francis Bouygues sur un porte-avions qui relève de son administration. Pour passer ensuite aux choses sérieuses, M. Chevènement devrait consacrer la fin de son après-midi à la frégate de lutte anti-sous-marine *Montcalm*, qui fera des « ronds dans l'eau » en Méditerranée.

Les marins voient dans cette journée, au-delà de son aspect médiatique de kermesse pour une chaîne privée, comme un symbole : la venue du ministre (démissionnaire) de la défense à bord du *Foch* apparaît un encouragement aux thèses des partisans du porte-avions à un moment où, ici ou là, des voix hostiles à ce système d'arme, jugé trop cher ou assez vulnérable, se font entendre en France.

Depuis bientôt un an, le *Clemenceau* tient la mer, dans des conditions parfois acrobatiques, en océan Indien, à distance du golfe Arabo-Persique, là où le trafic maritime national a besoin d'être soutenu. Son frère jumeau, le *Foch*, qui vient de se faire rajeunir pour environ 1 500 millions de francs, devrait être, de nouveau, opérationnel à l'automne prochain. Mais l'un et l'autre de ces porte-avions ne passeront pas le siècle qui s'achève, après trente-cinq années de bons et loyaux services. La relève, c'est le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, à propulsion nucléaire, dont les premières tôles viennent d'être découpées.

Précisément, le *Charles-de-Gaulle*, qui devrait être prêt pour 1996, et un éventuel deuxième porte-avions du même modèle ont des détracteurs, au motif que ce système d'arme serait devenu hors de portée financière de la France.

Les adversaires du porte-avions soulignent que les investissements militaires risquent de peser sur les autres engagements de l'Etat, comme l'éducation nationale, la formation professionnelle ou la santé publique. La construction de deux porte-avions nucléaires de 36 000 tonnes devrait représenter une dépense globale de 23 milliards de francs (estimation de 1987) sans la commande des appareils qui y seraient embarqués.

A quoi les marins, convaincus que le *Charles-de-Gaulle* a sa place dans la panoplie française, répliquent que le porte-avions n'est pas l'« outil » de la seule marine nationale (qui offrirait de beaux commandements aux officiers) mais qu'il est, surtout, le bras séculier au service d'une diplomatie de la France (la troisième puissance par la surface de ses terres et zones économiques) dans le monde.

Bras séculier

Ce débat, les Français l'entretiennent à plaisir, à l'heure où se développe une aéronavale dans des pays qui n'en avaient pas la tradition jusqu'à présent. Certes, les Etats-Unis, l'Union soviétique ou le Royaume-Uni alignent, depuis longtemps, des porte-aéronefs. Mais l'Argentine, l'Inde, l'Espagne, l'Italie, le Brésil et, bientôt peut-être, le Japon en disposent depuis peu ou font mine de s'y intéresser.

Il y a dix ans, M. Chevènement avait mis en balance, dans un livre-entretien avec l'ancien ministre des armées du général de Gaulle, M. Pierre Messmer, le porte-avions avec dix canonnières rapides lance-missiles. Outre que l'actuel ministre de la défense peut avoir changé d'avis entre-temps, les termes du débat demeurent bien posés, même schématiquement : le choix est entre une marine côtière, avec des vedettes qui ne s'éloignent pas des atterrages, et une marine océanique, avec des porte-avions de haute mer.

JACQUES ISNARD.

LOGEMENT

A Paris

Des « sans-logis » expulsés de l'Office HLM

Les cent cinquante personnes du Comité des mal-logés qui occupaient, depuis mercredi 22 juin, l'Office public d'HLM de Paris (51, rue du Cardinal-Lemoine, dans le cinquième arrondissement) en ont été expulsées le jeudi 23 juin vers 17 heures. L'évacuation s'est faite sans incident, sous les ordres d'un commissaire attentif au grand nombre d'enfants présents.

Ces personnes occupaient l'Office afin d'être reçues par le directeur. Inscrites comme prioritaires depuis des années, mais toujours en attente d'un logement social, elles réclament *« un logement décent pour tous »* et *« l'attribution des HLM vides »*. Elles avaient investi l'établissement le 22 vers 14 heures et y avaient passé la nuit. Le lendemain, elles étaient seules dans l'immeuble, dont le personnel avait été prié de ne pas venir travailler.

M. Jean Tibéri, président de l'Office public d'HLM, estime *« ce moyen de pression inadmissible »* et pense qu'*« il constitue une injustice par rapport aux autres demandeurs qui attendent une attribution de logement dans la légalité »*. Le directeur n'a donc pas reçu les manifestants, et l'OPHLM a demandé la réquisition des forces de police pour évacuer les locaux. *« Ce manque de dialogue montre bien que l'OPHLM a perdu toute vocation sociale »*, estimait un syndicaliste CFDT de l'organisme.

CATASTROPHES

Glissement de terrain en Turquie

Le glissement de terrain qui s'est produit le jeudi 23 juin, vers 8 heures, au-dessus de Trabzon, dans le nord-est de la Turquie, aurait englouti cinquante personnes (certaines sources avancent même le chiffre de trois cents morts) dans le village de Catak (près du bourg de Maçka). 500 000 tonnes de terre et de roche ont, en effet, dévalé les pentes nord, très raides et gorgées d'eau, de la chaîne Pontique, qui domine la mer Noire. Elles sont tombées sur les cafés, les restaurants, les boutiques et les maisons bordant la grande route Trabzon-Erzurum. Outre les habitants, il y avait des touristes dont les autocars avaient été bloqués au milieu de la nuit par un premier glissement de terrain et qui s'étaient installés dans les cafés et les restaurants. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

[La chaîne Pontique borde la mer Noire de façon abrupte : à moins de 50 kilomètres à vol d'oiseau de Trabzon, l'altitude dépasse 2 000 mètres. Le versant nord reçoit ainsi directement les vents du nord qui sont passés sur la mer Noire. Il est extrêmement humide. Dès le passage de la ligne faîtière de la chaîne Pontique, le paysage change radicalement. Très brusquement, le versant sud, qui redescend vers le haut plateau anatolien, devient sec ; les forêts s'arrêtent soudain et les nuages se dissolvent.]

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 22 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● TERRE. – *Sont promus :* général de division, les généraux de brigade Pierre David, Bruno Chaix, Raymond Manicacci (nommé directeur adjoint à la direction centrale des transmissions), Jean Pons, Clément de la Ruelle (nommé directeur de l'école d'état-major), Claude Perrot, Michel de Courrèges et Ghislain Gillet ; général de brigade, les colonels Jean Turcot (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), Antoine Fouques-Duparc, Jean Hermet, Claude Delbos, Bernard Petit (nommé chef de la division « méthodes et techniques d'action » à l'état-major de l'armée de terre), Jean-François Pintoux, Maurice Castagne, Pierre Depoilly, Jacques Sicard, Bernard Bury (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la 53e division militaire territoriale), Claude Genest (nommé adjoint au général commandant la 1re division blindée), Arnaud Imbert de Balorre, Septime d'Humières, Michel Loridon, Alain Jousfin de Pisseloup de Noray, Yvan de Lignières (nommé commandant du train et directeur des transports du 1er corps d'armée et de la IVe région militaire), Jean Verdé de Lisle, Alain Curé, Michel Prugnat et Brunot Alefsen de Boisredon d'Assier.

Sont promus : commissaire-général de brigade, les commissaires-colonels Paul Revel, André Simon et Jacques Juanchich (nommé commandant les écoles du commissariat de l'armée de terre).

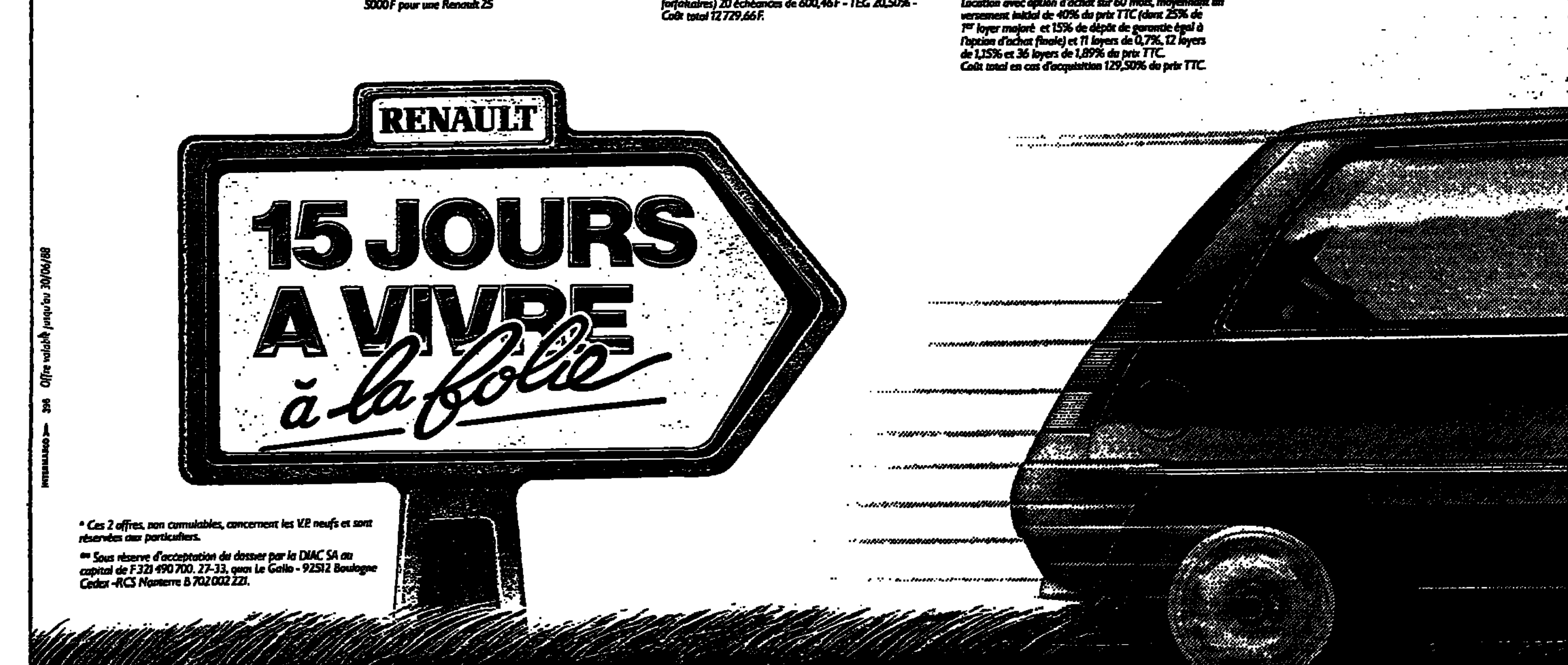
Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Lille, commandant le 3e corps d'armée et la IIe région militaire, le général de division Jacques Favreau ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de division Gérard d'Auber de Peyrelongue ; commandant la 27e division alpine, le général de brigade Guy Giraud ; commandant les transmissions de la 1re armée, le général de brigade Jean Angé ; commandant la 6e division légère blindée, le général de brigade Jean Pincemin ; inspecteur technique des bâtiments et travaux du génie, le général de brigade Maurice Plantier ; commandant la 52e division militaire territoriale, le général de brigade Bernard Bourillot ; commandant et directeur du génie du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire, le général de brigade Max Robert ; commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Michel Cavaillé ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la Ve région militaire, le général de brigade Jean Bassères ; commandant la 21e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Vignaud ; adjoint au général directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'Ecole supérieure de guerre, le général de brigade Jacques de Belenet ; chef d'état-major du général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises en Allemagne, le général de brigade Maurice Rozier de Linage ; commandant la 51e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-François Pintoux ; adjoint au général commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Pierre Depoilly ; directeur du commissariat de l'armée de terre de la IIIe région militaire, le commissaire général de brigade Paul Revel.

● MARINE. – *Sont promus :* contre-amiral, le capitaine de vaisseau François Querat (nommé commandant les sous-marins d'attaque) ; commissaire-général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Michel Renvoisé.

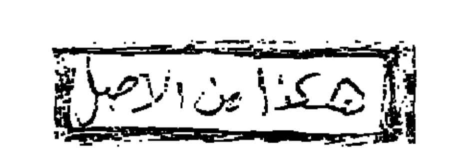
Sont nommés : commandant l'escadre de la Méditerranée, le contre-amiral Michel Tripié ; sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Régis Merveilleux du Vignaux ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Pierre Calmon ; adjoint au préfet maritime de la IIIe région maritime, le contre-amiral Jean-Charles Lefebvre.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine le vice-amiral Ghislain de Langre.

● AIR. – *Sont promus :* général de brigade aérienne, les colonels Yves Buffat (placé en service détaché au secrétariat général de la défense nationale) et Michel Adam.



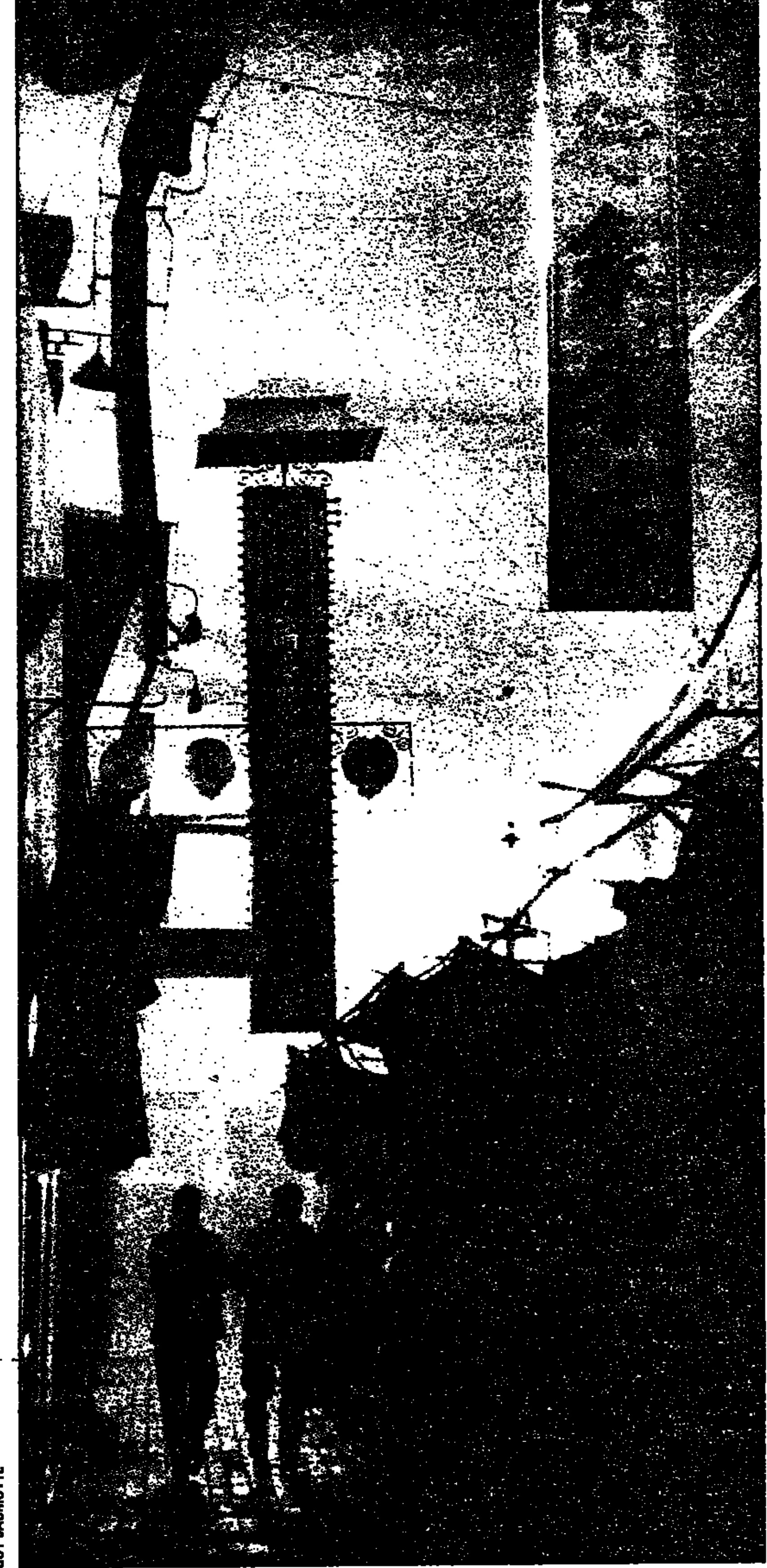




Le Monde
SANS VISA

Les nuits mortes de Tokyo

Dans les années 60 la nuit s'y donnait en partage. Aujourd'hui, le Golden-gai n'est plus qu'un endroit où la nostalgie ne résistera pas très longtemps encore à la voracité des promoteurs.



MARC RIBOUD-MAGNUM



GUY JAUMOTTE

par Philippe Pons

TEL un oiseau de proie, l'excavatrice est perchée sur un tas de gravats. A l'autre extrémité du chantier, un jeune saule semble la regarder, la tête penchée, solitaire et triste, enveloppé dans la nuit. Dans les gravats gisent des histoires en miettes : y sont ensevelis les rires, les joies comme les larmes de ceux qui autrefois venaient là.

Yanagi-dori, la rue des Saules, n'est plus. C'était un minuscule quartier, un pâté de quelques maisons de bois basses, serrées les unes contre les autres le long d'une venelle faisant un coude. Des petits bistrots, des petits bars qui, dans la torpeur des soirs d'été, semblaient se déshabiller, s'ouvrant de toutes leurs parois coulissantes, un peu débraillés comme leurs clients. Dans le coude de la venelle, l'enseigne violette d'un *men's club* posée sur le sol voisinait avec, discret, presque invisible, un autel dédié à une divinité de la rue.

La spéculation foncière a eu raison de ce minuscule univers qui avait contre lui de se trouver dans Shinjuku, un des quartiers de Tokyo, où le mètre carré est le plus cher (ce qui veut dire, dans la capitale japonaise, des prix astronomiques...). Un billet de 10 000 yens (1) posé par terre serait loin de suffire à acheter ne serait-ce que l'infime parcelle de sol qu'il recouvre. De l'autre côté de la rue, celle de la mairie de Shinjuku, où donnait la venelle disparue, un autre microcosme de la nuit avec ses maisons de bois a également été rasé : il avait, lui, la malchance d'être adossé à Kabukicho, le quartier nocturne et sa cohorte de plaisirs à l'encan.

A deux pas de là, seul de ces petits mondes du vieux Shinjuku, Golden-gai tente de résister. Dernier carré d'un univers marginal, il se rétrécit un peu plus chaque jour. Une fontaine kitsch avec un Neptune et des nymphes (en plastique) à un coin de rue, un strip-tease connu pour ses *life shows*, un pachinko, une allée en zigzags bordée d'arbres, chemin autrefois d'un tramway : c'est là, à une dizaine de mètres, que se niche l'enclos (quelque 3 000 mètres carrés) de Golden-gai, opposant son horizontalité à la verticalité des immeubles qui l'encerclent. Quatre ruelles parallèles d'à peine 2 ou 3 mètres de large, de minuscules maisons, dont certaines de bois, abritant une collection d'univers miniaturisés : quelque deux cent cinquante bars. L'on n'y tient guère qu'à cinq ou six. Certains sont pleins. D'autres déserts. Tous ont leurs jours comptés.

Beaucoup de ceux qui autrefois, il y a quinze ans, vingt ans, fréquentaient Golden-gai, sont devenus des grands noms de la littérature ou du cinéma et ils ont délaissé le lieu de leurs insomnies du temps des vaches maigres. Ils ont changé. Golden-gai aussi. Golden-gai a été à la mode dans les milieux intellectuels de la fin des années 60 et au début des années 70 : y venaient des écrivains célèbres comme Ryuso Saki, qui obtint le prix Naoki en 1975, ou Hiroyuki Itsuki, des cinéastes comme Oshima ou Imamura. Golden-gai était devenu un lieu connu sur lequel on écrivait des articles. Puis l'intérêt des médias est retombé et ce petit monde a retrouvé son rythme. Certains de ceux qui hantaient ses ruelles sont restés fidèles à leur nostalgie et reviennent parfois, comme l'écrivain Komimasa Tanaka, mais Golden-gai n'est plus guère un lieu de célébrités. Dans ses bars, les consommations sont bon marché ; mais ce n'est pas pour autant un univers prisé par les jeunes : ceux-ci veulent du *high tech* et du *clean*. Ici, c'est sombre, souvent un peu vieillot.

Golden-gai est un univers d'habitués, rétif aux nouveaux venus. Qu'y faire si l'on n'y connaît personne ? On se rencontre par affinités, par professions : il y a les bars des auteurs de polar, ceux des comédiens, des cinéastes, ceux des dessinateurs de BD... Il y a vingt ans, on rencontrait parfois des gauchistes refaisant le monde. Ils reviennent parfois, non pour discourir de la révolution, mais simplement sur les traces de leurs utopies. Çà et là, au fil de l'errance d'un bar à l'autre, on croise ceux qui vivent dans les plis de la société admise : artistes en quête de talent, gigolos, journaleux, paumés de la nuit. Souvent des femmes et des hommes qui caressaient des rêves et pour qui la vie en a décidé autrement. Mais aussi beaucoup de simples salariés. Golden-gai, c'est pour tous une manière de s'enivrer d'alcool comme d'histoires, de se retrouver sans s'être donné rendez-vous, d'avoir la nuit en partage.

Une fabuleuse cour des miracles

Né au lendemain de la guerre, Golden-gai prit en quelque sorte la succession de Harmonica-yokocho, la ruelle de l'Harmonica, qui surgit sur les ruines fumantes de la défaite, en face de la sortie est de la gare de Shinjuku. Le truand Ozu et sa bande, qui avaient la haute main sur le marché noir de Shinjuku, la plus fabuleuse cour des miracles de l'après-guerre, organisèrent Harmonica-yokocho. Les bistrots n'étaient que des carrioles ou des baraques de planches montées sur des madriers. Le nom de ce lieu, qui fut entre tous le repaire des intellectuels de l'immédiat après-guerre saisis d'une inextinguible frénésie de vivre et s'enivrant de la « parole retrouvée », est dû à l'écrivain Masuji Ibuse, qui avait remarqué que les bistrots étaient juxtaposés comme les tuyaux d'un harmonica. Emporté par la tourmente de la reconstruction, le monde d'Harmonica-yokocho s'est éparpillé.

Ce sont les *tekiya* (marchands ambulants), ceux qui opéraient sur Ryugu Market (le marché noir de Shinjuku), et les tenanciers des maisons et des *nomiya* (bistrots) du quartier de Shinjuku-nichome (Shinjuku, section deux), zone de prostitution, chassés par les promoteurs, qui construisirent Golden-gai. Mais les affaires marchaient mal et l'on fit venir des filles, raconte la vieille dame qui fut avec son mari parmi les premiers à y ouvrir un bar. Ce fut d'ailleurs son mari qui baptisa le quartier la « rue de l'Or », comme pour conjurer la pauvreté. D'abord s'y installèrent les *only-san* (expression péjorative pour désigner les femmes travaillant dans les bars réservés aux étrangers, en l'occurrence les soldats américains). Après la signature du traité de San-Francisco mettant fin à l'occupation par les Etats-Unis, les *only* émigrèrent vers les villes des bases américaines et Golden-gai s'est japonisé.

Parce que les loyers étaient peu chers, des gays, des tenancières en fin de parcours puis des jeunes désargentés proches des milieux d'artistes ou d'intellectuels ont pris racine à Golden-gai. C'est ainsi que tel bar est aujourd'hui tenu par une vieille dame digne en kimono aux couleurs sombres, le chignon impeccablement tiré, qui travaillait autrefois dans un établissement de Yokohama, tel autre par des travestis plus ou moins jeunes qui attendent dans la pénombre de leur royaume de faux-semblants, tel autre par une artiste qui expose de temps à autre, tel autre enfin par la compagne d'un écrivain ou un gigolo en retraite... Golden-gai a sa géographie : les bars pour intellos voisinent avec ceux où l'on se livre à une prostitution discrète.

Topaze, Anyo, Ginkaku, Genet, le Bateau-Lavoir, Kuro, la Jetée, Yokomichi, Pusan, Futaba... : chaque lieu a son atmosphère, ses histoires, ses bouteilles ventrues, rondes et lisses, sur lesquelles sont inscrits les noms des habitués. Une fleur désuète, un sourire, une musique d'Erik Satie ou une improvisation d'Oscar Peterson... Que vient-on chercher dans les ruelles de Golden-gai ou sur les mauvais tabourets de ses bars ? Peut-être l'impression que l'on vous attend.

Au cours de ces quinze dernières années, Golden-gai a profondément changé. Au début des années 70, avant que des célébrités ne le fréquentent, le quartier avait conservé son atmosphère de « barrière », de monde sauvage, âpre, interlope. Au cours des deux décennies précédentes, Golden- gai avait été un lieu peu connu. Un décor d'ombre, un univers pour « enfants du paradis », l'un de ces bas-fonds de la nuit où la désespérance, la déchéance et le plaisir se cotoyaient.

Puis la lumière triompha à la fin des années 60, et peu à peu Golden-gai perdit son mystère, son atmosphère d'« autre côté du monde ». Pour l'écrivain Komimasa Tanaka, dont la vie s'est à un moment confondue avec celle de Golden-gai (diplômé de philosophie, devenu *takiya*, il hanta le marché noir de Shinjuku après la guerre puis travailla sur les bases américaines et commença à traduire des romans policiers, avant de devenir lui-même écrivain), *« il n'y a plus de raison de retourner aujourd'hui à Golden-gai »*. C'était il y a dix ans, dans un bar de Golden-gai... où on le croise parfois encore ces temps-ci. Il est difficile de rompre avec son passé.

Une dizaine de propriétaires de bar vivent au-dessus de leur établissement. On les remarque au linge qui sèche aux fenêtres du premier étage. Ainsi ces trois femmes : la petite-fille, la mère et la grand-mère, âgée de soixante-quatorze ans, qui s'installa à Golden-gai en 1949. Derrière elle, un sillage d'histoires qu'elle égrène au fil des soirées, la mémoire vivante du quartier. Elle habite au-dessus de son bar, dans son « *nid d'anguille* », comme elle dit, tant son logement est tout en longueur.

Promoteurs et incendiaires

C'était aussi le cas du marchand de *ranen* (nouilles), grassouillet, qui préparait son frichti torse nu sous les yeux de la vieille femme qui jadis l'avait adopté. Mystérieusement, son restaurant a partiellement brûlé une nuit et il est parti. Les incendies criminels sont l'un des moyens utilisés par les promoteurs, par l'entremise d'hommes de main, pour forcer les locataires récalcitrants à s'en aller. Autre figure du quartier, cette femme, plus toute jeune, chassée de sa famille pour une liaison coupable avec un Coréen,qui échoua à Golden-gai et y éleva sa fille.

Le vieux musicien du quartier, guitare à la main et béret vissé sur le crâne, passe silencieux, la tête dans les nuages et le regard ailleurs derrière ses lunettes épaisses comme des loupes. Golden-gai s'éveille en début de soirée. Chacun s'affaire, on rentre les pains de glace laissés par le livreur devant la porte, on fait le ménage, on aère les salles encore imprégnées des effluves d'alcool et de fumée de la veille, on retire le linge des fenêtres, on lave le seuil. Certaines patronnes de bar retouchent leur maquillage devant une glace posée sur le comptoir.

(Lire la suite page 16.)

(1) Un yen vaut près de 5 centimes.

LA TABLE

Genève à la carte

GENÈVE c'est, en quelque sorte, le Monte-Carlo de la Suisse. Si Zurich est l'argent qui travaille, Genève est l'argent du plaisir. On conçoit alors que lorsque Wall Street s'enrhume Genève tousse, et que lorsque les pétrodollars de l'OPEP quittent la ville de Calvin pour celle de Johann Strauss l'hôtellerie de ce carrefour touristique mondial soupire.

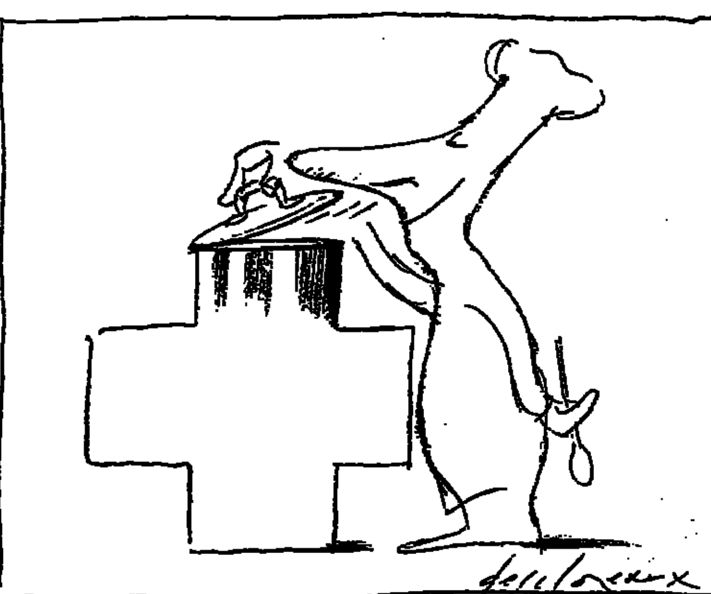
Néanmoins, cette hôtellerie de luxe affiche sa force tranquille et l'on sait que l'hôtellerie suisse est la meilleure du monde, par tradition.

Ces palaces de la tradition sont *le Richemond*, le *Beau-Rivage* et *les Bergues*.

Le Richemond, qui reste à la famille de son créateur A.-R. Armleder, a fêté son centenaire en 1975. En 1947, Colette écrivait à Mme Jean Armleder : « *Gardez-moi chez vous mon petit balcon ensoleillé couvert d'oiseaux, mon horizon de lac et de verdure...* » Aujourd'hui, *le Richemond*, c'est le restaurant *le Gentilhomme*, où j'ai retrouvé en salle Claude Commergnat (autrefois à l'*Hôtel de Paris*, de Moulins), et le très bon sommelier J.-P. Mignot, qui tient à l'honneur de ne pas mettre à sa carte des vins postérieurs à 1980. (Il a, par contre, un lafite-rothschild de 1875.) Outre cette rareté qu'est la voiture des caviars (en boîtes d'origine, quotidiennement renouvelées), la carte du chef Alain Freyre est belle et intelligemment variée. Voisinant, *le Jardin*, de prix et de plats moins luxueux, et ouvert de 7 heures à 24 heures.

Le Beau Rivage, qui a vu, à sa sortie, l'assassinat d'une cliente « historique » : Sissi, a pour chef un second de Georges Blanc (Vonnas) au restaurant *le Chat Botté* et possède aussi, bien sûr, une annexe moins coûteuse : *le Quai 13*.

Les Bergues, enfin. Il ouvrit ses portes le 1er mai 1834 (le repas y coûtait alors 3 F suisses, la bougie 1 F !) et assista, lui, à une naissance : celle de la S.D.N. en 1920. Aristide Briand, Lloyd George et tous les autres se pavanèrent sous les lambris Directoire et Louis-Philippe. M. Reto Grass, l'actuel et très efficace directeur des *Bergues*, a présidé l'an dernier à la rénovation de l'hôtel, notamment l'ouverture d'un « bel étage » comportant une suite présidentielle (160 mètres carrés, jacuzzi et solarium dans la salle de bains, fenêtres anti-balles, valet privé, etc.), ainsi que plusieurs suites. Le restaurant *l'Amphitryon* (chef de cuisine : Albert Felli) est d'une discrétion confortable et de bon goût et la carte mêle agréablement le classique au moderne (à noter l'élixir de canard aux quenelles et Tio Pepe, les rognons de veau à la liégeoise, les fraises au poivre vert flambées, etc.). En annexe : *le Pavillon*, avec son service rapide, son buffet froid, ses grillades et les vins « au déci ».



Face à ces dinosaures de l'hôtellerie se sont dressés les mastodontes modernes. Le *Noga Hilton*, en tout premier, merveilleusement situé face au célèbre jet d'eau, perle du lac. Animé par Michel Felli (qui, à l'heure où paraîtra ce papier, aura cédé la place), son restaurant de prestige *le Cygne* fait l'unanimité, grâce au chef Gilles Dupont, au maître sommelier J.-P. Esmilaire, à tout un service de salle impeccable. Du saumon à l'unilatérale à la meurette de sandre et langoustines, du carpaccio de filet de canette et foie gras cru au bar cuit à la fumée de feu de bois, jusqu'aux chariot (cinq ou six) des desserts, tout est ici de qualité, avec un menu déjeuner (52 francs suisses), un menu découverte (quatre plats, fromages et desserts : 125 francs suisses) et la carte.

Espérons que les nouveaux « maîtres » de la chaîne Hilton ne voudront pas, dans une politique de rentabilité, détruire ces efforts et que le nouveau directeur Eric Kuhne n'aura point à se voiler la face (1).

Ajoutons que le *Noga Hilton* abrite de nombreuses boutiques, dont celle de MM. Gérard Père et Fils, les cigariers « *number one* » d'Europe. Et qu'à *la Grignotière*, le bistrot du *Hilton*, fort bien dirigé et d'excellente cuisine de grill (comme on en voudrait beaucoup chez nous), une bonne partie de la salle est « non-fumeurs ».

Mais Genève n'est qu'une petite ville (trois cent mille habitants) et même ses hôtes ne suffisent point à remplir les nombreux restaurants qui s'y sont multipliés depuis quelques années. Aussi bien les Genevois sont méfiants : la nouvelle cuisine peut avoir eu un succès de curiosité mais ils n'aiment pas que l'on vienne leur donner des leçons. Les boutiques de Fauchon, de Lenôtre (qui croyait peut-être leur apprendre à faire du chocolat ?) n'ont duré que l'espace d'un espoir. Olympe n'a pas tenu plus longtemps et Madame Régine a dû fermer son club (il est vrai que les noctambules, les couche-tard du show-bizz ont, avec le *Griffin's Club* (36, boulevard Helvétique, Tél. : 35-12-18) un point de rencontre exceptionnel et quotidien de 20 heures à 4 heures du matin, d'ambiance joyeuse mais aussi de très bonne cuisine, complétée par une cave, objet de tous les soins du patron Bernard Grobet !).

Seules antennes parisiennes : *le Duc* et, depuis peu, *Lipp* (mais la brasserie Lipp est ici tenue par d'authentique, autochtones à qui, peu avant sa mort, le « papa » Cazes avait cédé l'enseigne).

Pour le reste, les meilleures adresses ne sont pas toujours celles encensées des guides français. On pourrait même écrire que les notes du Gault-Millau et les omissions du Michelin ne plaident pas en leur faveur. L'un veut ignorer le *Parc des eaux vives*, l'autre à oublié *le Duc* et tous les deux négligent de solides petites adresses où la cuisine est du pays (cuisine excellente lorsqu'elle est préparée à partir de bons produits). Adresses bien agréables à découvrir par le touriste avisé, du *Mazot d'Allèves* à *l'Auberge de Savièse*. J'y reviendrai.

LA REYNIÈRE.

● *LE RICHEMOND*
Jardin Brunswick
Tél. : 31-14-00
(Fermé samedi midi).

● *LE BEAU RIVAGE*
13, quai du Mont-Blanc
Tél. : 31-02-21
(Fermé samedi et dimache).

● *LES BERGUES*
33, quai des Bergues
Tél. : 31-50-50
(Fermé samedi et dimanche midi).

● *NOGA HILTON*
19, quai du Mont-Blanc
Tél. : 31-98-11.

(1) Confirmation de ces craintes, le directeur du très bon Hilton de Bruxelles, lui aussi, démissionne et le chef s'en va. Et, à Paris, le restaurant du Hilton *le Toit de Paris* ferme ses portes.



Les nuits mortes de Tokyo

(Suite de la page 15.)

Chacun se prépare pour une nuit de veille qui durera, selon les établissements et surtout la présence ou non de clients, jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, parfois jusqu'à l'aube. Certains habitués s'effondreront, ivres, dans un coin du bar pour dormir quelques heures avant de prendre le premier train du matin. Vers minuit, après la ruée vers la gare et le dernier train, s'instaure à Shinjuku un temps différent, un temps sans heure. Temps immobile que rien ne scande. La ville semble se détendre comme la mer après une tempête. Les aires d'activité se réduisent comme peau de chagrin. Golden-gai se resserre sur lui-même au fur et à mesure que les enseignes *s'éteignent*. Le quartier devient alors le repaire de la vraie faune de la nuit.

Bientôt, aux premières lueurs, Golden-gai sort de l'ombre comme un décor de théâtre un peu défraîchi. Seule une silhouette féminine reste plantée, un parapluie perché sur l'épaule, au bout d'une ruelle silencieuse. Dans les arbres du sanctuaire Hanazuno, juste à côté, les oiseaux se sont éveillés. En été, leur gazouillis est couvert par le vacarme des cigales. Cafés *all night*, saunas ou hôtels pour couples sans bagages rejettent leurs noctambules.

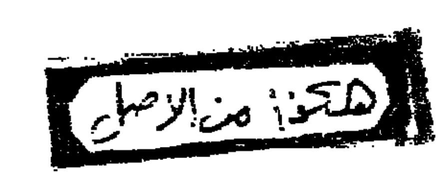
Visages étranges, bouffis de sommeil, maquillages incertains : comme des bulles venant éclater à la surface, les oiseaux de nuit rentrent chez eux. C'est l'heure blême ; celle où, comme l'écrivain Junnosuke Yoshiyuki le décrit si bien dans une de ses nouvelles, les premières lueurs du jour teintent d'un bleu pathétique les joues des travestis, les dépouillent de leurs paillettes. La nuit complice les abandonne et ils rentrent solitaires, d'un pas pressé, pris dans le piège de la lumière. Au loin, le martèlement des trains de banlieue a repris. Bientôt, la foule du Japon productif va reprendre possession de Shinjuku. Golden-gai s'est assoupi tandis que les ramasseurs d'ordures, par touches, commencent à le débarbouiller. Il lui faudra toute la journée pour sortir de son engourdissement, lourd comme une torpeur d'alcool.

Deux associations de résistance aux *jiageya* (les promoteurs qui spéculent sur les terrains) se sont constituées pour défendre Golden-gai. Il y a celle des propriétaires et celle des locataires. Mais des dizaines de bars ont déjà fermé. Souvent le propriétaire, gêné vis-à-vis de ceux qui restent, a plié bagages sans mot dire, parfois même sans prévenir son locataire... Un beau matin il n'est plus là, et on apprend qu'il a vendu. Né au milieu du chaos de l'après-guerre, Golden-gai a vécu sur la crête de la vague. Le bas-fonds s'est aseptisé mais, par certains côtés, il restait l'un des repaires de ceux en quête de la manne de la nuit. C'était aussi l'univers d'une génération, celle qui avait vingt ans dans les années 50-60, et qui, avec elle, a vieilli.

PHILIPPE PONS.

Le Prix de la ville de Sienne

La ville de Sienne a décerné, le mardi 21 juin, son premier Grand Prix annuel de reportage touristique à notre collaborateur Jean-Pierre Clerc pour ses articles publiés dans « le Monde sans visa » depuis trois ans, et tout spécialement pour « Sienne en cavalcade de combat », une enquête sur le fameux Palio des contrade publiée dans *le Monde* du 15 août 1987.



La France vue d'un cerf-volant

Voilà assurément l'une des plus confidentielles mais non des moins charmantes manifestations que la province propose en ce début d'été : le congrès mondial d'aérophotographies par cerf-volant à Labruguière, dans le *Tarn, terre natale* d'Arthur Batut, pionnier dans cet art délicat et dont il convenait de célébrer avec distinction les premiers essais et les premières réussites voici juste cent ans. Au cours de ces journées (1er, 2 et 3 juillet) des adeptes de cette discipline viendront du monde entier confronter les techniques utilisées aujourd'hui en photo, cinéma et vidéo. On dira que l'époque est à des choses plus sérieuses et à une utilisation de l'espace autrement plus préoccupante. Mais rien n'interdira jamais à l'homme de faire monter ses rêves dans le ciel, quelle que soit la ficelle à laquelle il les attache.

Hébergement à Castres ou à Mazamet (9 kilomètres). Une navette est prévue entre les hôtels et Labruguière. Demi-pension à partir de 175 francs par personne. Repas de midi avec les congressistes : 100 francs. La participation aux trois jours de festivités est libre. Renseignements et réservations : Société historique de Labruguière, 9, rue Jules-Simon, 81290 Labruguière. Tél. : 63-50-22-18.



BELZEAUX-RAPHO

Etats-Unis petits prix

D'après le *Los Angeles Times*, c'est *« le guide le plus utile pour se loger à petit prix »*. Edité aux Etats-Unis, en anglais, il a pour titre *Where to stay in USA* et intéresse les étudiants et ceux qui surveillent leurs finances, résidents américains et voyageurs de l'étranger. Par Etats puis par grandes villes, selon l'ordre alphabétique, il indique comment se rendre dans la métropole, comment s'y déplacer, où loger, où se restaurer, ce qu'il faut voir et ce qu'il faut faire, où sortir la nuit, et donne des adresses pour les achats. Une efficacité à l'américaine et une mine de « tuyaux ». L'édition 1988-1989 (la neuvième) est en vente au prix de 85 F dans les boutiques de Council Travel Services (51, rue Dauphine, 75006 Paris, tél. : 43-25-09-83, notamment).

Ce même organisme propose l'antidote au gigantisme des villes : des chambres dans les lieux protégés que sont les parcs nationaux ; soixante-huit hôtels, *résidences ou bungalows* dans les Etats du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, du Colorado, de l'Utah et du Wyoming. A partir de 30 dollars (environ 180 F) par nuit, on peut séjourner dans les Montagnes rocheuses. La réservation est gratuite depuis la France.

Pour s'y rendre, Council dispose, de juin à octobre, d'un calendrier de vols charters Paris-New-York (1 700 F A/R), Paris-Los Angeles (2 500 F A/R), Nice-New-York (2 000 F A/R) et de forfaits aériens pour les vols intérieurs.

Chez les huguenots d'Allemagne

Le rendez-vous a été fixé au 11 juillet devant la statue de Coligny, à l'Oratoire du Louvre, pour ce voyage en Allemagne d'un peu plus de dix jours que le centre culturel Agri organise pour partir à la rencontre des huguenots de RFA et de RDA.

Quelques étapes du programme. 13 juillet : Francfort-Kassel, lieu d'accueil des huguenots, visite des quartiers anciens et du château de la Wilhelmshoe ; 15 juillet : Göttingen, puis traversée de la frontière et visite de Berlin-Est ; 18 juillet : Dresde, vieux marché, château Zwinger, église Sainte-Croix, Albertinum ; 22 juillet : Eisenach, maison de Luther, églises Saint-Georges et Saint-Nicolas. Arrivée à Strasbourg.

Prix : 5 800 F au départ de Paris ou de Metz, 5 400 F *au départ de Strasbourg.* Voyage du 12 au 23 juillet en autocar grand confort. Pension complète, hôtels deux étoiles, chambres doubles. Inscriptions : centre culturel Agri, 82, avenue de Fouilleuse, 92150 Suresnes. Tél. : 45-06-46-79.

Les éléphants de Kandy

Nichée au cœur de l'île, Kandy, « la cité dans la montagne », est la ville sacrée de Ceylan. Vénérée des bouddhistes du monde entier. Et pour cause. Sur la rive nord de son lac, le Dalada Maligawa abrite la « relique sacrée de la dent du Bouddha ». On l'appelle d'ailleurs le Temple de la dent. Cette dernière aurait été offerte, après l'incinération de Bouddha, au roi de Kalinga, qui l'aurait fait ensuite porter au roi de Ceylan. Symbole de pouvoir royal, elle devait connaître un destin mouvementé. Aujourd'hui, elle repose sur une fleur de lotus *enfermée dans sept écrins* d'or s'emboîtant les uns dans les autres et décorés de pierres précieuses. Trois jeux de clefs permettent d'en ouvrir les vingt et une serrures.

Dix jours par an, la relique est exposée au public, durant les offices du matin et du soir. Avec, pour résultat, la plus somptueuse fête d'une île réputée pour ses fêtes : l'Esala Perahera. Cette année, elle a lieu du 19 *au 29 juillet. Kuoni (dans les* agences de voyages) propose d'y assister dans le cadre de deux circuits de dix jours, en voiture particulière avec chauffeur et hébergement soit dans des maisons coloniales très « british » (9 480 F par personne en pension complète avec transport), soit dans de grands hôtels, pour un prix légèrement inférieur. Départ le 23 juillet. Clou du spectacle : les défilés, à la lueur des torches, d'éléphants parés de velours et de soie, de plumes et de clochettes, de *métal précieux et de pierreries.* Au milieu des danses rituelles, exécutées au son des tambours, par des fidèles enturbannés.

MIREILLE DUPUIS



Vélos sur l'eau

Les cyclistes sont aujourd'hui gens à flatter. Aucune escapade, aucune promenade, aucune excursion qui n'ait noté à son programme une possibilité d'extension « vélo ». C'est ainsi, cette machine a fait un retour en force et devient comme l'un des symboles majeurs de la vie au plein air. La croisière échappait encore à cette mode mais en passant alliance avec Mondo Cruises, la société Bicyclub permet aux amateurs de s'en aller désormais pédaler sur l'eau...

Un navire, le *Romanza*, l'un des bateaux les mieux armés de la flotte de la *Chandris pour amuser son* monde dans les eaux de la Méditerranée ; et dans ses cales, des vélos. A chaque escale, un accompagnateur du Bicyclub et un engin à dix vitesses permettront aux passagers de sortir des sentiers battus.

Au programme des huit jours de croisière : Venise, Dubrovnik, Corfou, Héraklion, Kusadasi, Myconos, Le Pirée. Départ le 16 juillet ou le 20 août. Prix à partir de 4 845 F *(plus le forfait* vélo : 500 F) en pension complète à bord, y compris le voyage aller-retour 2e classe jusqu'à Venise. Dans les agences de voyage Wagons-Lits tourisme et au Bicyclub, 8, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris. Tél. : 47-66-55-92.

JEUX

échecs

N° 1286

UNE RÈGLE TRANSGRESSÉE

(Coupe du monde, Bruxelles, 1988)

Blancs : J. NUNN
Noirs : M. TAL
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	11. Fb5+	Ré7 (j)
2. D4	d5	12. 0-0	çxd4
3. Cd2	dxé4	13. çxd4	Cf5
4. Cxé4	Cd7 (a)	14. Fé3!! (k)	Cxé3 (l)
5. Cg5 (b)	Cd-f6 (ç)	15. fxé3 (m)	Fxé5
6. C1-f3	é6 (d)	16. dxé5	Dxé5
7. Cé5! (é)	Ch6	17. Dd3!! (n)	Dxg5 (o)
8. Fd3	Fd6 (f)	18. Da3+	Rd8
9. ç3!	Dç7 (h)	19. Ta-d1+	Fd7 (p)
10. Dé2	ç5 (i)	20. Fxd7 Abandon. (q)	

NOTES

a) Une des variantes les plus solides de la « défense Caro-Kann ». Les Noirs évitent l'affaiblissement de leur squelette de pions qui résulte de la suite 4..., Cg-f6 ; 5. Cxf6+.

b) Les continuations usuelles sont 4. Fç4 et. Cf3. Le match du Tournoi des Candidats 1988 entre Sokolov et Spragett a mis en relief la nouvelle idée 5. Fd3 ainsi que la défense 5..., Cd-f6! ; 6. Cg5, Fg4 (et non 6..., h6) ; 7. Cxf7, Rxf7 ; 8. Cf3, g5 ; 9. h4, g4 ; 10. Cé5+, Rg7 ; 11. ç3 et les Blancs ont sans doute une réelle compensation pour la pièce sacrifiée comme dans la partie Shirazi-Burger, Saint-John, Open de 1988. Une autre manière de jouer, également forte, consiste après 6..., h6 en 7. C5-f3 suivi de Cé5 et de Cg1-f3).

ç) 5..., h6 donna lieu récemment à une curieuse miniature : 6. Cé6!, Da5+ ; 7. Fd2, Db6 ; 8. Fd3, fxé6? (8..., Cf8 ; 9. Cxf8, Cxf8 était nécessaire) ; 9. Dh5+, Rd8 ; 10. Fa5, abandon. Nunn-Kir. Georgiev, Linares, 1988. A considérer est aussi 5..., Cg-f6 ; par exemple, 6. Fd3, é6 ; 7. Cg1-f3, Fé7 (après 7..., h6 le sacrifice 8. Cxé6 est peu clair) ; 8. Dé2, h6 ; 9. Cé4, Cxé4 ; 10. Dxé4, ç5.

d) Et non 6..., h6 à cause de 7. Cxf7, Rxf7 ; 8. Cé5+, Ré8 (8..., Ré6 conduit après 9. Fç4+, Cd5 ; 10. Dg4+, Rd6 ; 11. Cf7+, Rç7 ; 12. Dg3+ à la perte de la D noire) ; 9. Fd3 et les Blancs ont une forte attaque.

e) Une importante nouveauté. Dans la huitième partie Sokolov-Spragett, les Blancs jouèrent 7. Dd3 et sur 7..., Fd6 ; 8. Cé5 (avec l'idée suivante : si 8..., Fxé5 ; 9. dxé5, Da5+ ; 10. Rd1!, Dxé5 ; 11. Dd8+!).

f) Après 8..., Dxd4 surgissent quelques complications le plus souvent favorables aux Blancs : 9. Cxf7, Cxf7 ; 10. Cxf7, Fb4+ (et non 10..., Rxf7? ; 11. Fg6+) ; 11. ç3, Fxç3+, 12. bxç3, Dxç3+ ; 13. Fd2, Dxd3 ; 14. Cxh8, Dé4+ ; 15. Dé2, Fd7 ; 16. Dxé4, Cxé4 ; 17. Fé3, Ré7 ; 18. f3, Cç3 ; 19. Fd4.

g) Après ce simple coup, les Noirs ne peuvent plus gagner le pion é5 par 9..., Fxé5 ; 10. dxé5, Da5+.

h) Le roque est difficile ; si 9..., 0-0 ; 10. Dç2!, Cf5 ; 11. g4, Fxé5 ; 12. gxf5, Fd6 ; 13. fxé6 et les Blancs gagnent un pion.

i) En proie à de grandes difficultés dans l'ouverture (déjà au dixième coup), les Noirs tentent de se libérer en abandonnant toute idée de roque ; en effet, si 10..., 0-0 ; 11. Cg-f3, Cf5 (ou 11..., Ch-g4 ; 12. h3!) ; 12. g4, Cé7 ; 13. h4, position sans contre-jeu qu'un Tal ne peut accepter. Si 10..., Cd5 ; 11. Cxh7. Naturellement, il valait mieux se défendre par 10..., a6.

j) Si 11..., Fd7 ; 12. Cxd7, Cxd7 ; 13. dxç5, Fxç5 (et non 13..., Dxç5 ; 14. Cé4 suivi de Cxd6+-Fxh6 et Td1) ; 14. Cxé6, fxé6 ; 15. Dxé6+, Rd8 ; 16. Fg5+, Rç8 ; 17. 0-0-0 et les Blancs gagnent. Ou encore 11..., Fd7 (et même sur 11..., Cd7) ; 12. Céxf7!

k) Très fort.

l) Un clouage insupportable se produit après 14..., Fxé5 ; 15. dxé5, Dxé5 ; 16. Fxa7, Dxé2 ; 17. Fç5+, Cd6 ; 18. Fxé2.

m) Selon l'analyse post-mortem de Nunn et de Tal, la continuation correcte est ici 15. Dxé3 ; par exemple : 15..., Cd5 ; 16. Dg3, f6 ; 17. Cé4!, Tg8 ; 18. Dh4, Fxé5 (ou 18..., Rf8 ; 19. Ta-ç1, Dé7 ; 20. f4!) ; 19. dxé5, Dxé5 ; 20. Dxh7 et les Blancs conservent leur attaque : si 20..., Fd7 ; 21. Fxd7, Rxd7 ; 22. Cç5+ suivi de 23. Ta-é1.

n) La pointe de 15. fxé3 : le passage de la D sur la diagonale a3-f8.

o) Le gain du C perd rapidement mais il faut bien reconnaître que la position du R noir rend délicate toute défense : par exemple : *A)* 17..., Td8? ; 18. Dxd8+! *B)* 17, b6 ; 18. Ta-ç1. *C)* 17..., Dd6? ; 18. Dxd6+! *D)* 17..., Dxb2 ; 18. Tb1, Dxa2 ; 19. Tb-d1. *E)* 17..., Fd7 ; 18. Da3+, Dd6 ; 19. Dxd6+, Rxd6 ; 20. Ta-d1+, Ré7 ; 21. Txd7+! *F)* 17..., Tf8 ; 18. Ta-d1, Cd5 ; 19. Cé4 ou 19. Da3+. L'unique défense consiste en *17..., a6!* avec la suite 18. Da3+!, Dd6 ; 19. Dxd6+, Rxd6+ ; 20. Cxf7+, Ré7 ; 21. Cxh8, axb5 ; 22. g4, Fd7 ; 23. g5, Txh8 ; 24. gxf6, gxf6 et les Blancs ont de sérieuses chances de gain après Rf2 et le doublement des T sur la colonne g.

p) Si 19..., Rç7 ; 20. Dd6 mat et si 19..., cd5 ; 20. Dd6+.

q) Si 20..., Cxd7 ; 21. Txf7, Db5 ; 22. Dé7+, Rç8 ; 23. Tç1 et si 20..., Cd5 ; 21. Txf7, Dxé3+ (ou 21..., Dh5 ; 22. Txd5!) ; 22. Dxé3, Cxé3 ; 23. Td3! gagnant le C.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1285
V. NESTORESCU, 1951
Premier prix.

(Blancs : Rg6, Tç7, Fb6. Noirs : Ra8, Tb8, Cé3)

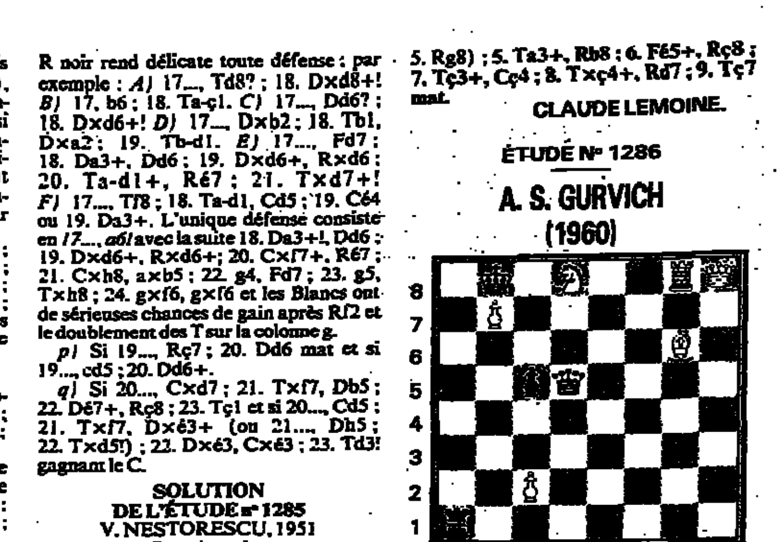
Si 1. Tç1, Té8 ; 2. Rf7, Té7+! ; 3. Rf8, Rb8.

1. Tç3!, Th8 ; 2. Rg7, Té8 ; 3. Rf7, Th8 (et non 3..., Té7+ ; 4. Rf8, Rb8 ; 5. Td3!) ; **4. Fd4, Td8** (si 4..., Th7+ ; 5. Rg8) ; 5. Ta3+, Rb8 ; 6. Fé5+, Rç8 ; 7. Tç3+, Cç4 ; 8. Txç4+, Rd7 ; 9. Tç7 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1286

A. S. GURVICH
(1960)



BLANCS (6) : Rh8, Tg8, Fg6, Cd8, Pb7, ç2.
NOIRS (4) : Rb8, Dd5, Ta1, Pç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1284

L'ÉTONNANTE CASCADE

Grâce à une cascade spectaculaire l'expert Antoine Roux a découvert que le chelem pouvait être réussi à la table car l'ouverture d'Est permettait de reconstituer sa main et de trouver la position finale qui est assez exceptionnelle. Mais combien de temps faudra-t-il pour arriver au but ?

♠ V 6 5 3 2
♡ D 10 7
♢ A R
♣ A D 3

♠ 9 4
♡ V 6
♢ 9 8 3 2
♣ 10 8 7 5 4

♠ R D 8 7
♡ A 9 8 5 4
♢ —
♣ R 9 6 2

♠ A 10
♡ R 3 2
♢ D V 10 7 6 5 4
♣ V

Les annonces E. don. E.O. vulnérables auraient pu être les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ♡	2 ♢
passe	2 ♡	passe	3 ♢
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe

Ouest entame le Valet de Cœur couvert par la Dame et l'As d'Est qui contre-attaque le Roi de Pique. Sud prend de l'As et joue atout mais Est défausse un Cœur. *Comment le déclarant peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Si Ouest avait trois Cœurs, il n'y aurait pas de difficulté en tirant le second atout du mort, puis le 10 de Cœur, le Roi de Cœur et tous les Carreaux pour squeezer Est à Pique et Trèfle.

Malheureusement, le déclarant ne peut tirer les deux Cœurs maîtres sans se faire couper par Ouest, « *mais*, écrit Roux, *on peut préparer une fin de coup très rare, véritable machine infernale contre le flanc droit* ».

Voici cette ligne de jeu gagnante : Sud prend la main par le Roi de Cœur (son avant-dernier Cœur), puis il bat encore trois fois atout :

♠ V ♡ 10 ♣ A D 3

♠ D ♡ 9 ♣ R 9 6

♠ 10 ♡ 3 ♢ 5 4 ♣ V

Sur le 5 de Carreau le mort défausse le Valet de Pique, et *Est doit jeter le 9 de Cœur* puisqu'il doit garder le Roi de Trèfle troisième (sinon Sud couperait un Trèfle pour affranchir la Dame). Le déclarant joue alors son dernier atout sur lequel *il débloque le 10 de Cœur*. Il tire enfin le 3 de Cœur qui est maître pour squeezer Est à Pique et Trèfle.

Pour les techniciens, Roux précise que cette fin de coup a été obtenue « *par un squeeze en cascade avec transfert de squeezante du mort à la main...* »

Haute pression

Une enchère de barrage est surtout avantageuse quand elle permet de réussir le contrat tout en exerçant une sévère pression sur l'adversaire.

La donne suivante du match Allemagne-Autriche au Championnat d'Europe de 1985 est un exemple typique car la manche a été réussie et, si l'adversaire n'avait pas voulu se laisser barrer (comme ce fut le cas dans l'autre salle), la chute aurait été sévère.

♠ 6 2
♡ R 6 3 2
♢ A V 10 3
♣ R 10 2

♠ 10
♡ 10 8 5 4
♢ R D 9 7 6 2
♣ 6 3

♠ D 8 3
♡ A D V 9
♢ 8 5
♣ A V 8 7

♠ A R V 9 7 5 4
♡ 7
♢ 4
♣ D 9 5 4

Les annonces N. don. E.O. vulnérables.

Ouest Werdelin	*Nord* Von Gynz	*Est* Auken	*Sud* Schroeder
–	passe	1 ♣	4 ♠
passe	passe	passe	

Stig Werdelin en Ouest a entamé le 6 de Trèfle (doubleton) pour le 2 du mort, le 7 d'Est et le 9. Le déclarant a tiré l'As et le Roi de Pique mais la Dame n'est pas tombée et il a alors donné la main à Est au troisième tour à Pique, Est a fait la Dame d'atout et il a contre-attaqué le 8 de Carreau pour la Dame d'Ouest. *Comment Schroeder, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture de « 1 Trèfle » Sud aurait pu dire « 1 Pique », mais, à cause de la vulnérabilité favorable, il a préféré faire un grand barrage à « 4 Piques ».

Le Championnat d'Europe :

Il aura lieu au Lido à Venise du 8 au 22 octobre 1988.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 296

L'AS DES ACES

C'est de la nouvelle coqueluche de Roland-Garros que nous allons parler aujourd'hui : ce jeune joueur américain, nettement ASSAGI dans le cinquième set de la demi-finale, et qui cessa alors de courir comme une harde de SAIGAS (dans la suite de notre article hagiographique, nous avons remplacé certains mots, souvent tennistiques, par leur anagramme ; solutions en fin d'article). Ce jeune SOUDEUR du tennis, donc, paraît avoir un BUTOR dans son moteur. Au début du tournoi, il n'était qu'un ÉTOURDI(S), car il se heurtait à des joueurs dont tous les coups, toutes les balles étaient FILETÉS (donc hélicoïdaux ?). Bien qu'il ne soit pas fort comme un TRUC, Agassi frappe comme un LÉCHEUR : ses DIVERS vont à la vitesse d'un CALIER, car il les frappe au TOMME(S) du rebond ; ses VERRES sont tantôt DIAPRÉS, tantôt distillés en MATOIRS. Ses VISCÈRES, qui le font abaner, ont PROFÉRÉ son adversaire, qui a protesté. Alors Agassi a changé d'ACQUITTÉ : « Dès le jeu suivant, je BARIOLE », a-t-il prévenu.

Solution des anagrammes. Agassi – SURDOUÉ (SOUDURE) – TURBO (BROUT) – OUTSIDER (OURDITES RUTOSIDE) – LIFTÉES – TURC – HERCULE – DRIVES (VERDIS) – ÉCLAIR (CLAIRE) – REVERS (SEVRER VERSER) – RAPIDES (PARIDÉS PERDAIS PRÉSIDA SPARIDÉ) – AMORTIS – SERVICES – PERFORÉ – TACTIQUE – LOBERAI (LOBAIRE).

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	GIEEFRT			
2	ET+NNEUR	FIGER	H 4	26
3	U+LLSQEB	RENIENT	5 E	28
4	BS+AAVRL	LEQUEL	F 4	29
5	SV+AUUET	ARABLE	8 A	33
6	-VTUDSAP	SAUVEUR	B 2	24
7	DUV+ANEX	PATS	A 1	28
8	DN+OITHA	BAVEUX	D 8	40
9	DHNO+FEI	TAXI	13 B	26
10	DI+?SATU	FOEHN	F 11	33
11	JOOGSEI	DI(L)UANTS (a)	15 A	131
12	EGO+YPAI	JOINS	J 2	30
13	EIP+RRWI	YOGA	A 10	31
14	W+LDEHOS	POIRIER (b)	3 I	24
15	LW+OCMTE	HORDES	O 1	36
16	CELMT+U?	WON	G 3	28
17	ECNOISZ	CELT(I)UM	N 5	71
18	CINS+KEL	ZERO	L 1	46
19	EEAMINB	NICKELS	12 H	98
20	IN+TDRMN	EMBETA	8 J	36
21	DMR+E	NIENT	M 6	17
22		TARDE	3 A	12
				827

(a) T(R)ADUITS, K 5, 66 ; (E)TUDIAS, i 8, 60. (b) ou FRIPIER.

1. P. Vigroux, 815. 2. G. Fardoux, 796. 3. J.-P. Bérart. Résultats finaux : 1. Vigroux. 2. Fardoux. 3. Georget.

Tournoi de Montpellier, 2e manche
6 décembre 1987.
On joue 845, rue d'Alco, lundi 20 h 30, mercredi 15 h 15 et 18 h, samedi 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

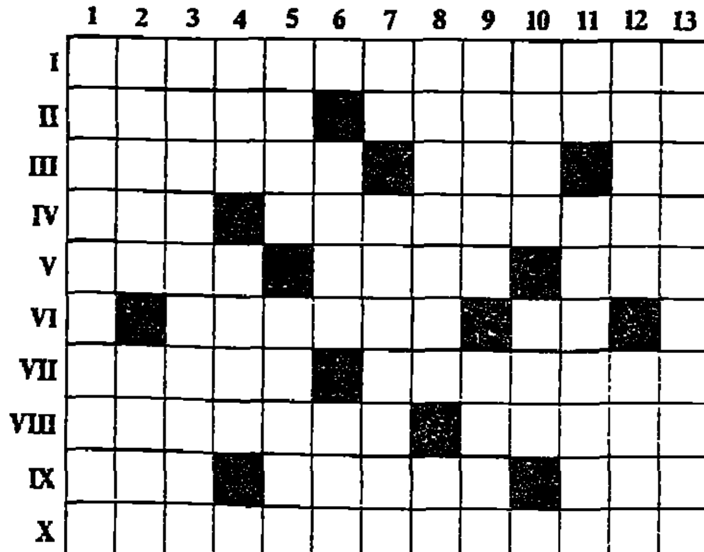
N° 514

Horizontalement

I. Traverse des continents en un seul Etat. – II. A droit à l'estime. Arrêta. – III. Logements. Spécialité. Mesure. – IV. On y est. Vraiment cosmiques. – V. Retourne. Parfois beaux. Le précédent jadis. – VI. Fit maints essais. Centrale. – VII. Donna son accord. On peut l'appeler à l'aide. – VIII. Mica. Feront un geste. – IX. Monnaies. Trop nombreuses à Roland-Garros. Chant.– X. N'avaient, à l'époque, pas passé dans le vulgaire et l'assimilation... aux oreilles, par exemple.

Verticalement

1. Là où le péril prit sa source. – 2. Va d'un point à un autre. Parfait pour n'aller nulle part. – 3. Même petites elles font plaisir. – 4. Ne se discute pas. On doit l'avoir pour soi et un peu contre l'autre. – 5. En Normandie. Bienheureux gradé. – 6. Mesure d'angle. Ne fit pas grâce. – 7. Voyelles. Se parla en Orient. – 8. S'est presque mise en boule. Voyelles. – 9. Il a de la passion. Parle. – 10. Se plaignit. Il est à battre. – 11. Soldat inversé. Héros troyen. – 12. Mathématicien. Pays lointain fabuleux. – 13. Elles arrivent.



SOLUTION DU N° 513

Horizontalement

I. Républicaines. – II. Apurait. Gnome. – III. Loi. Béatifiés. – IV. Lussan. Alerta. – V. Issas. Spire. – VI. Esaü. Piété. JO. – VII. Menteur. Ennui. – VIII. Etc. Trop. Tond. – IX. Nées. Icac. Eté. – X. Testimoniales.

Verticalement

1. Ralliement. – 2. Epoussetée. – 3. Puissances. – 4. Ur. Saut. St. – 5. Babas. Et. – 6. Lien. Purim. – 7. Ita. Siroco. – 8. Tapé. Pen. – 9. Agilité. Ci. – 10. Inférent. – 11. Noire. Noël. – 12. Emet. Junte. – 13. Sésamoïdes.

FRANÇOIS DORLET.

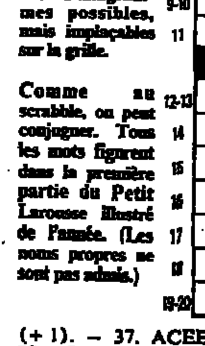
anacroisés ®

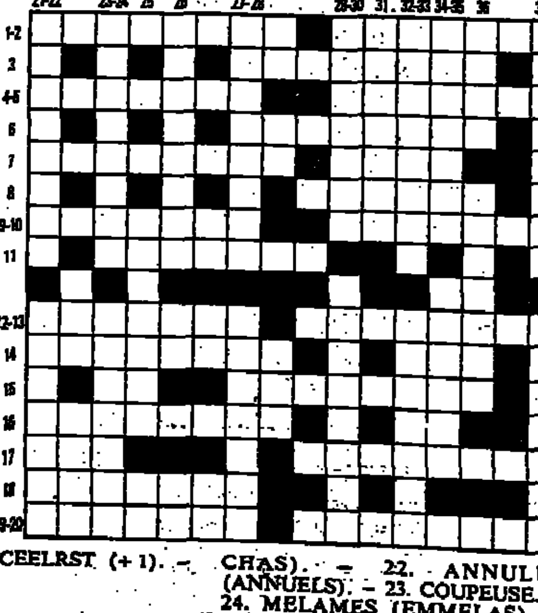
N° 515

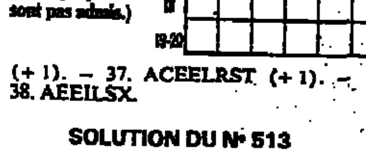
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)







Horizontalement

1. CEEINRTU (+ 1). – 2. ELMOOPS. – 3. CEEEMTUY. – 4. AILMNNO. – 5. AEJORSS. – 6. AACEIRTU (+ 1). – 7. ACINRTTU. – 8. ACENRT (+ 11). – 9. AADIIRR (+ 1). – 10. AAIIRSS (+ 1). – 11. DEEENRT (+ 2). – 12. DEEEINV (+ 1). – 13. AAEIRRTX. – 14. AEGILNRY. – 15. CEIPQRUU. – 16. AABDELOR. – 17. ADEEIIRV (+ 1). – 18. EEISSST (+ 1). – 19. EEEINTT (+ 1). – 20. AEFINNSZ.

Verticalement

21. CEEINRTU (+ 1). – 22. ADENSTY. – 23. AEIMMRTU (+ 1). – 24. AEIORSV (+ 1). – 25. ADEEHRR. – 26. CDEEIINT. – 27. AACELNRT (+ 3). – 28. CEEILNS (+ 1). – 29. AAJMPSY. – 30. ACEEERRX (+ 1). – 31. AACINOR. – 32. CEEEIMRR (+ 4). – 33. AEIQRUZ (+ 1). – 34. EEILOST (+ 2). – 35. ACENSU (+ 1). – 36. ACEIIMS (+ 1). – 37. ACEELRST (+ 1). – 38. AEEILSX.

SOLUTION DU N° 513

1. SAUMONEE (ENOUAMES). – 2. MOUSSON. – 3. ANNELANT. – 4. ASSOUVI. – 5. TANNEES. – 6. AVIATION. – 7. ALIMENTS (SMALTINE). – 8. GENETTE. – 9. CHAHUTER. – 10. ETETAT. – 11. ENONCE. – 12. EXAGERA. – 13. CASINO. – 14. NOETIQUE. – 15. CANANEEN, langue de Palestine. – 16. HUITIEME. – 17. LUNAIRE (LAINEUR, ULNAIRE). – 18. SENSEES. – 19. OSSEUSES. – 20. SAUVAGE. – 21. FLACHES (FLECHAS). – 22. ANNULES (ANNUELS). – 23. COUPEUSE. – 24. MELAMES (EMMELAS). – 25. DECOCTES. – 26. OLIVET (VIOLET). – 27. ALAISE (ALESAI). – 28. INTACTES. – 29. ENTATES (ENTETAS, NATTEES). – 30. EXILAMES. – 31. OCTOGONE. – 32. MANOUCHE. – 33. ATERIEN (ENTERAI, EREINTA, RATINEE, REAIENT, TANIERE, TRAINEE). – 34. AHANANT. – 35. SOSTENUTO. – 36. NARQUOIS (ARQUIONS, RAQUIONS). – 37. OVALISE. – 38. CREUSURE. – 39. ETIREES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Sports

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

Le violon perd son âme

La victoire pleine de suspense de l'Américain Rostagno sur son compatriote Davis (16-14 au cinquième set après 4 h 45 de jeu) a été éclipsée, jeudi 23 juin, à Wimbledon, par l'élimination à sensation de l'Américain John McEnroe par l'Australien Wally Masur (trois sets en 2 h 26). Deux autres têtes de série ont été éliminées au deuxième tour, dans l'indifférence, le Suédois Jarryd et l'Espagnol Sanchez.

LONDRES
de notre envoyé spécial

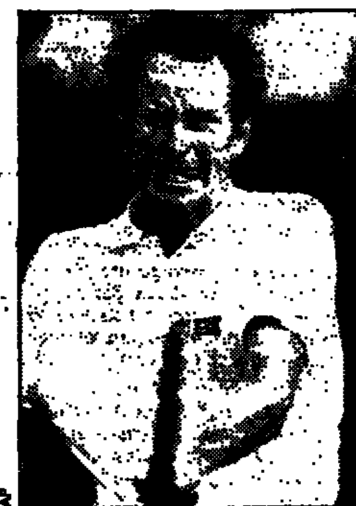
Le rêve aurait été de voir John McEnroe disputer, dimanche 3 juillet, la finale des championnats de Wimbledon. Le cauchemar a été d'assister, jeudi 23 juin, à son élimination au deuxième tour par Wally Masur.

Pourquoi pouvait-on rêver ? Le jour funeste de janvier 1986 où, éliminé au premier tour du Masters, il a décidé de laisser reposer sa raquette-archet, le tennis a perdu sa *sonorité de violon* pour devenir un concert de grosses caisses. On guettait donc le retour du maestro. Une note claire dans le brouhaha ? C'était la promesse d'un nouveau concerto. Et il y eut des promesses, ces deux dernières années, mais elles ne furent pas tenues. Pourtant la dernière était bien la plus solennelle. Si McEnroe était capable de jouer deux sets contre Lendl comme il l'avait fait au quatrième tour à Roland-Garros sur cette terre battue qui lui a toujours alourdi les semelles, ne devait-il pas *a fortiori* faire un malheur à Wimbledon sur ce gazon qui a toujours été son *jardin particulier* ?

« Je ne suis pas rentré dans le match »

En tout cas, il a été reçu au All England Club avec les égards d'un champion en puissance. Ses deux années d'absence consécutives à la défaite contre Kevin Curren lors des quarts de finale en 1985 avaient provoqué un vide que n'avaient rempli ni Boris Becker ni Pat Cash. Debout, le public du court numéro un lui avait signifié par une longue ovation, mardi, pour son premier match, le bonheur que causait à tous son retour ici. Et McEnroe avait répondu en saluant de la main. C'était comme si un pacte avait été conclu à ce moment entre la foule et le champion. Pourquoi aurait-il laissé de l'autre côté de l'Atlantique femme et enfants ? Pourquoi se serait-il entraîné comme un forcené avec son ancien compagnon de double, Peter Fleming, pourquoi, si ce n'était pour gagner à nouveau ?

On pouvait donc bien rêver. D'autant qu'on n'avait pas, en le regardant pénétrer sur le Centre Court, jeudi, le sentiment désagréable qu'avait provoqué, en début d'après-midi, l'apparition d'un Jimmy Connors permanenté et décoloré, quasiment méconnaissable. Il n'y avait pas d'erreur possible. Cette manie de se gratter la tête sans raison, cette façon brusque de s'éponger les tempes avec les manches, et cette position pharaonique pour servir, bref, tous ces tics appartenaient à lui seul. Hélas ! le joueur qui affrontait Wally Masur avait seulement l'apparence de McEnroe : et ce fut le cauchemar.



« Je ne suis pas rentré dans le match », a été la seule explication de l'ancien maître des lieux. Il se sentait bien, physiquement et nerveusement, mais il ne sentait pas la balle. Première manche : il mène 2-0, il a une balle de set au dixième jeu, puis il offre le break à Masur en servant trois doubles fautes. Deuxième manche : il a encore une balle de set sur le service de Masur, mais il la gâche en retournant dans le filet, puis il perd le tie-break, après s'être énervé parce qu'une volée a été jugée trop longue. Dernière manche : il perd complètement le contrôle du filet, se retrouve mené 3-0, et il rate deux occasions de revenir à 4-3. C'est fini. C'est un véritable naufrage.

McEnroe aurait tenu une chistera, ses coups n'auraient pas été plus imprécis. Car la part de Masur dans cette défaite n'a pas été à proprement parler déterminante. L'Australien, qui n'avait jamais pris un set à McEnroe au cours de leurs trois rencontres précédentes, a simplement fait ce qu'il réussit le mieux sur un court en gazon, c'est-à-dire le service-volée. Avec la confiance dans l'efficacité de la méthode qu'a pu lui donner une victoire sur Boris Becker en 1987 quand l'Open d'Australie se disputait encore sur herbe.

En clair, McEnroe a creusé sa propre tombe en servant comme un manchot, en se déplaçant comme un paralytique et en frappant la balle comme un borgne. En cela, cette défaite n'a rien à voir avec celle que lui avait infligée Kevin Curren en 1985. Le Sud-Africain l'avait alors matraqué au service jusqu'à le laisser groggy. En revanche, ce nouvel échec rappelle les deux dernières manches contre Lendl à Paris.

Cette fois encore, McEnroe a perdu le mode d'emploi de son tennis. Est-ce la conséquence de la réserve qu'il s'impose désormais sur le court ? Une poussée d'adrénaline est souvent un bon stimulant pour un joueur en difficulté. McEnroe a aussi été victime d'un jugement douteux pendant le tie-break. Au lieu de mener 3-1, il se retrouve à égalité 2-2. *« C'est la nuit et le jour »*, a-t-il dit. Mais, naguère – ou plutôt jadis, – il aurait fait une énorme colère. Là, il se déconcentra un peu plus. Quand la moutarde lui est montée pour de bon au nez, à la fin de la troisième manche, parce qu'il avait été privé d'un break pour une volée jugée à nouveau faute, il était décidément trop tard. McEnroe est-il victime du nouveau personnage qu'il affecte de composer ? Le champion était en colère contre le monde entier. Maintenant, c'est le monde entier qui risque de lui en vouloir.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du jeudi 23 juin

Deuxième tour

MESSIEURS

● **Troisième quart de tableau.** – Connors (E-U, 5) b. Stoltenberg (Aus., 96), 7-6 (7-1), 6-3, 6-3 ; Rostagno (E-U, 109) b. Davis (E-U, 103), 6-2, 6-3 6-7 (6-8), 4-6, 16-14 ; Kuehnen (RFA, 89) b. Hlasek (Sui., 33), 7-6 (9-7), 5-7, 6-4, 3-6, 6-1 ; Grabb (E-U, 63) b. Jarryd (Suè., 14), 3-6, 7-6 (7-5), 6-3, 6-0 ; Korda (Tch, 77) b. Sanchez (Esp., 17), 7-6 (7-4), 6-3, 3-6, 0-6, 6-1 ; You! (Aus., 150) b. Botfield (G-B, 462), 6-2, 6-3, 6-4 ; Flach (E-U, 91) b. Berger (E-U, 36), 7-5, 6-1, 6-4 ; Edberg (Suè., 3) b. Reneberg (E-U, 69), 6-3, 7-6 (8-6), 5-7, 6-2.

● **Quatrième quart de tableau.** – Seguso (E-U, 73) b. Bates (G-B, 68), 6-7 (4-7), 6-3, 6-2, 6-4 ; Acuna (Chi., 230) b. Pate (E-U, 28), 3-6, 5-7, 7-6 (7-1), 7-6 (8-6), 6-4 ; Mecir (Tch., 7) b. Volkov (URSS, 66), 6-2, 6-4, 6-4 ; Zivojinovic (You., 23) b. Ross (E-U, 159), 6-4, 6-4, 6-4 ; Jelen (RFA, 46) b. Meinecke (RFA, 51), 6-1, 6-1, 6-4 ; Opsting (P-B, 85) b. Evernden (N-Z, 54), 4-6, 7-6 (7-4), 6-4, 3-6, 6-1 ; Wilander (Suè., 2) b. Michibata (Can., 151), 6-2, 7-6 (7-2), 6-4 ; Masur (Aus., 64) b. McEnroe (E-U, 19), 7-5, 7-6 (7-5), 6-3.

DAMES

● **Premier quart de tableau.** – T. Phelps (E-U, 72) b. S. Loosemore (G-B, 202), 6-1, 6-1 ; M.-S Fernandez (E-U, 16), b. L. Meshki (URSS, 30), 6-1, 7-5.

● **Deuxième quart de tableau.** – P. Shriver (E-U, 3) b. S. Parkhomenko (URSS, 81), 6-3, 6-4 ; S. Rehe (E-U, 24) b. L. O'Neil (Aus., 239), 4-6, 6-1, 6-4 ; C. Tanvier (Fra., 93) b. M. Gurney (E-U, 82), 6-3, 6-2 ; G. Sabatini (Arg., 5) b. H. Zrubakova (Tch., 51), 6-4, 6-3 ; B. Cordwell (N-Z, 77) b. S. Meier (RFA, 80), 6-1, 5-7, 6-4.

● **Troisième quart de tableau.** – E. Inoue (Jap., 34) b. S. Gomer (G-B, 70), 6-4, 6-2 ; K. Adams (E-U, 126) b. N. Tauziat (Fra., 31), 2-6, 6-4, 6-4 ; C. Evert (E-U, 4) b. C. Singer (RFA, 103), 6-4, 3-6, 6-3 ; H. Sukova (Tch., 6) b. J. Novotna (Tch., 37), 6-2, 6-2 ; S. Hanika (RFA, 15) b. H. Witvoet (P-B, 89), 6-1, 6-3.

● **Quatrième quart de tableau.** – N. Zvereva (URSS, 8) b. P. Fendick (E-U, 23), 6-3, 6-3 ; E. Reinach (Af S, 45) b. C. Jolissaint (Sui., 115), 6-1, 6-4 ; L. Savchenko (URSS, 13) b. M. Yanagi (Jap., 104), 7-6 (7-4), 6-3 ; J. Salmon (G-B, 196) b. A. Villagran (Arg., 109), 6-7 (1-7), 6-1, 6-2 ; K. Schimper (Af S, 91) b. G. Magers (E-U, 61), 6-4, 7-6 (8-6) ; M. Navratilova (E-U, 2) b. E. Hakami (E-U, 38), 6-2, 6-1 ; R. Fairbank (Af S, 44) b. J. Durie (G-B, 74), 6-2, 1-6, 7-5 ; L. McNeil (E-U, 10) b. S. Sloane (E-U, 90), 6-7, 6-4, 6-4.

(Entre parenthèses les nationalités et le classement mondial des joueurs.)

FOOTBALL : championnat d'Europe des nations

Les maîtres du rouge et de l'orange

La finale du championnat d'Europe des nations de football opposera, le samedi 25 juin, à Munich, les Pays-Bas à l'URSS, deux équipes où les talents individuels ont été mis au service de l'efficacité collective. La marque de deux entraîneurs à forte personnalité.

MUNICH
de notre envoyé spécial

Qui a dit : *« La tactique est primordiale en football mais, pour l'appliquer, il faut des joueurs supérieurement doués et intelligents »* ? Réponse : Rinus Michels, l'entraîneur des Pays-Bas. Mais Valeri Lobanovski, son homologue *soviétique*, ne dit pas autre chose. Tous deux ont la chance d'avoir un effectif talentueux au service de leurs idées. Ce n'est pas le seul point commun entre les deux entraîneurs de la finale.

Toujours impeccablement sanglé dans son blazer bleu marine, Michels s'applique à conserver son surnom de « sphinx ». Cet homme de soixante ans oppose un visage de marbre à toute situation. Chez Valeri Lobanovski, de dix ans son cadet, le costume clair et les chaussures blanches ne suffisent pas à égayer une mine toujours renfrognée. Au point que la *Pradva* s'est récemment irritée de son comportement *« taciturne »*.

Les deux hommes sont avares de leurs mots et de leurs émotions. Non pas qu'ils cherchent à se ménager après avoir connu chacun un accident cardiaque (en 1985 pour Michels, en mars dernier pour Lobanovski), mais il leur semble vain d'expliquer ce que chacun peut voir sur le terrain. Leur conception du football est à lire entre les lignes des résultats. S'il consent à se livrer davantage, le technicien soviétique précise aussitôt : *« Je ne cherche pas à vous convaincre : je donne mon opinion, c'est tout. »*

On les imagine bien, ces deux bonnets de nuit, dans un face à face muet, simplement séparés par un échiquier. Lorsque naguère il prononça cette phrase pour certains, restée célèbre : *« Le football, c'est la guerre »*, Rinus Michels ne pensait pas à mal. Ses corps d'armée étaient seulement censés mettre l'adversaire échec et mat. Le général perçait sous l'adjudant. Jusque-là, en effet, l'entraîneur néerlandais s'était bâti une réputation de meneur d'hommes intransigeant. De 1965 à 1971, à l'Ajax d'Amsterdam, il avait été le précepteur sévère de la *génération* Cruijff.

Elevés dans le respect de la discipline sur un terrain de football, ses anciens disciples l'avaient retrouvé à la tête de la sélection néerlandaise pour la Coupe du monde de 1974. Pour lui aussi, la victoire sur la RFA, le mardi 21 juin, fut une fameuse revanche.

Aujourd'hui, le général Michels n'a plus besoin de se gendarmer pour imposer ses consignes. La nouvelle génération orange a du respect pour ses cheveux blancs et son palmarès. De plus, apprécie-t-il *« il n'y a plus onze vedettes dans l'équipe, comme en 1974, mais seulement quatre ou cinq »*. Les surdoués en question – Gullit, Rijkaard, Koeman, Vaneburg – n'ont jamais rechigné à fondre leur talent individuel dans le moule collectif. Ils sont d'accord avec le patron : le panache n'est qu'un supplément facultatif à la victoire.

De son côté, Valeri Lobanovski est arrivé à la même conclusion. Limogé deux fois de son poste de sélectionneur national en 1976 et 1983, l'entraîneur du Dynamo de Kiev n'avait retrouvé l'équipe d'URSS que quelques semaines avant la Coupe du monde de 1986. Après nous avoir régalés de la fastueuse finale de la Coupe des coupes entre Kiev et l'Atlético de Madrid, à Lyon, Lobanovski nous servit un caviar en hors-d'œuvre du Mundial : 6 à 0 contre la Hongrie. C'était l'époque où l'URSS gagnait des batailles, jamais la guerre. La leçon a été retenue : *« Nous étions partis trop fort et trop vite. »*

A l'inverse, l'URSS se trouve à quatre-vingt-dix minutes d'un troisième titre européen (après 1960 et 1972) en dépit d'un démarrage à l'économie. Lorsqu'il l'a fallu, Lobanovski a levé les consignes restrictives, laissant s'exprimer le talent individuel de ses joueurs. Mais la liberté accordée par l'entraîneur ne déborde jamais un cadre tactique défini à l'avance. Les joueurs de Kiev ont l'habitude de se plier aux contraintes de leur coach. C'est pourquoi on les retrouve si nombreux en équipe nationale. Ainsi, il y avait huit joueurs du club ukrainien sur la pelouse de Stuttgart face à l'Italie.

Le symbole du système Lobanovski s'appelle Oleg Protassov. L'avant-centre de Dniepr n'a pas toujours eu les honneurs de la sélection. Il se voyait reprocher un comportement de diva. Passé au *Dynamo de Kiev avec son capitaine* Litovtchenko, il y a quelques mois, pour les besoins du service militaire, Protassov s'est rapidement mis au pli. Litovtchenko et lui-même ont inscrit les deux buts de la qualification face à l'Italie : une contribution toute personnelle au bonheur collectif.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

AVENTURE : l'expédition « Groenland 88 »

Huit semaines de blanc

Baptisée « Groenland 88 », une expédition conduite par le docteur Jean-Louis Etienne et composée d'un autre Français, d'un Aaméricain, d'un Japonais, d'un Soviétique et d'un Anglais, a traversé pendant huit semaines le Groenland du Sud au Nord. Cette expédition-test visait à étudier les capacités d'autonomie des hommes et des trente chiens qui tiraient leurs trois traîneaux sur 1 800 kilomètres d'étendues glacées. Un entraînement pour la grande traversée de l'Antarctique prévue à la mi-août 1989 sur un trajet de 6 500 kilomètres.

GRISE FJORD
de notre envoyé spécial

Après les kilomètres d'étendues blanches, l'apparition du bleu de la mer surprend. Miracle des courants marins, cette enclave du nord-ouest du Groenland ne connaît pas l'immobilisation glacière. Vu du hublot du Twin Otter le spectacle a quelque chose de réconfortant. Le lent déplacement des icebergs donne de la vie au tableau uniforme.

Mais les hélices du bimoteur tirent l'appareil toujours plus vers le nord. Les plateaux du Groenland, le « pays vert » apparaissent et le tapis blanc se déroule à nouveau. Bourré d'essence, les bidons envahissant même la cabine, le petit avion s'engouffre dans les nuages à la recherche des membres de l'expédition.

Quatre heures de vol et les maisons de bois des Inuits de Grise Fjord, dernière communauté esquimau du nord du Canada, ne sont plus qu'un souvenir. Là, sur le glacier de Humboldt, près du 80e parallèle, six hommes et trente chiens attendent l'avion qui jaillira des nuages pour rompre un isolement *qui dure depuis quarante-cinq jours*. Longuement répétés les messages guident le pilote qui finit par repérer le point d'émission.

Les silhouettes apparaissent enfin et les bras s'agitent lors du premier passage de reconnaissance de l'avion. Les patins glissent sur la piste sommairement balisée par des tentes et des morceaux de tissu. Quelques sauts sur le sol inégal, et le Twin Otter s'immobilise enfin auprès d'hommes engoncés dans leur combinaison. Les chiens hurlent, le docteur Jean-Louis Etienne sourit.

« Le seul problème, c'est la monotonie des paysages. » L'accent du Sud-Ouest accueille les passagers. Le petit homme, qui a triomphé du pôle Nord en 1986, fait les honneurs de son désert. Bernard Prud'homme, autre Français de l'expédition, habitué de la station de Chamonix, dont il préside la compagnie des guides, et des sommets himalayens, hoche la tête. *« Ici l'univers est simple, le sol est blanc, presque plat, l'horizon vraiment horizontal. Pas de relief, pas de tâche de couleur. »* Le sourire sur le visage brûlé par le soleil souligne l'étonnement que lui a procuré un tel environnement.

Croc-Blanc

Pendant huit semaines, ils ont marché, ou plutôt glissé sur leurs skis de fond, à raison de 43 kilomètres par jour en moyenne dans ce désert blanc. Les chiens, habitués aux forêts du Minnesota et aux lacs gelés, ont eu du mal à se familiariser avec leur nouveau terrain d'exploit. Pourtant, ils n'ont pas lésiné à la tâche. Pour une ration de 1 kilo de pemmican par jour, ils ont tiré, par attelage de dix, trois traîneaux de bois, malgré les fréquentes bourrasques de blizzard. *« Les chiens demandent beaucoup de présence »*, explique Will Steger, un Américain de quarante-trois ans, qui a parcouru ces dernières années plus de 24 000 miles en traîneau dans l'Arctique. *« Il faut leur parler, les encourager continuellement et même leur chanter des chansons... »*

Jean-Louis Etienne, le solitaire, a éprouvé quelques difficultés avant de comprendre qu'il devait, selon son expression, *« entretenir des relations de travail »* avec les chiens. *« L'un d'entre nous doit toujours ouvrir la marche*, précise-t-il, *pour leur montrer la voie et encourager le leader qui est en tête de la meute. »*

Mais ces superbes bêtes noire et blanc à l'air si doux au repos peuvent se montrer agressives. Victor Boyarski, un glaciologue de l'Institut de recherche arctique et antarticque de Leningrad, en a fait l'expérience le jour où, seul en tête, il est tombé et que deux chiens lui ont sauté dessus, lui mordant l'épaule. Le géant soviétique ne leur en tient pas rigueur. Il soulève leurs 45 kilos de muscles et de poil pour les propulser dans l'avion qui va les ramener vers leurs forêts.

Après quarante-cinq jours de courses et 1 800 kilomètres en autonomie complète depuis leur départ de Narssarssuaq, au sud de la grande île, hommes et bêtes aspirent à des nourritures et des odeurs nouvelles. Mais l'expérience a été concluante. *« Dans des conditions de charges équivalentes a celle que nous aurons en Antarctique nous savons que nous pouvons parcourir 50 kilomètres presque tous les jours, y compris les jours de mauvais temps »*, explique Jean-Louis Etienne, en assurant que la sophistication des équipements a repoussé les limites des conditions climatiques qui immobilisaient les anciens explorateurs.

Les dix heures d'efforts quotidiens pour avancer sur la neige n'ont pas empêché les six voyageurs de réfléchir. *« Il fallait accrocher ses pensées à des rêves pour ne pas sombrer dans la monotonie sur un tel parcours »*, raconte le docteur Etienne. Par – 15 degrés les participants n'imaginent pas des plages de sable chaud mais plutôt des techniques pour progresser plus vite.

Chacun échafaudait des plans pour la prochaine expédition qui permettent d'améliorer l'ordinaire ou de gagner encore un peu plus de temps sur l'obsédant compte à rebours fixé par la quantité de nourriture emportée. Et Jean-Louis Etienne, l'ancien compagnon d'Eric Tabarly sur *Pen-Duick VI*, construisait dans sa tête un grand catamaran à voile, capable de résister aux vents violents de l'Antarctique. *« Le soir sous la tente je commençais à dessiner cet objet bizarre composé de skis et de nacelles, de bras de liaison, de mâts et de voiles »*, raconte le docteur en savourant un morceau de foie gras, premier bienfait de la civilisation retrouvée.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnat universitaire franco-allemand : samedi 25 juin à Strasbourg.

Meeting BNP : lundi 27 juin à Villeneuve-d'Ascq.

Automobilisme

Championnat du monde des rallyes. – Olympus Rallye, jusqu'au dimanche 26 juin, dans l'Etat de Washington (E.-U.).

Escrime

Championnat de France à l'épée messieurs, jusqu'au dimanche 26 juin, à Saint-Nazaire.

Football

Championnat d'Europe des nations. – Finale Pays-Bas-URSS, samedi 25 juin, à Munich (RFA). (A 2, à partir de 15 h 30.)

Golf

Open de France. – Jusqu'au dimanche 26 juin, à Chantilly (Oise). (FR 3, samedi, de 17 heures à 18 heures et dimanche, à partir de 16 heures).

Judo

Championnats de France toutes catégories. – Samedi 25 juin, à Gennevilliers.

Motocyclisme

Grand Prix de Hollande de vitesse. – Samedi 25 juin, à Assen

Rugby

Deuxième test-match. – Argentine-France à Buenos-Aires, samedi 25 juin. (TF 1, résumé à Minuit-Sports, à partir de 23 h 30.)

Tennis

Internationaux de Grande-Bretagne. – Jusqu'au dimanche 3 juillet, à Wimbledon. (A 2, samedi, de 17 h 20 à 17 h 50.)

Culture

THÉÂTRE

Müller et Labiche à Berlin

Rêve haletant, cauchemar cotonneux

Qu'ils jouent Labiche ou Heiner Müller. les comédiens allemands sont parfaitement à l'aise dans le no man's land du fantasme... ou de la gueule de bois.

Après la troisième guerre mondiale, un homme et une femme survivent dans un blockhaus délabré. Ils ne jouent pas à Adam et Eve mais aux *Liaisons dangereuses*. C'est *Quartett* de Heiner Müller, que présente à Berlin le Schiller Theatre – au Schlosspark – dans la mise en scène de Hans-Peter Cloos, décor de Jean Haas. Valmont et Merteuil, vieillis (Saline Sinjen et Joachim Bliese), poursuivent la guerre la plus perverse, l'éternel affrontement masculin-féminin. Ils creusent leurs blessures, reviennent sur le passé, jouent à être ce qu'ils n'ont jamais été, à ce qui leur a échappé. Valmont s'identifie au personnage de la Présidente, s'adresse à Merteuil comme si elle était Valmont.

Quartett est une pièce mystérieuse, comme toutes celles de Heiner Müller, et certainement l'une des plus fortes, des plus rudes. Patrice Chéreau, en 1982, en a fait un grand poème d'amour déchiré, bouleversant, une histoire de passion toujours brûlante entre Michelle Marquais et Roland Bertin, qui d'une certaine manière retrouvait le personnage d'aristocrate au cœur stérile de *la Dispute*. Plus récemment, avec Jean-Louis Martinelli (*le Monde* du 14 mars), Evelyne Didi et Yann Colette jouaient l'agressivité de leur jeunesse, la férocité mortelle, pourtant amusée et amicale, des enfants.

Ni amusement ni passion, moins encore de tendresse avec Hans-Peter Cloos, qui a dirigé ses comédiens dans une sorte de rêve tendu, haletant, un état médiumnique entre vie et mort, dans lequel s'unissent fantasmes et souvenirs. Merteuil est belle et imposante, avec des gestes dépouillés et précis. Elle invoque Valmont comme quelqu'un qui cherche à retrouver des émois oubliés. Mais quand il répond à son appel, quand il est là, élégant fantôme dévirilisé, elle perd la donne et, finalement, c'est lui qui mène le jeu. Il lui fait ressentir de façon tangible l'inévitable destruction des sentiments et des corps, la fuite du plaisir, la solitude. « *A présent, nous sommes seuls, cancer mon amour.* » Ce sont les derniers mots de la pièce, prononcés par Merteuil.

Qu'a voulu dire exactement Heiner Müller ? Peu importe, il raconte quelque chose qui dépasse le désespoir et en même temps exprime la rage de tout balayer pour être là, brisé peut-être mais présent, vivant. C'est en tout cas ce que raconte le superbe spectacle de Hans-Peter Cloos.



RUTH WALZ

P. Simonischek et Udo Samel

Heiner Müller assistait à la première, signait des autographes, fuyait les interviews. Une brèche s'est ouverte pour lui dans le mur. Il demeure du côté ouest, le temps de l'hommage qui lui est rendu à l'occasion des fêtes de Berlin, ville européenne de la culture.

Berlin ville européenne de la culture, c'est un pléonasme. Cela correspond à une débauche de *workshops*, d'expositions, de spectacles en plus des activités habituelles, qui sont déjà très nombreuses. Ainsi le Théâtre Habimah a apporté de Tel-Aviv un spectacle d'enfants à l'occasion des Journées de la culture juive. Merce Cunningham invité par Berlin ville européenne a présenté (notamment) une partie de sa prochaine création avignonnaise – avec lui sur scène, comme un grand oiseau gris, esquissant quelques mouvements.

La création de la Schaubühne, en revanche, n'entre pas dans ce festival supplémentaire, qui dure onze mois et fait suite aux onze mois de festivités du 750e anniversaire de la ville. Même pour Berlin, ça fait beaucoup. Pourtant, le spectacle est on ne peut plus européen, il est germano-français : c'est *l'Affaire de la rue de Lourcine*, pochade de Labiche qui a marqué les fulgurants débuts de Patrice Chéreau dans le théâtre professionnel.

Quelque vingt ans plus tard, la pièce est adaptée en allemand par Elfriede Jelinek pour Klaus Grüber. On ne s'attendait pas que le metteur en scène de *Bérénice* à la Comédie-Française, avec Ludmila Mikael, de *Faust* et du *Roi Lear*, avec Bernard Minetti, s'intéresse au théâtre comique en général et à Labiche en particulier – même si Peter Stein a monté *la Cagnotte*, mais c'était au début des années 70, le spectacle durait quatre heures et s'achevait sur les barricades de la Commune, avec destruction du décor.

Egoïsme stupide et maladroit

Les temps ont changé. Le spectacle de Klaus Krüber dure à peine plus d'une heure et la critique sociale en est absente. Tout au moins il ne s'agit plus d'une critique de classe et elle passe par une sorte de cauchemar cotonneux dû à la gueule de bois faramineuse d'un certain Lenglumé (Udo Samel), rentier, précise Labiche, et de son compagnon de beuverie (Peter Simonischek), véritable géant lourdingue dont les ronflements font vaciller les flammes des lampes à gaz et le lustre du plafond. Ils ont pris une telle cuite qu'ils ne se souviennent plus de ce qu'ils ont fait à partir d'une certaine heure. Ils pourraient très bien avoir assassiné cette femme dont on a découvert le cadavre rue de Lourcine.

Tout leur paraît suspect, la culpabilité les taraude, les fait plonger au fin fond de leur immense égoïsme stupide et maladroit. Ce pourrait être un drame angoissé, c'est un vaudeville loufoque qui révèle chez Klaus Grüber une force comique insoupçonnée. Les personnages sont définis par des attitudes, des mimiques, des gestes aussi simplifiés et précis que le texte. Nous sommes invités à l'intérieur même de la gueule de bois des protagonistes, cet état dans lequel la moindre lumière, le moindre bruit transperce la tête. Le décor unique – de Francis Biras, – salon-chambre à coucher encombré de meubles et de bibelots, encadré de colonnes en torsades, étouffé de rideaux, est plongé dans la pénombre. Dès que l'éclairage augmente un tant soit peu, dès qu'un éternuement traverse le silence bourdonnant, ça déclenche chez les deux héros une sorte de dinguerie. Littéralement, ils déraillent, se mettent à imaginer n'importe quoi.

Ils ne s'agitent pas, ne s'énervent pas, ne s'évadent pas de leur cauchemar, ils y tanguent lentement, chuchotent leurs répliques absurdes, murmurent *a capella* les couplets prévus par Labiche, et dont la musique – de Peter Fischer – évoque celle des Lieder probablement en vogue dans la bourgeoisie allemande au XIXe siècle.

On perd la notion du temps, on rit, on commence à imaginer les acteurs avec qui Klaus Grüber pourrait reprendre sa mise en scène en France.

COLETTE GODARD.

« Britannicus » à Versailles

Néron chez son protecteur

En alternance avec *le Cid* et *les Fourberies de Scapin*, *Britannicus* de Racine est, ce mois de juin, joué à Versaille, devant le péristyle du Grand Trianon.

Il n'existait pas encore, ce Grand Trianon, lorsque fut créé *Britannicus*, en 1669. Il n'y avait là qu'un hameau. Un an plus tard, Le Vau y édifia un petit pavillon chinois. Et c'est en 1687 seulement (un an avant *Esther*) que fut construit, par Mansart, le Grand Trianon.

Mais retrouver *Britannicus* dans l'enceinte de Versailles, cela n'est que justice, parce que la carrière de cette pièce, et, partant, celle un peu de l'auteur, furent « sauvées » par le roi.

Britannicus, à Paris, fut un échec. La première eut lieu un vendredi 13. Tout une part du public habituel des premières qui assurait le bouche-à-oreille, c'est-à-dire notamment les « marchands de la rue Saint-Denis », firent faux bond ce jour-là, parce qu'ils assistaient, place de Grève, à l'exécution d'un seigneur huguenot, le marquis de Courboyer.

D'autre part, le chahut dirigé contre Racine fut plus toxique que de coutume. Ces chahuts étaient constants, pour une raison ou pour une autre, mais les manifestants se groupaient chaque fois sur un banc, qui était toujours le même, qui était nommé le « banc formidable », si bien que les attaques, bien localisées, restaient « conformes à une tradition », et assez inopérantes. Afin de couler *Britannicus*, l'anti-claque déserta le « banc formidable », et se dispersa un peu partout dans la salle. Quand la pièce prit fin, à 7 heures du soir, son sort était fait. Elle ne dura pas plus de quelques représentations, nous ne savons pas combien au juste, très probablement six, ou moins.

C'est le roi qui fit « redémarrer » *Britannicus*. Son assentiment homologuait la chose, mettait fin aux critiques. Il fallut admettre que Racine n'avait pas eu tort d'amortir les énormités de l'Histoire, de ne pas montrer Néron satisfaisant ses instincts d'homosexuel pédophile sur Britannicus enfant, ni Agrippine essayant de se faire violer par son fils.

Arcs électriques

Aujourd'hui, dans la mise en scène de Marcelle Tassencourt, au Grand Trianon, la ligne d'horizon que forment les cimes des grands arbres du parc se découpe entre les marbres roses de l'architecture. Il y a une touche de mystère tragique dans cette lumière naturelle qui meurt, qui est déjà relayée par des arcs électriques.

Georges Toussaint (Narcisse) et Michel Etcheverry (Burrhus) donnent bien au texte sa dimension classique. Geneviève Casile (Agrippine) joue sur des ruptures de ton, inhabituelles. Emmanuel Dechartre (Britannicus) penche vers un charme fragile. La curiosité attendue de cette soirée était la présence, en Néron, de Nicolas Vaude, acteur-phénomène qui a été extraordinaire d'invention, cette saison, aux Bouffes du Nord, dans le *Dom Juan* mis en scène par Jean-Luc Moreau (il interprétait Pierrot). Mais là, en plein air, dans la tragédie, les embardées bizarres de Nicolas Vaude, intelligentes, font bande à part et se perdent un peu dans l'espace, manquent d'un « mur d'échos ».

MICHEL COURNOT.

Le Printemps des comédiens dans l'Hérault

Jacques Nichet triomphe de Marivaux

Le jeune festival de l'Hérault devait rassembler vingt-cinq mille spectateurs autour de huit spectacles, dont deux créations : Freaks, *en coproduction avec Avignon, et* le Triomphe de l'amour, *de Marivaux, mis en scène par Jacques Nichet.*

Simple, ouvert, riche, décentralisé, le Printemps des comédiens, dès sa deuxième édition, a trouvé rythme et personnalité. Autour d'un port d'attache magnifiquement installé dans les jardins du château d'O à Montpellier, domaine appartenant au conseil général qui s'ordonne autour d'une bâtisse dix-huitième en un jardin à la française sur le devant et en un jardin toscan sur l'arrière, ce festival propose, du 5 juin au 2 juillet, trente-quatre soirées de théâtre dans la métropole héraultaise et dans dix communes du département.

Le programme était on ne peut plus ouvert : trois grosses machines ayant fait leurs preuves ailleurs (*la Double Inconstance*, de Marivaux, dans la mise en scène de Bernard Murat et interprétée par Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart ; *la Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, dans la mise en scène de Marcel Bluwal avec François Périer ; *les Rustres*, de Carlo Goldoni, jouée et mise en scène par Michel Galabru), une superstar (le mime Marceau), deux jeunes compagnies connues pour l'extrême qualité de leurs travaux (El Comediants, de Barcelone, avec *la Nit*, et le Théâtre du Radeau de François Tanguy avec *Jeu de Faust*) et, enfin, deux créations très prometteuses : *Freaks*, d'après le film de Tod Browning, coproduit par le Festival d'Avignon, et *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux, mis en scène par le directeur du Centre dramatique national de Montpellier, Jacques Nichet. La création française de *la Mouette*, de Tchekhov, dans une mise en scène d'Armand Delcampe, complétait ce programme augmenté de nombreuses rencontres autour de l'œuvre de Jean Vilar – à qui était dédiée cette deuxième édition du Printemps – et d'une compétition réservée à quatre compagnies dramatiques du Midi (1).

C'est avec curiosité que l'on allait assister à la première mise en scène « en plein air » de Jacques Nichet. Puisqu'en cette année du tricentenaire il avait choisi Marivaux et que, invité du Printemps il disposait au château d'O d'un grand bassin dix-huitième vidé de ses eaux, la fête promettait d'être belle. Elle le fut. Bien sûr, et c'est souvent le cas lors des festivals, son *Triomphe de l'amour* n'était pas parfaitement au point.

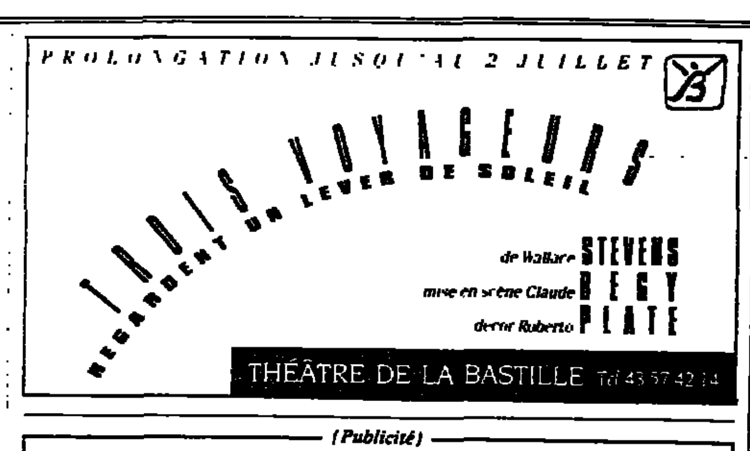
Mais cette mise en scène devrait être, dès sa reprise à Montpellier cet automne, puis au Théâtre de la Ville à Paris un peu plus tard, un très enthousiasmant moment de théâtre. Jacques Nichet a pris le parti de nous convier à un spectacle paradoxal et passionnant, oscillant entre le conte et une sorte de réalisme social, entre théâtre de tréteaux – l'origine du théâtre – et théâtre-vérité, comme on le dit d'un certain cinéma. Au point que, par instants, on a l'impression de gros plans, comme si Jacques Nichet portait une caméra à l'épaule. Le décor d'Alain Chambon séduit : sols de copeaux peints où s'inscrivent les trajets, les remuements, les hésitations des protagonistes, deux arbres, une longue étoffe de velours rouge, symbole ultime du rétablissement final du prince dans ses droits et voile protégeant les premiers pas d'un amour triomphant.

Dès que Léonide nous aura expliqué la raison de sa venue dans le jardin du philosophe Hermocrate – séduire et « libérer » Agis – commencera pour elle comme pour nous une course qui n'aura rien de folle mais ressemblera plutôt à celle de ces gens qui, on l'imagine, courent de mèche en mèche allumer les pétards et les fusées d'un feu d'artifice : embrasement du jardin d'Hermocrate, embrasement des cœurs – tout le monde y passe : Hermocrate, sa sœur Léontine, son protégé Agis, seront tour à tour séduits par Léonide, – embrasement des esprits. Un peu comme dans *la Colonie*, une pièce écrite trois ans avant *le Triomphe de l'amour*, s'affrontent des êtres figés dans leurs avantages et d'autres qui veulent jeter les bases d'un lendemain nouveau. A ce combat, Emmanuelle Grangé (Léonide) donne une énergie folle. Autour d'elle, personne n'est en reste. Encore quelques « réglages », de longues heures de travail, et c'est avec plaisir que nous les retrouverons à la fin de l'année.

OLIVIER SCHMITT.

(1) D'ici 2 juillet, il est possible de voir les dernières représentations, à Montpellier et dans les communes voisines, du *Triomphe de l'amour*, de *la Nit*, de *Freaks*, de *la Mouette*; du mime Marceau. Renseignements et réservations : 67-61-04-02, ou minitel : 36-14, DEP 34.

● **« Cahier tango » interrompu.** – Guy Tréjean étant souffrant, le Théâtre Antoine, à Paris, avait dû interrompre les représentations du *Cahier tango*, de Françoise Dorin. Elles reprennent pour trois soirs, du 24 au 26 juin. Elles seront de nouveau interrompues pendant la relâche de l'été. Le spectacle sera de nouveau à l'affiche à partir du 9 août.



Culture

MUSIQUE

« La Pie voleuse » aux Champs-Elysées

Gasdia entre Fidelio et Tosca

On n'en a jamais fini avec Rossini : on découvre au Théâtre des Champs-Elysées, en coproduction avec l'Opéra, la Pie voleuse, *une œuvre célèbre par son ouverture, mais qui n'avait jamais été montée ni au palais Garnier ni à la salle Favart.*

Comme toujours avec le compositeur italien on frôle des miracles : en 1817, il n'a que vingt-cinq ans et il écrit cette *Gazza ladra*, de quelque quatre heures, entre *la Cenerentola* et *l'Armida* que va ressusciter le prochain Festival d'Aix-en-Provence. Trois créations en une année...

Et cet opéra « semiseria » est d'un genre très nouveau, réaliste, en prise directe sur la vie sociale de l'époque: la pie, qui a volé des couverts en argent, fait le malheur de Ninetta la servante, accusée sans pouvoir se défendre, parce qu'elle protège ainsi son père recherché par la police ; elle est condamnée à mort, livrée à la justice par le podestat dont elle a refusé les avances, et sauvée *in extremis* par la révélation des manigances de la pie...

L'argument, *qui nous paraît puéril* et larmoyant, suit de près une pièce française de l'époque, inspirée par un fait divers authentique : cela se passait à Palaiseau, où une domestique avait bel et bien été pendue pour le larcin commis par une pie. Et Rossini prend l'histoire très au sérieux : ses personnages ne sont pas loin de *Fidelio* parfois et même de *Tosca*.

Sentence, folie, délire

On s'attend toujours à ce que cette musique d'une invention jaillissante dénoue l'intrigue dans la malice et l'ironie, et tout au contraire elle s'enfonce de plus en plus dans le drame. Il suffit de regarder l'ouverture et de voir l'usage que fait Rossini de ces thèmes apparemment glorieux, frivoles et ailés, qui deviennent de terribles images, illustrant le tribunal, la sentence, la folie ou le délire dans le cours de l'opéra.

La même ambivalence s'observe dans beaucoup d'airs et d'ensembles admirablement charpentés, d'une écriture aussi éblouissante que dans les opéras bouffes, mais qui revêtent ici une signification dramatique très émouvante.

Le côté noir de *la Pie voleuse* est renforcé par le spectacle des Champs-Elysées, une production en provenance de Cologne. Au lieu de brosser comme souvent un décor d'opéra-comique, voire d'opérette, Michael Hampe et Mauro Pagano ont choisi d'évoquer avec réalisme l'époque révolutionnaire. La gaîté du premier acte s'assombrit rapidement ; puis les scènes de prison, le jugement de Ninetta, traînée ensuite au supplice, chantant une ultime cavatine devant un calvaire, tout cela donne la chair de poule, et l'heureuse conclusion ne dissipe pas complètement le malaise.

Malgré une force indéniable, la mise en-scène (réalisée par Florian Leibrecht) accuse une lourdeur assez germanique ; on regrette un peu l'élégance nerveuse qu'un Zeffirelli infuserait dans cette œuvre naïve et puissante. De même l'interprétation d'Ivan Fischer, à la tête de l'Orchestre de l'Opéra, *si honorable* soit-elle, manque quelque peu de finesse et de brio.

Cecilia Gasdia domine la représentation, héroïque et flamboyante Ninetta, qui semble inventer les fioritures les plus insensées tant elle les lance comme des traits de feu ; et ses airs tendres ou désespérés nous touchent par la beauté de cette voix palpitante aux couleurs d'aurore.

Auprès d'elle, Robert Gambill, ténor à la voix haut perchée, très ferme et pas trop cocoricante, donne quelque noblesse au fiancé-soldat bien benêt et emprunté, cependant que Jennifer Larmore dessine en travesti un délicat Pippo, le jeune paysan. Deux basses virulentes incarnent le père proscrit (William Shimell) et le podestat (Alberto Rinaldi), libidineux sadique qui annonce très précisément Scarpia.

A côté de Jocelyne Taillon, accorte fermière pour une fois vouée à un rôle antipathique, quelques excellents Français composent des personnages de demi-caractère qui éclairent un peu le sombre drame : Michel Trempont, *le fermier* débonnaire, Michel Hamel en marchand juif, Jacques Loreau, geôlier au cœur tendre comme Rocco, et Antoine Garcin, réjouissante silhouette offenbachienne de serviteur du podestat. Et n'oublions pas les chœurs de l'Opéra qui chantent et jouent agréablement.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 25, 27, 29 juin, 1, 5, 8, 12 et 15 juillet (19 h 30). Leontina Vaduva remplacera Cecilia Gasdia pour les quatre dernières représentations. – *L'Avant-Scène Opéra* consacre son numéro 100 à cette œuvre quasi inconnue (122 pages, 70 F), analysée par Alberto Zedda, grand maître de la renaissance rossinienne, qui a donné par ailleurs une interview passionnante à Sergio Segalini dans *Opéra-International* de juin (122, Champs-Elysées, Paris, 25 F).

« Lo Speziale », de Haydn au Théâtre de la Porte-Saint-Martin

Un peu fort

Un opéra bouffe de Haydn monté comme un Offenbach, c'est souvent surprenant, parfois agréable.

Sempronio, un apothicaire vieillissant, héros malheureux de l'opéra bouffe de Joseph Haydn *lo Speziale* (1768), a deux passions : sa pupille Grilletta, qu'il voudrait bien épouser, et la lecture des gazettes... Il en fait une consommation intensive, comme le suggèrent les collections du *Monde* empilées qui envahissent son appartement. Son dédain des pages culturelles n'a d'égale que son ardeur à traquer les faits divers qu'il découvre dans la rubrique société. Il les découpe, les colle dans un grand cahier et les cite comme paroles d'évangile.

Pendant ce temps, son apprenti Mengone fait à Grilletta une cour plutôt bien accueillie. Tout irait pour *le mieux sans l'apparition d'un* autre soupirant, Volpino, rôle travesti confié ici un peu étourdiment à un contre-ténor (Alain Aubin) qui n'a d'autre avantage sur une voix féminine qu'un peu de poil au menton. Travestissements divers, en notaire, puis en Turc, vrais-faux contrats de mariage, tout finira bien pour les uns, et peut-être, afin de se consoler, l'apothicaire ira-t-il chercher dans son quotidien favori ce qu'on dit du spectacle de son infortune.

La mise en scène d'Elisabeth Navratil, sans doute pour dégager le tragique caché derrière la bouffonnerie, ne pèche pas par excès de délicatesse. Battre, frapper, taper, renverser, secouer, forcer, telle est l'occupation périodique des acteurs. Depuis l'aspect de pantomime maladroite qui empêche d'écouter l'ouverture pour elle-même jusqu'au dénouement, même quand on aime, c'est encore avec violence.

L'ennui, c'est que cette violence un peu forcée retentit trop souvent sur la façon de chanter. Or la raison *d'être d'un opéra reste avant tout la* qualité de l'expression vocale. Il est tout de même consternant de voir, comme cela se produit quelquefois, un personnage montrer des signes d'impatience sous prétexte qu'un air est un peu long à son goût... Dans l'opéra classique, les airs, sauf exception, viennent suspendre l'action. C'est chaque fois un petit miracle à accomplir avec peu de gestes et beaucoup de musicalité. Si l'on n'en sent pas la nécessité, mieux vaut laisser ce répertoire et monter *le Petit Faust, la Mascotte* ou *la Périchole*, dont la musique, à peine inférieure à celle de Haydn dans cette œuvre, est du moins exempte de longueurs.

A ces réserves près, la tenue musicale des représentations est assez satisfaisante. Les deux ténors, Christian Jean et Pierre Catala, sont solides, sinon toujours aussi raffinés qu'on le souhaiterait. Sylvie Bertho leur tient tête avec beaucoup d'aplomb. Seul Alain Aubin peine dans un contre-emploi dont il n'est pas responsable. Amaury du Closet dirige la Camerata de Versailles avec un réel souci de légèreté, mais ne fait pas assez sentir ce perpétuel imprévu qui est l'essence même du génie dramatique de Haydn. C'est du moins ce que prétend le journal préféré de Sempriono.

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, prochaines représentations les 24, 25, 27, 28 et 29 juin, à 21 heures.

EXPOSITION

La redécouverte de Baranoff-Rossiné

Vladimir l'oublié

Un peintre russe, cubiste, abstrait et inventeur d'un piano fou : c'est Baranoff-Rossiné, extravagant et talentueux.

« Rossiné, futuriste français, expose une sculpture métallique et polychrome, la Symphonie, *où il y a des qualités. »* Apollinaire, qui écrivit ceci en mars 1914, aurait mieux fait de vérifier ses informations : il aurait appris que *Symphonie* était en bois et non en métal et que son « futuriste français » était un cubiste ukrainien, du nom de Baranoff-Rossiné, prénommé Daniel Vladimir. On a vu pire ensuite : des confusions, des indications vagues et l'ignorance des dictionnaires. Le seul qui le mentionne encore aujourd'hui le fait mourir en 1942, alors qu'il disparut en 1944.

Seules certitudes : une naissance en 1888 à Kherson, des études à Odessa et Saint-Pétersbourg, le départ pour Paris en 1910, le retour en URSS en 1917, à nouveau l'émigration en 1925, puis Paris et quelques petites expositions. Or Baranoff-Rossiné, on peut enfin s'en aviser, fut un peintre de qualité, un moderne très estimable, un sculpteur curieux et un inventeur d'exception. L'œuvre de sa vie, sa grande chose, fut la construction du piano optophonique qui associait à toute note jouée une couleur projetée sur un écran. Cette machine permettait d'appliquer la théorie des correspondances si chère au cœur de Kandinsky. Baranoff-Rossiné y travailla à partir de 1915 et donna ses premiers « concerts » en 1923 à Moscou, au Bolchoï. Il y eut d'autres démonstrations à Paris, au Studio des Ursulines, qui ne suscitèrent pas de vocations, mais la curiosité et la sympathie de Jean Arp. Baranoff demeura donc peintre.

Il fit bien. Les toiles et les dessins qui sortent de l'oubli sont d'un praticien fort habile, qu'il reprenne à son compte l'impressionnisme, Cézanne, le cubisme, l'abstraction à la Delaunay ou l'onirisme. Plutôt que d'accuser l'artiste de versatilité, mieux vaudrait lui reconnaître un beau sens de la couleur et de la composition. Quel que soit le style dans lequel il œuvre, il le pousse à l'extrême et expérimente des variations originales sans renoncer ni à l'harmonie chromatique ni à la fantaisie. Ses assemblages en bois d'avant 1914 tiennent dans l'histoire – encore embryonnaire – de la sculpture abstraite, polychrome et géométrique, une place de premier ordre, car ils précèdent largement les constructions des avant-gardistes russes, qui le côtoyèrent à Petrograd dans les premiers temps de la révolution russe.

Les meilleures de ses natures mortes post-cubistes ont des découpages et des effets de matière qui font songer à Braque. Ses figures féminines traitées par l'allusion et la forme évidée à la Gargallo peuvent bien pasticher un peu Picasso : c'est avec une ironie à demi-mot qui sauve tout. Sa *Primavera* de 1928 mériterait d'être placée dans les anthologies de l'entre-deux-guerres, et dans un musée. Le peintre s'y livre à un détournement de symboles : un teckel regarde passer une divinité vert tendre et tentaculaire dans un paysage trop joli pour être vrai, le tout agrémenté d'un festival de citations qui tournent le surréalisme en dérision. Aurait-on oublié Baranoff-Rossiné pour le punir d'avoir eu trop d'idées trop tôt et d'avoir dédaigné de les prendre au sérieux trop longtemps ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie du Cobra : 5, rue Visconti et galerie Bourgoin-Pissarro : 33-37, rue de Seine, jusqu'au 8 juillet.

Communication

Au tribunal de Paris

La polémique sur la « colorisation » des films

Le tribunal de grande instance de Paris devait se prononcer, dans la soirée du vendredi 24 juin, sur l'autorisation ou sur l'interdiction de diffuser dimanche, sur la 5, à 20 h 30, une version « colorisée » du film *Asphalt Jungle*, réalisé en noir et blanc, en 1950, par John Huston (*le Monde* daté 19-20 juin). Au cours d'une audience en référé jeudi 23 juin, les avocats des héritiers du cinéaste américain et des sociétés d'auteurs ont rappelé que John Huston n'avait jamais accepté, de son vivant, la colorisation de ses œuvres et demandé que l'on mette fin à ce nouveau fléau. Le conseil de la 5, pour sa part, a dénié aux héritiers du metteur en scène la qualité d'auteur. En effet, le droit moral de l'auteur n'existe pas aux Etats-Unis, où seul est reconnu un droit patrimonial.

Prothèse

par MICHEL BECQ
juriste, spécialiste du droit d'auteur

UNE chaîne de télévision doit-elle être au service de son public ou préfère-t-elle exploiter le gisement d'audience qu'il représente ? Cette question posée *avec acuité depuis 1986 par l'interruption* des œuvres cinématographiques par des messages publicitaires l'est à nouveau aujourd'hui par la diffusion du film de John Huston *Asphalt Jungle*, en version originale noir et blanc et en version « colorisée ».

L'affaire est simple : la cinquième chaîne de télévision a-t-elle moralement le droit de transformer ainsi l'œuvre d'un réalisateur ? Comment consulter un mort ? Rien de plus facile, vient de nous rappeler la Société des réalisateurs français (SRF) : John Huston s'est sans équivoque prononcé contre ladite colorisation. Après la SRF, d'autres voix ont protesté contre cette atteinte portée à une œuvre. La chaîne renonce-t-elle ? Point. Elle saisit au contraire la chance que constitue cette polémique en organisant un débat sur la colorisation entre les deux projections.

De la sorte, les adversaires de l'initiative, pris en otage, iront contribuer à la publicité de l'émission qu'ils dénoncent. Où est le droit d'auteur dans tout cela ? Que dit la loi ? L'un des plus audacieux articles de la loi de 1986 sur la communication audiovisuelle, l'article 73, pose en son dernier alinéa que *« le sous-titrage publicitaire des œuvres cinématographiques est interdit, de même que toute interruption publicitaire des œuvres cinématographiques diffusées dans le cadre d'émissions de ciné-club »*.

Notons au passage que la diffusion d'une œuvre cinématographique avec un sous-titrage publicitaire est strictement interdite. Que voyons-nous à longueur d'émissions sur la Cinq et la Six ? Le logo dans le coin de l'écran. Aujourd'hui, ce sont les œuvres publicitaires qui sont encadrées par des messages cinématographiques, et non plus l'inverse. Quant à la diffusion du type ciné-club, n'est-ce pas exactement ce que propose la cinquième chaîne, une réflexion sur un film à propos du procédé de colorisation ? La loi interdit formellement toute interruption publicitaire dans ce cas. Pour *Asphalt Jungle* « colorisé » ou non, il ne doit donc y avoir ni logo ni publicité au cours de chacune des diffusions. Voilà de quoi relancer le débat, ce fameux débat qui se ramène à la consultation de quelques personnes puis – quels que soient les avis – à le conclure par le viol du public et un crime contre l'auteur.

Que cela puisse avoir lieu en France, berceau des droits d'auteur, est indigne. Cela prouve assez que les individus à l'origine de cette initiative, en comparant l'œuvre originale en noir et blanc à l'œuvre « colorisée », confondent concours de beauté et exposition de prothèses. Le débat ne sauve rien, seul le dialoque importe. Il doit se ramener à la diffusion d'une œuvre dans le respect du public et de l'auteur.

Sur TF 1

Arrêt du magazine économique « L'enjeu »

Après dix ans d'existence, l'émission « L'enjeu », qui a fêté son centième numéro le 13 juin, met la clef sous la porte. Créé fin 1978, ce magazine économique mensuel de TF 1, animé par François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller, libère donc une case de la grille « deuxième partie de soirée » confiée à Pascale Breugnot. Alors que les deux compères vont développer et étoffer l'émission financière mensuelle qu'ils ont créée, « Le club de l'enjeu » (qui pourrait devenir hebdomadaire), François de Closets explique pourquoi il met un terme à *« une expérience qui a réussi »*.

« « L'enjeu » est un des plus anciens magazines d'information de la télévision, dit-il. *Nous avons survécu à deux alternances politiques, puis à la privatisation de TF 1. Et malgré une concurrence accrue, sans parler d'une diffusion tardive, notre taux d'écoute a augmenté : en 1986, il était autour de 6 %, pour atteindre une moyenne de 8 % en 1987, puis 8,5 % pour la dernière émission consacrée au chômage.*

» Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? En dix ans, nous avons fait le tour de la question, en suivant l'évolution du marché de l'information économique. En passant de l'AFP au journalisme scientifique, puis de la télévision aux livres, j'ai toujours pris comme principe qu'il faut savoir quitter sur un succès ! Et puis, à la fin de l'année dernière, Pascale Breugnot m'a confié un grand magazine mensuel d'actualité sociale, « Médiations », que j'anime avec Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. J'entends me consacrer davantage à cette émission d'intérêt public, sans cacher que j'ai d'autres projets de livres... »

– La politique de l'information sur une chaîne commerciale comme TF 1 est-elle compatible avec des émissions ciblées ?

« Le problème, en effet, est de concilier qualité et rentabilité, répond François de Closets. *Nous avons réussi un exploit dans le numéro de mars de « L'enjeu », en réunissant, sur le même plateau, des financiers des plus grands groupes économiques, mais le sujet était très spécialisé et l'audimat est tombé à 4,6 %. Le mois suivant, le thème, plus « grand public », du coût de la santé a fait un score de 11 %. Je ne regrette pas la première expérience, car il y allait de notre image, mais on ne saurait ignorer la rentabilité qui est une des contraintes nécessaires mais très exigeantes d'une chaîne privée.*

» L'erreur de base, en ce qui concerne TF 1, c'est que le prix payé pour une concession de dix ans (3 milliards de francs) était trop élevé et correspond plutôt à la valeur de l'entreprise TF 1. Ce qui crée un risque énorme pour l'avenir. Les chaînes privées seront obigées d'adapter leur budget à leurs recettes publicitaires. Et quand on sait que des magazines d'information comme « L'enjeu » et « Médiations » coûtent deux fois plus cher qu'une série américaine, la tentation de sacrifier la qualité à la rentabilité devient très forte. Il est facile d'accuser TF 1 de boycotter les émissions culturelles, mais il est impossible à la fois de vider les caisses et de donner aux bonnes œuvres de la paroisse ! »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

● **La SACD regrette que les chaînes privées ne soient pas sanctionnées pour 1987.** – La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) se réjouit, dans un communiqué publié le 23 juin, de l'ordonnance du Conseil d'Etat imposant, sous astreinte, à la 5 et M 6 le respect de leur cahier des charges pour leur seconde année d'exercice (*le Monde* du 24 juin). Mais la SACD regrette que *« les lacunes et les insuffisances »* de la loi Léotard ne permettent pas d'infliger des sanctions financières et des réparations pour les manquements déjà constatés en 1987.

La SACD déplore également que la législation en vigueur confie à la seule CNCL *« l'initiative de contrôler le respect par les chaînes de leur cahier des charges. Cet état du droit risque de conduire à ce que des manquements importants ne soient pas sanctionnés, comme c'est le cas pour TF 1 actuellement »*.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA LÉGENDE DU CHEVALIER NOIR. Arènes de Lutèce (42-77-92-26). 21 h.

CONCOURS DE CIRCONSTANCES. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) 21 h.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARÈNES DE LUTÈCE (42-77-92-26). ◇ La Légende du chevalier noir Théâtre, Musique, Danse dans la ville : 21 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Gros Chagrins Suivi de Armistice au pont de Grenelle : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Pot pourri des thèmes d'un auteur inconnu : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Ateliers du théâtre-Ecole Catherine Brieux : 20 h 45.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Le Montreur : 20 h 30. Salle II. ◇ *Paroles d'or* : 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30. ◇ Concours de circonstances : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ You're a good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ VIIe Festival du théâtre des Gens : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. ◇ Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. ◇ J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

PLACE SAINT-SULPICE (Rens- sur place). ◇ VIe Marché de la poésie XIe Festival de la foire Saint-Germain : 12 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◇ Divas sur canapé : 20 h 30.

SQUARE WILLETTE (42-77-92-26). ◇ Les Feux de la saint-Jean à Montmartre Théâtre, Musique, Danse dans la ville : 22 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Écume des jours : 22 h. Salle II. ◇ Génération 45 ou la Véridique Histoire de la famille Fauculard : 20 h 30.

THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Jeanine Truchot a disparu : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

Vendredi 24 juin

ÉGLISE DES BILLETTES. Quintette de l'Académie Sainte-Cécile de Rome. 21 h. D. Bellardini (clar.), R. Saluzzi et F. Ginanneschi (vl), G. Tambe (alto), B. Penazzi (cello). Œuvres de Mozart, Brahms.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE (43-96-48-48). Orchestre de la cathédrale St-Louis de Versailles. 20 h 30. Dir. J.-J. Villaine, G. Torado (ténor), M.-H. de Oliveira (soprano), C. Portanier (basse). Œuvres de Verdi, Puccini.
Chœur d'hommes de Varsovie. 21 h, sam.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS (42-23-55-28). Madrigal de Paris. 20 h 45. Dir. Peter Chase, C. de Arenas (soprano), E. Lestringant (baryton), M. Devérité (clavecin. Œuvres de Monteverdi, Carissimi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. 21 h. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio. 20 h 30. Dir. J.-P. Loré. Chorale Elisabeth Basseur, M. Command (soprano), V. Nicolova (mezzo), W. Williams (ténor), M. Zevako (basse). « Messa da requiem » de Verdi.

F.I.A.P. (45-89-89-15). Yuri Fujimoto. 20 h 30. Piano. Œuvres de Beethoven, Liszt, Mozart.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Marcel Quillévéré. 21 h, (en navigation). « La Mer des Saudades. »

SALLE GAVEAU (45-63-20-30.) Orchestre philharmonia de Paris. 20 h 30. Dir. Edouard Garcin, G. Jarry (vl). Œuvres de Mozart, Schubert, Haydn.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Tourbillon de Paris (1939), d'Henri Diamant-Berger, 16 h ; Nosfératu, le Vampire (1922), de Friedrich Wilhelm, 19 h ; Je suis un fugitif (1947, v.o.), d'Alberto Cavalcanti, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le cinéma français des années 50 : les Héros sont fatigués (1955), d'Yves Ciampi, 14 h 30 ; Adorables créatures (1952), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; Lettres de mon moulin (1954), de Marcel Pagnol, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les artistes étrangers aiment toujours Paris. Latinos : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, les Trottoirs de Saturne (1985), de Hugo Santiago, 14 h 30 ; l'Après-guerre : Paris-Paris (1983), d'Yves Kovacs, l'Expérience de l'abstraction (1980), de Carlos Vilardebo, 16 h 30 ; Clic et Déclic : le Photographe de Picasso, Brassaï (1965), de Francis Warin, Brassaï (1971), de Claude Gallot, Man Ray (1961), de Claude Fayard, 18 h 30 : William Klein : Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966), de William Klein, Mode in France (1985), de William Klein, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

JEUX D'ENFANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Club, 9e ().

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA QUATRIÈME RENCONTRE (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN. Film américain de Danny DeVito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANIAC COP. (*) Film américain de William Lustig, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MÈRE TERESA. Film britannique de Ann Petrie et Jeanette Petrie, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

POLICE ACADEMY 5. Film américain d'Alan Myerson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT. (*) Film français de Jess Franco : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES. Film franco-mexicain d'Arielle Dombasle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SANGUINES. Film français de Christian François : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SORCIÈRE. Film italo-français de Marco Bellocchio, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le parc Montsouris », 10 h 30, RER, sortie Cité universitaire (Paris côté jardin).

« Cités d'artistes : la Ruche », 10 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Le japonisme en Europe », 13 h 20, devant le Grand Palais (Christine Merle).

« Les Catacombes », 14 h 15, 1, place Denfert-Rochereau (Arcus).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Japon : la tentation de l'Occident », 14 h 30, Musée Guimet (Pierre-Yves Jaslet).

« Nouveaux salons du ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale, pièce d'identité (La France et son passé).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité, sortie (Pygma).

« Exposition : le japonisme », 14 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Saint-Denis : histoire, architecture et tombeaux royaux », 15 heures, parvis de la basilique (Lutèce visites).

« Académie française et Collège des quatre nations », 15 heures, 23, quai Conti (Isabelle Hauller).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Marie-Christine Lasnier).

« Passages, galeries et jardins du Palais-Royal », 15 heures, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel Potocki », 15 heures, avenue de Friedland (Didier Bouchard).

« Arènes de Lutèce et quartier Mouffetard », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

Monuments historiques

« L'hôtel de Sully », 11 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Rodin dans l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne.

« La Villette et ses canaux », 15 heures, métro Stalingrad, sortie, angle de la rue de Flandre et du quai de la Seine.

DIMANCHE 26 JUIN

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« La peinture moderne, de Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Marais, de l'hôtel de Sens à l'hôtel de Sully », 10 h 30, métro Pont-Marie (Marie-Christine Lasnier).

« La galerie dorée de la Banque de France » 10 h 30, 2, rue Radziwill. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le Musée Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Pygma).

« Le quartier Daumesnil », 14 h 45, angle de l'avenue Daumesnil et de la rue Claude-Decaen (V. de Langlade).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Saint-Denis : les Capétiens », 15 heures, parvis de la basilique (Lutèce visites).

« Notre-Dame, témoin de l'évangile des Templiers », 15 heures, métro Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« L'enclos tragique de Picpus et la Terreur », 15 heures, 35, rue de Picpus (Dominique-Fleuriot).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (Pierre-Yves Jaslet).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (Marie-Christine Lasnier).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« Le parc de Saint-Cloud, le musée de l'ancien château et les grandes eaux », 14 h 30, terminus des autobus 52 et 72.

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis.

CONFÉRENCES

SAMEDI 25 JUIN

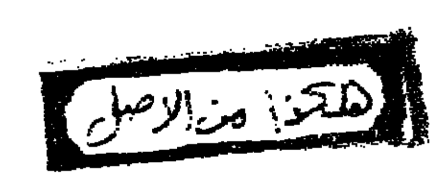
Palais de Chaillot, 14 heures : « 1750-1850, un siècle de généalogie », présenté par Ange Botherel (Association généalogique d'échange).

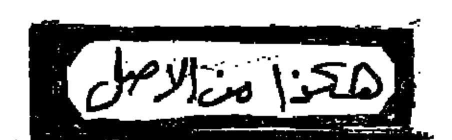
Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les polymères biorésorbables », par M. Vert.

DIMANCHE 26 JUIN

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le Pérou » ; 17 heures : « L'Argentine » (Forum de l'image).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les apparitions de Neubois et Walbach, prémices de Fatima », par Henri Durrenbach ; « Vraies et fausses visions », par Natya.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 24 juin

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Vive la mariée. **22.25 Magazine : Bonsoir.** Présenté par Frédéric Mitterrand, en direct de la villa Médicis. **0.10 Documentaire : Génération. 0.40 Journal. 0.55 La Bourse. 1.00 Série : Les envahisseurs. 1.50 Magazine : Minuit sport.** Athlétisme, tennis à Wimbledon. **3.00 Documentaire : Histoires naturelles. Un fusil à la main.**

A 2

20.35 Feuilleton : La Camorra. De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzuffi, Carlo Giuffré. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Gilbert Trigano », sont invités : Tahar Ben Jelloun (Prix Goncourt 1987), Jean-François Deniau *(la Désirade)*, Florence Lautrédou *(Ombres solaires)*, Paul-Emile Victor *(Eskimo)*. **22.10 Journal. 23.05 La nuit de la musique.** Emission de Jacques Chancel et Eve Ruggieri. **1.30 Opéra : Robert le diable.** De Giacomo Meyerbeer, par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris. **4.30 La nuit de la musique** (suite).

FR 3

20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Le triathlon historique.** 1. Caravane. L'expédition cheval (juillet-octobre 1986). **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : Léo le dernier ■■ Film anglais de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones. **23.00 Flash d'informations. 23.05 La nuit la plus...** Courts métrages, ballons, vidéo-maton, attractions (Royal de Luxe, Les négresses vertes, Cheb Kader, Les nonnes troppo, Les vengeurs masqués, En voiture Sigmund, Les poppies, Charlie Oleg, Asselin Bugnazourdinur), de la fumée, et des surprises. **4.05 Cinéma : la Baie sanglante,** film italien de Mario Bava. Avec Claudin Auger, Luigi Pistilli.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le fouineur. De John Llewellyn, avec Kim Bassinger, Robert Culp, Nancy Marchand. **22.10 Série : Hitchcock présente. Les incidents de parcours. 22.40 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 Baretta** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.15 Magazine : Ciné 6. ▶ 22.30 Cinéma : La lune était bleue ■■ Film américain d'Otto Preminger (1953). Avec William Holden, David Niven, Maggie McNamara. **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.50 Concert.** Jarre, en septembre 1986 à Lyon. **1.50 Musique : Boulevard des clips.** Spécial Michael Jackson.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. René Simon (INA, 1955). **21.30 Musique : Black and blue.** Les instruments rarement utilisés dans le jazz. **22.40 Nuits magnétiques.** Des larmes. 4. L'art des larmes. Larmes de l'art. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 7 mai à Stuttgart)* : Fantaisie sur Haydn pour petit orchestre, de Bialas ; Concerto pour piano et orchestre nº 24 en ut mineur, K 491, de Mozart ; Symphonie nº 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, sol. : Radu Lupu, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Mireille, de Gounod ; de Lakmé, de Delibes ; de Cavalleria rusticana, de Mascagni ; du Roi d'Ys, de Lalo ; de Myrthen, op. 25, de Schumann. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Samedi 25 juin

TF 1

13.15 Spécial défense. Emission présentée par Yves Mourousi, en direct du porte-avions *Foch*, à Toulon. ***13.45 La Une est à vous.*** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston.**

14.50 La Une est à vous (suite). **15.15 Téléfilm : La diligence de Tombstone. 16.50 Tiercé à Longchamp. 16.55 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Spécial marine. Sommaire : Ce matelot Camel ; Clip junior Elf-Aquitaine ; Transat en double... ou la marine à poils. **18.35 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Les gars de la Une !** Emission présentée par Yves Mourousi, en direct du porte-avions *Foch*, à Toulon. Avec, pour la partie variétés : Johnny Hallyday, Samantha Fox, Florent Pagny, Elli Medeiros, Nick Kamen, Jack Lantier, Liane Foly, Carlos, Coco Boer, Jean-Louis Aubert'n'Ko, Les danseurs de Reda, la musique des équipages de la flotte. **23.15 Journal et météo. 23.30 magazine : Minuit sport.** Moto, le Grand Prix de Hollande, à Assen ; rugby, Argentine-France. **1.15 Série : Les incorruptibles.** La loi du plus fort. **2.05 Documentaire : L'équipe Cousteau au Mississippi.** 1. *Un allié récalcitrant.*

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit de la légion de la mort. **15.00 Samedi passion.** Athlétisme : Grand Prix de Lausanne ; Football : Championnat d'Europe (finale) ; Tennis : Tournoi de Wimbledon. **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Une belle-mère incompréhensible. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : revoilà les moustiques ; Sur le terrain : hôpital pour oiseaux ; Animalement vôtre : Duels pour les animaux ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières : Voyage au centre de la terre : Le touton de la semaine. **19.05 INC.** La carte des stations-service. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ?** Emission de Jacques Rouland. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Brésil. Avec : Bernard Lavilliers, Gilberto Gil, Pelé Jorge Ben, Nicoletta, Pierre Cardin, Maria Bethania, Alceu Valensa, Legio Urbana, Les ballets Brésil express, Moraes Moreira, Elba Ramalo, le groupe Metro, Clea, une interview de M. Sarney (président de la République du Brésil). **22.30 Variétés : Rencontre de Michael Jackson.** Avec Liz Taylor et Liza Minnelli. **23.30 Les enfants du rock.** Planète rock : le groupe Coldcut, Yargo, le groupe T.-Rex ; les coulisses de Wembley avec Annie Lennox, Jessye Norman, les Fat boys ; la BD du mois. **0.30 Journal et résumé du tennis.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.30 Espace 3 : Samedivision. 15.45 Espace 3 : Magazine

distance. **16.30 Espace 3 : L'antenne est à nous. 16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations.**

17.03 Magazine : Sports loisirs. Golf : Open de France à Chantilly. **18.00 Feuilleton : Diligence Express.** Portées disparues. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo. Souriez à l'objectif. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, série : Super-flics. **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Simone Veil (2ᵉ partie). **22.30 Musicales.** Emission présentée par Alain Duault. Berlioz, enfin ! Avec Christian Wasselin, musicologue, spécialiste de Berlioz. La mort de Cléopâtre, cantate, par Anne Sofie von Otter et l'Orchestre de la Radio de Bavière ; Les nuits d'été, par Barbara Hendricks. **23.30 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité (Jean Garaialde, golfeur) ; La séquence anniversaire ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat et Erik Gilbert, Frédérick Boulay. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.50 Série : Flic à tout faire. 15.15 Série : A chacun sa vérité. 15.40 Série : La malédiction du loup-garou. 16.05 Documentaire : L'alcyon, oiseau de légende. 16.30 Cabou cadin.** Rambo : Grisou le petit dragon ; SOS fantômes ; Moi, Renart. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Christine Aventin. **20.30 Série : Sueurs froides.** Présentée par Claude Chabrol. **▶ 21.45 Documentaire : Ville de chiens.** De Michel Schifres et Marianne Lamour. **22.45 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : les Nuits de la violence □** Film américain de John Bud Cardos (1979). Avec William Cathy Lee Crosby, Richard Jaeckel, Warren Kemmerling. *Des meurtres inexplicables terrorisent la population de Los Angeles. Une journaliste et le père de la première victime mènent une enquête. Le réalisateur a joué sur deux tableaux : l'horreur et la science-fiction. Mais cela ne vaut pas tripette.* **0.30 Cinéma : Lenny ■** Film américain de Bob Fosse (1974). Avec Dustin Hoffman, Valerie Perrine, Jan Miner (v.o.). **2.15 Cinéma : la Cité des femmes ■■■** Film italien de Federico Fellini (1979). Avec Marcello Mastroianni, Anna Prucnal. **4.30 Cinéma : les Clowns de Dieu ■** Film français de Jean Schmidt (1985). Avec Daniel Kenisgberg. **5.55 Les superstars du catch.**

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.40 Série : Wonder woman. 15.25 Série : Automan. 16.15 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : La famille Koala. 17.45 Série : Captain Power (rediff.). **18.10 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Black Cobra.** De Stelvio *Messi*, avec Fred Williamson, Eva Grimaldi. *Une jeune photographe de mode face à un chef de bande cruel surnommé « Snake ».* **22.20 Magazine : Télé-matches.** Résultats de football. Cyclisme ; natation ; athlétisme ; ski nautique ; tennis. **22.25 Série : Hitchcock présente. 22.55 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Télé-matches** (suite). Présenté par Pierre Cangioni. **1.05 Magazine : Circuit** (rediff.). **1.35 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit. 2.30 La cinquième dimension** (rediff.). **2.55 Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **4.10 Arsène Lupin** (rediff.).

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. Le retour (2ᵉ partie). **13.30 Série : Laredo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose. 15.45 Créateur's studio. 15.50 Variétés : Skydance. 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Chère détective.** De Dean Hargrove, avec Brenda Vaccaro, Arlen Dean, Snyder. *Comment concilier une vie professionnelle mouvementée et une vie sentimentale.* **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : La loi de la montagne.** De Lyman D. Dayton, avec Clint Walker, Burl Ives, Diane Baker. *Un faucon, un vieil homme et un enfant.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Unité d'élite.** D'Aaron Spelling et Douglas Crammer, avec Robert Stack. *Des super-flics* **21.35 Téléfilm : Delirium.** De Robert Greenwald, avec Martin Sheer, Matthew Laborteaux. *Les méfaits de l'alcoolisme.* **23.40 Six minutes d'informations. 23.50 Sexy clip. 0.15 Créateur's studio** (rediff.). **0.20 Magazine : Turbo. 0.50 Variétés : Skydance** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Patricia Wells, critique gastronomique. **20.45 Dramatique : Casamance,** de Robert Coulon. **21.55 Dramatique : Café-comanche,** de William Hauptmann. **22.35 Musique : Opus.** Transeurope : portrait de Jean-Yves Bosseur. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 France-Musique à Lyon. Opéra : Aïda de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Semyon Bychkov ; sol. Stefka Evstatieva, Stefania Toczyska, Vladimir Popov, Alain Fondary, Romuald Tesarowicz, René Schirrer, Consuelo Caroli, Michel Pastor. **23.05 France-Musique à Lyon.** Concert (en direct de Lyon) : Cantate BWV 170, de Bach ; Motets de Couperin ; Sonate pour hautbois, clavecin et basse continue en sol mineur de Telemann, par le Nouvel Ensemble vocal Henri Farge et l'Ensemble instrumental des étudiants du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon. **0.00 France-Musique à Lyon.** Concert (donné le 25 mai à Lyon) : œuvres de Amelsvoort, Weber, Zimmermann, R. Strauss, par l'ensemble d'instruments à vent du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, dir. et hautbois, Maurice Bourgue.

Dimanche 26 juin

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Magazine présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Jem ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show.** Avec Gérard Blanc, Desireless, Shona et un clip du groupe A-Ha. **9.35 Série : Tarzan.** Le trésor de la jungle. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Les dauphins du Grand Bleu. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.25 Tiercé à Longchamp. 15.40 Série : La croisière s'amuse. 16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec, pour la partie variétés : Michel Delpech, Gérard Lenorman, Desireless, Francis Lalanne. **18.00 Jeu : Télé JO-Séoul 1988. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.** Le sixième sens. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invités : Elisabeth et Robert Badinter. **20.00 Journal 20.35 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Douce France ■** Film français de François Chardeaux (1985). Avec Barbara Rudnik, Andréa Ferréol, Hito Janlmes, Paul Le Person. *De 1942 à 1944, dans un village de Lozère, un adolescent vit son premier amour avec une femme de trente ans, qui se dit alsacienne. C'est une chanteuse juive allemande se cachant des nazis, mais suspecte aux gens du pays. Une plage de tendresse et de romantisme en pleine Occupation. Excellente interprétation.* **▶ 22.20 Magazine : Au-delà des pages.** Emission de Luce Perrot. Marguerite Duras. **23.20 Journal et météo. 23.35 Magazine : Sport dimanche soir. 0.20 Documentaire : L'équipe Cousteau au Mississippi.** 2. Allié et adversaire : le Mississippi. **1.10 Portrait musical.** Marcel Vanaud.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** à la paroisse Saint-Nicolas, à Saint-Maur-des-Fossés (94). **12.00 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal et météo. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec La Compagnie créole, Gloria Lasso, Marjo, Marlène Jobert, Jean Marais. **14.55 Série : Mac Gyver.** Copains. **15.45 L'école des fans.** Rétrospective des meilleurs moments de l'année. **16.30 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.10 Dessin animé : Bugs Bunny. 17.40 Jeux : Bêtes à malices.** Présentés par Fabrice. **18.10 Stade 2.** Moto : Grand Prix des Pays-Bas de vitesse ; Cyclisme à Saint-Etienne ; Aviation ; Escrime : championnat de France d'épée à Saint-Nazaire ; Rugby : Argentine-France ; Ski nautique à *Orléans* ; *Hippisme* à Chantilly : concours complet ; Tennis : résumé du tournoi de Wimbledon ; Golf : Open de France à Chantilly ; Judo ; Athlétisme à Strasbourg ; Football : finale du Championnat d'Europe. **19.30 Série : Maguy.** L'émoi d'août. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Un échec de Maigret, avec Jean Richard. *Quand la victime est détestée presque unanimement, les suspects ne manquent pas.* **22.20 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggiéri. Spécial Opéra de Marseille, à l'occasion de son bicentenaire. Avec l'Orchestre philharmonique de Marseille, dirigé par *Michelangelo Veltri, et l'Ensemble* orchestral de Marseille, dirigé par Jean Leber. **23.30 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Bouubo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Les comptines du Vieux Continent. 8.25 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Gymnastique artistique : championnat d'Europe junior à Avignon ; Rallye aéronautique (Paris-Réunion) ; Biathlon à Compiègne ; Trophée Ford à La Châtre ; Montgolfières : Grand Prix des Hauts-de-Seine ; Golf : Open de France à Chantilly ; Athlétisme : 1ᵉʳ Marathon de l'Atlas ; Ride and run à Villard-de-Lans. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. La saga des Barcelonnettes. 1. De 1820 à 1910. **17.30 Amuse 3.** Les contes hongrois ; Les aventures de Kiko ; Diplodo (Souriez à l'objectif) ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Une mort étrange. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Téléfilm : Entre toutes les femmes.** De Maurice Cazenave, avec Pascale Audret, Bernard Tiphaine, Henri Serre, Annie Gaillard. (2ᵉ partie). *Huit années ont passé. Le fils d'Hélène, Louis, a maintenant dix-neuf ans. Il a quitté la faculté pour rejoindre en Angleterre ceux qui se battent.* **22.35 Journal. 23.00 Cinéma : Sandra ■■■** Film italien de Luchino Visconti (1965). Avec Claudia Cardinale, Michael Craig, Jean Sorel, Marie Bell (v.o.). *Dans le décor funèbre d'une ville étrusque de Toscane, une jeune femme juive italienne mariée à un Américain, affronte les sortilèges du passé (drame de famille, père dénoncé aux Allemands) et l'amour d'un frère incestueux. C'est Electre façon Visconti : romantisme noir, agonie d'un monde décadent, beauté formelle pour une tragédie des passions. Œuvre quelque peu boudée par la critique en France, malgré le Lion d'or du Festival de Venise 1965. Œuvre superbe.* **0.40 Musiques, musique.** Sonate pour piano, op. 49, nº 1, de Beethoven, par Michael Levinas, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **8.05 Cabou cadin.** Moi, Renart ; Rambo. **9.05 Cinéma : l'Aube rouge ■** Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal. **10.55 Cinéma : Levy et Goliath ■** Film français de Gérard Oury (1986). Avec Richard Anconina, Michel Boujenah, Jean-Claude Brialy, Souad Amidou. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Les reines de la nuit.** De Harvey Hart, avec Faye Dunaway, Melody Anderson, Marshall Colt. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Poule et Frites □** Film français de Luis Rego (1987). Avec Luis Rego, Michel Galabru, Claire Nadeau, Anémone. *Un homme, vendeur de frites sur une plage de la Côte d'Azur, mène une double vie sentimentale et sexuelle. Une chanteuse « cuir » de cabaret veut l'initier au masochisme. Consternant de bêtise et de vulgarité.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Autour de minuit ■■** Film américano-français de Bertrand Tavernier (1986). Avec Dexter Gordon, François Cluzet, Gabrielle Haker, Lonette McKee, John Berry. *En 1959, un saxophoniste de jazz vieillissant et alcoolique revient jouer à Paris dans une petite boîte. Un jeune dessinateur, fou de sa musique, cherche à le tirer de son enfer. Variations sur la dérive d'un homme, histoire d'une amitié et d'une passion artistique, remarquable reconstitution (par Trauner) de la rue de Seine et du Blue Note. Et l'ambiance authentique du milieu du jazz.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Série : Ray Bradbury présente.** Tyrannosaurus Rex. **23.05 Cinéma : Les mois d'avril sont meurtriers ■** Film français de Laurent Heynemann (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean-Pierre Bisson, François Berleand. **0.30 Cinéma : la Baie sanglante ■** Film italien de Mario Bava (1971). Avec Claudine Anger, Luigi Pistilli, Isa Miranda, Laura Betti. **2.05 Documentaire : Ville de chiens.** De Michel Schifres et Marianne Lamour.

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dans les Alpes avec Annette (rediff.) **8.10 Emi magique.** Duel sur la route ; Un concours de magie ; Un petit garçon chez les fées. **9.30 Variétés : Childéric. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.25 Série : Automan** (rediff.). **11.15 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.15 Série : La grande vallée. 15.10 Série : Mission impossible. 16.00 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Boxe : Antoine Fernandez (Fr.)-Daryl Anthony (USA) (poids Welter). **17.10 Mondo Dingo. 18.00 Série : Matlock. 18.55 Feuilleton : Dallas. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Quand la ville dort □** Film américain de John Huston (1950). Avec Sterling Hayden, Louis Calhern, Jean Hagen, James Whitmore, Marilyn Monroe (version « colorisée »). *Vous avez bien lu colorisée. Il s'agit d'un grand film en noir et blanc devenu film en couleurs grâce à un procédé américain qui permet une transformation commerciale de rajeunissement. Procédé inadmissible puisqu'il altère la nature même des œuvres. Mauvaise action contre le cinéma, sous prétexte que les téléspectateurs sont fatigués du noir et blanc. Et voilà que cela arrive chez nous. La porte est donc ouverte à toutes les démissions artistiques, à toutes les impostures. Nous sommes contre. Il faut protester.* **22.40 Concert.** Spécial Bruce Springsteen. **23.30 Magazine : Cinéma double vision. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Quand la ville dort ■■■** Rediffusion du film de John Huston en v.o. et en noir et blanc. *Des petits truands de Chicago, lassés d'une vie difficile, organisent le cambriolage d'une bijouterie. Ce n'est pas seulement l'histoire d'un casse qui tourne mal, mais une étude humaine, réaliste, montrant la vie quotidienne et le « travail » d'hommes appartenant à la pègre. John Huston a réalisé le premier grand film noir psychologique dont devaient s'inspirer d'autres cinéastes. C'est la vraie version, la seule, présentée tard après la version falsifiée. Comme alibi culturel, sans doute.* **2.15 Journal de la nuit. 2.20 Mission impossible** (rediff.). **3.10 La grande vallée** (rediff.). **4.00 Superminds** (rediff.). **4.50 Top nuggets.**

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. 8.30 Variétés : Skydance (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Le retour (3ᵉ partie). **13.30 Série : Laredo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.10 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **16.20 Jeu : Fan de... 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.00 Téléfilm : Unité d'élite** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : Une chambre pour deux.** Avec Lance Guest, Barry Miller. *Les conflits de deux étudiants qui partagent la même chambre.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Cinéma : Rush.** Film italien d'Anthony Richmond (1985). Avec Conrad Nichols, Laura Trotter. *Après l'apocalypse nucléaire, un justicier solitaire engage une lutte sans merci contre un cruel dictateur.* **22.10 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Pain, amour, ainsi soit-il ■** Film italien de Dino Risi (1955). Avec Vittorio De Sica, Sophia Loren, Lea Padovani. *Revenu à Sorrente, sa ville natale, Antonio Carotenuto est commandant des gardiens de la paix. Une belle poissonnière, locataire de sa maison, refuse de quitter les lieux. Troisième épisode des aventures galantes de Vittorio De Sica. Sophia Loren a repris la vedette à Gina Lollobrigida. Cette agréable comédie de mœurs ne vaut pourtant pas les précédentes.* **0.10 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes. 0.45 Concert.** Enregistré à Montpellier en juillet 1987. Sonate nº 5 en ré majeur, opus 102, nº 2, de Beethoven ; Suite populaire espagnole, de de Falla ; Sonate en ré mineur, opus 40, de Chostakovitch, par Sonia Wieder-Atherton et Laurent Cabasso. **1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

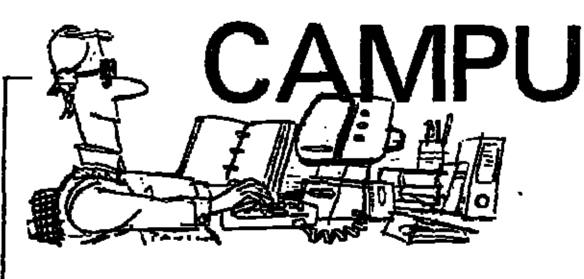
20.30 Atelier de création radiophonique. C'est pourquoi vot'cinéma ? (2ᵉ partie). **22.35 Musique. Le concert.** Les feuillets d'Orphée, Luys Milan, Alonso Mudarra, Luys de Narvaez, Hopkinson Smith. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 janvier à Genève) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en sol mineur op. 21, de Mendelssohn ; Symphonie nº 11, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Semyon Bichkov, sol. : Jean-Bernard Pommier, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles, avec un enregistrement des Psaumes du roi David, par Igal Shamir. **1.00 Ocora.**

Informations « services »

CAMPUS



Un Centre des arts du livre à Paris

L'ÉCOLE privée de l'Union des arts décoratifs va créer, en juillet, un Centre des arts du livre dans les dépendances de l'hôtel particulier Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau à Paris. Ce centre accueillera une école de reliure, dorure d'art et une section d'encadrement — activité qui devient le complément indispensable de l'artisan relieur.

La section reliure-dorure dispense quatre ans d'enseignement du décor de la reliure. Un cycle court de deux ans permet d'acquérir les bases nécessaires à la réalisation d'une reliure courante de bibliothèque ; les deux dernières années étant consacrées aux reliures de luxe. L'école dispense également des cours de littérature contemporaine agrémentés d'analyses de texte pour lier le contenu des ouvrages à leur reliure.

Au terme des études, l'école délivre un certificat. Un dossier de reconnaissance de diplôme a été déposé auprès du ministère de l'éducation nationale pour obtenir le droit de délivrer un brevet des métiers d'art en plus du CAP déjà préparé dans l'établissement. En janvier 1989, un autre projet devrait voir le jour avec la création de cours de restauration des livres anciens dans la section reliure-dorure.

Les nouveaux locaux permettront l'organisation d'expositions temporaires de livres aux reliures créatives, ainsi que des rencontres entre étudiants et écrivains.

Le centre reçoit des élèves de dix-sept ans au moins, sans limite d'âge supérieur. Il s'adresse à des personnes souhaitant devenir des professionnels de la reliure-dorure ou de l'encadrement, mais aussi à des amateurs avertis. Les droits d'inscription vont de 7 000 F à 11 100 F par an, selon la nature des cours choisis. Date limite d'inscription : fin septembre.

T. Bd

(Renseignements : jusqu'au 5 juillet : tél. : (1) 45-20-54-05 ; à partir du 6 : (1) 45-63-37-39.)

● Image et son

L'université de Provence ouvre un département réservé aux métiers de l'image et du son à Aubagne, dans l'ancien lycée Lakanal.

(Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1. Tél. : 42-59-99-30.)

● Systèmes d'information

Un DESS de *« gestion des systèmes d'information »* sera créé, en octobre, à l'université des sciences sociales de Grenoble.

(Université des sciences sociales, BP 47-X, 38040 Grenoble Cedex. Tél. : 76-82-55-65.)

● Culture européenne

L'UFR des lettres de l'université Paris-Nord lance, à la rentrée prochaine, deux nouveaux stages : *« Connaissance de la culture européenne-perspective 1992 »* et *« Préparation aux diplômes des chambres de commerce franco-allemande, britannique et espagnole »*.

(Université Paris-Nord, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse. Tél. : (1) 49-40-32-22.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

DROUOT

Samedi 25 juin

A 14 heures : Archéologie, bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 25 juin

Compiègne, 14 heures : livres ; **Corbeil,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Versailles Chevau-légers,** 10 heures et 14 heures : les vins.

Dimanche 26 juin

Enghien, 14 h 40 : tableaux modernes ; **Fontainebleau,** 14 heures : tableaux modernes, livres ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux, tapis, voitures ; **Meaux,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Neuilly,** 14 heures : livres ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 25 juin

Aix-les-Bains, 17 heures : argenterie, bijoux ; **Autain,** 14 h 30 : tableaux, sculptures, mobilier ; **Bar-sur-Aube,** 10 heures et 14 heures : cartes postales ; **La Foye (79),** 15 heures : vins ; **Guéret,** 14 heures : bijoux, mobilier ; **Lyon,** 14 h 30 : cartes postales (Mᵉ Milliarède) ; **Lyon,** 14 h 30 : Extrême-Orient (Mᵉ Dumas) ; **Manosque,** 14 h 30 : instruments de musique ; **Marcel Prado,** 9 heures, livres ; 14 h 30 : mobilier, tableaux, art russe ; **Marseille-Castellane,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Montauban,** 14 heures : tableaux ; **Nîmes,** 9 heures et 14 h 30 : bijoux, mobilier, dessins ; **Palavas-les-Flots,** 9 heures et 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Pau,** 11 heures : marcophilie ; 14 heures : cartes postales ; **Rodez,** 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Saumur,** 14 h 30 : tableaux ; **Soissons,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art, argenterie.

Dimanche 26 juin

Aix-les-Bains, 15 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Arles,** 14 heures : tableaux modernes ; **Aubagne,** 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; **Auxerre,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Avignon,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Bayeux,** 14 heures : livres ; **Beaune,** 14 heures : argenterie, objets d'art, mobilier ; **Besançon,** 14 heures, mobilier, objets d'art, tableaux ; **Breuil-Pont** (Eure), 14 heures : mobilier, bijoux, véhicules ; **Cambrai,** 18 heures : livres, mobilier ; **Châteaudun,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Chaumont,** 14 heures : bibelots, argenterie, mobilier ; **Clamecy,** 14 h 30 : objets d'art, bijoux, mobilier ; **Gien,** 14 heures : tableaux ; **Issoudun,** 14 h 15 : livres, souvenirs historiques ; **Lille,** 14 heures : armes ; 15 heures : instruments de musique, mobilier ; **Marseille-Castellane,** 10 heures : livres ; 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Maubeuge,** 9 h 30 : cartes postales ; **Nevers,** 14 heures : dessins, tableaux, bijoux ; **Rouen,** 14 heures : étain, céramique ; **Soissons,** 14 h 30 : estampes, tableaux ; **Troyes,** 14 heures : tableaux, argenterie, mobilier ; **Vitry-le-François,** 14 heures : tableaux, faïences, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Paris (château de Bagatelle), **Paris** (Beaugrenelle), **Samois-sur-Seine** et **Chantelle** (Allier.

LOTO N° 25 — TIRAGE DU MERCREDI 22 JUIN 1988

12 19 24 31 33 48 — 28

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 25 JUIN 1988 À 20 H 35

6 BONS N°	–	824 185,00 F
5 BONS N° + complémentaire	81	46 260,00 F
5 BONS N°	2 768	4 450,00 F
4 BONS N°	141 544	85,00 F
3 BONS N°	2 264 404	8,00 F

PHILATÉLIE

Le centenaire des « diables bleus »

La Poste mettra en vente, le lundi 27 juin, un timbre-poste à 2,50 F consacré au centenaire des troupes alpines. Ce timbre a été dessiné et gravé par Jean Delpech, artiste décédé le 30 mai dernier (*le Monde* du 11 juin).

Le 24 décembre 1888, le Parlement adopte une loi qui dote la France d'un corps de troupes de montagne. Cette mesure répond à la menace militaire qui pèse sur la frontière des Alpes depuis que la Triplice a été signée, en 1882, à l'initiative du chancelier Bismark, entre l'empire allemand, l'empire austro-hongrois et le royaume d'Italie. Alliance reconduite en 1887.

Dès 1872, l'Italie a créé des bataillons d'« alpins » spécialement entraînés au combat en montagne.

La loi militaire française répond à ces menaces et transforme des bataillons de chasseurs à pied, en garnison dans les villes des Alpes, en groupes de montagne auxquels sont adjoints de l'artillerie de montagne et des éléments du génie spécialement préparés aux nécessités du combat en altitude.

En 1914-1918, ces troupes — célèbres par leur très large béret baptisé « tarte » — se sont illustrées dans les Vosges, sur la Somme, en Champagne, à Verdun... Les Allemands les désignaient sous le surnom de « diables bleus » tant était grande leur ardeur au combat. On les retrouve en 1939-1945 en Norvège, à Narvik, et, bien sûr, dans les Alpes.

Le timbre, au format 21,45 × 36 mm (n° PTT 1988-28), est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Grenoble (Isère) les 25 et 26 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais des sports Pierre-Mendès-France ; le 25 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Grenoble RP.



Ci-dessus : le timbre émis le 27 juin.
Ci-dessous : deux projets non retenus.
Ces trois maquettes sont signées Jean Delpech
(Source : Cols bleux, n° 1971).





★ Souvenirs philatélique, (enveloppe, entier postal, carte, 10 F pièce) : Jean Simon, Le Bouteillaret, 38119 Pierre-Châtel. Règlement à l'ordre de l'Union des troupes de montagne.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Expositions.** — A l'occasion de la journée « portes ouvertes » à l'École supérieure et d'application du matériel de Bourges (Cher), un bureau de poste temporaire sera ouvert le samedi 25 juin (souvenirs avec cachet illustré : ESAM, CSA-Philatélie, M. Sallier, Quartier Carnot, 18015 Bourges Cedex. Tél. : 48-21-05-77).

L'École nationale technique des sous-officiers d'active d'Issoire (Puy-de-Dôme) fête son vingt-cinquième anniversaire et organise une exposition philatélique, les 25 et 26 juin, avec bureau de poste temporaire le 25 (souvenirs : ENTSOA, capitaine Christian Moulin, 63500 Issoire).

Un bureau de poste temporaire sera ouvert, les 25 et 26 juin, au fort de la Pompelle (à 5 kilomètres de Reims, sur la nationale 44 en direction de Châlons-sur-Marne), à l'initiative de l'Association des amis du fort de la Pompelle et des soldats de la Marne, pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de la victoire de 1918 (souvenirs : Association des amis du fort de la Pompelle, colonel Jahan de Lestang, 1, place Museux, 51100 Reims).

Saint-Estève (Pyrénées-Orientales) accueille un festival de la caricature et une exposition philatélique, les samedi 2 et dimanche 3 juillet, avec un bureau de poste temporaire le 2 (souvenirs : Marcel Saberdeil, 2, rue G.-Gilles, 66330 Cabestany).

Wissembourg (Bas-Rhin) accueille une exposition et un bureau de poste temporaire sur le thème : « Les monastiques, sept siècles d'histoire », les 2 et 3 juillet (renseignements, souvenirs : Relais culturel de Wissembourg, Anne Darnis, rue des Ecoles, 67160 Wissembourg. Tél. : 88-94-11-13).

● ***Philatélie à la télévision.*** — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France, bonjour l'Europe », accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien du *Monde des philatélistes*. Au programme, le dimanche 26 juin : navires et marine nationale.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE (14ᵉ chambre) en date du 24 juin 1987. Le nommé **VERICHON Michel,** né le 15 août 1948 à PARIS (14ᵉ), demeurant chez Mˡˡᵉ BENAIM, 51, rue de Villiers à NEUILLY-SUR-SEINE (92), a été condamné à la peine de 3 MOIS D'EMPRISONNEMENT avec sursis et à la peine de 5 000 F d'amende.
Pour :

— s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu réellement dû au titre des années 1981 et 1982 en utilisant des procédés délictueux afin de dissimuler volontairement la majeure partie des sommes sujettes à l'impôt, les dissimulations excédant pour chacune des années la somme de 1 000 F,

— s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de la taxe sur la valeur ajoutée pendant la période du 1ᵉʳ décembre 1981 au 31 décembre 1982 en ne souscrivant pas ses déclarations de chiffre d'affaires,

— d'avoir sciemment omis de passer ou de faire passer des écritures au livre d'inventaire, prévus par les articles 8 et 9 du Code du commerce ou dans les documents qui en tiennent lieu.

Le Tribunal a ordonné l'affichage d'un extrait du jugement dans les journaux : *le Monde* et *le Journal officiel*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition.
LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

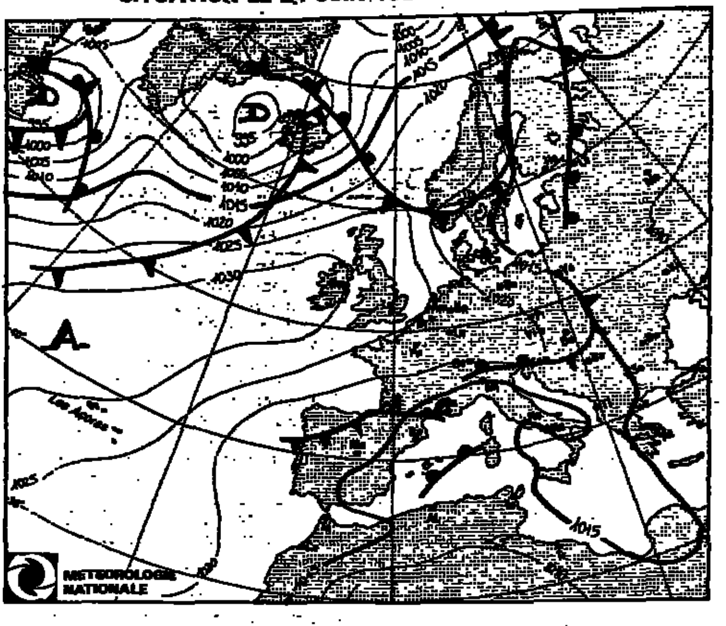
Par arrêt de la 9ᵉ chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1987, rejet du pourvoi en cassation le 7 mars 1988, **M. CHRISTODOULOU, Jean-Luis,** né le 28 juillet 1946 à PARIS (5ᵉ) et demeurant à SAINT-MAUR (94), 40, rue Saint-Hilaire-la-Varenne, actuellement détenu à la maison d'arrêt de FRESNES, a été condamné à 5 ans d'emprisonnement dont 1 an avec sursis et MAE 5 ans. Obligation art. R58.6ᵉ, 7ᵉCPP. 50 000 F d'amende MED, pour escroquerie.
La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Figaro* et *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

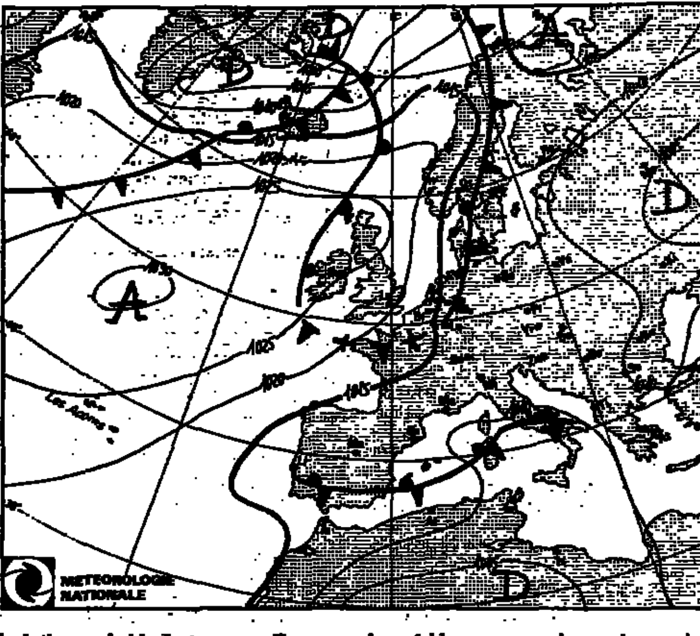
Par arrêt de la 9ᵉ chambre de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 1987, **Mᵐᵉ FLEURY Marie-Christine épouse CHRISTODOULOU,** née le 23 juillet 1953 à PARIS (9ᵉ) et demeurant à Saint-Maur (94), 40, rue Saint-Hilaire-la-Varenne, a été condamnée à 3 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis. - MAE 5 ans. Obligation art. 58.6ᵉ, 7ᵉ CPP., 20 000 F d'amende pour escroquerie. La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Figaro* et *le Monde*.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à minuit.

Sur le nord-ouest de la France persistance des conditions anticycloniques en bordure des hautes pressions atlantiques. Le courant de nord-est de la mer du Nord à la Manche fait descendre des masses d'air humides et plus fraîches. Persistance d'un minimum de pression sur l'Espagne entraînant des remontées orageuses sur le Midi méditerranéen.

Samedi, soleil à l'Ouest, nuages au Nord-Est, orages dans le Sud. Au nord de la Loire, après une matinée très nuageuse le ciel s'éclaircit. Au nord-est de la Seine, persistance d'un temps nuageux et gris avec en fin d'après-midi une menace locale d'ondées.

Les régions méditerranéennes vont conserver un ciel assez nuageux avec des résidus orageux le matin et des ondées l'après-midi.

Sur toutes les autres régions, ciel clair ou peu nuageux et temps bien ensoleillé dans la journée.

Près de la Manche, le vent de nord-est soufflera par moments assez fort.

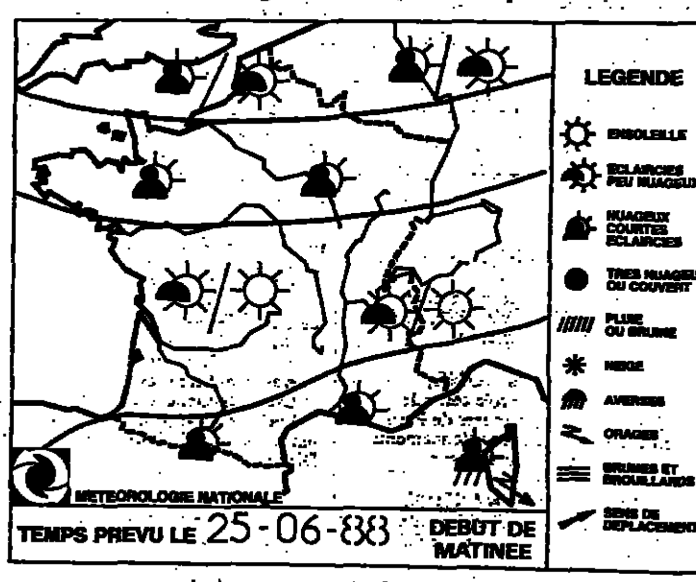
Les températures minimales seront entre 10 et 15 degrés. Les maximales entre 20 et 25 degrés.

Dimanche, plus ensoleillé en général.

Au nord de la Loire et dans le Nord, la matinée sera très nuageuse puis, progressivement, des éclaircies se développeront.

De la Méditerranée au Nord-Est, des résidus orageux le matin. Le soleil brillera en cours de journée mais reprise des ondées le soir près des reliefs.

Au sud de la Loire, peu de nuages et du soleil en général. Peu d'évolution au niveau des températures.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-6-1988 à 6 heures TU et le 24-6-1988 à 6 heures TU — le 24-6-1988

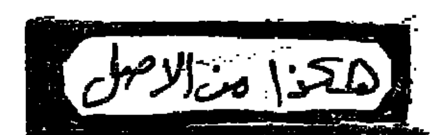
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	17	N
BIARRITZ	24	18	C
BORDEAUX	27	15	C
BOURGES	22	12	D
BREST	21	13	D
CAEN	20	12	C
CHERBOURG	21	12	C
CLERMONT-FERR.	22	8	D
DIJON	22	10	D
GRENOBLE St-M-H	28	14	D
LILLE	21	12	P
LIMOGES	21	11	D
LYON	24	13	N
MARSEILLE-MAR.	28	18	C
NANCY	20	4	D
NANTES	24	14	D
NICE	25	22	C
PARIS-MONTS.	22	13	C
PAU	25	17	C
PERPIGNAN	28	18	O
RENNES	25	13	D
St-ÉTIENNE	23	8	D
STRASBOURG	21	9	D
TOURS	26	12	D
TOULOUSE	29	18	P
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	31	19	D
AMSTERDAM	20	13	P
ATHÈNES	28	19	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	27	20	C
BELGRADE	25	12	P
BERLIN	15	12	A
BRUXELLES	20	10	C
LE CAIRE	32	20	D
COPENHAGUE	23	14	N
DAKAR	27	24	D
DELHI	34	28	C
DJERBA	30	22	D
GENÈVE	26	13	N
HONGKONG	30	25	O
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	24	16	N
LISBONNE	23	18	C
LONDRES	25	13	C
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	16	10	D
MADRID	26	12	O
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	21	12	A
MILAN	28	20	C
MONTRÉAL	26	8	D
MOSCOU	27	17	D
NAIROBI	25	14	N
NEW-YORK	37	18	D
OSLO	30	20	C
PALMA-DE-MAL.	34	18	D
PÉKIN	26	21	D
RIO-DE-JANEIRO	31	21	D
ROME	27	19	N
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	25	15	N
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	27	22	P
TUNIS	33	24	N
VARSOVIE	17	12	O
VENISE	25	19	N
VIENNE	18	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et Mme QUESNEL-LECENE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 6 juin 1988, à Bordeaux.

7 bis, rue Guillaume-Brochon,
33000 Bordeaux.

Décès

— Mme Bernadette Aune,
son épouse,
MM. Pascal et Sylvain Aune,
ses fils,
Mme Charlotte Aune,
sa mère,
M. et Mme Augustin Noveira,
ses grands-parents,
M. et Mme Augustin Aune
et leurs enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges AUNE,

survenu accidentellement en Algérie au cours d'une mission pour le Gaz de France, le 20 juin 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Saint-Pierre d'Arène (62, rue de France), à Nice, le lundi 27 juin, où l'on se réunira à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Caucada, à Nice, dans le caveau de famille.

Mme Bernadette Aune,
15, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Michel Gerardin,
son épouse,
Cécile, Romain, Gilles,
ses enfants,
M. et Mme Charles Gerardin,
ses parents,
M. Roger Thumelin,
son grand-père,
M. et Mme Louis Demory,
ses beaux-parents,
M. et Mme Gérard Colotte
et leurs enfants,
Mlle Isabelle Gerardin,
ses sœurs, beau-frère, neveu et nièce,
M. et Mme Jean-Marie Thumelin,
Mlle Anne-Marie Thumelin,
M. et Mme Pierre Fontaine,
ses oncles et tantes,
Les familles Demory et Gazay,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GERARDIN,

survenu accidentellement le 20 juin 1988, en Algérie, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 27 juin 1988, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Saint-Dié (Vosges), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Dié.

10, avenue Emile-Grand,
92700 Colombes.

— Les familles Galliot, Euverte, Niepceron et Dumas
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine NIEPCERON-GALLIOT,

survenu le 20 juin 1988, dans sa trente et unième année.

— Le conseil d'administration de Gaz de France,
La direction générale,
Jean Balazuc, directeur,
Et le personnel de la direction production transport,
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel survenu le 20 juin 1988, au cours d'une mission en Algérie, de

M. Georges AUNE,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,
chef du service approvisionnements
et mouvements de gaz,

M. Michel GERARDIN,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,
chef de division,

Mme Catherine NIEPCERON-GALLIOT,
ingénieur de l'Ecole supérieure
agronomique de Nancy.

Gaz de France,
23, rue Philibert-Delorme,
75840 Paris Cedex 17.

— Mme Pierre Geneste,
M. et Mme Paul Geneste
et leurs enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre GENESTE,
professeur honoraire à la Sorbonne.

Selon sa volonté, il a été inhumé, samedi 18 juin, dans la plus stricte intimité, à Campagnac-lès-Quercy, son village natal.

— Mme Jacques Keller,
Anne Keller,
Et ses enfants,
Blandine Keller
et sa fille,
Marguerite-Marie Keller,
Pascal-Henri et Malthé Keller
et leurs enfants,
Paul-Etienne Keller,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part de la mort, en sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Jacques KELLER,
créateur de la Lame Sonore.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris-16e.

7, rue du Maréchal-Joffre,
78000 Versailles.

— Le capitaine (hon.) mécanicien de l'air

Racine MADEMBA SY,
médaille de l'aéronautique,
médaille militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien des groupes
« Gascogne » et « Bretagne »
et du CIET de Toulouse Francazal,

est pieusement décédé le 20 juin 1988.

Bezaine, route de Gièvres,
41150 Selles-sur-Cher.

— Mme Bernard Mahieu,
Et toute la famille,
La Société de l'Histoire de France,
La Société des Amis de Notre-Dame de Paris,
La Société française d'héraldique et de sigillographie.
La Société de el'histoire de Paris et de l'Ile-de-France,
La Société des Amis des Archives de France,
ont l'honneur d'inviter à prendre part au service qui sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Paris le jeudi 30 juin, à 18 h 15, pour le repos de l'âme de

M. Bernard MAHIEU,
conservateur en chef honoraire
aux Archives nationales,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Arts et des Lettres,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

décédé à Paris, le 17 juin 1988.

8, rue Dante,
75005 Paris.
60, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

— Mme Melloul,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Les familles Zitouni, Kasmi, Hamoud, Fergani, de Constantine,
Les familles Djebli, Lepoder, Mellak-Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdelkader MELLOUL,
administrateur université
de Constantine,

survenu à Créteil, le 21 juin 1988.

Les obsèques auront lieu à Constantine, le samedi 25 juin 1988.

— Mme Guy Pannetier,
Sylvie et Noël
de Sainte-Marie,
Olivier, Fabrice et Sophie,
Bruno et Florence Pannetier,
Adrien et Stanislas,
Laurence-Ophélie et Bruno Cathala,
Louise et François,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy PANNETIER,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

le 22 juin 1988 à Paris, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 27 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivie de l'inhumation au cimetière de Sceaux.

Aux fleurs seraient préférés des dons à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris, ou à l'Association pour le développement des soins palliatifs.

66, rue Boissière,
75116 Paris.
26, avenue Charles-Péguy,
92330 Sceaux.

— Gisèle Pinsard,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants
ont la tristesse de faire part de la mort de

Pierre PINSARD,

le vendredi 10 juin 1988, dans sa maison.

Mardi 14 juin, dans l'intimité familiale, la messe a été célébrée en l'église Saint-Médard à Paris, les vêpres ont été chantées en l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes, il repose en paix dans le cimetière de Sablé-sur-Sarthe.

138, rue Léon-Maurice-Nordmann,
75013 Paris.

— Mme Georges Planche,
son épouse,
Annick et Michel Ternier,
ses enfants,
Véronique et Pascal,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PLANCHE,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire au lycée Carnot,

survenu à Hyères, le 22 juin.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité à Clermond-Ferrand.

— M. Jean Salomon,
Stavia et Michael,
M. et Mme Shlomo Schweizer,
M. et Mme Jacques Schweizer
et leurs enfants,
Ainsi que leurs familles,
Et ceux qui l'ont aimée,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Liliane SALOMON,
née Schweizer,

survenu le 22 juin 1988, à l'âge de quarante ans, à l'issue d'une cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Versailles, le vendredi 24 juin.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square Lavoisier,
78330 Fontenay-le-Fleury.
Venon (Isère).
Tel-Aviv.

Anniversaires

— Il y a un an, le 26 juin 1987,

Michèle FRANCOISE-MARTINEAU

nous quittait.

Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— En ce jour qui marque le huitième anniversaire de la disparition de

Mme KERBER,
née Sarha Pacanowski,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Le 24 juin 1983, il y a cinq ans, disparaissait

M. Pierre-Dominique OLLIER,
professeur à l'université Paris-I.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Le 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

— Il y a cinq ans

Bernard SAUVAGNAC

nous quittait.

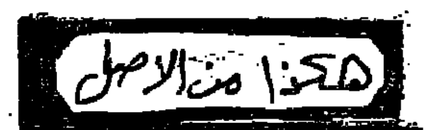
Ceux qui l'ont aimé gardent sa mémoire.

Communications diverses

— Les anciens des Chantiers de la jeunesse française tiendront leur congrès national à Toulouse, les 30 septembre et 1er octobre 1988.
Pour tous renseignements, écrire à AACJ, congrès Toulouse 88, BP 2118, 31020 Toulouse Cedex.
« Pyrénées-Gascogne » accueillera avec joie les anciens CJF et leurs conjoints venus de toute la France.

— « Israël-Palestine : quel avenir ? » Sur ce thème, le centre Albert-le-Grand, animé par la communauté dominicaine de la Tourette, tiendra sa première « session d'été ». Trois jours d'information et de réflexion y auront lieu du 7 au 10 juillet avec la participation de MM. Marc Aron, Jean-Paul Chagnolland, Pierre Rondot, André Laudouze et Martin Hillairet. Pour tous renseignements s'adresser au centre Albert-le-Grand, BP 105 Eveux, 69210 L'Arbresle. Tél. : 74-01-01-03.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03



Economie

SOMMAIRE

■ Les groupes Suez et De Benedetti ont présenté, le vendredi 24 juin, à Bruxelles, le détail de leur accord sur la Société générale de Belgique (*lire ci-dessous*).

■ Rien n'est réglé dans le conflit d'Air Inter. Les usagers attendent du nouveau ministre des transports le règlement du problème (*lire page 28*).

■ Confiserie-chocolaterie : Nestlé l'emporte sur son rival Jacob Suchard en se rapprochant de Rowntree (*lire page 28*).

■ La Bourse a salué le redressement spectaculaire du groupe Moulinex (*lire page 30*).

■ Reprise d'un secteur traditionnel : Renault-Véhicules industriels va, pour la première fois depuis douze mois, embaucher (*lire page 29*).

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,2 % en mai dans la CEE

La hausse des prix à la consommation a atteint 0,2 % dans la Communauté européenne en mai, indique Eurostat. Cette progression intervient après la petite poussée de 0,6 % des prix en avril et porte à 2,8 %, sur douze mois, l'inflation communautaire. Sur les cinq premiers mois de l'année, la pression inflationniste représente 1,7 % contre 1,5 % durant la période correspondante de 1987. A l'exception du Danemark, qui enregistre, en mai, une hausse de 1 % en raison de l'augmentation annuelle des loyers, et de l'Espagne, qui connaît, pour le second mois consécutif, une baisse des prix de 0,1 %, la majorité des pays de la CEE affiche une progression située entre 0,1 % et 0,4 %. La France, comme la RFA, se situe dans la bonne moyenne avec 0,2 %, et la Grande-Bretagne dans le haut de la fourchette avec 0,4 %.

COFACE

Déficit record de l'assurance-crédit

Si la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) annonce dans les comptes pour 1987, qu'elle a publiés jeudi 23 juin, des résultats en hausse (excédent de 59 millions de francs, contre 20 millions de déficit l'an dernier), les opérations d'assurance-crédit que l'organisme gère pour le compte de l'Etat n'en demeurent pas moins déficitaires, avec un solde négatif record de 5,88 milliards. Une rallonge budgétaire devra être envisagée, l'enveloppe prévue pour 1987 se limitant à 1 milliard. Principale responsable : l'assurance-crédit moyen terme, dont le déficit, de 4,6 milliards en 1986, passe à 5,7 milliards en 1987 en raison de l'accélération du nombre des défaillances des pays clients. Les opérations de crédit à court terme enregistrent en revanche un solde positif de 5,9 millions, dû au bénéfice (200 millions) sur les opérations de change (l'assurance prospective reste, elle, déficitaire).

L'épilogue de la bataille pour la Générale de Belgique

Suez seul aux commandes

Retrait de M. De Benedetti au profit de Suez et réconciliation des deux actionnaires rivaux de la Société générale de Belgique (SGB), telles sont les grandes lignes de l'accord conclu, dont M. Renaud de la Genière, PDG de la Compagnie financière française, et l'homme d'affaires italien ont donné les détails, le vendredi 24 juin à Bruxelles, mettant ainsi fin à une bataille qui aura duré une année et aura modifié les fondements des structures économiques belges.

Après le comptage précis des actions détenues par l'un et l'autre clan, qui avait eu lieu lors de l'assemblée générale du 14 avril dernier, M. De Benedetti s'était retrouvé minoritaire avec seulement 47 % des titres. « *Le front de Suez est friable*, expliquait-il en substance, *un jour ou l'autre il explosera. J'attendrai le temps qu'il faudra.* » En fait, il comprendra vite que son adversaire a mieux verrouillé son affaire qu'il le croit. Personne ne trahit pour le rejoindre et M. De Benedetti, ayant engagé des milliards de francs, se trouvait dans l'impasse.

Suez, s'il avait réussi à souder ses alliances, était pourtant en position inconfortable... précisément à cause de ses alliés belges. La SGB, holding disparate présent dans mille deux cents sociétés, qui vont de l'électricité à la banque en passant par les diamants et la chimie, doit être restructurée en profondeur. Mais il faut, pour cela, une unité de commandement, autrement dit... se libérer des alliés encombrants.

Une réconciliation Suez-De Benedetti autour de leurs intérêts objectifs était inscrite dans l'histoire, comme diraient les marxistes. D'autant que les deux rivaux étaient, avant de se déchirer pour le contrôle de la SGB, des partenaires de plusieurs années, chacun étant au capital de l'autre.

L'accord conclu, dont le sens global était connu (*le Monde* du 23 juin), est le suivant :

CERUS (holding de l'homme d'affaires italien) va céder 7,75 millions des titres qu'il possède et réduire sa part directe et indirecte à 16 %. Sur les 7,75 millions d'actions, 6 millions sont cédées à SODECOM, société contrôlée par Suez et les Assurances générales de Belgique (1) en échange de liquidités (le prix n'est pas précisé), et le solde, soit 1,75 million de titres, est vendu directement à Suez, payé en actions diverses et « *pour l'essentiel* » en actions Suez. De ce fait, CERUS, qui possédait environ 1 % de Suez depuis sa privatisation, en deviendra l'un des quatre ou cinq actionnaires importants avec « *un peu plus de 4 %* ».

Les deux groupes « *veulent associer largement le public au capital de la SGB* » et entendent remettre des actions en Bourse. Une nouvelle assemblée générale sera convoquée « *dans les plus brefs délais* » qui devra avaliser l'accord conclu et modifier les statuts (notamment pour créer un poste d'administrateur délégué). MM. de la Genière, De Benedetti et Lippens (patron des AG) seront nommés vice-présidents.

Suez et CERUS « *rétablissent leurs liens* », et, pour preuve, la compagnie française participera à l'augmentation prévue du capital de CERUS pour y maintenir sa part de 10 %.

« *Il nous est apparu, aux uns et aux autres, que ne pas négocier était détériorer notre investissement. En revanche, notre accord nous permet de le valoriser aux mieux en y associant l'épargne belge et, éventuellement, d'autres investisseurs européens* » ont déclaré Alain Minc et Patrik Ponsolle, respectivement responsables de CERUS et de la Compagnie financière de Suez. Selon eux, il s'agit maintenant de valoriser la Société générale sur la base existante, mais aussi sur la base d'apports des uns et des autres. Il faudrait insuffler un sang nouveau dans cette société. « *Nous avons suffisamment de partenaires belges et étrangers pour en faire un des cinq premiers holdings européens* », ont-ils conclu.

Pour l'instant, une entrée du magnat de la presse, M. Maxwell, au capital de la SGB n'est pas prévue, et les deux partenaires en resteront à leur filiale commune (*lire ci-contre*), mais, à l'avenir, une telle entrée reste possible.

L'un des plus importants « raids » transfrontières européens s'achève ainsi un an après le début des hostilités. Une préfiguration de l'Europe 1993.

J.-A. Fr. et E. L. B.

(1) SODECOM appartient à 34,1 % à Suez et à 17,1 % aux Assurances générales (AG).

La Générale, fin de partie

(*Suite de la première page.*)

M. De Benedetti a lui-même expliqué à plusieurs reprises que sa principale erreur avait été sa trop grande courtoisie et que, s'il n'avait pas prévenu René Lamy, le gouverneur de la Générale, de ses intentions, sans doute aurait-il atteint son but.

Peut-être. Mais n'a-t-il pas commis deux autres erreurs : avoir refusé — parce qu'à l'époque c'était trop cher — d'acheter un « paquet » conséquent d'actions de la Générale que lui avait proposé (avant de les offrir à Suez, qui a accepté), un syndicat d'investisseurs flamands ? Et avoir méconnu aussi une réalité belge terriblement complexe ?

Invraisemblable patchwork

Carlo De Benedetti se retirant, Suez reste donc seul maître à bord. Incontestablement, la partie a été finement jouée par les hommes de la rue d'Astorg, même s'ils étaient au début très divisés sur la nécessité ou non d'« y aller » et de jouer la réputation, mais aussi les finances, de la compagnie dans cette affaire échevelée. Désireux, une fois la décision prise, d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire d'obtenir le contrôle pur et simple de la société, ils n'ont lésiné ni sur les moyens financiers ni sur... les autres.

Jouant à merveille leur rôle de « chevaliers blancs » et montrant qu'ils avaient partie liée avec la Société générale, ils ont pu ainsi prendre toutes leurs aises — que ne pardonne-t-on pas à un ami ? — avec des dispositions terriblement lâches il est vrai de la législation belge.

Reste maintenant à savoir si le jeu en valait la chandelle. La dispersion — voire l'éclatement — de la Société générale de Belgique, qui est présente dans plus de mille deux cents entreprises, constitue certes un atout non négligeable, mais peut-être aussi un formidable handicap. Comment gérer, avec un minimum de cohérence, ce patchwork invraisemblable, qui recèle certes des entreprises performantes, des filons financiers juteux, mais traîne aussi des boulets considérables ? Comment faire entendre un langage commun — et pas forcément agréable — aux « baronnies » qui, depuis des dizaines et des dizaines d'années, se sont réparties des fiefs de la société et qui, depuis le début de « l'affaire », ont encore accru leur indépendance par rapport à la maison mère ?

Pauvre Générale ! serait-on tenté d'écrire ; elle qui a vécu pendant des années douillettement protégée des regards extérieurs s'est retrouvée en quelques semaines disséquée, diagnostiquée, critiquée par tout un chacun ! Elle qui n'avait jamais connu un véritable actionnaire — les actions étant réparties dans toute la population, la Générale était uniquement gérée par ses propres dirigeants — la voilà face à un seul interlocuteur, et pas n'importe lequel, avec le risque de le voir développer une stratégie pour se « payer sur la bête », c'est-à-dire rentabiliser son investissement.

Stratégie, c'est sans doute ce qui a manqué le plus aux autorités belges durant cette période. Il est étonnant à cet égard d'entendre M. Wilfrid Martens, le premier ministre, se féliciter de la « *publicité faite à la Belgique dans le monde entier* » du fait de cette affaire. « *Même Bernard Pivot y faisait écho* », a ainsi déclaré le premier ministre dans une interview à *l'Echo de la Bourse*. Mais quelle publicité ? Les atermoiements scandaleux de la Commission bancaire, la division du gouvernement et les volte-face de certains ministres n'ont sans doute pas donné du royaume une image très favorable. Carlo De Benedetti, par exemple, s'y reprendra peut-être à deux fois avant d'y tenter une nouvelle aventure.

Certes, si la Belgique va mal, les Belges, eux, vont bien. « Tous » les Belges — enfin presque tous — n'ont-ils pas vendu à un cours qu'ils n'avaient jamais imaginé si avantageux les actions de la Société générale qu'ils possédaient parfois depuis des générations ? A l'heure du libéralisme triomphant, certains peuvent se réjouir du fait que les responsables politiques soient absents du jeu. Voire. Des palinodies concernant l'installation du TGV en Belgique, à la catastrophique lenteur de la conclusion du « contrat du siècle » en matière de téléphone, en passant par l'impossibilité d'assumer pour Bruxelles son véritable rôle de capitale européenne : des exemples abondent de cette incapacité des hommes politiques du pays de saisir les occasions que s'offrent à eux. « *La Belgique*, confiait ainsi un économiste bruxellois, *apparaîtra de toute manière comme la grande perdante de cette affaire.* » Tout simplement parce que, depuis vendredi 24 juin, la Société générale n'est plus « de Belgique » que de nom.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le tremplin de Robert Maxwell

Que veut faire Robert Maxwell avec la Société générale de Belgique ? C'est la question que se posent professionnels de la communication et experts financiers depuis qu'un communiqué commun a officialisé l'association entre les deux géants sur le marché de la communication (*le Monde* du 23 juin).

On ne peut exclure l'hypothèse d'un simple effet d'annonce. Le propriétaire du groupe *Mirror* en est coutumier, et un coup de projecteur ne nuirait pas à l'introduction de sa société à la Bourse de Bruxelles. Mais il se peut aussi que Robert Maxwell ait enfin renoncé à émietter ses investissements aux quatre coins de l'Europe et ait décidé de concentrer sa stratégie audiovisuelle en prenant appui sur la Générale de Belgique.

A première vue, le partenaire est curieusement choisi. La holding belge a tissé des liens avec Suez, son principal actionnaire, autour d'Havas, de M6 et de Pathé Cinéma. Elle a d'autres complicités avec le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) autour de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. M. Maxwell, dont la stratégie tournait jusqu'à présent autour de TF1, semble débarquer dans ce tissu de participations croisées comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Le premier objectif du magnat britannique semble être le marché du câble belge. Propriétaire de nombreux réseaux en Grande-Bretagne, il a besoin de nouveaux débouchés pour rentabiliser ses chaînes par satellite (Première, MTV) et gagner la course de vitesse qui l'oppose sur ce terrain à son grand rival, l'Américain Rupert Murdoch. M. Robert Maxwell a tenté, il y a quelques mois, de lancer une chaîne payante en Belgique. Les autorités lui ont préféré Canal Plus allié, pour l'occasion, avec... des filiales de la Générale de Belgique ! La leçon de cet échec a été parfaitement comprise. En épousant la holding belge, M. Maxwell trouve dans la corbeille de mariage, Coditel, le plus gros exploitant de réseaux câblés en Belgique et même quelques participations dans le satellite luxembourgeois Astra dont il a besoin pour diffuser ses chaînes.

Centre nerveux

Mais le marché belge ne suffit pas à satisfaire les ambitions de l'homme d'affaires britannique. Pourquoi ne s'intéresserait-il pas à la CLT, riche de ramifications en Europe (RTL et M6 en France, RTL Plus en Allemagne) ? La Générale de Belgique ne possède qu'une petite part du bloc de contrôle de la CLT. Le reste est verrouillé, côté français, par Havas, côté belge, par Bruxelles Lambert. A la CLT, on semble persuadé que Bruxelles Lambert « *ne déroulera pas le tapis rouge* » devant le nouveau venu. Mais M. Albert Frère, président de GBL, n'a jamais caché ses ambitions audiovisuelles. Il y a trois ans, il signait un accord retentissant avec Rupert Murdoch. Media International, la structure d'étude commune aux deux groupes, est resté une coquille vide. Albert Frère serait-il tenté aujourd'hui par une stratégie de rechange ? M. Maxwell, qui a embauché d'anciens collaborateurs de Rupert Murdoch et de GBL, doit sans doute l'espérer.

Enfin, reste la proie la plus tentante : Havas, l'un des centres nerveux de la communication en France. C'est aussi la moins facile à décrocher. La Générale de Belgique ne détient que 5 % d'un « noyau dur » soigneusement gardé par la Lyonnaise des Eaux de Jérôme Monod, Paribas de Michel François-Poncet et la société de participations immobilières de Jean-Marc Vernes. Un bloc de contrôle taillé sur mesure par M. Edouard Balladur pour des financiers « amis » du RPR qui supporteraient mal l'intrusion d'un « envahisseur » britannique que l'on dit social-démocrate et proche de l'Elysée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un drame en cinq actes

La course pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), une holding créée il y a cent soixante-six ans qui occupe une position centrale dans l'économie du pays, a débuté il y a un an. Le drame s'est déroulé en cinq actes :

● Au début de l'été dernier, des acheteurs anonymes « ramassent » des titres en Bourse. Plus de 11 % du capital changent ainsi de mains. On cite les noms d'Axa, de Duménil-Leblé, du britannique Hanson Trust et de Sir James Goldsmith. Inquiets de la vulnérabilité de leur tour de table, les responsables de la SGB créent un « noyau dur » représentant environ 20 % des parts en augmentant le capital pour y faire entrer la Compagnie générale d'électricité (CGE), le japonais Sumitomo, le brasseur Artois, CERUS et Duménil-Leblé. En outre, ils demandent l'autorisation pour une autre augmentation massive (+ 70 %) du capital par l'émission de plusieurs millions d'actions nouvelles pour le cas où une OPA hostile serait lancée.

● Le 18 janvier, M. Carlo De Benedetti se dévoile. Il détient directement ou indirectement (*via* Duménil-Leblé, qu'il vient de racheter) 18,6 % du capital de la SGB et lance une OPA sur 15 % supplémentaires. La SGB réagit sur le terrain juridique, en tentan de faire invalider l'OPA, et financer comme prévu une augmentation de capital portant sur 12 millions d'actions nouvelles.

● Le 25 janvier, un nouvel acteur, M. André Leysen, entre en piste. Ce patron flamand, président de Gevaert, tente de fédérer autour de son nom des alliés pour sauver la SGB en achetant dix millions des nouvelles actions. Il y parvient d'abord puis propose une trêve à M. De Benedetti. L'accord, proche, achoppe en raison de la volonté de l'homme d'affaires italien de jouer un rôle prépondérant dans la direction de la SGB. Pendant ce temps, et tandis que le volet juridique s'enlise, le titre flambe en Bourse en raison d'achats massifs.

● Le 4 février, Suez entre dans la course et affirme détenir 10 % de la SGB. On a alors trois pôles en présence : M. De Benedetti avec (officiellement) 18,6 %, Gevaert (27,5 %) et Suez (10 %). Six jours plus tard, Suez et Gevaert concluent un accord. Avec leurs amis, ils affirment posséder plus de 50 % du capital contre 37 % à 38 % du côté de M. De Benedetti. Néanmoins, cette alliance franco-flamande est contestée par plusieurs amis de M. Leysen. Le 24 février, Suez réussit pourtant à constituer autour de lui un groupe d'actionnaires possédant plus de 50 % du capital face au clan De Benedetti, crédité alors de 43,5 % des actions. Deux jours plus tard, l'homme d'affaires italien double le prix de son OPA pour tenter de séduire les rares actionnaires encore indépendants. Peu après, il réussit à convaincre M. Leysen de tourner casaque et de lui apporter les quelques titres qu'il détient encore.

● Le résultat des opérations sera connu le 14 avril. Lors d'une assemblée générale mémorable, chacun compte ses voix : M. De Benedetti, qui n'a réussi à réunir que 3,9 % du capital lors de son OPA, ne détient que 47 % du capital contre plus de 50 % pour Suez. Pourtant, l'homme d'affaires italien ne renonce pas. Il se dit persuadé que le front autour de Suez est friable et qu'il se défera en sa faveur.

● Epilogue : le 24 juin, M. De Benedetti revend l'essentiel de sa participation à Suez pour ne conserver que 16 % de la SGB.

PÊCHE

Les Douze se mettent d'accord sur le soutien au marché du thon

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a tout lieu d'être satisfait du conseil de la CEE chargé de la gestion de l'« Europe bleue » qui s'est tenu jeudi 23 juin. Sur les dossiers les plus sensibles de la pêche, les Français ont marqué des points. Ainsi, le régime des aides communautaires à la pêche et au commerce du thon a été maintenu. Pour M. Le Pensec, « *le nouveau système est tout à fait acceptable* ». En réalité, les indemnités compensatoires décidées en 1970 pour couvrir la différence entre les prix officiels européens et ceux qui s'établissent sur le marché mondial étaient contestées par plusieurs Etats membres et par la Commission de Bruxelles.

A telle enseigne que cette dernière a réduit arbitrairement, en 1986 et en 1987, les versements normalement dus aux armateurs thoniers. Paris s'est alors tourné vers la Cour européenne de justice, qui, en début d'année, a condamné l'exécutif de la Communauté à rembourser 100 millions de francs aux professionnels français. A l'avenir, les compensations seront moins élevées, mais la décision des Douze donne tout de même l'assurance aux pêcheurs de thon (essentiellement les Français et les Espagnols) d'obtenir des contreparties financières si les cours devaient chuter.

Une autre initiative de la Commission a été écartée. Dans un but de conservation des ressources, Bruxelles demandait un maillage plus large des filets pour la capture des langoustines dans le golfe de Gascogne. La délégation française a obtenu qu'une modification éventuelle de la législation soit reportée au 1er avril 1990. D'ici là, la France devra faire la preuve que le système expérimental des chaluts dits sélectifs (qui sépare les captures de langoustines de prises accessoires d'autres poissons) est efficace. Des expériences sont actuellement menées par les pêcheurs du sud de la Bretagne.

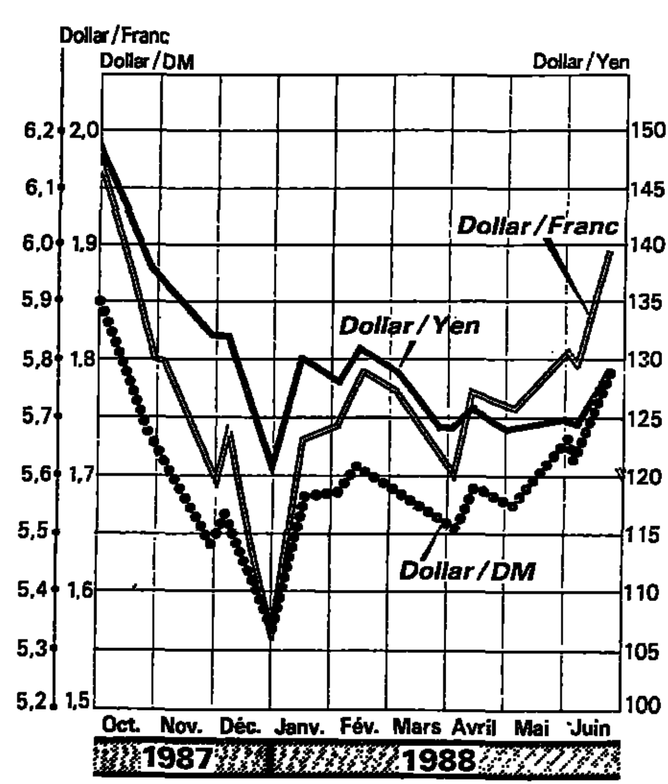
MARCEL SCOTTO.

Économie

ETRANGER

La vive croissance américaine pousse le dollar à la hausse

Le dollar restait orienté à la hausse, le vendredi 24 juin, mais les opérateurs, étaient vite ramenés à la prudence par l'intervention de la Bundesbank afin de calmer le jeu. Le billet vert qui avait fait une légère pause à New-York, le jeudi 23 juin, à 128,45 yens, 1,7842 DM et 5,9995FF, était reparti de plus belle à Tokyo le lendemain où il frôlait les 130 yens pour clore à 129,70 yens. Dans la matinée de vendredi, il s'échangeait en Europe à 129,75 yens, 1,7970 DM et 6,05 FF.



Croissance plus soutenue sans retour de flamme inflationniste, quasi plein emploi et forte poussée des exportations : la conjonction de ces éléments, confortés par les dernières prévisions des conseillers de la Maison Blanche, n'est pas étrangère à la poussée du dollar. Les marchés des changes ont mis du temps à se persuader de ce dynamisme. Ils semblent désormais prêts à parier sur un dollar soutenu. Depuis décembre 1987, le billet vert a gagné 10% en moyenne par rapport aux devises des partenaires des *Etats-Unis* au *sein du Groupe* des Sept, sans pour autant rattraper les niveaux atteints à la veille du krach boursier d'octobre *(voir graphique)*.

M. Beryl Sprinkel, responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, évalue à 3,5% pour l'année 1988 la croissance américaine. Il l'estimait à 2,9% au début de l'année. Désormais, la Maison Blanche table sur un chômage moyen de 5,5% cette année, soit 0,3 point de moins que prévu il y a quelques mois. L'inflation selon elle ne devrait pas déraper en dépit des inquiétudes qui se font jour sur les retombées de la sécheresse qui frappe les Etats-Unis. La hausse des prix à la consommation reste envisagée à 4,3% en 1988 contre 4,4% l'an dernier. Les dernières indications du département du commerce sur la croissance du produit national brut durant le premier trimestre, 3,6% et non 3,9% comme il l'avait précédemment annoncé, ne changent rien aux perspectives générales d'une économie apparemment en pleine forme. Une bonne mine essentiellement attribuée à la fermeté des exportations alors que la consommation se ralentit, augurant une poursuite du redressement du commerce extérieur américain.

Mme Thatcher exclut la création d'une banque centrale européenne

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a exclu la création d'une banque centrale européenne, qui, selon elle, ne verrait le jour qu'avec l'« *abolition de la Chambre des communes, entre autres choses* ». Mme Thatcher, qui répondait, au sein de cette même Chambre, à une question du leader du Parti social-démocrate, David Owen, a toutefois admis que les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale pouvaient se concerter sur la composition de leurs réserves de changes et sur l'utilisation de l'ECU.

La réforme fiscale est adoptée au Parlement ouest-allemand

BONN
de notre correspondant

Le débat qui a animé la vie politique ouest-allemande ces derniers mois est clos, ou presque. La réforme fiscale présentée par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a été adoptée, jeudi 23 juin, en deuxième lecture au Bundestag par 256 voix (chrétiens-démocrates et libéraux) contre 209 (sociaux-démocrates et verts).

Jusqu'au dernier moment, la mise sur pied de cette réforme, la plus ambitieuse de l'histoire de la République fédérale, a donné lieu à des confrontations parfois très vives. L'opposition de gauche et les syndicats l'ont qualifiée d'« *anti-sociale* » en lui repprochant de favoriser les détenteurs de revenus élevés. Mais la gauche n'est pas seule à critiquer certaines modalités de cette réforme. L'impôt à la source sur les revenus de l'épargne a suscité des protestations dans les milieux bancaires, et ce n'est qu'à force d'obstination que le ministre-président chrétien-démocrate du Bade-Wurtemberg, M. Lothar Späth, a réussi à empêcher la taxation des remises faites par les constructeurs automobiles à leur personnel.

Une mesure a cependant créé la tempête dans la coalition : la détaxation du carburant aérien imposée par le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss. Ce dernier, qui pilote lui-même son avion personnel, s'est fait le défenseur de l'aviation sportive et d'affaires. Un vote à part sur cette question n'a été acquis que de justesse : 240 voix pour, 232 contre et 17 abstentions. Plusieurs dizaines de députés de la majorité ont donc fait défection, et des protestations s'élèvent dans les sections du Parti chrétien-démocrate. Au congrès de la CDU, la semaine dernière, à Wiesbaden, la majorité des délégués avaient demandé au gouvernement de rejeter cette mesure. En vain. Celle-ci est particulièrement difficile à défendre devant l'opinion au moment où l'on annonce une hausse du carburant automobile et du fuel domestique pour le 1er janvier 1989.

Il ne reste plus maintenant à la réforme fiscale qu'à franchir l'obstacle du Bundesrat, la deuxième chambre du Parlement, où sont représentés les Länder. Cela devrait être fait sans trop de difficultés, les chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux bavarois disposant de la majorité absolue au Bundesrat.

LUC ROSENZWEIG.

AFFAIRES

Après sa nouvelle offre d'achat Nestlé favori pour la reprise de Rowntree

Le bras de fer entamé en avril par les groupes suisses Jacobs Suchard et Nestlé, pour la prise de contrôle du chocolatier et confiseur britannique Rowntree va bientôt connaître son épilogue. Si Jacobs ne surenchérit pas à la nouvelle offre présentée le 23 juin par Nestlé, la première firme agro-alimentaire helvète (143 milliards de francs de chiffre d'affaires) pourra faire siennes les marques prestigieuses de Rowntree comme After Eight ou Quality Street, ou encore Kit Kat, Nuts, Lyon, Smarties.

Le conseil d'administration de la firme d'York a en effet accepté, jeudi, l'OPA (offre publique d'achat) « améliorée » présentée par Nestlé, d'une valeur totale de 4,51 *milliards de dollars (soit environ* 25 milliards de francs), en hausse sur le dernier prix de Suchard (4,1 milliards de dollars). La proposition du géant suisse porte la valeur de l'action Rowntree à 1 075 Pence contre 890 pence au terme de sa première offensive. La contre-OPA de Jacobs avait placé la barre à 950 pence.

A deux reprises, début juin, Nestlé avait quelque peu trompé son monde en souhaitant prolonger l'OPA sans toutefois surenchérir. Sans doute son PDG, M. Helmut Maucher, espérait-il que son homologue de Rowntree, M. Kenneth Dixon, finirait de lui-même par faire « *le bon choix* ».

Mais il a fallu pour ça que le groupe de Vevey se montre plus généreux. « *Le nouveau prix proposé par Nestlé est équitable* », commentait le 23 juin M. Dixon après que son conseil d'administration eut accepté les conditions de l'offre et recommandé aux actionnaires de s'y ranger à leur tour.

De source britannique, Nestlé aurait donné l'assurance à Rowntree que ses activités chocolatières pour l'Angleterre resteraient établies et dirigées à York, le siège historique de la société anglaise.

Après l'acquisition de Buitoni en mars pour un montant de 1,8 milliard de francs, Nestlé s'apprête à renforcer son rang de première firme multinationale de Suisse.

De son côté, Jacobs Suchard pourrait empocher un peu plus de 1,45 milliard de francs en revendant ses titres Rowntree (dont il détient 30 % du capital) à Nestlé. A moins que l'envie d'en découdre avec son rival suisse ne l'emporte sur la tentation d'un gain substantiel qui aurait le goût un peu fade, pour les dirigeants de Jacobs, d'un lot de consolation.

ERIC FOTTORINO.

AGRICULTURE

Accord des Douze sur les prix

La Grèce a finalement donné son aval dans la nuit du jeudi 23 juin au compromis élaboré il y a une semaine par ses onze partenaires de la CEE sur les nouveaux prix agricoles. Ainsi les ministres de la pêche réunis au grand-Duché ont pu formaliser l'accord des Douze qui entrera en vigueur au 1er juillet prochain.

Au terme des discussions conduites ces jours derniers avec la Commission européenne, la Grèce a obtenu une réduction plus forte de *ses montants compensatoires monétaires* (MCM), qui se traduira par une augmentation d'autant de ses prix garantis.

En France, les prix d'intervention seront relevés en monnaie nationale de 1,5 % pour le sucre, les céréales et les produits laitiers le 1er janvier 1989, malgré la reconduction de ceux appliqués pendant la campagne précédente (exprimés en ECU).

TRANSPORTS

Y a-t-il un ministre dans l'avion ?

Les navigants d'Air Inter ont perdu les deux batailles qui les poussent à faire grève depuis une quinzaine de semaines : le 23 juin, l'Airbus A-320, qu'ils exigent de piloter à trois, est entré en service avec un équipage de deux hommes seulement et M. Pierre Eelsen, leur PDG, a été reconduit dans ses fonctions. Pourtant, rien n'est réglé et il devient urgent qu'un ministre des transports prenne vraiment en charge ce conflit pourrissant, tout comme l'ensemble des dossiers de l'aviation civile, que les élections, puis les fluctuations du gouvernement Rocard ont laissé en déshérence.

Le conflit d'Air Inter menace l'existence de la compagnie intérieure. Commencé sur la question de la composition des équipages de l'Airbus A-320, il s'est mué en névrose obsessionnelle chez les pilotes qui veulent désormais faire partir leur président. Convaincu de défendre une cause juste et de préparer sa compagnie à l'Europe sans frontières de 1993, M. Pierre Eelsen a commis beaucoup de fautes psychologiques et tactiques et refuse, aujourd'hui, de sauver la face de ses adversaires. Dans ces conditions, M. Claude Abraham, président de la CGM, n'a pu que renoncer à la mission d'information et de médiation que lui avait confiée le précédent gouvernement.

L'entêtement des pilotes d'Air Inter causera des dommages peut-être irrémédiables aux comptes et à l'image de la compagnie et, comme il est exclu qu'ils obtiennent satisfaction sur le pilotage de l'Airbus, seule une intervention gouvernementale peut sortir les protagonistes de cette bataille de tranchées. La panoplie des solutions est vaste, puisqu'elle va du compromis honorable à la dissolution pure et simple de la compagnie.

Mais le gouvernement n'a pas que ce pain-là sur la planche. Se profilent de nouveau à l'horizon les risques d'une grève des contrôleurs de la navigation aérienne. Le conflit interminable de l'année dernière n'a pas été vraiment réglé par l'octroi de la catégorie A à certains d'entre eux parvenus en fin de carrière. Les plus jeunes — et les plus combatifs — qui ne profitent pas de cette mesure, ont l'impression d'avoir été grugés. Là encore, des décisions doivent être prises d'urgence pour éviter un chaos aérien dans une période où, déjà, la congestion du ciel désorganise le trafic.

M. René-Fernand Meyer, PDG de la compagnie de charters Minerve, rencontre l'assentiment des usagers de plus en plus exaspérés, lorsqu'il déclare avec sa franchise à l'emporte-pièce : « *C'est l'anarchie complète. On dirait que le transport aérien appartient à quelques corporations qui le désorganisent quand ça leur chante : les bagagistes, les contrôleurs ou les pilotes les plus grassement payés du monde. Il est grand temps qu'il y ait quelqu'un à poigne qui remette de l'ordre là-dedans.* » Les professionnels et les usagers attendent le successeur de M. Louis Mermaz, éphémère ministre des transports et nouveau président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Avec impatience.

ALAIN FAUJAS.

Pour la première fois depuis 1974

Le groupe maritime CGM réalise des bénéfices

Le holding public CGMF et sa principale filiale, la Compagnie générale maritime (CGM), ont pour la première fois réalisé des bénéfices au premier semestre 1988. La CGM résulte de la fusion, en 1974, de la Transat et des Messageries maritimes.

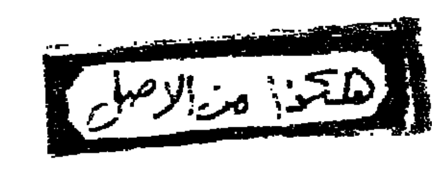
En 1987, le groupe CGMF a encore accusé un déficit de 228 millions, au lieu de 389 millions en 1986, mais, pour 1988, M. Claude Abraham, le président, escompte l'équilibre.

Outre sa filiale maritime CGM, le holding public regroupe aussi la SNCM qui exploite des cargos et des car-ferries dans le bassin méditerranéen et la Financière de l'Atlantique, une société de portefeuille cotée au comptant à la Bourse de Paris.

La stratégie du groupe consiste, progressivement, à réduire la part relative du transport maritime et à « *prolonger les activités vers l'amont et l'aval* », c'est-à-dire vers les opérations à terre. Ainsi, le groupe se développe, à la satisfaction de son président, dans les secteurs de la manutention portuaire et du stockage frigorifique.

La flotte, qui était de 83 navires (dont 71 sous pavillon français en 1982), est tombée à 69 navires (dont 45) cette année.

Enfin, la CGM va recevoir dans quelques semaines un nouveau navire, le *La Pérouse*, construit par les chantiers sud-coréens pour le prix de 40 millions de dollars et financé par un pool de banques françaises.



Économie

SOCIAL

La fin de la conférence internationale du travail

Le BIT est prêt à une coordination avec le GATT pour améliorer les conditions de travail

GENEVE
de notre correspondante

Comme chaque année, le Bureau international du travail (BIT) a organisé, du 1er au 22 juin, une conférence internationale réunissant mille neuf cents délégués représentant les travailleurs, les employeurs et les gouvernements de cent quarante et un pays. Cette année, la conférence a écouté les interventions de cent dix-sept ministres et a eu pour invités Mme Corason Aquino, présidente des Philippines; M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, et M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, qui a plaidé en faveur de l'indépendance de la Namibie.

La conférence a consacré une partie de ses travaux à la révision, prévue pour l'an prochain, de la convention internationale du travail n° 107 de 1957, sur les populations aborigènes et tribales. Il s'agit du sort de 300 millions d'êtres humains qui demeurent parmi les groupes les plus marginaux, et par conséquent les plus vulnérables, les plus brimés dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation et à l'éducation ainsi qu'à la sécurité sociale. Ces populations sont composées notamment d'Indiens des Amériques, d'ethnies minoritaires en Inde et au Bangladesh, de peuples nomades du Sahara, des masaïs et des pygmées d'Afrique noire, des tribus des steppes asiatiques, des aborigènes d'Australie...

Des représentants de ces populations sont venus à Genève pour revendiquer leur droit de posséder leurs propres terres de façon inaliénable et d'être assurés de conditions acceptables de travail, ce qui n'est pas du goût des gouvernements de la plupart des pays où ils survivent, où leur culture est bafouée et où ils sont professionnellement exploités.

S'il a beaucoup été question des droits de l'homme, ce n'est pas seulement parce que le quarantième anniversaire de leur déclaration venait d'être célébré mais aussi parce que ces droits risquent d'être menacés par les politiques d'ajustement économique de leurs pays. Dans son rapport à la conférence, M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a précisé que *« la possibilité d'avoir un emploi rémunérateur est intimement liée à l'exercice d'autres droits de l'homme »*. Car *« tant que d'innombrables gens dans le monde n'auront pas la possibilité de gagner décemment leur vie (...), ils n'auront pas la base nécessaire pour jouir de la liberté, de la dignité, de la sécurité économique et de chances égales »*.

Le directeur général du BIT, qui avait constaté, non sans amertume, que *« nous sommes encore loin d'aborder les questions de développement dans l'optique d'un monde solidaire »* à la conférence, s'est demandé quelles seraient *« les chances de la démocratie et des droits de l'homme dans un univers où la misère du plus grand nombre le partagerait à l'abondance d'un petit nombre »*.

Les remèdes ne sont pas faciles à trouver, mais M. Johnny Vanderveken, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), a proposé l'instauration d'une clause sociale qui lierait les échanges commerciaux au respect de certaines normes internationales du travail, et *« contribuerait à décourager une concurrence commerciale déloyale »*. Pour M. Blanchard, l'Organisation internationale du travail, gardienne des normes internationales, *« devrait s'interroger sur les moyens supplémentaires qui pourraient être mis en place par ses soins ou en coordination avec le GATT* (Accord général pour le développement et le commerce) *pour poursuivre deux objectifs : d'une part, l'expansion du commerce international et, d'autre part, l'amélioration des conditions de travail des populations dont les moyens de vie, sinon de survie, dépendent pour une très large part du commerce international »*.

Comme chaque année, le dramatique problème du chômage a été examiné. Il a été longuement question de la promotion de l'emploi rural, notamment dans les pays pauvres, lesquels devraient mettre au point une stratégie en ce sens. Celle-ci est d'autant plus urgente que des millions de travailleurs et de chômeurs des campagnes survivent au-dessous du seuil de la misère.

Plus concrètement, la conférence a adopté une convention sur la sécurité et la santé dans la construction, qui vise toutes les activités de cette industrie depuis la préparation du site jusqu'à l'achèvement des travaux, et est applicable aux travailleurs indépendants aussi bien qu'aux salariés.

Pour le moment, le BIT, comme toutes les autres organisations internationales, demeure préoccupé par sa situation financière inquiétante en dépit d'une gestion rigoureuse, et cherche à réaliser des économies sans nuire pour autant à l'efficacité de son activité. Son budget pour 1988-1989 se monte à 354 millions de dollars.

ISABELLE VICHNIAC.

A l'issue de son comité confédéral national

La CGT réaffirme son désaccord avec la « poursuite de la politique d'austérité »

« La CGT se sent bien dans ses baskets », a lancé M. Henri Krasucki, le mercredi 22 juin, devant la presse, en rendant compte des travaux du comité confédéral national (CCN) de la CGT. La centrale tient son assurance des *« luttes importantes »* qui, selon elle, se développent actuellement et d'une progression de son influence électorale (+ 1,18 % depuis le début de 1988, selon ses propres statistiques sur les élections professionnelles). Forte de ces *« encouragements »*, elle n'entend donc nullement changer de ligne.

Cette position — *« bien garder le cap de nos revendications »* — a été développée dans le rapport présenté au CCN par M. Alain Obadia, secrétaire de la CGT et secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT. Revenant sur les positions prises par la CGT au moment de l'élection présidentielle, qui équivalaient à un engagement plus qu'implicite en faveur de la candidature de M. André Lajoinie, M. Obadia a assuré : *« C'est l'expérience qui a donné un contenu concret aux divergences et aux convergences qui apparaissent, le cas échéant, avec les différentes forces politiques en présence. Et nous avons été conduits à dire bien franchement quelle en était la nature et avec qui elles se manifestaient (...). Tout démontre que nous avons eu raison de le faire. »*

Pour M. Obadia, *« la réélection de François Mitterrand n'a rien à voir avec un chèque en blanc. Nous ne sommes désormais ni dans le paysage politique antérieur ni dans le paysage politique souhaité par les partisans du capital et de la résignation »*.

Après avoir implicitement craint l'élimination du PCF de l'Assemblée nationale, la centrale est soulagée de voir que *« ce qui est arrivé est tout autre et crée un rapport de forces modifié en faveur de l'action revendicative »*. Pour autant, la CGT critique le fait que le PS n'ait pas cherché, en changeant de politique, des alliances sur sa gauche : *« Mathématiquement*, a déclaré M. Krasucki, *il existe deux majorités possibles, l'une pour faire une politique nouvelle, l'autre pour faire ce qu'on voit se dessiner et qui ne correspond pas à la solution des problèmes sociaux. »*

D'ores et déjà, la CGT se montre très sévère pour le gouvernement de M. Rocard : *« Tout indique, en effet, que nous devrons faire face à une accélération et à une amplification de l'offensive contre le pouvoir d'achat, l'emploi, la Sécurité sociale, les conditions de travail, les statuts, notamment au nom de l'adaptation au marché unique européen. »* M. Obadia a été tout à fait net : *« La quasi-totalité des mesures déjà prises ou annoncées par le premier gouvernement Rocard (...) sont très claires : c'est bien la poursuite de la politique d'austérité s'inscrivant dans la logique du remodelage capitaliste et de l'intégration européenne. »*

« Nous ne trouverons pas mauvais ce qui sera bon, a ajouté M. Krasucki, en rappelant ce qu'il avait dit à M. Rocard, *mais n'imaginez pas que nous trouverons bon ce qui sera mauvais. »* M. Krasucki a relevé que la *« seule disposition sociale, pourtant floue »*, du gouvernement était le revenu minimum social : *« C'est une mesure élémentaire pour pallier des situations insupportables, mais ce n'est pas une mesure contre le chômage. »*

Une rentrée « combative »

Dans ce contexte, la CGT annonce déjà une rentrée *« combative »* et *« vigoureuse »*, avec des *« rencontres de masse »* dans les entreprises début septembre afin de *« définir les revendications et l'action »*. Dans l'immédiat, la centrale a annoncé une *« initiative »* pour le 5 juillet sur le projet de loi d'amnistie, qui lui apparaît comme de la *« monnaie de singe »*. *« L'amnistie pour les salariés et les syndicalistes sanctionnés pour leur action sociale*, a déclaré M. Krasucki, qui a écrit à MM. Rocard et Mitterrand, *n'a de sens que si elle comporte la réparation. Et la réparation, c'est la réintégration. »*

Ce CCN a également été l'occasion pour la CGT de réafirmer avec force son opposition à l'Europe qui se dessine pour 1993, où *« la rentabilité des capitaux »* passe avant *« le développement des hommes »*, avec, pour résultats, *« une domination de plus en plus lourde de la RFA et un déclin de plus en plus net de la France. (...) C'est pourquoi nous disons clairement non à cette Europe-là. »* Pour bloquer cet *« engrenage »*, la CGT compte sur les luttes et se déclare prête à développer ses relations *« à tous les niveaux »* avec les autres syndicats européens...

MICHEL NOBLECOURT.

Renault-Véhicules industriels a stabilisé ses effectifs

Pour la première fois depuis près de douze ans, c'est-à-dire depuis sa création par fusion entre Berliet et Saviem, Renault-Véhicules industriels (RVI) ne va pas diminuer ses effectifs salariés, mais va au contraire embaucher en 1988 : 130 personnes, essentiellement des jeunes formés aux technologies nouvelles, c'est ce qu'a annoncé, jeudi 23 juin, M. Georges Bouverot, directeur central du personnel et des relations sociales, nos indique notre bureau de Lyon.

RVI estime avoir atteint ses objectifs globaux en matière d'effectifs salariés : fin mai, l'entreprise comptait 18 900 personnes, alors que le *« plan d'amélioration de la compétitivité »*, présenté en juin 1986, entendait ramener le nombre de salariés à 19 000 (contre 38 400 en 1976). Aujourd'hui, les « sureffectifs » constatés dans tel ou tel secteur devraient pouvoir être résorbés par mutations internes.

Les 2 624 suppressions d'emplois décidées en juin 1986 ont abouti à 1 231 départs en préretraite, 893 départs avec une allocation de reconversion, 92 congés de conversion, 36 retours d'immigrés au pays d'origine et 29 licenciements « secs » de personnes ayant refusé toutes les options du plan social.

Aujourd'hui, le ratio de productivité se situe *« sur une pente de 3,4 camions de 9 tonnes par salarié et par an »*, a indiqué M. Bouverot : derrière le suédois Volvo, mais à égalité avec l'italien Iveco et devant les constructeurs allemands, et notamment Mercedes.

En matière salariale, après le conflit dur en septembre 1987 à l'usine de Bourg-en-Bresse, RVI a réussi à tenir une politique modérée. Après avoir accordé en février une prime uniforme de 600 F à tous les salariés, la firme a augmenté les salaires de 1,2 % au 1er avril, prévoyant en outre une somme égale à 1,4 % de la masse salariale pour des augmentations individuelles, et les primes de vacances de juin ont été portées de 3 160 F à 3 680 F, selon la position hiérarchique. Mais un nouveau rendez-vous est prévu avec les syndicats en septembre.

Marchés financiers

Un redressement spectaculaire pour l'entreprise normande

Moulinex tourne rond

« Le chiffre d'affaires du groupe Moulinex en 1988 devrait s'établir aux alentours de 4 milliards de francs, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. » En présentant à la presse, le 22 juin, les premiers résultats de son entreprise pour l'année en cours, M. Roland Darneau, directeur général de Moulinex depuis avril 1987, n'a pas caché sa fierté. La Bourse de Paris a d'ailleurs salué cette annonce : le titre Moulinex a gagné 11,46 % mercredi à 84,60 F avant de dépasser le seuil de 88 F jeudi, soit son cours le plus haut de l'année (en janvie dernier il était tombé à 39 F). Il y a quinze mois, on s'inquiétait — légitimement — sur l'avenir du groupe normand. M. Darneau lui-même semblait limiter ses objectifs à un redressement suffisant pour mettre Moulinex dans la meilleure position possible pour *« s'appuyer sur un grand groupe »* et jouer sur le même terrain que Philips et Electrolux.

Plus question aujourd'hui de se faire absorber : la direction de Moulinex estime qu'il est réaliste de viser le leadership européen de l'électroménager. A l'appui de cet optimisme, une croissance exceptionnelle sur les cinq premiers mois de l'année 1988 : + 28,94 % pour l'ensemble du groupe en moyenne, avec un impressionnant + 51,6 % pour la filiale allemande et un stupéfiant + 74,6 % pour la zone scandinave.

Les résultats pour 1987 traduisent une consolidation financière certaine : 12 millions de francs de bénéfices du groupe, contre des pertes de 238 millions en 1986, alors que le chiffre d'affaires stagnait à 3,3 milliards de francs. Au 31 décembre 1987, les capitaux permanents (1,3 milliard de francs) couvrent parfaitement les immobilisations et les stocks, et l'endettement est tombé de 1 198 millions de francs (fin 1986) à 984 millions (fin 1987).

La capacité d'autofinancement est passée de 32 millions de francs en 1986 à 184 millions en 1987, et les investissements atteindront cette année 180 millions contre 115 millions en 1987. Ce redressement spectaculaire semble s'expliquer à la fois par une rénovation totale de la gamme — menée tambour battant d'avril à octobre 1987 — et par le lancement de produits très nettement innovants (appareils sans fils, friteuses automatiques, aspirateurs à commande à infrarouge...). En même temps, il semble que la nouvelle structure de direction, comprenant un comité exécutif de trois directeurs, un comité opérationnel et un comité de développement international, ait redynamisé le management du groupe en cassant le système autocratique précédent. S'appuyant sur une décentralisation poussée, cette organisation a permis de remotiver l'entreprise et de stimuler l'innovation.

Moulinex paraît enfin considérer avec confiance l'avenir de son activité fours à micro-ondes (25 % des ventes). Premier constructeur européen à vendre sous sa marque des fours qu'il fabrique, Moulinex, d'après ses dirigeants, dégage des profits sur cette activité et paraît bien placée pour produire elle-même le fameux magnétron, cœur du micro-ondes (et 20 % environ de son prix de revient) dont le Japon et la Corée du Sud sont aujourd'hui les seuls fabricants. La réussite de Moulinex sur ce marché en forte croissance profité par ailleurs à l'ensemble de l'image de sa gamme.

M. Darneau regarde donc l'avenir sans crainte excessive. Des nouveaux produits « domotiques » sont à l'étude *(« il faut faire sortir Moulinex de la cuisine »)*, l'avenir de l'actionnariat paraît assuré, puisque M. Jean Mantelet lèguera à ses trois directeurs — et au personnel — le contrôle de l'entreprise... Les dirigeants de Moulinex parlent même aujourd'hui de croissance externe pour parvenir à leur objectif de leadership européen.

D. Py.

Les négociations se poursuivent à la Bourse

Les négociations entamées, le jeudi 23 juin, entre les organisations syndicales et patronales devaient reprendre vendredi dès 15 h 30.

Les discussions, qui portent sur les salaires, ont permis de faire évoluer les positions des deux côtés, et certains n'excluent pas de pouvoir trouver un accord très rapidement. L'arrêt de travail décidé dès mercredi par l'intersyndicale a donc cessé comme prévu vendredi matin.

NEW-YORK, 23 juin ⬇

Léger tassement

Après sa récente et rapide ascension, la Bourse new-yorkaise a fait, jeudi, un léger pas en arrière. Sur sa lancée, l'indice des industrielles a d'abord encore un peu progressé avant de se replier. En clôture, il s'établissait à 2 148,29, soit à 3,91 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été, lui, beaucoup plus négatif. Sur 1 976 valeurs traitées, 801 ont baissé, 686 ont monté et 489 n'ont pas varié.

Réaction purement technique. La hausse de 43 points du Dow, mercredi, appelait nécessairement une correction. Le moins que l'on puisse dire : les ventes bénéficiaires ont été bien absorbées. La fermeté persistante du dollar a, il est vrai, favorisé de nouvelles prises de position. La perspective également d'une croissance économique plus soutenue que prévu pour 1988 (+ 3,5 % au lieu de 2,9 %), évoquée par l'administration américaine, et ce sans pressions inflationnistes, a produit, de son côté, une excellente impression sur la communauté financière contribuant à entretenir un climat haussier.

Ce volume des transactions a cependant diminué avec 185,77 millions de titres échangés, contre 217,51 millions.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	53 1/4	52 3/4
A.T.T.	27 5/8	27 1/4
Boeing	57 7/8	57 3/4
Chase Manhattan Bank	29	29 5/8
Du Pont de Nemours	92 3/4	91 3/4
Eastman Kodak	45 7/8	45 1/2
Exxon	47 3/8	46 5/8
Ford	53 7/8	53 1/8
General Electric	43 3/4	43 3/4
General Motors	80 3/4	79 7/8
Goodyear	67 3/8	66 3/4
I.B.M.	123	125 7/8
I.T.T.	53	52 7/8
Mobil Oil	46	45 1/4
Pfizer	52 3/8	52 1/8
Schlumberger	35 7/8	35
Texaco	48 3/8	48 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	90 3/4	94 1/4
Union Carbide	22 1/8	22 1/2
U.S.X.	32	32 1/4
Westinghouse	56	55 3/8
Xerox Corp.	54 3/8	55 5/8

LONDRES, 23 juin =

Stable

Stabilité à la Bourse de Londres, où l'indice FT a gagné 0,2 point pour clôturer à 1 496,7. Dans un marché actif, 558 millions de titres ont été échangés jeudi, contre 457 millions la veille. A l'ouverture, les valeurs s'orientaient nettement à la hausse stimulées par l'annonce du confiseur britannique Rowntree, qui a décidé de recommander à ses actionnaires l'offre d'achat de 2,55 milliards de livres (26 milliards de francs) faite par Nestlé.

Cette proposition est supérieure à celle faite par Jacobs Suchard. Ce groupe suisse pourrait, à présent, jeter son dévolu sur Cadbury Schweppes. Ce titre a alors fortement monté. Les valeurs à l'exportation étaient, quant à elles, stimulées par la fermeté du dollar. Grand Metropolitan a également progressé, après avoir indiqué qu'il cédait deux de ses filiales américaines au groupe Pepsico. Les fonds d'Etat ont terminé en léger repli, ainsi que les mines d'or.

PARIS, 23 juin ⬆

Nouvelle et forte hausse

Le nouveau mois boursier a commencé jeudi rue Vivienne sous le double signe de la grève et de la hausse. De la grève, car aucune réunion entre les délégations patronale et syndicale pour tenter de régler le conflit salarial n'étant prévu avant la soirée, les personnels ont respecté la consigne les enjoignant de rester chez eux, et la Bourse, de ce fait, a été déserte. De la hausse, car le système informatique de cotations assisté en continu ayant fonctionné normalement, le marché parisien, sur les incitations venues de l'extérieur, a profité de l'occasion pour continuer son ascension.

En fin de matinée, l'indicateur instantané enregistrait déjà une avance de 1,32 %. Sa progression atteignait 1,63 % en fin de journée. La flambée de Wall Street sur la conviction que la menace inflationniste et de taux plus élevés s'éloigne a, il est vrai, encouragé les investisseurs à prendre des positions.

A l'instar du dollar, la plupart des grandes places internationales s'orientent à la hausse, assurées, semble-t-il, de la volonté des Sept de laisser monter la devise américaine.

Pour Paris, qui sort déjà d'une liquidation brillante (+ 12,95 %), la deuxième meilleure après celle de février (+ 18,43 %), le mois de juillet commence donc bien. Notons que la Bourse a célébré, le 23 juin, le deuxième anniversaire du marché en continu (CAC) sur lequel sont désormais traitées toutes les valeurs du RM (règlement mensuel).

Le 1er juillet, une nouvelle étape de la modernisation sera franchie avec l'admission sur le CAC d'une première tranche de 70 valeurs du comptant. Chaque mois, une centaine d'autres viendront les rejoindre.

D'après les informations recueillies, environ 10 % des personnels des sociétés de Bourse n'ont pas suivi la consigne de grève.

TOKYO, 24 juin =

Plus résistant

Après quatre séances de baisse, la Bourse de Tokyo s'est montrée, vendredi, plus résistante. Une légère reprise s'est même amorcée, mais elle n'a pas vraiment abouti. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait progressé de 88,61 points. A la clôture de la séance, son avance était réduite à 17,46 points, et il s'établissait à 27 750,39.

De l'avis des professionnels, la hausse du dollar continue d'inquiéter les investisseurs avec son sinistre cortège, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Après avoir été très recherchées dans la matinée, au point de représenter 60 % des transactions, les sidérurgiques ont été délaissées et se sont repliées. Pour la première fois, Kasawaki Steel a dépassé la barre des 600 yens.

L'activité a augmenté, et 1,6 milliard de titres ont changé de mains, contre 1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Akaï	700	699
Bridgestone	1 460	1 440
Canon	1 210	1 190
Fuji Bank	3 190	3 190
Honda Motors	1 720	1 690
Matsushita Electric	2 500	2 480
Mitsubishi Heavy	824	816
Sony Corp.	5 150	5 100
Toyota Motors	2 270	2 270

FAITS ET RÉSULTATS

● **La SEP veut augmenter son capital.** — La Société européenne de propulsion (SEP) du groupe SNECMA, qui construit les moteurs des fusées Ariane, devrait procéder, au premier semestre 1989, à une augmentation de capital dont le montant n'est pas encore connu. Cette augmentation aura pour but de renforcer le fonds de roulement pour faire face aux conséquences du succès de la fusée européenne. Selon son PDG, M. Jean Sollier, la SEP peut compter sur son principal actionnaire, la SNECMA (50,1 % du capital), pour suivre et conserver la majorité. L'attitude des autres actionnaires n'est pas encore connue. L'Aerospatiale détient 14 %, la Société nationale des poudres et explosifs 8,5 %, L'Air liquide 7 %, le personnel 1 %. Les quelque 20 % restants sont cotés au second marché de la Bourse de Paris. Le dividende décidé cette année est de 34,50 F par action (y compris l'avoir fiscal), contre 30 F au titre de l'exercice 1986.

● **Bayer table encore sur de bons résultats pour 1988.** — Le groupe ouest-allemand Bayer (Leverkusen), numéro deux mondial de la chimie derrière BASF, s'attend à réaliser cette année un bénéfice brut au moins égal à celui (3,07 milliards de deutschemarks) dégagé l'an dernier. Son président, M. Hermann Strenger, qui s'exprimait devant l'assemblée générale des actionnaires, a ajouté que le chiffre d'affaires consolidé devrait augmenter de *« quelques points de pourcentage »* en 1988. Il était de 37,1 milliards de deutschemarks en 1987. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 5 % au cours des cinq premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1987, pour s'établir à 16,6 milliards de deutschemarks, et celui de la maison mère Bayer AG de + 7 % à 7,8 milliards de deutschemarks.

● **La Lyonnaise des eaux compte sur 500 millions de francs de bénéfices.** — Le groupe Lyonnaise des eaux pense enregistrer, à la fin de l'année, un résultat net (part du groupe) de plus de 500 millions de francs (contre 439 millions pour 1987). Son président, M. Jérôme Monod, a souligné que cette hausse, *« moins forte que celle enregistrée l'an passé »*, correspondait à un accroissement de quelque 15 % du résultat net, qui s'élevait l'an dernier à 589 millions de francs. M. Monod a, d'autre part, réaffirmé, comme il l'avait annoncé en mars dernier, que la prise de participation par la Lyonnaise des eaux de 1,65 % du capital de la Société générale de Belgique n'était *« pas destinée à durer de façon permanente »* et avait avant tout servi à *« aider Suez, l'actionnaire le plus important de la Lyonnaise »* et à *« renforcer les liens du groupe avec Tractebel »*, une filiale de la SGB avec qui le groupe de M. Monod travaillait déjà, notamment dans le secteur du câble.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	252	262 d	IN2	140 50	....
Arnault & Associés	500	....	Int. Metal Service	297	....
Asystel	280 10	....	La Commande Electro.	285	....
B.A.C.	440	....	Le gd livre du mois	285 10	273 70 o
B. Demachy & Assoc.	380	....	Loca Investissement	250	....
B.I.C.M.	525	....	Locamic	151 80	....
B.I.P.	450	....	Marin Immobilier	297	....
Boiron	333	340	Metallurg. Minière	149	....
Bolloré Technologies	830	....	Métrologie Internat.	385	....
Buitoni	1030	....	Métroservice	137	....
Câbles de Lyon	1416	....	M.M.B.M.	585	....
Calberson	689	....	Molex	228	....
Canal Plus	540	....	Navale-Delmas	553	....
Cardif	974	....	Olivetti-Logabax	179	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	275	....	Om. Gest.Fin.	320	....
C.A.T.C.	130	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	99	....
C.D.M.E.	870	....	Présence Assurance	454	....
C. Equip. Elect.	298	296 o	Publicat. Filipacchi	490	....
C.E.G.I.D.	638	650	Rexel	955	....
C.E.G.E.P.	170 50	....	St-Gobain Emballage	1295	....
C.E.P.-Communication	1440	....	St-Honoré Matignon	177	....
C.G.I. Informatique	700	....	S.C.G.P.M.	346 10	332 20 o
Ciments d'Origny	484	....	Segin	362	362
C.N.I.M.	309	....	Sema-Metra	491 60	527 d
Concept	283	....	S.E.P.	1287	....
Conforama	749	....	S.E.P.R.	1409	....
Creeks	384 80	....	S.M.T.Goupil	270	....
Defsa	146	....	Sodinforg	800	....
Dauphin	4200	....	Sopra	248	....
Deranlay	1250	....	TF 1	235	....
Deville	715	....	Unilog	157 60	....
Dunéoil-Leblé	951	....	Union Financ. de Fr.	405	....
Editions Belfond	149 50	142 50 o	Valeurs de France	339	....
Elysées Investiss.	23	22 o			
Finacor	580	557 o			
Guintoli	530	....			
Guy Degrenne	885	....			
I.C.C.	231	....			
IDIA	225	....			
I.G.F.	123 90	....			

Marché des options négociables le 23 juin 1988

Nombre de contrats : non communiqué

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	13	34	3	20
CGE	280	5	21	10	–
Elf-Aquitaine	320	7,50	17	2,50	18,50
Lafarge-Coppée	1 200	140	135	1,50	–
Michelin	220	4,50	18,50	7,50	–
Midi	1 300	170	201	9	77
Paribas	400	0,20	13	26,50	–
Peugeot	1 100	72	130	4	55
Saint-Gobain	480	19	35,50	2	19
Thomson-CSF	200	10	22	1	12

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 23 juin 1988

Nombre de contrats : 62 870

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	105,50	104	103
Précédent	105,45	104	103

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,44	2,30	0,40	1,37

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F ⬆

La hausse du dollar s'est poursuivie, vendredi, sur toutes les places financières internationales sur la conviction d'une croissance accélérée aux Etats-Unis sans pressions inflationnistes excessives. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 6,06 F (contre 6,041 F la veille). Les cambistes attendent l'arrivée du billet vert à 1,80 DM pour tester la réaction de la Bundesbank.

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM)	1,7918	1,7980

TOKYO	23 juin	24 juin
Dollar (en yens)	128,55	130,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 juin)	7-7 1/8 %
New-York (23 juin)	7 9/16-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	22 juin	23 juin
Valeurs françaises	122,2	123,4
Valeurs étrangères		

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général		

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

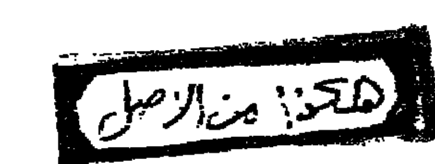
	22 juin	23 juin
Industrielles	2 152,20	2 148,29

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 juin	23 juin
Industrielles	1 496,50	1 496,70
Mines d'or	215,70	214,10
Fonds d'Etat	89,15	88,82

TOKYO

	23 juin	24 juin
Nikkeï Dow Jones	27 732,93	27 750,39
Indice général	2 178,64	2 172,88



Marchés financiers

BOURSE DU 23 JUIN

Cours relevés à 17 h 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3% ★	3845	3845	3815	− 0 78
1040	B.N.P. T.P.	1075	....	....	....
1080	C.C.F. T.P.	1025	....	....	....
1060	Créd. Lyon. T.P.	1084	1084	1084	....
1240	Renault T.P.	1314	....	....	....
1510	Rhône-Poul. T.P.	1626	....	....	....
1265	St-Gobain T.P.	1277	....	....	....
1220	Thomson T.P.	1251	....	....	....
410	Accor	446 50	....	....	....
490	Air Liquide	583	....	....	....
1750	Alcatel ★	2099	2090	2105	+ 0 29
1130	Als. Superm.	1270	1325	1325	+ 4 33
220	A.L.S.P.I.	289	296	297	+ 2 77
270	Alsthom ★	330	338 50	340	+ 3 03
2000	Arjom. Prioux ★	2180	2181	2224	+ 2 02
505	Ausedat-Rey ★	505	539	520	+ 2 97
790	Aux. Entrepr. ★	904	965	911	+ 0 77
760	Av. Dassault ★	755	785	758	+ 0 40
295	BAFIP ★	331	335	345	+ 4 23
280	Bail-Equipem. ★	299	310	295	− 1 34
805	Bail Investiss.	867	882	875	+ 0 92
240	B.N.P. C.I. ★	288	290	292	+ 1 39
405	Cie Bancaire ★	449	459	461	+ 2 67
305	Bazar H.-V.	402	420	410	+ 1 99
390	Béghin-Say ★	465	485	484 90	+ 4 28
715	Berger (Ma)	818	818	818	....
655	Bic ★	714	716	724	+ 1 40
1090	B.I.S.	1360	1392	1439	+ 5 81
2040	Bongrain S.A. ★	2360	2390	2412	+ 2 20
960	Bouygues ★	913	918	913	....
72	B.P. France ★	75	78 90	77 20	+ 2 93
4190	B.S.N. ★	4719	4708	4730	+ 0 23
1840	Cap Gem. S. ★	2130	2140	2100	− 1 41
1380	Carnaud ★	386	410	417	+ 8 03
2280	Carrefour ★	2472	2479	2510	+ 1 54
120	Casino	155	157 50	157	+ 1 29
102	Casino A.D.P.	113 40	115	116	+ 2 29
975	C.C.M.C.	961	967	967	+ 0 62
600	Cetelem	755	762	762	+ 0 93
430	Ceres ★	500	505	505	+ 1
1430	C.F.A.O. ★	1445	1450	1450	+ 0 35
235	C.G.E.	283	....	....	....
910	C.G.I.P. ★	1133	1152	1190	+ 5 03
945	Chargeurs S.A ★	1134	1144	1140	+ 0 53
960	Ciments franç. ★	1001	1020	1020	+ 1 90
400	Club Méditer. ★	454	455	471	+ 3 74
155	Codetel ★	152 30	155	153	+ 0 46
275	Cofimeg	294	296	290	− 1 36
1850	Coles ★	2162	2208	2213	+ 2 36
260	Compt. Entrepr.	258 50	255	249	− 3 68
625	Compt. Mod. ★	690	710	686	− 0 58
825	Créd. Foncier ★	910	900	920	+ 1 10
380	Crédit F. Imm. ★	415	422	420	+ 1 20
107	C.C.F.	122 10	119 50	119 70	− 1 97
435	Cr. Lyon. (CI) ★	517	515	520	+ 0 58
785	Crédit Nat. ★	955	975	982	+ 2 83

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
545	CSEE (exSign.) ★	550	580	585	+ 6 36
255	Crouzet ★	287	285	299 90	+ 4 49
2190	Damart S.A. ★	2394	2450	2400	+ 0 25
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	....	299	299	− 0 33
1580	De Dietrich	1649	1689	1640	− 0 55
193	Dév. R.d.C. (Li)	192 50	193	193	+ 0 26
420	D.M.C.	464 90	476 80	460	− 1 05
300	Drouot Assur. ★	330	340	360	+ 9 09
1610	Docks France ★	1804	1800	1825	+ 1 16
515	Dumez ★	662	667	661	− 0 15
1120	Eaux (Gén.)	1240	1250	1241	+ 0 08
1130	Ecco ★	1394	1440	1440	+ 3 30
610	Electrofinanc. ★	815	828	848	+ 4 05
390	El. S. Dassault	463	475	470	+ 1 51
275	Elf-Aquitaine	326	....	....	....
240	— (certific.) ★	282	288	288	+ 2 13
610	Epeda-B-Faure ★	691	740	715	+ 3 47
2170	Essilor	2565	2590	2640	+ 2 92
1460	Essilor Int. (DP)	1640	1685	1684	+ 2 68
290	Esso S.A.F. ★	327	330	330	+ 0 92
1230	Eurafrance	1579	1600	1635	+ 3 55
1050	Eurocom ★	1080	1130	1140	+ 5 56
2280	Euromarché	2361	2448	2400	+ 1 65
490	Europe nº 1 ★	577	612	595	+ 3 12
34	Eurotunnel ★	32 90	32 30	33 60	+ 2 13
860	Exor ★	892	917	920	+ 3 14
800	Facom	850	880	858	+ 0 94
930	Fichet-bauche	956	956	956	....
186	Finextel ★	191	192	195	+ 2 09
112	Fives-Lille ★	125 60	133	129 90	+ 3 51
1090	Fromageries Bel	1172	1235	1235	+ 5 38
800	Gal. Lafayette ★	860	872	874	+ 1 63
280	Gascogne	299 90	302 50	302 50	+ 0 87
1210	Gaz et Eaux	1405	1440	1460	+ 3 91
450	Géophysique ★	530	550	530	....
495	Gerland	549	565	565	+ 2 91
445	GTM-Entrepose	540	548	545	+ 0 93
520	Guyenne-Gas. ★	592	600	609	+ 2 87
1920	Hachette ★	2319	2319	2329	+ 0 43
525	Havas ★	618	629	635	+ 2 75
395	Hénin (La)	525	535	540	+ 2 86
980	Hutchinson ★	1041	1075	1110	+ 6 63
179	Imétal ★	211	224	225 60	+ 6 92
305	Imm. Plaine-M.	320	320	335	+ 4 69
1000	Ingénico ★	1140	1160	1141	+ 0 09
3140	Inst. Mérieux	3300	3302	3350	+ 1 52
510	Interbail ★	550	559	569	+ 1 84
1240	Intertechnique	1079	1100	1130	+ 4 73
710	J. Lefebvre	878	866	905	+ 3 08
1080	Lab. Bellon	1475	1500	1480	+ 0 34
1130	Lafarge-Coppée	1345	....	....	....
1100	Lebon ★	1290	1320	1320	+ 2 33
2550	Legrand ★	2780	2805	2810	+ 1 08
1980	Legrand (DP) ★	2206	2250	2220	+ 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
605	Leroy-Somer ★	819	820	816	− 0 37
1810	Lesieur	1835	1845	1840	+ 0 27
640	Locabail Immob.	665	670	680	+ 2 26
380	Locafrance ★	385	400	411	+ 6 75
790	Locindus	910	910	910	....
265	Luchaire	271	286	289	+ 6 64
1950	L.V.M.H. ★	2482	2510	2475	− 0 28
1170	Lyonn. Eaux ★	1329	1365	1340	+ 0 83
50	Mais. Phénix	67	71	71	+ 5 97
345	Majorette (Ly)	245	257	257	+ 4 90
265	Mar. Wendel ★	347	345 50	376	+ 8 36
148	Matra ★	182	189 90	192 50	+ 5 77
2170	Merlin-Gerin ★	2340	2362	2484	+ 6 15
177	Michelin	217	....	....	....
1470	Midi (Cie)	1400	....	....	....
161	Midland Bk SA ★	181 90	184	185 40	+ 1 92
460	Min. Salsig. (Ma)	515	484	495	− 3 88
47	M.M. Penarroya	64 70	65 80	68	+ 5 10
89	Moulinex	84 60	88 90	89	+ 5 20
980	Navig. Mixtes ★	1040	1045	1067	+ 2 60
80	Nord-Est ★	112 50	116	115 90	+ 3 02
365	Nordon (Ny)	411	405	405	− 1 46
380	Nouvelles Gal.	453	455	464	+ 2 43
605	Occid. (Gén.) ★	781	789	787	+ 0 77
885	Omn.F.Paris	1167	1200	1210	+ 3 68
320	Olida-Caby ★	360 50	350	362 90	+ 0 68
3060	Oréal (L')	3370	3430	3460	+ 2 67
380	Paribas	375 40	....	....	....
315	Paris-Réesc. ★	374	389	392 50	+ 4 95
1010	Pechelbronn ★	1145	1140	1167	+ 1 92
276	Penhoet	321	340	346	+ 7 79
930	Pernod-Ricard ★	946	970	960	+ 1 48
1020	Peugeot S.A.	1167	....	....	....
610	Poliet ★	525	530	528	+ 0 57
640	P.M. Labinal ★	705	710	730	+ 3 55
2340	Presses Cité ★	2879	2879	2895	+ 0 56
1100	Prétabail Sic.	1131	1169	1145	+ 1 24
570	Primagaz	625	635	640	+ 2 40
420	Printemps ★	525	540	540	+ 2 86
1380	Promodès	1570	1575	1674	+ 6 62
780	Radiotechn. ★	780	810	800	+ 2 56
68	Raff. D. Total ★	68 10	70	69	+ 1 32
2400	Redoute (La) ★	2330	2280	2460	+ 5 58
315	Rober financière	353	367	367	+ 3 97
800	Roussel-Uclaf ★	950	1020	1100	+ 15 79
540	R.-Uclaf-CNI ★	650	656	730	+ 12 31
3070	R. Impériale (Ly)	3380	3440	3455	+ 2 22
161	Sade	171 80	185	185	+ 7 68
1420	Sagem ★	1550	1541	1590	+ 2 58
420	Saint-Gobain	498	....	....	....
1000	St-Louis ★	1010	1030	1020	+ 0 99
1290	Salomon	1500	1510	1525	+ 1 67
700	Salvepar	610	640	640	+ 4 92
660	Sanofi ★	715	718	733	+ 2 52
730	S.A.T. ★	739	739	705	− 4 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
169	Saul.-Chât. (Si) ★	184	187	190 10	+ 3 32
1130	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
330	Schneider ★	330	349	356	+ 7 88
47	S.C.O.A.	55	55	54 80	− 0 36
540	S.C.R.E.G. ★	552	553	580	+ 5 07
740	Seb ★	782	783	798	+ 2 05
405	Sefimeg ★	410	411	410	....
1750	S.F.I.M.	1727	1759	1744	+ 0 98
28	S.G.E.	36 30	37 20	38 40	+ 5 79
660	Silic	701	709	715	+ 2
455	Simco-U.P.H. ★	510	495 10	519	+ 1 76
305	Simnor (Li)	305 90	305 20	305 20	− 0 55
740	Skis Rossignol	800	832	830	+ 3 75
....	Sligos ★	890	894	894	+ 0 45
255	Société Générale	332	....	....	....
170	Sodecco	161	163	163	+ 1 24
151	Sodero (Na)	166	167	167	+ 0 60
2250	Sodexho ★	2475	2470	2490	+ 0 61
90	Sogenal (Ny)	98	99	99	+ 1 02
250	Sogerap	277	279	275	− 0 72
1940	Somm-Allib. ★	2260	2300	2315	+ 2 43
705	Source Perrier ★	875	900	890	+ 1 71
660	Sovac ★	750	750	775	+ 3 33
385	Spie-Batignol. ★	433 50	437	448 50	+ 3 46
435	Strafor ★	514	530	555	+ 7 98
225	Suez	258	....	....	....
370	Synthelabo ★	400	400	405	+ 1 25
855	Talcs Luzenac ★	874	850	880	+ 0 69
5000	Tél. Elect.	4910	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	210	....	....	....
340	Total (CFP) ★	351 50	351	350	− 0 43
73	— (certific.)	74	76	75 80	+ 2 43
1090	T.R.T. ★	1090	1175	1143	+ 4 86
365	U.F.B.-Locab. ★	371 50	373	390	+ 4 98
780	U.I.C. ★	920	970	970	+ 5 43
490	U.I.F. ★	501	513	516	+ 2 99
790	U.I.S.	825	829	822	− 0 36
166	U.C.B. ★	177	182	180	+ 1 69
635	Unibail	605	623	625	+ 3 31
380	Valéo ★	505	514	512	+ 1 39
104	Vallourec ★	118 20	120	126	+ 6 60
315	Via Banque	328	340	346	+ 5 49
710	Elf-Gabon ★	799	805	840	+ 5 13
109	Amax Inc.	137 90	....	....	....
134	Amer. Express	156 30	....	....	....
151	Amer. Teleph.	157 30	....	....	....
107	Anglo Amer. C.	97 55	....	....	....
465	Amgold	480	....	....	....
815	BASF (Akt)	872	....	....	....
875	Bayer	989	....	....	....
101	Buffelsfont.	102 80	....	....	....
140	Chase Manh.	162 60	....	....	....
....	Echo Bay Mines	131 10	....	....	....
66	De Beers	69 90	....	....	....
1300	Deutsche Bank	1438	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
785	Dresdner Bank	819	....	....	....
64	Driefontein Ctd	64	....	....	....
470	Du Pont-Nem.	519	....	....	....
235	Eastman Kodak	267	....	....	....
32	East Rand	33 50	....	....	....
245	Electrolux	225 50	....	....	....
240	Ericsson	237 50	....	....	....
255	Exxon Corp.	275	....	....	....
270	Ford Motors	306 20	....	....	....
55	Freegold	54 70	....	....	....
94	Gencor	97 80	....	....	....
230	Gén. Electr.	257	....	....	....
755	Gén. Belgique	740	....	....	....
435	Gen. Motors	465	....	....	....
109	Goldfields	118 50	....	....	....
56	GdMetropolitain	54 90	....	....	....
42	Harmony	42	....	....	....
65	Hitachi	64 40	....	....	....
865	Hoechst Akt.	905	....	....	....
102	Imp. Chemical	108 50	....	....	....
640	IBM	698	....	....	....
280	ITT	308	....	....	....
210	Ito-Yokado	215 50	....	....	....
....	Mac Donald's	256 90	....	....	....
120	Matsushita	116	....	....	....
860	Merck	327	....	....	....
345	Minnesota M.	368	....	....	....
260	Mobil Corp.	270	....	....	....
192	Morgan J.P.	213	....	....	....
32800	Nestlé	35200	....	....	....
....	Nixdorf	1565	....	....	....
186	Norsk Hydro	190	....	....	....
130	Ofsil	125	....	....	....
1790	Petrofina	2046	....	....	....
475	Philip Morris	493 50	....	....	....
83	Philips	89 20	....	....	....
74	Placer Dome	82 50	....	....	....
325	Quilmès	340	....	....	....
435	Randfontein	498	....	....	....
665	Royal Dutch	681	....	....	....
41	Rio Tinto Zinc	46 85	....	....	....
....	Saat. & Saatchi	40	....	....	....
52	St Helena Co	54 95	....	....	....
215	Schlumberger	213 80	....	....	....
110	Shell transp.	111 30	....	....	....
1120	Siemens A.G.	1316	....	....	....
245	Sony	236	....	....	....
....	Telefonica	49 80	....	....	....
205	T.D.K.	200	....	....	....
40	Toshiba Corp.	42 85	....	....	....
310	Unilever	320	....	....	....
210	Unt. Techn.	227 50	....	....	....
475	Vaal Reefs	500	....	....	....
330	Volvo	330 50	....	....	....
210	West Deep	205	....	....	....
295	Xerox Corp.	319 50	....	....	....
....	Yama Nouchi	189	....	....	....
1 40	Zambia Corp.	1 75	....	....	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	....	0 772
9,80 % 78/93	....	9 318
10,80 % 79/94	....	8 675
13,25 % 80/90	....	0 762
13,80 % 81/89	....	8 070
16,20 % 82/90	....	7 215
16 % juin 82	....	0 658
14,60 % fév. 83	....	4 946
13,40 % déc. 83	....	8 810
12,20 % oct. 84	....	8 667
11 % fév. 85	....	3 727
10,26 % mars 86	....	2 923
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	....	0 767
OAT 9,90 % 1997	....	5 248
OAT 9,80 % 1996	....	3 909
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	....	4 822
CNB Paribas	....	4 822
CNB Suez	....	4 822
CNI janv. 82	....	4 822
PTT 11,20% 85	....	5 939
CFF 10,30% 86	....	3 951
CNE 11,50% 85	....	0 595
CNT 9% 85	98 80	1 731
CRH 10,90% déc. 85	....	4 744
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2269	..
Métrologie I. 6% 8/7	79 30	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	1890	....
A.G.F. (St Cent.)	601	....
Applic. Hydraul.	660	....
Arbel	370	....
Astorg	190	....
Avenir Publicité	685	....
Bain C. Monaco	189	....
Banque Hypoth. Eur.	292	....
Béghin-Say (C.I.)	366	....
B.G.I.	850	798 o
Blanzy-Ouest	599	....
B.N.P. Intercontin.	219	....
Bénédictine	6700	....
Bon-Marché	820	....
B.T.P.	119 50	....
Cafl	590	....
Cambodge	820	....
C.A.M.E.	123	....
Campenon Bern.	233	387 d
Carbone-Lorraine	551	....
Case-Poclain	25	....
C.E.G.Frig.	545	....
Centen. Blanzy	1485	....
Centrest (Ny)	225	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	130	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	163	160
C.I.C. (Franç. de)	188	....
C.I. Maritime	715	....
Ciments (B)	1000	1166 d
Clause	885	....
Cofradel (Ly)	1150	1143
Cogifi	338 90	....
Comiphos	350	....
Cie Industrielle	2621	....
Comp. Lyon-Alem.	464	....
Concorde (La)	760	....
C.M.P.	14 50	....
Créd. Gén. Ind.	535	....
Cr. Universel (Cie)	540	....
Créditel	138	....
Darblay S.A.	500	....
Degremont	145	....
Delalande S.A.	1335	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1800	....
Didot-Bottin	820	....
Eaux Bass. Vichy	1010	....
Eaux Vittel	2160	....
E.C.I.A.	874	....
Economats Centre	322 30	....
Electro-Banque	290	....
Elf-Antargaz	684	....
E.L.M. Leblanc	865	....
Emaill-Bretagne	265	....
Entrepôts Paris	430	....
Epargne (B)	2691	2695
Europ. Accumul.	49 95	....
Europe Soudure Indust.	135	....
Eternit	2050	....
Finalens	205	....
FIPP	450	....
Fnac	790	....
Foncière (Cie)	435	....
Fonc. Lyonnaise	432	....
Foncina	391	418 50 d
Forinter	1082	....
Fougerolle	300	....
France I.A.R.D.	280	268 80 o
France (La)	5600	5830 d
From. Paul Renard	875	836 o
GAN	848	....
Gaumont	445	....
Gévelot	700	....
Gr. Fin. Constr.	365	....
Gds Moul. Paris	380	....
Groupe Victoire	550	....
G. Transp. Ind.	445	....
Immindo S.A.	372	....
Imminvest	266	....
Immobail	358 10	....
Immobanque	649	....
Immob. Marseille	6260	....
Immofice	445	....
Invest. (Sté Cent.)	833	....
Jaeger	167	....
Lafitte-Bail	435	....
Lambert Frères	271 50	....
Lille-Bonnières	791	....
Loca-Expansion	275	....
Locafinancière	323 60	....
Locatel	728	....
Louis Vuitton	3600	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1330	....
Lucia	1215	....
Lyonnaise Immob. (Cie)	315 10	....
Machines Bull	101	....
Magasins Uniprix	145	....
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	310	....
Métal Déployé	420	....
Mors	72	....
Navig. (Nat. de)	87	....
OPB Paribas	245	....
Optorg	294 20	....
Oréal (L') C.I.	2200	....
Origny-Desvroise	1030	....
Palais Nouveauté	461	....
Paluel Marmont	540	....
Parfinance	182 50	....
Paribas-CIP	370 10	....
Paris France	180	....
Paris-Orléans	216 60	....
Partenbail	298	285 o
Patern. Résq. Diz.	1195	1148 o
Pathé-Cinéma	589	....
Pechiney (cert. inv.)	250	....
Piles Wonder	1000	....
Piper-Heidsieck	1450	....
P.L.M.	122	....
Porcher	455	....
Promodès	1150	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	2800	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	387	....
Ricqlès-Zan	255 20	....
Rochefortaise S.A.	575	....
Rochette-Cenpa	50	....
Rosario (Fin.)	670	....
Roudière	183	....
Rougier et Fils	110	....
Sacer	529	....
SAFAA	293	....
Safic-Alcan	760	....
SAFT	1645	....
Saga	220	....
St-Gobain C.I.	465	....
Salins du Midi	485	....
Santa-Fé	105	....
Satam	81	....
Savoisienne (M)	202	202
SCAC	462	....
Senelle Maubeuge	395	....
S.E.P. (M)	159	180
Sicli	250	....
Sicotel	300	....
Sinvim	250	....
Siph (Plant. Hévéas)	374	....
Sté Générale-CIP	285	....
Sofal financière	1843	....
Soficaf	890	....
Soffo	570	....
Soficomi	671	....
S.O.F.I.P. (M)	107	108
Sofragi	900	....
Soudure Autog.	630	....
Sovabail	570	....
Suez (Fin. de)-CIP	174	....
Stami	780	....
Taittinger	2450	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	366	380 50 d
Ufiner S.M.D.	505	....
U.A.P.	303	....
U.T.A.	1612	....
Vicat	1510	....
Viniprix	1290	....
Virax	105 60	....
Waterman S.A.	655	....
Brass. du Maroc	127	....
Étrangères		
A.E.G.	725	....
Akzo	348	....
Alcan Alum	176	....
Algemeine Bank	120	....
American Brands	266	....
Am. Petrofina	405	....
Arbed	280	310 d
Asturienne Mines	130	....
Banco de Santander	358	....
Bco Pop Espanol	460 50	....
Banque Ottomane	2290	....
B. Régl. Internat.	40000	....
Br. Lambert	600	....
Canadian-Pacific	110 80	....
Chrysler corporation	144	....
CIR	24 50	....
Commerzbank	727	....
Dart. and Kraft	309	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	520	....
Gén. Belgique	740	....
Gevaert	1080	....
Glaxo	99 10	....
Goodyear	380	....
Grace and Co	150	....
GTE corporation	223	....
Honeywell Inc.	433 20	....
I.C. Industries	191	....
Johannesburg	820	....
Kubota	36 90	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44	....
Mineral-Ressourc.	79	....
Noranda	113 10	....
Olivetti	26 30	....
Pakhoed Holding	295	....
Pfizer Inc.	305	....
Procter Gamble	480	....
Ricoh Cy Ltd	55 50	....
Rolinco	259 80	....
Robeco	271 70	....
Rodamco	473	....
Saipem	9 20	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	255	....
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	378	....
Tenneco	287	....
Thorn EMI	67 80	....
Toray indust. inc	44	....
Vieille Montagne	1125	....
Wagons-Lits	820	....
West Rand	10 40	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	171	....
Cochery	155 10	....
Cogenfor	129	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	385	....
Dubois Inv. (Casto.)	785	800
Gachot	80	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15	....
Nicolas	1146	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173 10	....
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	338	365 30 d
Sté Lecteurs du Monde	645	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	115	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 989	6 041	5 800	6 250
ECU	7	7 002	....	....
Allemagne (100 DM)	338 740	338 850	327	347
Belgique (100 F)	16 082	16 096	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	299 080	299 020	289	309
Danemark (100 krd)	88 600	88 800	86	93
Norvège (100 k)	93 150	93 310	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 580	10 584	10 250	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 204	4 219	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 543	4 542	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 300	407 430	394	418
Suède (100 krs)	97 320	97 510	94	100
Autriche (100 sch)	47 880	47 900	46 450	48 450
Espagne (100 pes.)	5 087	5 099	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 133	4 135	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 938	4 997	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 544	4 578	4 520	4 740

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/6
Or fin (kilo en barre)	85300	86000
Or fin (en lingot)	85550	86250
Pièce française (20 fr)	499	505
Pièce française (10 fr)	351	353
Pièce suisse (20 fr)	528	531
Pièce latine (20 fr)	495	498
Souverain	624	628
Pièce de 20 dollars	2915	3000
Pièce de 10 dollars	1465	1510
Pièce de 5 dollars	927 50	980
Pièce de 50 pesos	3200	3210
Pièce de 10 florins	516	523
Or Londres	449 80	447 60
Or Zurich	448	448
Or Hongkong	450 35	448 65
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 23/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	805 43	785 79
Actiion	206 63	201 10
Actions France	423 57	408 26
Actions sélectionnées	529 84	510 69
Aedificandi	564 89	544 47
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1023 31	998 35
A.G.F. 5000	527 64	514 77
A.G.F. ECU	1055 72	1045 27
A.G.F. Interfonds	417 75	407 56
A.G.F. Invest	104 14	101 60
A.G.F. OBLIG.	1049 03	1043 81
A.G.F. Sécurité	10384 47	10384 47
Agimo	562 46	548 74
Altefi	208 98	201 43
A.L.T.O.	179 85	173 35
Amari-Gan	5126 23	4893 78
America-Valor	658 03	641 98
Amplitude	520 63	505 47
Arbitrages court terme	5438 19	5432 76
Argonautes	347 80	336 85
Associc	1155 26	1155 26
Atout Futur	282 86	273 56
Aurecic	1488 55	1454 91
Axa Europe	122 45	116 90
Axa Investissements	111 39	108 34
Bred Associations	2592 92	2585 16
Bred International	82 89	81 26
Capital Plus	1694 84	1694 84
Cardan-Pierre	26 74	25 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteretraite	108 21	105 06
Convertimmo	345 48	332 19
Cortal court terme	1279 15	1279 15
Cortal Intérêt tom.	1069 44	1048 98
Creditor	485 44	471 30
Drouot-France	640 23	611 20
Drouot-Investiss.	952 76	909 58
Drouot-Sécurité	248 75	235 56
Drouot-Sélection	145 87	139 28
Ecuic	1160 85	1143 79
Ecureuil Monétaire	30108 18	30108 18
Ecureuil Privatisations	340 92	330 99
Energie	230 97	220 50
Eparcic	2728 22	2728 22
Eparcourt Sicav	4145 33	4134 99
Epargne Associations	24481 83	24445 16
Epargne-Capital	8049 55	7969 86
Epargne-Industr.	71 46	68 21
Epargne J	53279 63	53279 63
Epargne Long-Terme	170 13	165 58
Epargne Monde	1094 21	1055 19
Epargne Première	12734 74	12639 94
Epargne-Oblig.	191 37	186 25
Epargne-Oustre	1094 58	1065 26
Epargne-Unie	1170 09	1127 74
Epargne-Valeur	408 79	397 65
Eparoblig	1281 11	1278 55
Epsilon	1086 28	1075 52
Eurinvest Croissance	1144 66	1092 75
Eurinvest Rendement	1127 16	1076 05
Eurocic	9103 65	8969 11
Eurodyn	1027 96	994 16
Euro-Gan	4900 13	4677 93
Euro-Maif	25 72	25 34
Finord Placement	59612 89	59612 89
Finord Valorisation	13501 16	13236 43
Fonsicav (div. par 10)	10809 52	10809 52
Foncival	242 55	234 92
France-Gan	6000 86	5728 74
France-Garantie	271 85	271 31
France-Investiss.	381 74	364 43
France-Obligations	442 53	438 15
Francic	368 32	357 59
Francic Pierre	94 09	91 35
Francic Régions	955 01	927 19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	28 25	28 25
Fructi-Epargne	26 66	26 20
Fructicapi	31 71	31 24
Fructicourt	111624 18	111624 18
Fructidor	245 03	241 41
Fructifrance	717 28	699 79
Fructimmo	25 10	24 49
Fructivar	4215	4204 49
Fructi ECU	560 72	552 43
Fructi-Première	11829 28	11654 46
Futuroblig	1122 41	1085 50
Gestion	61699 36	61545 50
Gestion Sécuricourt	11223 04	11111 92
Gestion Associations	147 12	143 88
Gestion Mobilière	622 72	594 48
Horizon	1048 91	1018 36
Interoblig.	12497 67	12016 99
Intersélect France	422 55	410 24
Invest. net	14808 95	14779 39
Invest. Obligataire	18254 64	18228 18
Japacic	182 55	177 23
Jeune épargne	245 30	241 67
Laffitte-Amérique	240 54	229 92
Laffitte Europe	245 05	233 94
Laffitte-Expansion	268 35	256 19
Laffitte-France	293 96	280 63
Laffitte-Immobilière	228 85	218 47
Laffitte-Japon	379 36	362 16
Laffitte-Oblig.	148 01	139 39
Laffitte-Rend.	206 08	196 72
Laffitte-Tokyo	362 15	345 73
Latitude	5032 78	5025 22
Lion-Associations	11465 49	11465 49
Lion court terme	116117 33	116117 33
Lion-Institutionnels	23130 55	23122 74
Lionplus	740 56	733 23
Lion Trésor	2049 64	2029 35
Livret Bourse Investis.	420 22	407 98
Livret portefeuille	622 77	604 63
Méditerranée	158 07	150 90
Minimax	26302 53	26302 53
Mondiale Investissem.	409 51	390 94
Monecic	5915 35	5915 35
Monedes	54215 30	54215 30
Moné J.	54843 39	54843 39
Morgan court terme	14084 29	14084 29 ◆
Mutuelle Unie SR.	145 86	139 25
Natio.-Assoc.	6683 96	6670 62
Natio.-Epargne	13674 16	13538 77
Natio.-Court terme	211794	211794
Natio.-Inter.	1186 32	1154 57
Natio.-Obligations	548 84	534 15
Natio.-Patrimoine	1360 32	1323 91
Natio.-Placements	64957 08	64957 08
Natio.-Revenu	1059 09	1048 60
Natio.-Sécurité	11415 61	11415 61
Natio.-Valeurs	658 61	640 93
Nippon-Gan	5420 12	5174 34
Nord-Sud Développ.	1183 35	1180 93
Normest IF	13100 28	12843 41
Obli Association	122 63	121 32 ◆
Oblicic Régions	1120 03	1103 48
Obligations Convert.	407 24	388 77
Oblig. toutes catég.	165 62	160 62 ◆
Oblilion	1093 26	1082 44
Optimavalor	192 53	187 83
Oraction	1253 46	1212 24
Orvalor	5865 39	5653 39
Paribas Croissance	578 88	555 28
Paribas Epargne	15713 44	15682 08 ◆
Paribas France	89 68	87 07
Paribas Oblimonde	1001 21	986 41 ◆
Paribas Opportunités	108 99	105 82
Paribas Patrimoine	512 82	491 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	95 63	94 68 ◆
Parnasse-Valor	1082 05	1080 97
Patrimoine Retraite	1701 05	1667 70
Parvalor	572 98	556 29
Phenix Placements	246 90	245 67
Pierre Investiss.	662 73	632 68
Placement A	881 72	881 72
Placement crt-terme	71266 07	71266 07
Placement J	54555 44	54555 44
Placement Premier	53382 54	53382 54
Plénitude	108 55	105 64
Première Obligations	10573 35	10552 25
Prévoyance Ecureuil	107 86	104 97
Priv'Association	22190 99	22190 99
Quartz	114 70	111 87
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	164 67	162 24
Revenus Trimestriels	5577 54	5522 42
Revenu Vert	1174 61	1173 44
St-Honoré Assoc.	14150 90	14080 60
St-Honoré Bio-aliment.	733 25	700
St-Honoré Pacifique	522 22	498 54
St-Honoré P.M.E.	449 22	428 85
St-Honoré Real	11974 47	11926 76
St-Honoré Rendement	11649 68	11492 12
St-Honoré Services	488 48	469 69
St-Honoré Technol.	715 52	683 07
St-Honoré Valor	11968 27	11968 27
Sécuricic	11586 38	11574 81
Sécuri Taux	10569 28	10569 28
Sélection Croissance	498 30	483 79
Sicavimmo (Cardan BP)	729 83	719 04
Sicav-Associations	1403 42	1401 32
S.F.I. fr. et étr.	608 68	590 93
Sicav 5000	329 94	321 11
S.I. Est	1280 45	1222 39
S.I.G.	783 28	747 42
Silvafrance	529	514 84
Silvam	399 67	388 88
Silvarente	221 21	219 02
Silvinter	415 33	404 21
S.N.I.	1130 58	1097 65
Sogepargne	365 66	352 44
Sogevar	1008 98	963 23
Sogister	1306 65	1247 40
Soleil Investissement	475 05	453 51
Stratégie Actions	1037 06	997 17
Stratégie Rendement	1120 64	1085 37
Technocic	1128 78	1095 90
Techno-Gan	5740 28	5479 98
Talion	5302 52	5250 02
U.A.P. Investiss.	394 85	380 39
Uni-Associations	112 92	112 92
Unifrance	446 73	430 58
Unifoncier	1125 71	1085 02
Uni-Garantie	1337 47	1311 22
Uni-Régions	2590 35	2498 72
Uniresta	2252 64	2178 57
Univer	183 96	183 96
Univers-Actions	1059 63	1024 79
Univers-Obligations	1612 63	1559 60
Valorem	493 30	481 27
Valorg	1572 58	1570 99
Valrea!	80672 69	80632 38
Vauban	23077 93	23054 85

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Pour éponger ses pertes

« Libération » prépare deux augmentations de capital

Après une mauvaise année 1987, marquée par la stagnation de sa diffusion et les pertes de ses filiales radio, télématique et télévision (*le Monde* du 16 février), le quotidien *Libération* annonce qu'il a retrouvé *« une exploitation bénéficiaire »* sur les premiers mois de 1988 grâce à un net redémarrage de ses ventes. *Libération*, qui espère dégager 10 millions de francs de bénéfices en 1988, doit néanmoins éponger ses pertes : 9 millions de francs en 1986, 28,5 millions en 1987. Il s'apprête donc à procéder à une augmentation du capital de sa société éditrice, la Société nouvelle de presse et communication.

Les quatre actionnaires extérieurs de la SNPC, Communication et Participation (Antoine Riboud, Gilbert Trigano, Françoise Giroud, etc.), Gadagne SA, BSN et la *Manufacture* de Montreuil vont souscrire dans les prochains jours pour 20 millions de francs. Les actionnaires extérieurs, qui représentent aujourd'hui 30 % du capital, détiendront ensuite entre 35 % et 40 %.

Si l'opération et les bénéfices attendus pour 1988 devraient suffire à reconstituer les fonds propres de *Libération*, ses dirigeants n'excluent pas une deuxième augmentation de capital pour couvrir les besoins de financement du journal pour les trois ou quatre années à venir. Cette nouvelle augmentation, qui pourrait être de 40 millions de francs, associerait les lecteurs au sein de Communication et Participation, déjà constituée de personnes privées.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 juin

Poursuite de la hausse

La deuxième journée du mois boursier de juillet poursuivait le mouvement de hausse entamé la veille. L'indicateur instantané gagnait 1,21 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes progressions figuraient Saulnes-Châtillon (+ 9 %), Roussel Uclaf (+ 8 %) et Schneider (+ 8 %). En baisse, on notait Total (- 3 %), CSEE (-2 %) et Strafor (-1 %). Cette dernière séance ne devait pas être perturbée, contrairement aux deux précédentes. La grève s'est achevée dès vendredi matin et les négociations entre les organisations patronales et syndicats devaient reprendre à 15 h 30. Certains évoquaient même la possibilité d'un accord rapide.

M. Bernard Pons invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre des DOM-TOM, député RPR du dix-huitième arrondissement de Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent, du *Monde*, et de Bernard Lehut et de Paul Joly, de RTL, le débat étant *dirigé par Olivier Mazerolle.*

Démission de M. Serge Feneuille directeur général du CNRS

Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), M. Serge Feneuille, a fait savoir qu'il démissionnait, lors de la séance du conseil d'administration de cet organisme, le jeudi 23 juin. Ce nouvel épisode de la vie mouvementée du CNRS dont les directeurs généraux se succèdent à un rythme soutenu – pas moins de cinq en dix ans – ne paraît guère de nature à donner à cet organisme la stabilité et le calme dont il aurait besoin.

Lorsque M. Feneuille, venant de l'industrie, a été mis, en juin 1986, à la tête du CNRS, *« la maison n'était plus en état de marche »*. La situation était alors totalement bloquée du fait d'un recours en Conseil d'Etat, qui entraîna l'interruption des travaux du comité national et, par voie de conséquence, de toute embauche pendant plusieurs mois. De plus, le CNRS, comme l'INSERM et quelques autres, faisait l'objet de critiques très dures, notamment de la part de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) pour laquelle *« seul l'éclatement des structures centralisées et sclérosantes* [de ces organismes permettrait] *de redonner vie à la recherche française »*.

Il n'en fut rien. Le CNRS ne fut pas démantelé, mais les contrecoups de toutes ces affaires ne facilitèrent pas la mise en place d'une réforme pour laquelle M. Feneuille avait été appelé par son ami alors ministre de la recherche, M. Alain Devaquet. Situation d'autant plus délicate que, pour calmer le jeu, tout fut gelé dès l'entrée en fonction, du successeur de M. Devaquet, M. Jacques Valade, avec qui, comme disent certains, les relations n'ont pas des meilleurs.

Ayant remis en route cette machine de 25 500 personnes, qui gère un budget annuel de 9 milliards de francs, M. Feneuille s'en retourne donc chez Lafarge Coppée, la firme dont il venait, en se disant prêt à assurer ses fonctions tant que son successeur n'aura pas été nommé.

Cette démission est-elle la conséquence d'une pression politique exercée par le nouveau gouvernement ? En, fait, il n'en est rien, selon M. Feneuille qui, devant le conseil d'administration du CNRS a affirmé que son départ était *« conforme aux engagements pris en juin 1986 »*.

« Il n'est donc pas lié, a-t-il précisé, *aux changements intervenus récemment dans la vie politique française. Le seul élément nouveau est la conviction que j'ai de pouvoir partir sans mettre en péril ni l'existence ni l'unité de cette maison. »* Conviction d'autant plus fondée que le ministre de la recherche du prochain gouvernement de M. Rocard pourrait bien être à nouveau M. Hubert Curien, pour qui il travailla dans le passé comme chargé de mission et avec lequel *« il a toujours entretenu d'excellentes relations »*.

Dans ce cas, pourquoi M. Feneuille quitte-t-il ses fonctions dans une période où la recherche paraît pouvoir bénéficier à nouveau d'une *priorité gouvernementale*, comme en témoigne la signature récente d'un décret d'avance de quelque 830 millions de francs ? Peut-être par lassitude. Mais peut-être aussi parce qu'il craint pour l'avenir de la recherche, à moins qu'il n'y ait derrière ce repli le regret pour M. Feneuille de n'avoir pu exercer son métier comme il le voulait, à savoir disposer d'une plus grande autonomie de gestion par rapport au pouvoir politique et au pouvoir ministériel. Ce dont ont manqué, en leur temps, au moins trois directeurs généraux du CNRS : Robert Chabbal avec Alice Saunier-Seïté, Jacques Ducuing, puis Jean-Jacques Payan avec Jean-Pierre Chevènement.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Sur le vif

A la mode

Dites donc, vous avez vu ? Johnny et Gisèle, c'est fini. Mario et Stéphanie, c'est *rompu. Ah bon, vous vous en* foutez ? Remarquez, j'aurais dû m'en douter, les couples qui se font et se défont, ça n'intéresse plus personne. Le dix-huitième mariage d'Eddy Barclay, on s'en cogne. Aujourd'hui, pour être une star, faut être unique, faut être seul, faut s'appeler Michael Jackson.

C'est bien ma veine. Moi, depuis plus de soixante ans que je traîne, j'ai toujours été à la remorque de ces modes qui imposent impitoyablement leurs lois dans tous les domaines. J'ai souffert sous Staline et sous Mao. Je me suis cassé les dents sur l'existentialisme, le structuralisme et le lacanisme. Je me suis tapé Brecht, Adamov et Gatti. J'aime le bourgogne, j'aime pas le bordeaux, je bois du bordeaux, je bois pas de bourgogne. Dans les années 60, fallait accoucher sans douleur, j'ai accouché sans douleur dans des souffrances pas possibles. J'ai mangé sans sel et puis sans pain et puis sans sucre et puis rien que des bananes et du gruyère et puis plus de bananes et plus de gruyère. Je me suis *mise sur ma balance, je me suis* assise sur ma balance. Je me suis attelé au yoga, au jogging, au vélo et à la gym. J'ai dételée du yoga, du jogging, du vélo et de la gym. J'ai voulu une maison de la campagne. Dès que je l'ai eue, je l'ai plus voulue. Dès que je l'ai plus eue, je l'ai revoulue.

Enfin, ma vie a été un enfer. Et c'est pas fini. Autrefois, la solitude, c'était pas un must, on pouvait ne pas aimer ça. C'est mon cas. Aujourd'hui, terminé. La solitude c'est ce qui se fait. Ça se porte de plus en plus tôt, de plus en plus long. Qué j'aime ou pas je vais y avoir droit. Remarquez, comme j'y aurai droit, je vais aimer. Ça va me faire le même coup que pour le whisky, j'adorais, et le champagne, je détestais... Qu'est-ce que je vous raconte là... Le whisky, moi ? J'ai toujours eu horreur de ça !

CLAUDE SARRAUTE.

– 16,8 % au premier trimestre

Les Français continuent de bouder le cinéma

A six jours de la Fête du cinéma, les chiffres publiés par le Centre national de la cinématographie ne sont guère encourageants. Au cours du premier trimestre de 1988, les salles ont accueilli en France un peu moins de trente millions de spectateurs, soit une baisse de 16,8 % par rapport aux trois premiers mois de 1987. La chute de la fréquentation, qui avait été de 18,9 % l'année dernière, se confirme donc.

La production française semble être la principale victime de cette désaffection. La part de marché du film français sur le premier trimestre est en effet de 29,5 %, contre 52,5 % aux films américains. La production nationale, qui avait réussi pendant des années à conserver environ la moitié du marché, était tombée l'an dernier à 35,6 % (contre 43,9 % aux films américains).

Ces chiffres montrent à l'évidence que le parc de salles, l'accueil du public, le prix des places, ne sont pas les seules causes de la crise. Comme le soulignent nombre de professionnels, la production française, si elle continue à drainer de fortes audiences à la télévision, n'a plus le pouvoir de séduction nécessaire pour attirer le public dans les salles.

Seul signe encourageant : la baisse de fréquentation, très accusée en province (de 20 à 25 %), a été pratiquement enrayée sur Paris (– 0,6 % au premier trimestre contre – 12 % pour l'année 1987). Il est vrai que la capitale maintient une offre de films très diversifiée, alors que cette offre a tendance à se réduire en province à cause de la fermeture de nombreuses *salles (500 l'an dernier).*

J.-F. L.

Le chancelier Kohl soutiendra le maintien de M. Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne

BONN
de notre correspondant

A la veille du sommet européen de Hanovre, on laissait entendre à la chancellerie que M. Helmut Kohl se prononcerait en faveur de la prolongation du mandat de M. Jacques Delors à la tête de la Commission européenne de Bruxelles.

Le gouvernement *fédéral* avait un moment songé à présenter la candidature de M. Martin Bangemann, actuellement ministre de l'économie. Ce dernier, qui a manifesté son désir de quitter Bonn pour Bruxelles à la fin de cette année, devra donc se contenter dans un premier temps du poste de vice-président de la Commission, actuellement détenu par un autre Allemand de l'Ouest, M. Karl *Heinz* Narjes.

L. R.

MEXIQUE

Plus de vingt morts dans l'explosion d'un réservoir de pétrole

Mexico. – Un réservoir de pétrole *de plus d'un million et demi de litres* a explosé jeudi 23 juin à Monterrey, la troisième ville du Mexique, à 700 kilomètres au nord de la capitale. Un gigantesque incendie s'est aussitôt déclaré, menaçant d'autres cuves proches et provoquant la mort d'au moins vingt personnes selon les premiers bilans. Près de 200 000 personnes ont dû être évacuées de la zone résidentielle avoisinante, au milieu de scènes de panique et d'hystérie.

Près de deux cents pompiers de Monterrey, assistés par des renforts venus de divers Etats du pays, les forces armées et la police tentent toujours de contrôler le sinistre. Au-dessus des installations de la PEMEX – la compagnie des pétroles mexicains – s'élève une énorme colonne de fumée alors que les flammes atteignent une cinquantaine de mètres.

Selon les témoignages recueillis sur le lieu de la catastrophe, l'explosion aurait été provoquée alors qu'une équipe d'entretien procédait à des travaux de soudure sur l'un des réservoirs. La PEMEX n'a pour l'instant fourni aucune explication officielle. Le mois dernier un incendie *comparable s'était déclaré* dans la ville de Chihuahua, à 1 200 kilomètres au nord de Mexico. Le sinistre n'avait pas fait de victimes mais des centaines de milliers de personnes avaient dû être évacuées. – *(AFP.)*

La Coupe du monde d'échecs à Belfort

Ehlvest dépasse Kasparov

Mauvaise journée pour Garry Kasparov le *jeudi 23 juin* à Belfort, lors de la huitième ronde du tournoi comptant pour la Coupe du monde d'échecs. Non seulement le champion du monde n'a pu vaincre Hjartarson, un des plus « faibles » grands maîtres du tournoi, mais il a vu son jeune compatriote Ehlvest, vingt-six ans, pulvériser Andersson en dix-neuf coups et se retrouver seul en tête du classement.

Pour couronner le tout, il a aussi vu Karpov prendre sa revanche sur Beliavski, qui l'avait battu à Bruxelles lors du premier tournoi de la Coupe du monde et le talonner maintenant à un demi-point. A noter enfin la deuxième victoire de Timman après que sa partie ajournée de la septième ronde avec Youssoupov s'est terminée par la nullité sans reprendre le jeu.

Résultats de la huitième ronde : Karpov-Beliavski : 1-0 (60) ; Ehlvest-Andersson 1-0 (19) ; Short-Ljubojevic aj. (65) ; Kasparov-Hjartarson 0,5-0,5 (44) ; Sokolov-Spassky 0,5-0,5 (12) ; Youssoupov-Speelman 0,5-0,5 (37) ; Nogueiras-Timman 0-1 (52) ; Ribli-Huebner 0,5-0,5 (14).

Classement. – 1. Ehlvest, 6 pts ; 2. Kasparov, 5,5 pts ; 3. Karpov, 5 pts ; 4. Huebner, Sokolov et Spassky, 4,5 pts ; 7. Ribli, 4 pts ; 8. Ljubojevic, 3,5 pts (1 aj.) ; 9. Andersson, Beliavski, Speelman et Youssoupov, 3,5 pts ; 13. Short, 3 pts (1 aj.) ; 14. Hjartarson et Timman, 3 pts ; 16. Nogueiras, 2,5 pts.

EN BREF

● **Les ambassadeurs alliés ont célébré l'anniversaire du blocus de Berlin.** – Quarante ans après le blocus de Berlin-Ouest et l'organisation du pont aérien qui a fait céder l'URSS (*voir la page « Dates » dans* le Monde *daté 19-20 juin*), les alliés occidentaux (Etats-Unis, France et Grande-Bretagne) ont réaffirmé, le jeudi 23 juin, leur engagement pour la liberté et la sécurité de la partie occidentale de la ville. Les ambassadeurs américain, britannique et français à Bonn sont montés à bord d'un vieux C-47, un survivant des *« bombardiers à raisins secs »* qui, pendant 322 jours, ont assuré la survie des 2,2 millions de Berlinois de l'Ouest coupés du monde. Une cérémonie commémorative a eu lieu à l'aéroport de Berlin-Ouest/Tempelhof, où se sont posés, le 26 juin 1948, les premiers appareils qui participèrent à cette longue noria. – *(AFP)*.

● **Manifestations arméniennes à Paris.** – Une manifestation aura lieu le samedi 25 juin dans l'après-midi devant l'ambassade d'Union soviétique à Paris, à l'appel des trois partis politiques arméniens de France, le Parti social-démocrate Hentchakian, Fra Dachnagtsoutiounet Adl Ramgavar, pour soutenir les revendications des Arméniens du Karabakh. D'autre part, une « manifestation artistique » arménienne est organisée par le Groupe des cent Arméniens, dimanche 26 juin, sur le parvis des Libertés et des Droits de l'homme, place du Trocadéro, entre 15 heures et 21 heures. Divers artistes arméniens s'y exprimeront *sur le* thème du Karabakh.

● **Deuxième essai nucléaire français en une semaine.** – La France a procédé, le jeudi 23 juin, à son deuxième essai nucléaire souterrain, en une semaine, sur l'atoll de Mururoa. Selon des estimations néo-zélandaises et australiennes, cette expérimentation avait une puissance de 20 *kilotonnes* à 30 *kilotonnes* (la bombe d'Hiroshima avait une énergie de 18 kilotonnes). *C'est* le quatrième essai depuis le début de l'année.

● **M. Flosse en appelle au Conseil constitutionnel.** – M. Gaston Flosse, candidat (URC-RPR) de la 2ᵉ circonscription de la Polynésie française, a adressé un message au président du Conseil constitutionnel dans lequel il lui demande de condamner la réunion de la nouvelle Assemblée nationale le jeudi 23 juin. Invoquant l'article 12 de la Constitution, qui prévoit après une dissolution la réunion de plein droit de l'Assemblée, le deuxième jeudi qui suit son élection, M. Gaston Flosse souligne qu'à ce jour l'Assemblée n'est pas complète, puisque les deux sièges de Polynésie française ne seront pourvus que le dimanche 26 juin. Les deux députés de Polynésie n'ont donc pas pu prendre part à l'élection du président de l'Assemblée ni à celle du bureau.

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1988 a été tiré à 522 750 exemplaires

A B C D F G H

